LIBRARY OF CONGRESS.
Chap. DC 23
Shelf B75
UNITED STATES OF AMERICA.

LE

TOUR DU LÉMAN.

Argenteuil. — Imprimerie de GOBIN.

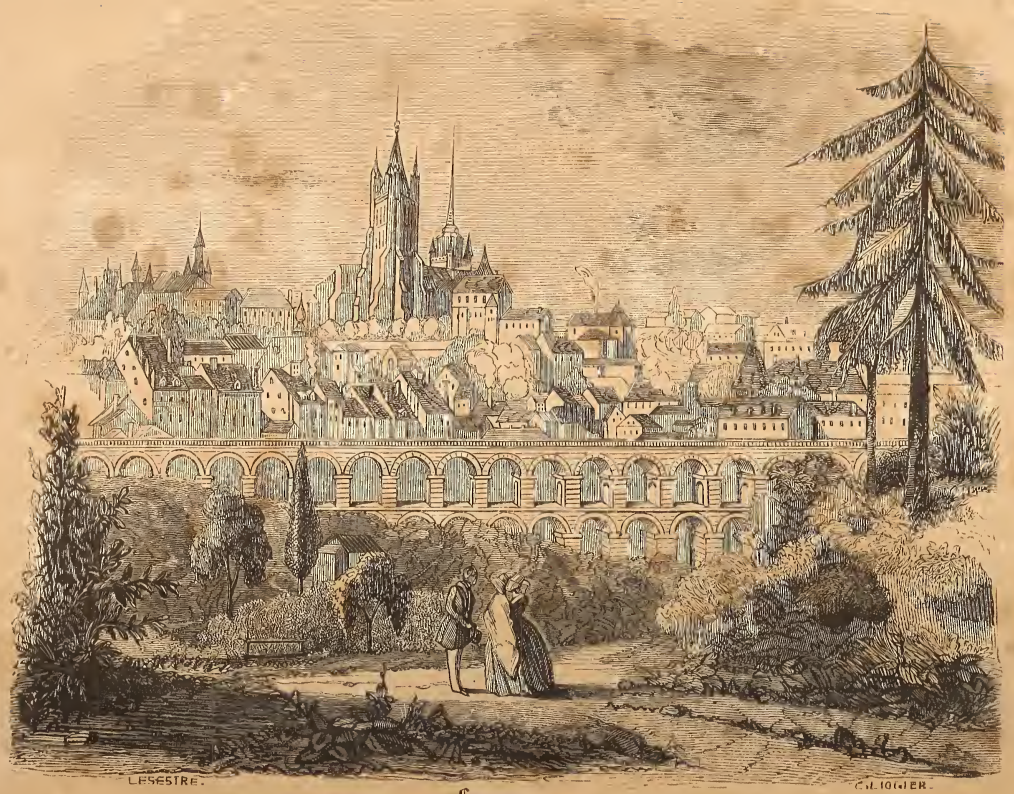

Lausanne.

LE

TOUR DU LÉMAN

PAR

ALFRED DE BOUGY
de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

2/135

PARIS
COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS
— COMON ET COMP. —
15, Quai Malaquais.

1846

ERRATA.

Page	72,	ligne	1,	au lieu de :	*d'un rang*, lisez *du rang*.
—	*id.*	—	5,	—	*et tu l'auvois fait*, lisez : *et tu aurois fait*.
—	86,	—	24,	—	*intérieure*, lisez : *extérieure*.
—	125,	—	8,	—	*qui les décorent*, lisez : *qui le décorent*.
—	162,	—	5,	—	*Mendesohlun*, lisez : *Mendelssohun*.
—	166,	—	8,	—	*tentations de*, lisez : *tentatives de*.
—	168,	—	20,	—	*de sa protection*, lisez : *sa protection*.
—	289,	—	24,	—	*lèse majesté divine apparemment*, lisez : — *divine apparemment*. —
—	297,	—	15,	avant les mots :	*à la petite chapelle ruinée*, placez celui de *monter*.
—	298,	—	8,	au lieu de :	*des bomes âmes*, lisez : *de bonnes âmes*.
—	317,	—	11,	—	*traversé*, lisez : *suivi*.
—	338,	—	6,	—	*de l'état de*, lisez : *à l'état de*.
—	362,	—	6,	—	*le vent d'ouest*, lisez : *le vent d'est*.
—	*id.*,	—	19,	—	*à travers desquels*, lisez *à* : *travers lesquels*.
—	372,	—	10,	—	*si tendre se briser*, lisez : *se fendre, se briser*.
—	374,	—	20,	—	*étaient fermées*, lisez : *sont fermées*.
—	409,	—	11,	—	*une émente de chiens*, lisez : *une meute de chiens*.
—	*id.*,	—	20,	—	*Saint d'Aulps*, lisez : *Saint-Jean d'Aulps*.
—	437,	—	8,	—	*groupes*, lisez : *croupes*.
—	460,	—	7,	—	*de leur clarté*, lisez : *de la clarté*.

7923
B75

A M. ÉMILE GAILLARD.

Mon ami, je disais un jour à un autre ami, à un autre Émile, à l'aimable et spirituel poète qui a écrit les *Études françaises et étrangères,* que le Léman est toujours pour moi un attractif aimant. « Je ne m'étonne pas, vraiment, s'écria-t-il, de votre prédilection enthousiaste pour ce bel échantillon d'un magnifique élément. — Bel échantillon, en effet, qui a environ vingt lieues de longueur et

quatre lieues dans sa plus grande largeur ! — *Léman*, *aimant*, *vraiment*, *élément*..... Nous parlions presque en vers, comme tu le vois; nous avions la rime et la raison, il ne nous manquait plus que la mesure.

Je devais faire avec toi, tu t'en souviens, le *tour* de ce lac sublime; mais des obligations de famille vinrent malencontreusement traverser notre projet et te forcèrent à partir pour le midi de la France. Il me fallut donc me diriger seul vers la Suisse, mais je promis de t'adresser sous forme épistolaire le résultat de mes observations de voyageur — faible dédommagement, insuffisantes et pâles peintures. — J'ai tenu fidèlement ma promesse; pendant deux mois qu'ont duré mes pérégrinations, je t'ai écrit sur mes tablettes de nombreuses lettres, qui n'ont pas rapporté un centime à l'administration des postes, puisqu'elles ne t'ont point été envoyées. En route, on flâne, on contemple, on dessine, et l'on a plus souvent à la main un crayon et un album qu'une plume et du papier à correspondance. Au lieu de t'avoir adressé une à une mes missives, je te les apporte toutes à la fois, tu n'y perds absolument rien. Ne cherche pas dans mes intimes relations beaucoup d'intérêt, d'action, de méthode, de suite, tu serais déçu ; n'oublie pas que ces pages, écrites en courant, ne peuvent t'offrir que des descriptions exactes et quelques aperçus qui ont des prétentions à la nouveauté, ou tout au moins à la justesse et à la vérité.

Beaucoup de choses intéressantes ont dû m'échapper, car je n'ai que deux yeux; j'en aurais eu quatre si tu m'eusses accompagné, et de nos remarques, mises en commun, serait sans doute résulté un ouvrage d'un ordre infiniment supérieur à celui-ci.

Je traite toute sorte de sujets, car je suppose que tu aimes la variété; cependant, comme j'ai le bonheur de ne pas être savant, ce qui veut dire constructeur de systèmes, faiseur de dissertations interminables, hors de propos, ennuyeuses et pédantes, j'ai tâché d'éviter l'archéologie, la météorologie, la géologie, la minéralogie, la statistique, la botanique, la numismatique, la politique, etc..... Je parle peu ou point d'inscriptions romaines, de fossiles, d'opinions sur l'étymologie des noms de lieux; en revanche, je me livre à mes extases devant un site inspirateur, un fier donjon, un frais paysage, une villa enchanteresse, un point de vue ravissant; je t'envoie des récits de bonnes gens, des fragments de chroniques et de légendes, des contes traditionnels du peuple, des épisodes de la réformation, des rêveries, des ébauches de mœurs locales, des esquisses, des portraits, des narrations historiques, le tout fondu dans un journal de voyage, reflet d'un esprit mobile qui se plaît à renouveler ses impressions.

Plus qu'un mot, ami, un mot emprunté à Victor Hugo

et qui dit parfaitement le motif de mon voyage : Je suis allé en Suisse... « sans autre but que de voir des arbres et le ciel, deux choses qu'on ne voit pas à Paris. »

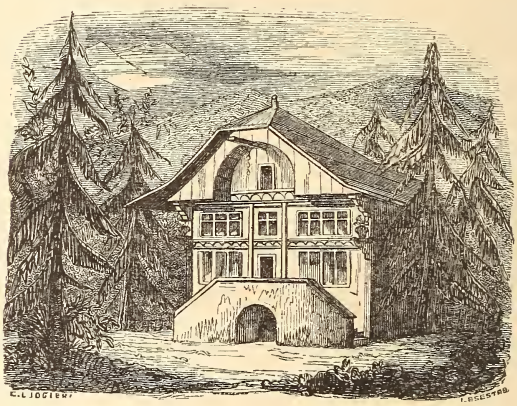

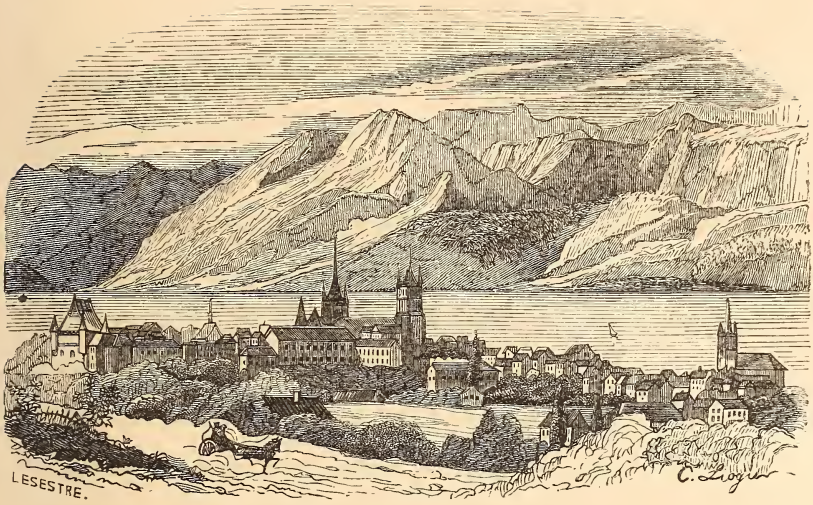

Lausanne.

I

Le Jura.

Lausanne, 28 août 1844.

J'arrive dans la *capitale* (15,000 habitants) du *peuple* vaudois (200,000 âmes tout au plus), dans la ville où est le siége du *gouvernement* cantonnal, le conseil d'*État* et le reste... Mais j'ai tort, mon ami, de plaisanter; les grands ont mauvaise grâce à rire des petits.

J'ai été plus de trois jours à la torture pour expier mes gentils petits péchés parisiens, ou, si tu aimes mieux, en diligence, ce qui revient au même. Enfin, je puis marcher, me mouvoir, faire usage de mes articulations, je n'entends plus un bruit monotone et continu de roues, je ne respire plus la poussière des grandes routes, et je n'ai plus le plaisir de voir une femme de cinquante hivers pour le moins dormir la tête sur mon épaule, de sentir un gros monsieur m'écraser de sa rare corpulence.

Mon entrée en Suisse s'est effectuée par Pontarlier et l'âpre vallée de Joux où il y a un fort dominant les sapins et les nuages, une source intermittente au milieu d'un marécage, et de pauvres hameaux composés de basses cahutes en bois. Ce sont des contrées perdues, attristantes, empreintes d'une poésie morne et sauvage.

Je m'aperçus que j'étais sur terre vaudoise en voyant des volets bariolés de bandes traversales blanches et vertes ; nos voisins poussent le patriotisme jusqu'à barbouiller leurs portes et leurs fenêtres des couleurs nationales.

La vallée s'élargissait, s'abaissait, et un large horizon, ayant pour dernier plan les Alpes colossales, s'ouvrait devant moi. Ce village helvétique, le premier que l'on rencontre après Jougne, poste de douaniers et dernière bourgade française, se nomme Ballaigues (*belles eaux*

d'après un petit dictionnaire géographique) ; on y trouve en effet une cascade formée par le torrent de l'Orbe.

Le paysage devient de plus en plus gai et riant, la vigne commence à se montrer et succède au mélèze sévère, plus de cabanes de planches, mais des maisons propres, assez élevées, bien construites et surmontées de belles charpentes.

J'ai eu bien froid en traversant le Jura, car il neigeait sur les hautes cimes et un vent glacial poussait le brouillard dans les gorges pierreuses que nous suivions. Au sortir de ces défilés ardus, l'air redevint doux et le soleil de la saison reparut avec une nature moins inclémente.

A droite j'entrevis un vallon profond; au milieu du vallon un monticule, et sur ce monticule baigné par l'Orbe, une vieille tour en ruine; cette masure a nom les Clées, c'était autrefois l'un des châteaux-forts destinés à défendre les avenues du pays de Vaud, une des *Clefs* de cette province. Il s'y nicha des brigands féodaux qui infestaient les routes d'alentour, et du haut de leur repaire fondaient sur les voyageurs et les détroussaient; le château fut pris et rasé, puis rebâti dans le douzième siècle, et finalement brûlé par les Fribourgeois et les Bernois dans leurs guerres avec un comte de Savoie, baron de Vaud.

J'ai passé ensuite à Orbe, où il y a un pont élevé et d'un travail hardi sur l'Orbe limpide qui coule dans un

lit de roches verdâtres ; — près de là l'infortunée et terrible reine Brunehault ayant été vaincue fut attachée à la queue d'un cheval fougueux; — à La Sarra, ancienne baronnie, berceau d'une famille puissante, — la route est frayée entre le château vêtu de lierre, et un banc de grès jaune que l'on exploite ; — à Pompales où j'ai remarqué les abondantes eaux de la Venoge et un vaste moulin ; à Cossonay, bourg de bon air, dominé par un clocher recouvert de zinc qui brille au soleil comme s'il était d'argent ; à Mex où j'ai aperçu une habitation jadis seigneuriale, sans doute, flanquée de deux tours carrées, inégales, avec une galerie en arceaux de pierres soutenus par des piliers au rez-de-chaussée, et d'autres galeries à balustres à chaque étage, le tout abrité par un toit saillant. C'est à mon sens une des constructions les plus curieuses de la contrée.

En sortant du petit vallon romantique de Crissier et en descendant par une route charmante dans celui de Prilly, presque aux portes de Lausanne, le lac Léman, que je n'avais pas vu depuis quatre ans, s'est montré tout à coup à mes regards ravis; il est aujourd'hui d'un bleu pâle, et les montagnes de la Savoie y projettent de sombres reflets.

Je viens de te parler, mon ami, d'Orbe et de l'Orbe, cela me fait songer à une chose particulière à ce pays ; beaucoup de petites rivières ou gros torrents ont emprunté leur nom aux endroits qu'ils traversent : à Vevey,

mance.

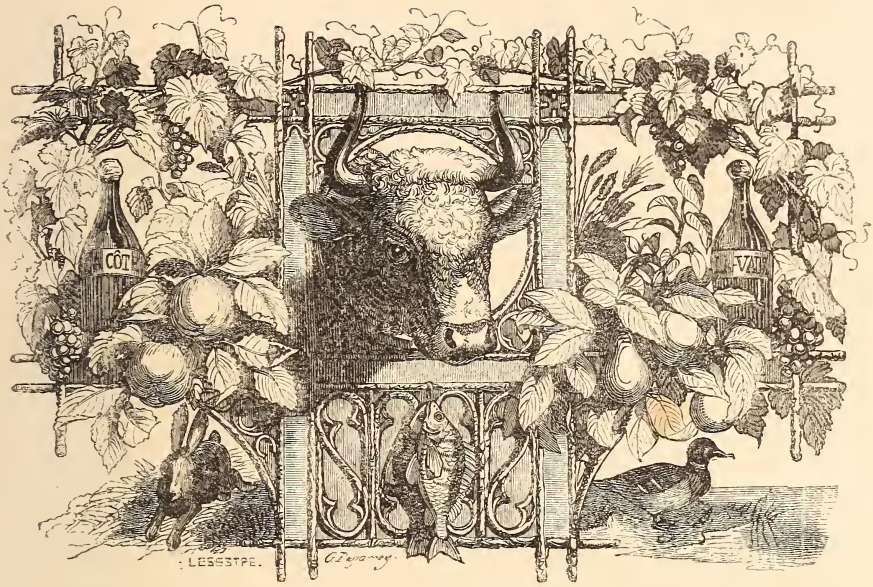

II

Plan du Voyage.

Lausanne, 28 août.

Il est, je crois, à propos, mon ami, de te dire le plan définitif de mon voyage.

Tu sais que le Léman, un des plus grands et des plus beaux lacs de l'Europe, occupe le fond d'une large vallée bornée d'un côté par la haute chaîne des Alpes de la Savoie, de l'autre par celle du Jura qui sépare la Suisse

de la France; je vais explorer en détail cette admirable vallée que plusieurs États se partagent, et suivre le littoral du lac qui figure un croissant irrégulier : je verrai donc successivement le Canton de Vaud, l'ancien Pays de Gex, région transjurane qui forme un des arrondissements du département de l'Ain, la *République et Canton* de Genève, le Chablais, — une des provinces du duché de Savoie, — enfin l'extrémité septentrionale du Valais où le Rhône se jette dans le Léman.

Ce sera un véritable voyage d'artiste, un pèlerinage aventureux, capricieux, à travers champs, par monts et par vaux, car, tout en suivant l'itinéraire que je t'ai tracé, je pourrai parfois dévier de ma route pour voir un lieu célèbre ou pittoresque, mais j'y reviendrai par un autre chemin; j'ai pris tous les renseignements, je me suis fait donner toutes les indications topographiques nécessaires, j'ai étudié les annales de ces parages : on visite avec plus d'intérêt les endroits dont on sait l'histoire. Pour bien connaître un pays, il faut le parcourir à pied, ne pas épargner le temps, n'être pressé par aucune affaire, n'avoir en tête aucun souci, s'abandonner au hasard, à l'imprévu, à la fantaisie du moment; partir sans savoir où l'on dînera, où l'on couchera; songer, méditer, prendre des notes, mais n'en pas prendre trop, car le soin d'écrire dérange la pensée et fait qu'on observe mal à force de vouloir observer bien : ne pas se charger de bagage

pour s'épargner de grandes dépenses et surtout de grands embarras; jaser avec le premier paysan venu, interroger tout le monde; s'accommoder au besoin d'un mauvais lit et d'un maigre repas, se faire simple, frugal et familier au moins momentanément.

Voilà la meilleure manière de voyager, celle dont on retire du profit; mais elle ne saurait convenir à qui aime trop ses aises et redoute par dessus tout les privations matérielles, même celles de courte durée; à qui voyage uniquement pour manger à table d'hôte, goûter les bons vins de certains crus, tâter des produits gastronomiques de certaines localités, et dormir dans des draps de fine toile.

A celui-là il ne faut pas de la poésie, mais du confort.

Ce mot emprunté à la langue d'Outre-Manche me rappelle ceci :

Un Anglais étant venu en Suisse, fit le tour du Léman dans un de ces chars légers qui n'ont qu'un seul banc placé de long; comme il tournait le dos au lac, il ne le vit point, et, de retour en Angleterre, ne savait pas ce qu'on voulait lui dire quand on lui en parlait.

La plupart des livres qui traitent de la Suisse et de la France contiennent des choses fort piquantes dans le goût de celle-ci : « De..... à..... tant de kilomètres, la route gravit une côte, on aperçoit à gauche un torrent où l'on pêche d'excellentes truites, un peu plus loin est

une très bonne auberge (on en donne le nom).... pays fertile en blé, trois foires par an, etc... Voilà un petit échantillon des ouvrages que se procurent les touristes.

N'attends pas de moi, cher ami, de semblables renseignements.

Ces mêmes manuels du voyageur, itinéraires dits pittoresques et descriptifs, *ornés* de méchantes lithographies de Genève (ceux de la Suisse), ont la prétention d'indiquer les courses à faire, tous les lieux qui méritent d'être parcourus, les beaux points de vue et les stations agréables. Je connais des gens qui se garderaient bien de s'arrêter dans un endroit quelque charmant qu'il leur parût d'ailleurs, si leur petit livre n'en disait rien. Ne te laisse jamais *guider* par ces guides systématiques, arides, fastidieux, routiers et routiniers, qui, en général, ressassent ce que tout le monde sait ou du moins doit savoir.

Beaucoup de personnes font le tour du lac en voiture, soit diligence, chaise de poste ou coupé; elles suivent les grands chemins, jettent à droite et à gauche un regard vague et rapide, déjeûnent à Genève, dînent à Thonon, couchent à Saint-Gingolph, et le lendemain arrivent à Lausanne après avoir traversé Villeneuve et Vevey.

C'est ainsi que l'on visite d'ordinaire la vallée du Léman.

Fontaine de Georgette.

III

Lausanne.

Lausanne, 29 août.

Je ne te décrirai point Lausanne, mon cher Émile.

Qui ne connaît cette ville si singulièrement perchée sur de petites montagnes du haut desquelles un flot de maisons coule dans le ravin qui les sépare ? je ne te décrirai point cette cité escarpée, montueuse, mal pavée, presque inaccessible aux voitures, mais à laquelle la bizarrerie

même de son assiette, les hérissements de ses flèches élancées et de son clocher de structure romane donnent une physionomie des plus pittoresques. Tu n'as pas manqué, j'imagine, de rendre visite à la cathédrale, immense basilique, imposant et grandiose vaisseau, monument séculaire dénudé par la Réforme, dépouillé de tous les riches ornements que les âges y avaient entassés. Je ne te parlerai donc ni des verrières, ni des cénotaphes mutilés des anciens évêques de Lausanne, ni du tombeau sur lequel est étendue l'effigie de pierre du preux et malheureux Othon de Grandson, mort en champ-clos dans un duel juridique, ni de la tombe du pape Félix V, ni de celle de l'aïeul de Benjamin Constant, ni du beau morceau de sculpture dû au ciseau délicat de Canova sur la sépulture d'une noble anglaise, ni du banc-d'œuvre de chêne fouillé et découpé avec un art infini. Je ne te parlerai pas non plus du château, massif dé de briques, flanqué à ses angles de quatre tourelles, orné de machicoulis, féodale demeure des évêques lausannois, puis des baillis de Berne, et maintenant résidence du gouvernement cantonnal, ni de l'hôtel de ville qui a un beffroi, de grandes fenêtres antiques et des gargouilles en fer découpé, frisé et peinturluré, ni de l'ancienne église conventuelle de Saint-François où se tint, si j'ai bonne mémoire, une séance du concile de Bâle, et dont le clocher est surmonté d'une aiguille fort aiguë, entourée de

quatre *aiguillettes,* fines et légères, d'un très bon effet. De quoi te parlerai-je donc, car il faut bien que je t'entretienne de quelque chose? Attends... Encore un mot sur la cathédrale, qui, bien que calvinisée, porte toujours le nom de Notre-Dame.

Les catholiques, qui sont en bien petit nombre à Lausanne, ne peuvent se consoler de que cette colossale nef n'a plus d'autels où fume l'encens, plus de tableaux, de châsses, de flambeaux, de reliques, d'orfévreries, de statues, et ne retentit maintenant que des psaumes de *l'hérésie,* n'abrite que les prédications de *l'erreur.* L'évêque, dit de Lausanne, résidant à Fribourg, pépinière du jésuitisme helvétique, partage la désolation de son troupeau au sujet de la cathédrale. On prétend que toutes les fois qu'il vient à Lausanne, il se rend incognito, ou du moins sans bruit, dans l'église où il se promène seul et en toute liberté après avoir donné un pour-boire au concierge, — j'ignore si le mot bedaud est usité chez les protestants. — Il tire alors son bréviaire, marmotte en marchant les prières de la messe, et croit par là purifier l'église, lui rendre sa bonne odeur de sainteté antique, détruire au moyen de cet exorcisme les miasmes pestilentiels de la *profanation.*

Des richesses considérables dont je pourrais te donner le catalogue, et parmi lesquelles on comptait un grand nombre d'images de saints et d'apôtres en or et

en argent massif, remplissaient Notre-Dame au moment où les Bernois faisaient la conquête du pays de Vaud (1535), et s'emparaient de Lausanne; ces richesses allèrent grossir le trésor de Berne. Nos troupes s'étant rendues maîtresses de cette ville, au temps de la République, firent main-basse sur ledit trésor qui, on me l'a assuré, servit aux frais de l'expédition d'Égypte. C'est ainsi que les voleurs furent volés, si toutefois on peut appeler vol une prise de guerre.

Les promenades de Lausanne sont charmantes, surtout par leur position au sommet d'un amphithéâtre de vergers, de jardins et d'enclos au bas duquel le lac étend sa nappe sereine et splendide, déploie ses magies éblouissantes. J'aime Montbenon, esplanade solitaire plantée de gros tilleuls, au sortir de la ville, du côté de Genève, endroit où la rêverie et la causerie sont plus douces que partout ailleurs, quand les recrues de la milice ne s'y exercent pas au maniement du fusil. La jolie petite terrasse du Casino est beaucoup plus fréquentée : le jour, en été, on y voit des bonnes d'enfants, des étudiants qui fument leur cigare, et des étrangers en extase devant le lac richement miroité par le soleil : le soir amène les grisettes, — car il y en a ici et de fort avenantes, je t'assure, — les modistes des rues Saint-François et de Bourg, qui sont presque toutes de jeunes juives très brunes et très agaçantes pour ne rien dire

de plus. Près du Casino, dans un chemin ombragé, se cache une petite fontaine avec deux bancs de pierre; ce lieu se nomme Georgette : c'est là, m'a-t-on dit, que ces demoiselles viennent donner leurs rendez-vous.

Les femmes de la Suisse m'ont paru généralement grandes et bien tournées, mais leur personne exhale quelque chose d'impassible et de glacial : l'élément français apporté par les rapports de voisinage, le service militaire et les réfugiés si nombreux de la révocation de l'édit de Nantes, a été tempéré, refroidi par l'élément germanique apporté par la conquête bernoise. Les Vaudoises sont des Allemandes qui parlent, sans accent tudesque, un français gâté par beaucoup d'expressions et de locutions locales.

Chez nos voisins le sang est beau, les formes sont vigoureusement accusées, harmonieuses, potelées. Le sexe a une exubérance de sève qui lui donne une tournure hommasse, et rend trop criard peut-être le vermillon des visages. L'excès en tout est un défaut, je n'en excepte pas celui de santé qui produit quelquefois la maladie.

J'ai souvent éprouvé cette déception :

J'admirais de jolies bouches de jeunes filles et de jeunes femmes; tout à coup, s'ouvrant pour parler ou pour sourire, elles me montraient de vilaines dents en ruine, des vides fâcheux et prématurés.

A quoi faut-il s'en prendre ?

A la vivacité extrême de l'air et de l'eau.

Avoir une dent contre quelqu'un ou *montrer les dents,* sont des façons de parler très hasardées dans ce pays.

Je suis monté, cet après-midi, sur la montagne qui domine la ville et dont le point culminant a nom le Signal, j'ai gravi un chemin sur le flanc du vallon du Bout du Monde au fond duquel coule le ruisseau du Flon, et traversé quelques bancs de roches, puis je me suis trouvé dans l'épaisse forêt de Sauvabelin — *Sylva Bellini* — où les antiquaires croient que les druides adoraient Bélus.

Du reposoir du Signal, maisonnette dont le toit avancé est soutenu par des piliers, l'on découvre une grande partie de la contrée : Lausanne s'étage sur ses croupes, le lac découpe ses bords enchanteurs semés de nombreux villages, la haute et vieille tour d'Ouchy, port de la ville, se détache sur l'eau, et les vertes pentes de Lavaux avec leurs vignobles si bien cultivés descendent mollement à la rive.

Il faisait du vent, le lac se moirait de grandes taches blanches, deux voiles latines gracieusement penchées se montraient au large du côté de Meillerie, le soleil empourprait de ses rayons horizontaux les chênes de Sauvabelin ; quand il eut disparu derrière le Mont-Tendre, une des plus hautes sommités du Jura, les

neiges alpestres, par de là le Léman, se teignirent d'un carmin pâle, et l'azur de leur base s'assombrit.

Je n'ai jamais contemplé plus poétique, plus ravissant spectacle! Rien n'est admirable, tu le sais, comme le coucher et le lever du soleil dans les Alpes éternelles!

Lausanne est entouré d'un réseau de *cotages,* de villas qui ont, pour la plupart, des noms gracieux, exprimant leur position, leur physionomie, ou bien de pure fantaisie; ces noms se lisent à la grille d'entrée presque partout ouverte au public, ce qui n'est point d'usage dans notre pays, où chacun veut être libre chez soi, et ne pas subir l'importunité de continuelles visites. Pendant l'été de 1839 que je passai à Lausanne, je vis souvent, le dimanche, des familles d'artisans installées sur l'herbe et faisant collation dans la campagne du riche M. Aldimann avec autant de sans gêne que des boutiquiers parisiens savourant le cervelas à l'ail et le vin à douze sur les gazons de Vincennes ou de Romainville.

Les plus remarquables campagnes sont celles de Villamont où résida le grand Haller, de Monrepos, dont j'aurai bientôt l'occasion de te reparler; de Valency, près de Prilly, de Beauséjour où logea Napoléon et ou a demeuré, en 1840, le poète polonais Adam Misciewizc qui occupait alors une chaire de littérature latine à l'Académie de Lau-

sanne, et qui maintenant professe la littérature slave au collége de France; de l'Élysée, du Bois de Vaud, de la Sollitude, de Béthisy, de Bellevue, de Sainte-Luce et de Beausite; ces campagnes, ainsi que beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, sont entretenues avec le plus grand luxe ; plusieurs ont pour habitants, durant l'été, des étrangers de distinction, et notamment des Anglais qui partent en même temps que les hirondelles, et vont prendre leurs quartiers d'hiver à Nice, à Gênes ou à Florence.

Il me paraît que la *joyeuse* Angleterre (*merry England*) n'a pas grand attrait pour ses riches naturels.

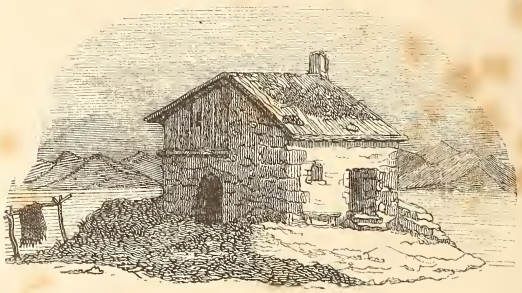

IV

Théodore de Bèze.

Lausanne, 30 août.

Il y aurait un travail curieux à faire sur les célébrités de tout genre et de tous pays qui ont séjourné ici à diverses époques, retenues par les agréments d'une société hospitalière et affable, par les douceurs d'une vie facile, et aussi par les beautés de premier ordre dont la nature a été plus que libérale envers ce petit coin de terre. Pour oser entreprendre cette tâche, il faudrait que je fusse très répandu dans le monde lausannois, que je connusse intimement les écrivains modernes du terroir dont la conversation, les renseignements verbaux et les conseils me seraient d'absolue nécessité; il faudrait en outre que j'entrasse en communication avec les anciens auteurs de la Suisse *romane* ou *romande*, et pour cela je serais

obligé de fouiller les archives cantonnales, de consulter les vieux catalogues des libraires locaux, de lire, de compiler, de rendre des visites intéressées aux bibliophiles et bibliomanes, de quêter des documents, de remuer la poussière des bouquins, et je te déclare, mon bon ami, que je n'en ai pas la force, que je ne m'en sens point le courage, que cette besogne préparatoire, chanceuse, incertaine, quant aux résultats, austère, absorbante, m'effraie souverainement, me répugne invinciblement.

Je me suis rendu en Suisse non pour fatiguer mon intellect, le bourrer d'aliments indigestes dont son tempérament ne peut faire un incessant usage, mais pour le récréer, lui procurer du repos, de la liberté, du délassement, et interrompre les labeurs du littérateur et du bibliothécaire.

Ne mériterais-je pas le nom de fou, je te le demande, si j'entreprenais un voyage de plus de cent vingt lieues,— moi qui ai le bonheur d'être encore jeune, d'avoir encore le cœur chaud et la tête ardente, moi qui ai le malheur de rester à Paris dix mois sur douze, — pour feuilleter avec la froide patience d'un vieil érudit des in-folios et des in-quartos doublement pesants. Autant vaudrait ne pas être sorti de l'enceinte de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, autant vaudrait passer mes trop courtes vacances dans ce sombre et délabré bâtiment de Montaigu qui fut tour à tour collége, — Calvin, je crois, y étudia la dialec-

tique, — prison militaire, caserne d'infanterie, et qui maintenant sert de bibliothèque provisoire.

Je t'ai dit au moyen d'une citation de Victor Hugo ce que je viens faire en Suisse, je ne te le répéterai pas.

Il sera temps dans six semaines de revoir mon horizon de livres méthodiquement classés et étiquetés, de reprendre mon métier de fossoyeur de l'intelligence humaine : oui nous sommes des fossoyeurs nous autres, nous enterrons dans une vaste fosse commune l'esprit d'autrui et quelquefois le nôtre : une bibliothèque est bien le cimetière de la pensée, la poudre et les vers s'y trouvent comme dans celui où croupit et se décompose la matière, au lieu d'une bêche nous tenons à la main une clef; les armoires figurent les grandes divisions du champ mortuaire, les rayons, les rangées de tombes, les bières sont de toutes dimensions : en carton, en parchemin, en basane, en veau, en maroquin ; de même dans les charniers du corps il y a une grande variété dans le bois des cercueils, depuis le sapin jusqu'au palissandre, tout est subordonné à la fortune du défunt et au degré d'ostentation de ses héritiers. Nos nécropoles intellectuelles renferment bien des sépultures célèbres, illustres, souvent visitées, objets d'un culte éternel de respect, d'admiration, et dont le contenu, embaumé de gloire, durera toujours; mais par contre que de morts vulgaires, obscurs, oubliés, inconnus même de nous qui sommes préposés à leur garde !

Il est affligeant de songer que des milliers d'hommes ont sué sang et eau, se sont torturé la cervelle pendant une grande partie de leur vie, se sont rendus chauves ou aveugles pour écrire des volumes auxquels personne ne pense et ne pensera jamais, des ouvrages mal conçus ou mal exécutés, pleins d'erreurs, de billevesées, de sottises, de folies, d'utopies extravagantes, d'aberrations, d'absurdités. D'autres auteurs ont produit des livres estimables, mais dans des circonstances inopportunes, ou bien encore n'ont pas su en tirer parti : obtiendront-ils justice ? Dieu le sait.

Théodore de Bèze, l'un des Français qui vinrent établir la Réforme dans l'ancienne ville impériale de Genève, fut nommé d'abord lecteur de grec dans celle de Lausanne, grâce à la protection et à l'amitié de maître Jean Calvin, puis bientôt après lecteur en théologie. Sa parole

était abondante, châtiée, poétique, et il eut un auditoire nombreux et assidu : on accourait des Cantons et de l'Allemagne pour suivre ses leçons, écouter ses sermons : les femmes surtout raffolaient de sa personne, et prônaient en tout lieu son mérite que rehaussaient un extérieur séduisant et distingué et des manières de gentilhomme. On nous peint Théodore de Bèze, à cette époque, sous les traits d'un damoiseau plein de grâce, à la figure fine, éveillée, mobile, aux yeux grands et expressifs, au nez aquilin, aux cheveux blonds bouclés, à la taille noble ; ses vêtements étaient élégants et musqués, il portait toujours une fraise propre, coquette, bien plissée, et des gants parfumés à la mode d'Italie. Il montait à cheval mieux qu'un écuyer de cour, s'adonnait à l'escrime, jouait fort bien à la paume, et de plus versifiait en français et en latin galamment, érotiquement et avec beaucoup d'aisance.

Tu vois, mon ami, qu'il avait reçu une éducation complète à qui est destiné à l'état ecclésiastique et à la prédication.

Mais plus tard il s'amenda. Voici sommairement sa vie : Il reçut le jour à Vezelay, près d'Avallon, en Bourgogne, en 1519, et fut baptisé dans l'église même où saint Bernard avait prêché la croisade. Son oncle lui résigna un prieuré qu'il possédait, après lui avoir fait étudier le droit et la théologie à Orléans. Théodore ne se sentait du goût que pour la poésie, et se mit à rimer bon nombre

de vers plus ou moins licencieux ; une de ses épigrammes l'ayant compromis, et le parlement étant sur le point de le citer à sa barre, il se défit en hâte de ses bénéfices et prit le chemin de Genève, — ce *refugium prædicatorum*, — où il arriva sous le nom de Thibault de May et accompagné d'une *amie*, de dame Claudine, qu'il ne pouvait épouser en France, et qu'il célébra amoureusement sous le nom de Candide. Calvin reçut à bras ouverts son compatriote romanesque, le prit pour acolyte et lui voua une solide amitié. De Bèze savait dérider le front, rasséréner l'humeur presque toujours morose du réformateur législateur.

Théodore de Bèze.

L'*Histoire des Églises réformées* de Bèze n'est, à proprement parler, qu'un journal diffus des progrès du

calvinisme en France et des persécutions qu'il eut à subir.

Au milieu d'une foule de détails fastidieux, pour la plupart inutiles, étrangers au sujet annoncé, on trouve parfois une petite anecdote naïve, réjouissante, originale, écrite en style marotique et quasi rabelaisien.

L'auteur perd rarement de vue son but principal qui est d'attaquer le catholicisme au défaut de la cuirasse, de faire connaître la vie licencieuse, sensuelle, et la crasse ignorance des prélats de ce temps.

Une ancienne édition de cet ouvrage a pour frontispice une gravure représentant des hommes de guerre frappant sur une enclume avec des marteaux, autour on lit :

Plvs à me frapper on s'amvse,
Tant plvs de marteavx on vse.

L'allégorie se comprend sans peine.

Voici un passage de cette histoire qui m'a toujours paru fort plaisant, je conserve la vieille orthographe :

« ..... En ce temps aussi fut fait suffragant de cest évesché (d'Agen) un nommé Jean Valeri, les faits duquel sont assez cogneus en toute la Guienne, car du commencement qu'il fust en cette charge il deuint si orgueilleux pour se voir la teste mittrée qu'à tout propos il vouloit faire quelque acte pour se faire cognoistre tel : il excommunioit tout ce qui luy venoit à contre cœur : si le

vin qu'on luy donnoit en faisant la visite par le diocèse n'estoit bon il l'excommunioit, ensemble la vigne qui l'auoit produit, et le muy dans lequel il estoit : s'il trouuoit une charrette qui l'empeschast de passer il luy donnoit sa malédiction. En faisant sa confirmation si on

luy présentoit quelque belle fille il ôtoit sa mittre de la teste, et la mettoit sur celle de la fille, luy disant en riant qu'elle seroit belle évesquesse, et puis la baisoit, au reste grand persécuteur (de protestants), il estoit italien et avoit un fils bastard, conseiller au siége présidial d'Agen, assez modeste mais aussi ignorant que son père..... »

Tout cela se passait sous François Ier.

V

Séjour de Voltaire à Lausanne.

Lausanne, 30 août.

Voltaire ayant connu en Allemagne le pasteur lausannois Polier de Bottens, père de madame de Montolieu, et l'ayant entendu parler de la Suisse avec enthousiasme, se décida à venir s'y fixer. Sa première résidence fut le château de Prangins, près de Nyon, sur un coteau qui domine le lac, habitation du baron Guiguer, ami de sa famille; puis il devint maître successivement de Monrion, maison de campagne près de Lausanne, de celles des Délices et de Tourney près de Genève, enfin de la terre de Ferney dans le pays de Gex, limitrophe de la Suisse et appartenant à la France.

C'est du séjour du grand homme dans la métropole du canton de Vaud que j'ai à t'entretenir.

Un des littérateurs modernes les plus distingués de cette ville, M. J. Olivier, a publié un opuscule fort intéressant intitulé *Voltaire à Lausanne.* J'y trouve tous les passages des œuvres du philosophe dont j'eus soin de prendre copie avant mon départ ; ces passages, qui nous apprennent ce que fit Arouet pendant les hivers de 1756, 1757 et 1758, sont augmentés de détails curieux, entièrement neufs pour nous Français, réunis avec sagacité et fondus dans une relation piquante, que j'ai lue avec beaucoup de plaisir, et à laquelle j'ai dû faire de nombreux emprunts.

Il faut rendre à César ce qui appartient à César.

Ce n'est pas la dernière fois que j'aurai recours aux écrits de M. J. Olivier, à la fois judicieux et patriotique historien et poète de l'école moderne, souvent bien inspiré. Je ne suis qu'un geai, je le sais bien, mais je ne veux pas pour cela me parer des plumes de M. Olivier, qui, si on le compare à moi, est un paon, moins l'orgueil, j'aime à le croire.

Maintenant que j'ai apaisé les scrupules de ma conscience par cette franche déclaration, je reviens à l'auteur de *Zaïre.*

Il appelait Monrion sa *petite cabane,* son *palais d'hiver.* — Je vois dans ceci une grosse contradiction, car rien ne ressemble moins à un palais qu'une cabane. — L'été le ramenait aux *prétendues Délices.* « Je vais, écrivait-

il, passer une partie de l'hiver dans un petit ermitage appelé Monrion, au pied de Lausanne, à l'abri du cruel vent du nord. » Il eut aussi une demeure à la ville (rue du Chêne, 6), il s'y plaisait infiniment, et voici comment il la décrit : « Je me suis arrangé une maison à Lausanne qu'on appelerait palais en Italie : quinze croisées de face en cintre donnent sur le lac à droite, à gauche et par devant; cent jardins sont au dessous de mon jardin, le grand miroir du lac les baigne ; je vois toute la Savoie au delà de cette petite mer, et par delà la Savoie, les Alpes qui s'élèvent en amphithéâtre et sur lesquelles les rayons du soleil forment mille accidents de lumière. » Dans un autre endroit il dit à ses amis : « Je voudrais vous tenir dans cette maison délicieuse, il n'est point de plus *bel* aspect dans le monde. La pointe du sérail de Constantinople n'a pas une plus *belle* vue, je ne puis me lasser de vingt lieues de ce *beau* lac, des campagnes de la Savoie, et des Alpes qui les couronnent dans le lointain; mais il faudrait avoir un estomac, cela vaudrait mieux que l'aspect de Constantinople. » Cette lettre n'est point un modèle de style, tu le vois, et j'aurais pu me dispenser de souligner des répétitions qui sautent aux yeux ; peut-être me trouveras-tu bien osé de critiquer Voltaire, j'en ai le droit tant que je ne m'attaque pas à ses chefs-d'œuvre. Ce dernier membre de phrase : *mais il faudrait avoir un estomac*, est démenti par ceci que je

trouve ailleurs : « Nous mangeons des gélinottes, des coqs de bruyère, des truites de vingt livres..... Ne sommes-nous pas fort à plaindre? »

Il me paraît difficile de se livrer, sans estomac, au plaisir de la bonne chère.

Nouvelle contradiction. Et de deux !

Dans une lettre à d'Alembert, il s'écrie, plein d'un ravissement extatique tout-à-fait insolite chez l'homme bien plus enclin par tempérament et par habitude à la causticité incisive, à la raillerie mordante qu'à la contemplation enthousiaste : « Que tout me fait aimer mon lac et que je sens mon bonheur dans toute son étendue ! »

Cette observation de M. Olivier me paraît profondément juste : «..... A Lausanne, il (Voltaire) n'a pas de l'esprit seulement, de l'amabilité, de la malignité, du badinage, mais une sorte de bien-être et de joie plus franche..... » Le bonheur rend expansif et combat les mauvaises influences de l'esprit et du penchant; Voltaire dut *à cette ville ses jours les plus heureux.* L'auteur vaudois que je viens de citer a pris cet aveu pour épigraphe.

Une société choisie entourait le grand homme, et il imagina de faire représenter ses tragédies sur un théâtre établi dans la campagne de Monrepos, qui appartenait au marquis de Langalerie. Il distribua les rôles aux personnes les plus intelligentes, et présida aux répétitions : l'historien Gibbon, un des spectateurs, avoue qu'il fut

très satisfait et des acteurs et des actrices... Mais il faut laisser parler Voltaire : « Je fais le bonhomme Lusignan... cela me convient fort. — Je vous avertis sans vanité que je suis le meilleur vieux fou qu'il y ait dans aucune troupe. — Nous avons un bel Orosmane, un fils du général Constant... un très beau et très bon Orosmane, un Nérestan excellent, un joli théâtre, une assemblée qui fondait en larmes. — Madame d'Hermenches a très bien joué Enide, et que dirons-nous de la belle-fille du marquis de Langalerie, belle comme le jour? Elle devient actrice. Son mari se forme, tout le monde joue avec chaleur, vos acteurs de Paris sont à la glace. — Je voudrais que vous eussiez passé l'hiver avec moi à Lausanne, vous y verriez des pièces nouvelles exécutées par des acteurs excellents; les étrangers accourir de trente lieues à la ronde, et mon pays roman, mes beaux rivages du lac Léman devenus l'asile des arts, des plaisirs et du goût. — On croit chez les badauds de Paris que toute la Suisse est un pays sauvage; on serait bien étonné si on voyait jouer *Zaïre*, à Lausanne, mieux qu'on ne la joue à Paris; on serait plus surpris encore de voir deux cents spectateurs aussi bons juges qu'il y ait en Europe... J'ai fait couler des larmes de tous les yeux suisses... Les acteurs se sont formés en un an; ce sont des fruits que les Alpes et le Mont-Jura n'avaient point encore portés. César ne prévoyait pas, quand il vint ravager ce petit

coin de terre, qu'il y aurait un jour plus d'esprit qu'à Rome. »

Je ne te demande pas pardon, mon ami, de ces longues citations, elles sont nécessaires; je finis par celle-ci, extraite d'une note placée à la fin de l'ouvrage de M. Olivier :

« ..... Le théâtre, fort bien arrangé d'ailleurs, était situé dans les combles d'une grange attenante à la maison de maître (de la campagne de Monrepos). Les acteurs étaient donc sur le fenil, mais les spectateurs dans le château. Ainsi, lorsque Lusignan demanda, suivant son rôle : *Où suis-je ?... guidez mes faibles yeux ?* un plaisant pouvait bien s'écrier du parterre :

Seigneur, c'est le grenier du maître de ces lieux.

Un jour, Voltaire, qui, de la coulisse, suivait la représentation, se sentit lui-même si vivement entraîné par le jeu de M. et Mme d'Hermenches que, s'avançant peu à peu avec son fauteuil, il se trouva, sans s'en apercevoir, sur la scène entre Zaïre et Orosmane, qui ainsi ne put pas donner son coup de poignard; le dénouement fut manqué. Cette situation et le théâtre furent peints sur des panneaux de boiserie à Hermenches. Toutes les figures sont des portraits, et celui de Voltaire est d'autant plus remarquable qu'il est sérieux et pourtant très ressemblant. D'autres personnages de la société de Lausanne

au dix-huitième siècle furent peints de la même manière, sous la direction du Génevois Huber : le prince de Ligne jouant dans *la belle Maguelonne;* — la marquise de Champcenetz, si belle, que le duc de Choiseul aurait voulu faire d'elle une rivale de madame Dubarry; — une autre belle lausannoise, madame de Corcelles, faisant de la musique avec Pugnani, le Paganini de ce temps-là, dont le profil excentrique contraste avec la rondeur de son voisin, Crousaz la Basse, l'un des amateurs lausannois; — un autre Crousaz, vrai type de chasseur bourru, et qui, toujours mécontent, toujours grondant, partait en tapinois, ses deux chiens bassets *dans son sac,* d'où il ne les tirait mystérieusement que dans un endroit solitaire et lorsqu'il était sur la trace du gibier; — plusieurs officiers en semestre et venus de Nyon, de Lausanne, un peu de tous les côtés : quels joyeux camarades! quels francs rires! quelles bonnes chansons! Voyez-les accoudés sur l'herbe où le déjeûner est servi, et, à leurs pieds, ce magnifique rang de bouteilles qui attend immobile dans le ruisseau. Enfin, il n'est pas jusqu'à la gouvernante et jusqu'à la fermière, paysanne aux grands yeux noirs, dont la belle tête est encadrée de l'ancienne guimpe nationale, qui n'aient aussi leur place sur cette précieuse boiserie historique. M. de Constant, le fils de l'ami de Voltaire, l'a fait transporter à son château de Mézery, dont elle orne la salle à manger. »

Ne me sais-tu pas gré, cher ami, de t'envoyer cette charmante note? J'ai préféré la transcrire textuellement que de t'en donner une succincte analyse.

Voltaire menait une vie fort mondaine, il était choyé par chacun, et il choyait chacun : les invitations se succédaient à de courts intervalles; on venait à Monrion, on y passait quelquefois la nuit en fête, en folâtreries, en bombances, et les baillis bernois eux-mêmes s'y rendaient comme pour secouer leur flegme magistral, leur gravité germanique. Mais quand Voltaire eut quitté pour toujours Lausanne et se fut retiré à Ferney, où il sembla vouloir faire pénitence de ses plaisirs helvétiques et où l'attendait la maladie, la société dont il était l'âme se trouva dissoute, le goût de la littérature dramatique se refroidit beaucoup s'il ne se perdit point totalement, et M. J. Olivier dit qu'aujourd'hui le beau monde ne se pique guère de beau langage, — je m'en suis bien aperçu. — Arouet eut des démêlés avec un libraire de l'endroit, nommé Grasset, — je ne t'en parle que pour mémoire, — et découvrit les lettres d'Aïssé la Circassienne, intéressante esclave rachetée, qui, après s'être prostituée aux grands seigneurs de la cour de France en compagnie de madame de Tencin et des merveilleuses de la Régence, se purifia par un amour ardent pour le chevalier d'Aydie, et sut résister aux avances d'un très haut et très puissant personnage. Ces missives avaient été

adressées par leur auteur à madame Calandrini, de Genève.

Par suite de quelles circonstances l'homme dont je m'occupe abandonna-t-il Lausanne, où il *n'y avait que des familles françaises, des mœurs françaises, du goût français,* et où on n'a *de Suisse que la cordialité,* ce qui *est l'âge d'or avec les agréments du siècle de fer,* où encore il noua plusieurs amitiés?... On ne le sait pas précisément; mais à croire les mémoires de Casanova, il devint d'humeur revêche et difficile, grondeur, très exigeant, hargneux, et finit par se brouiller avec ses acteurs et ses actrices qui cessèrent entièrement de le voir.

Il partit pour sa seigneurie du Pays de Gex, car il voulait maintenant *être Français solitaire, Français éloigné de Paris, Français suisse et libre.*

Grâce à Voltaire, au service militaire des Suisses chez nous, à l'impolitique et odieuse Révocation de l'édit de Nantes, notre esprit français, notre passion pour les arts et les lettres s'implantèrent sur les bords du Léman; plus tard l'émigration les raviva, maintenant les idées tournent un peu au méthodisme et à l'anglomanie: les Anglais protestants, mais non pas tout-à-fait à la manière des Vaudois, abondent dans le canton de Vaud, la France ne veut plus de troupes étrangères et fait bien, et notre diplomatie paraît prendre à tâche depuis quelque temps de nous brouiller avec les cantons suisses.

Espérons qu'elle n'y parviendra pas.

Voltaire était d'un naturel haineux, son animosité contre Jean-Jacques allait jusqu'à la fureur. Voici un fait qui le démontre et que l'auteur de l'opuscule sur son séjour à Lausanne a appris de M. le doyen Bridel, homme d'un grand âge et qui a beaucoup écrit sur son pays.

« ..... Le père de Saurin le littérateur avait été, comme on sait, pasteur à Bercher, dans le Pays de Vaud. Il laissa, en partant pour se faire convertir par Bossuet, une fort vilaine réputation. Il était si rapace qu'un jour, faisant la prière à la vieille dame de Bercher, tout en joignant et rejoignant les mains, il trouva moyen de lui enlever la frange d'or qui bordait son fauteuil. L'avocat de Rousseau voulait se servir de ces faits et d'autres pareils pour nuire à l'adversaire de son client dans la fameuse affaire des couplets, et il déclara qu'il devait y avoir à Lausanne des preuves de ce qu'il avançait, ce qui était vrai : elles existaient dans un registre alors en dépôt chez M. Polier de Bottens. Voltaire le sut par le moyen d'une femme de chambre qui avait une intrigue d'amour; il parvint à s'introduire secrètement dans la maison, et ayant effectivement trouvé les pages accusatrices, il les déchira sans égard pour son bon ami M. Polier, qui en resta injustement compromis. »

Quelle infernale méchanceté! quel manque absolu de

délicatesse! Il se pourrait bien que tout ceci eût motivé le départ du grand homme.

Je m'occuperai dans une de mes prochaines lettres d'autres personnages éminents qui s'arrêtèrent à Lausanne.

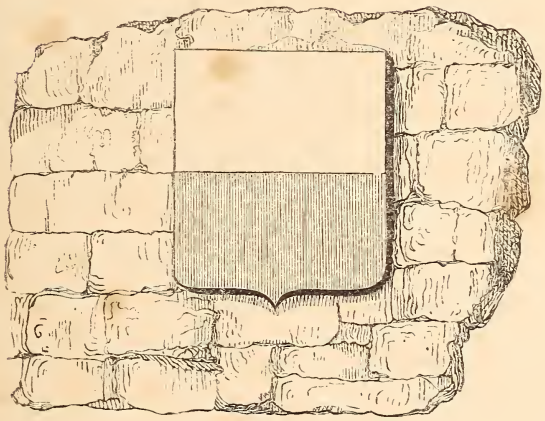

Armoiries anciennes de Lausanne.

VI

Impressions de Promenades.

Florency, 31 août.

Je suis venu passer l'après-midi dans une toute jolie et toute modeste petite campagne située sur un mammelon que l'on trouve à peu de distance de la ville après avoir laissé derrière soi les belles allées d'arbres de Montbenon. Ce réduit a pour maître un homme spirituel, instruit et simple, un bon père de famille vivant patriarcalement, cultivant avec un

égal amour les fleurs de la poésie et celles de la nature; sa maisonnette des champs porte le nom poétique de Florency.

De ce lieu on a divers points de vue adorables sur la ville, le Jura et le Léman. — L'habitation est sans aucune apparence mais de suffisante grandeur, un gros buisson de jasmin d'Espagne couvre la balustrade du perron, les hirondelles nichent dans la toiture qui abrite le propriétaire et le fermier; à droite, un verger en pente bordé par un bois; à gauche, un jardinet; devant, une vigne aussi en pente; — le raisin n'est pas assez mûr pour que nous lui rendions visite.

Quel temps à souhait! chaud mais sans excès et d'une pureté parfaite; mon esprit dégagé de toute préoccupation importune est limpide comme le ciel. D'agréables faneuses, qui ne sont point des paysannes, forment des meules de foin avec des fourches et des rateaux d'un bois bien blanc, un collégien en vacances poursuit les papillons dans le pré et les prend dans son réseau de gaze verte. Les herbes sèches remuées exhalent un délicieux parfum auquel vient se mêler la salubre senteur des étables; les bourdons bourdonnent joyeusement; les guêpes piquent les grappes de raisin qui commencent à se dorer; les vrilles du pampre s'accrochent aux

échalas. Que tout cela me charme, me ravit, me transporte! et pourtant cela se voit en tous pays, dans la pépinière du Luxembourg tout comme en ces lieux... Oui, mais là bas rien qu'un horizon de tuyaux de cheminées, de maisons à six étages, et ici des montagnes aux nuances changeantes, tantôt grises, violacées, bleuâtres, légèrement empourprées. Là bas pour perspective, les dômes de la Sorbonne, du Panthéon et du Val-de-Grâce, — où je n'ai jamais vu un *val* quelconque, — Ici la Dôle, le Noirmont et la Dent d'Oche.

Là bas l'homme, ici Dieu.

Après avoir mangé de savoureuses prunes couvertes de cette poussière délicate que le plus léger attouchement fait disparaître — symbole de la fragile pureté — je suis allé m'asseoir avec mon hôte sous les trembles au penchant de la petite vallée qui livre passage au Flon, en face de Lausanne, de cette ville qui prit naissance autour d'une cellule cénobitique quand le vieux *Lausonium* eut été submergé par le lac; nous étions sur la mousse épaisse et fraîche, causant amicalement et savourant des sensations calmes, rêveuses qu'on ne saurait rendre. Un gros escargot au corps spongieux gravissait, son havresac de coquillage au dos, un tronc d'arbre droit et élancé; l'animal allongeait de belles cornes rosées et,

cheminant sans se presser, laissait derrière lui une trace humide et argentée; j'avançai la main pour le saisir, mais je la retirai aussitôt disant ceci : « Eh! de quel droit dérangerais-je cet innocent promeneur, sais-je où il va? peut-être à un galant rendez-vous, peut-être à un repas d'amis ; n'abusons point de notre force. »

Mon hôte sourit à ce propos et m'approuva tout en me faisant remarquer que l'homme est toujours porté à la bonté envers les animaux dont il ne peut tirer aucun parti... Observation juste; mais il oubliait que l'on fait du bouillon d'escargot pour les poitrinaires. — Nous ne le sommes ni l'un ni l'autre, Dieu merci!

Quelques champignons vénéneux arrondissaient leur parasol brun, et paraissaient pomper avec délices l'humidité nourricière du sol, je les foulai aux pieds comme plantes malfaisantes, mais je m'en repentis soudainement, car je songeai que tout doit avoir son utilité dans la création, et que la vipère, vénéneuse aussi, est employée pour certaines préparations médicales.

La terre était trop froide sous la futaie, nous nous levâmes pour retourner au soleil, mon hôte me montra les restes d'un banc de bois qu'il avait fait placer là l'été dernier.

— Qui l'a enlevé? demandai-je.

— Des mendiants sans doute, répondit-il, l'enclos n'est fermé que par une basse palissade.

— Et l'on n'y a pas mis empêchement?

— Ah! bah! répliqua-t-il avec sa coutumière bonhomie, ne faut-il pas que tout le monde se chauffe!

Ce seul mot, ce mot charmant peint mon ami.

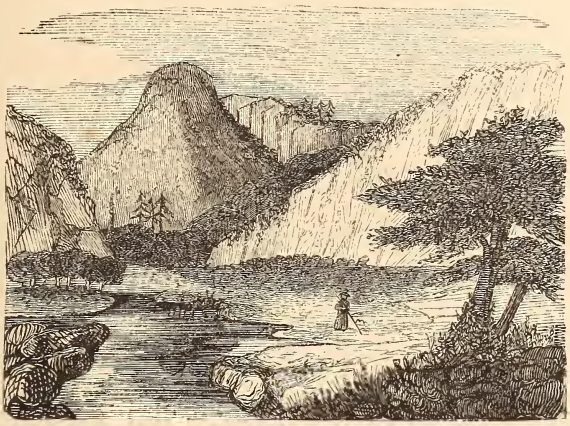

Les plus doux paysages ne sauraient toujours plaire, émouvoir également, on finit pas se blaser en quelque sorte sur leurs beautés, sur leurs merveilles même, la continuité de contemplation gâte tout. Quittez de temps en temps une contrée aimée, vous serez sûr de ne jamais vous en dégoûter, vous n'émousserez point vos impressions, vous ne sentirez pas vos admirations se glacer, elles seront renouvelées par l'absence et l'éloignement,

ravivées par le désir, augmentées par le contraste. Je pense comme Obermann :

« ..... Je me soucie peu d'admirer une heure et de m'ennuyer un mois. » Vivez tour à tour dans le bruit et l'éclat d'une grande ville, et dans le calme et l'heureuse obscurité des champs; voilà la plus belle et la plus désirable existence, celle qui fait l'homme complet.

Il y a dans la vie la plus heureuse, la plus retirée, mille petits soucis, mille inquiétudes qui nous sont envoyés sans doute pour nous empêcher de nous attacher trop aux choses de la terre.

On parle de construire un hospice pour les aliénés au dessous de la vigne du maître de Florency, qui ne pourra plus regarder le lac sans voir un triste asile des misères humaines placé entre sa demeure et le rivage; mon hôte se désole : il y a de quoi vraiment!

Tout propriétaire doit craindre d'être exproprié *pour cause d'utilité publique,* comme on dit, ou bien d'être avoisiné un jour par un cimetière, un hôpital, une voirie, un abattoir, un lieu choisi pour l'exécution des criminels.

Cette réflexion est propre à consoler ceux qui comme moi ne possèdent aucune propriété immobilière.

J'écris à la hâte tout ce qui me passe par l'esprit, pendant que le maître de céans donne quelques ordres à son jardinier.

Sur le soir nous avons dévalisé un espalier garni de pêches superbes et récolté un melon parfumé; le tout a été placé dans un petit panier artistement garni de grappes rouges de sorbier et de roses du Bengale, et nous nous sommes dirigés vers la ville portant à tour de rôle ledit petit panier.

Une collation nous attendait; elle se composait de pâtisseries aux fruits, de compotes exquises, de miel roux en rayons, de beurre très frais, de vin blanc du cru et de thé. — Je m'étonnais de voir mes hôtes étendre le beurre et le miel sur des tranches d'un délicieux pain de seigle : ce mélange me paraissait singulier, mais bientôt je le trouvai exquis. Pourquoi ne mêlerait-on pas deux choses faites de la substance des fleurs?

Pardonne-moi, ami, ces détails du genre bucolique et peut-être aussi du genre ennuyeux; il y a quatre ans que je n'étais sorti de ce Paris où l'on ne respire pas, où l'on ne dort pas, où tout est faux, frelaté, corrompu et cher. Je vois des montagnes colossales, des eaux sereines, j'emplis mes poumons d'un air vivifiant et je retrouve quelques excellents amis.....

Prilly.

Je t'écris, cher Emile, accroupi sur les racines noueuses et tortueuses d'un tilleul trapu et ébouriffé qui a une colossale circonférence — 21 pieds, dit-on — et, s'il faut en croire la chronique, une existence de plusieurs siècles. Charles-le-Téméraire se rendant à Morat, où il fut si bien fêté par les Suisses, campa sous son ombre alors fort chétive sans doute. Le jet pur d'une fontaine, convenablement placée à l'abri des rameaux énormes et horizontaux de l'arbre monstre, au bord du chemin, tombe dans une auge de pierre; la *naïade* est si belle, si fraîche, si gazouillante que je n'ai pu m'empêcher de présenter plusieurs fois à son urne ma tasse de cuir, la soif vient en buvant comme l'appétit en mangeant; cette débauche d'eau m'a laissé la vue claire et l'esprit libre.

Ce nom de Prilly, doux, élégant, euphonique comme celui de la plupart des villages vaudois, appartient à un hameau à demi caché par les ombrages d'un vallon de peu de profondeur que coupe, je te l'ai dit précédemment, la route de France; à droite, j'aperçois à travers la feuillée la campanille de l'école communale, en briques rouges d'un ton coloré; à gauche, un grisâtre pavillon carré accolé à une construction irrégulière et toute rurale, c'est *la pinte* (cabaret) *du château de Prilly* —

un écriteau me l'apprend — la gentilhommière a été convertie en taverne, et les gens du peuple de Lausanne vont y danser le dimanche.

Le fils de mon hôte m'accompagne, il atteint cet âge où l'on monte en graine, où l'on se comporte à la fois en homme et en enfant, où les premières lueurs — encore ternes — de la réflexion, de l'entendement, luttent contre les ombres du commencement de la vie; moment de transition, de transformation physique et morale. La raison entr'ouvre l'œil et le referme aussitôt, les notions premières se classent dans l'esprit, on a comme un vague pressentiment des choses, on s'essaie à causer, à observer, à juger, on ose dire parfois son avis sur ceci et sur cela, on se sert du peu que l'on a déjà appris, on fait timidement l'application de faibles connaissances théoriques, tout est encore incohérent, confus, superficiel, léger ; une demande puérile succède à une parole sensée, une remarque judicieuse précède une naïveté de marmot. L'enfance et l'adolescence sont aux prises; après avoir écouté avec plaisir attentivement une conversation sérieuse et profitable, et même y avoir

placé son mot fort à propos, on va prendre part aux jeux bruyants et vifs d'une bande de jeunes écoliers, mêler ses cris à leurs clameurs glapissantes, faire assaut avec eux d'espièglerie folle, d'étourderie sans retenue.

Mon jeune ami montre une gravité précoce, il recherche la société des gens plus âgés que lui et se livre à des études substantielles, corsées, sous la direction d'un père érudit; je démêle en lui un jugement sain, de la rectitude, de la logique dans les idées, mais je le trouve un peu trop sérieux, un peu trop réfléchi et concentré en lui-même pour son âge, je crains qu'on ne le bourre trop de grec et de latin — cela a son danger, l'imagination peut en souffrir plus tard; — l'imagination vaut mieux, à mon sens, que la science; il faut prendre garde d'étouffer sous une lourde masse d'engrais la plante délicate qui produit les plus charmantes fleurs de l'esprit humain.

Ecublens, 5 heures.

Nous avons quitté la grande route près de l'église isolée de Prilly, et nous nous sommes enfoncés dans les terres, en tirant vers le Jura, au sud-ouest à peu près; la campagne est découverte et riche, la culture

luxuriante et soignée, tout respire l'aisance, la paix agreste, le bonheur.

Vers midi nous sommes arrivés ici avec une faim toute helvétique, la mienne était aiguisée par l'eau de Prilly, mais rien à offrir à son tranchant, pas la plus mince auberge dans ce village épars sur la croupe d'un coteau empanaché de hauts noyers.

Nous sommes entrés sans façon dans une maison de paysan, et là nous avons exposé de même notre cas à une femme dont la figure est honnête et la mise fort propre ; vite elle nous a fait monter dans sa chambre, a étendu une nappe à côtes sur sa table de chêne, cirée et brillante, puis elle nous a servi un jambonneau entouré de choux et du fromage de chèvre pour dessert.

Cet endroit était autrefois une seigneurie ; j'ai lu je ne sais où l'ingénieux expédient dont Guillaume d'Ecublens, évêque de Lausanne au XIIIe siècle, se servit pour affranchir ses domaines et sa ville épiscopale de l'autorité temporelle : Il assembla dans les plaines d'Ecublens les chanoines de la cathédrale, qui est, je te l'ai dit, sous l'invocation de Notre-Dame, et les principaux habitants de Lausanne, puis il leur fit élire pour seule souveraine..... devine qui?..... la Sainte Vierge ! Ce choix judicieux permit au prélat rusé de prendre en main les rênes de l'administration comme représentant de la mère du Christ.

Nous sommes repus, le soleil baisse, il fait grand vent et les cimes des arbres s'agitent et s'entrechoquent avec un bruissement sourd, nous allons payer notre repas et nous diriger vers la ville en longeant le lac qui s'émeut et commence à sortir de son immobilité majestueuse.

Pont de la Péraudette (route de Vevey), 2 septembre.

La journée est magnifique, le bourg de Pully, chaudement éclairé, se détache avec la tour de l'horloge et l'aiguille délicate de son ancien prieuré sur la nappe scintillante du Léman, qui est aujourd'hui d'un beau bleu lapis moiré; au fond du tableau s'ouvre la gorge sourcilleuse du Valais et s'élèvent les montagnes d'un beau gris azuré avec des versants tapissés d'une neige éclatante.

Étendu sur l'herbe en face d'un arbre touffu qui complète ce paysage ravissant, j'admire!... et ne puis t'exprimer, cher ami, mon admiration; des chariots chargés d'herbages débordants passent en grinçant sur la route, et de temps en temps je vois apparaître un vigneron portant sur son dos sa *brante* aux cercles de fer, espèce de hotte pour les liquides dont la forme allongée est

des plus gracieuses... Oh! que je regrette vivement de n'être ni poëte, ni peintre.

Je m'achemine vers le bourg situé entre la route et le lac au milieu du vignoble, une berline armoriée fastueusement descend la côte, je lis autour du blason qui s'épanouit sur la portière cette devise :

Le bon temps reviendra.

J'imagine qu'il y a là dedans des pèlerins légitimistes, les chevaux marchent dans la direction de Goritz. — Le *bon temps* pour ces gens-là, c'est le *temps* des priviléges aristocratiques.

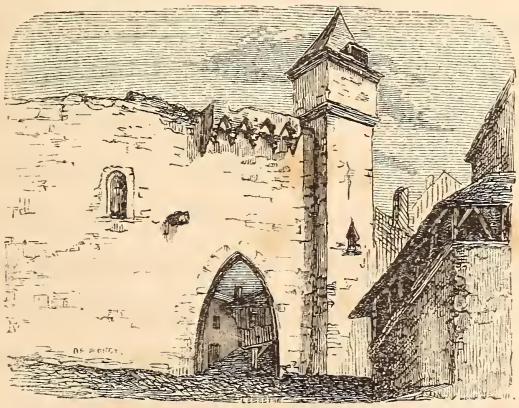

Pully, 1 heure.

Un prieuré de Bénédictins — le seul ordre religieux

pour lequel j'éprouve quelque sympathie, parce qu'il s'est voué aux travaux historiques — a donné naissance à Pully. Une petite partie de la commune est le port, la plus considérable occupe la hauteur et entoure le vénérable moutier qui, comme le château de Prilly, est devenu *pinte ;* ce bâtiment vaste, noirâtre, dégradé, eut pour fondatrice la reine filandière Berthe, qui gouvernait le Pays de Vaud, appelé alors la *Petite Bourgogne ;* — on peut dire que cette benoite princesse laissait tomber le sceptre en quenouille. — Le cabaret villageois a conservé quelques vestiges du couvent : des machicoulis, une tour carrée, un porche sombre, des fenêtres à compartiments et une flèche couverte de plomb.

J'ai vu avec indignation et colère des maçons sur leurs échafaudages occupés à blanchir à la chaux l'antique église dont la façade regarde le lac. En matière d'art la stupidité des ecclésiastiques protestants ne le cède en rien à celle des prêtres catholiques ; les uns et les autres ont un vandalisme plus funeste aux édifices d'autrefois que celui des vandales ; ces messieurs-là se pament d'aise à la vue d'un mur enduit d'ocre ou de bistre, d'un panneau de chêne peint en vert bien cru. Mieux vaut abattre une abbaye séculaire, un château féodal, une chapelle gothique, que de les défigurer outrageusement par des *restaurations* faites avec l'intelligence qui distingue le clergé de notre temps.

Lutry, 3 heures.

J'ai continué ma promenade jusqu'à Lutry, petite ville que le lac baigne, et dont le vignoble qui s'étend jusqu'aux sommets des monts du Jorat produit les vins blancs estimés de la Vaux. On voit quelques restes de la muraille dont Berthold de Neuchâtel, évêque de Lausanne, fit entourer, dans le XIe siècle, cette cité qui n'a d'ailleurs rien de remarquable.

Les habitants se soumirent de fort mauvaise grâce à la domination bernoise, et renoncèrent avec peine au catholicisme; il fallut presque user de violence pour leur faire embrasser le protestantisme; cela ne se conçoit guère, car ils avaient eu de fréquents démêlés avec les prélats de l'église de Lausanne, leurs seigneurs; mais l'habitude de l'ancien culte et le voisinage de Fribourg, terre de tout temps ultra-catholique, apostolique et romaine, furent les causes de leur résistance opiniâtre à l'édit de réformation. En matière de foi je ne puis comprendre les ordonnances; les conquérants agirent en cette circonstance avec tyrannie, je le reconnais, bien que le catholicisme n'ait pas en moi un défenseur.

A une certaine époque le terroir de Lutry fut infesté de vers fort nuisibles à l'agriculture, lesquels faisaient

de grands dégats dans les champs de blé et les prairies.

Le dimanche 14 mai de l'an de grâce 1536, le conseil de la ville s'assembla dans le but d'aviser à ce qu'il fallait résoudre pour détruire ce fléau : après mûre délibération, il fut arrêté que l'on enverrait deux membres de l'assemblée à Lausanne pour consulter les docteurs de l'endroit. Ceux qu'on alla voir proposèrent un remède que tu peux indiquer, mon cher ami, aux cultivateurs de ta connaissance, mais dont je ne garantis pas l'efficacité :

Les conseillers firent faire pendant trois jours, au préalable, trois processions dans toute la paroisse, puis ils obtinrent de monsieur l'official de l'évêque une sommation adressée en bonne et due forme à messieurs les insectes pour qu'ils eussent à comparoir devant le tribunal sacré; les habitants de Lutry gagnèrent leur cause, et le juge fulmina une sentence d'excommunication contre les vers malfaisants... On a oublié de nous dire si ces derniers furent anathématisés par défaut.

C'est à ce *bon temps* de foi que voudraient nous ramener nos ultramontrains et nos orthodoxes.

Ce fait, que tu pourrais regarder comme une imagination bouffonne dont je veux t'égayer, a été consigné dans plusieurs ouvrages parfaitement sérieux et notamment dans l'*Histoire de la Réformation de la Suisse*, par Abraham Ruchat. Quelles ténèbres d'ignorance et de supers-

titions couvraient encore le monde il y a deux siècles et demi environ!

Dans une autre localité du pays, un porc ayant dîné avec un enfant au berceau, fut traduit en justice et condamné à la potence; on n'admit pas de circonstances atténuantes. J'imagine que le charcutier de l'endroit remplit l'office d'exécuteur des hautes-œuvres et que les juges mangèrent le criminel.

VII

Célébrités étrangères.

Lausanne, 3 septembre.

De tout temps des étrangers de marque passèrent par Lausanne et s'y arrêtèrent plus volontiers que partout ailleurs; on cite particulièrement:

Gibbon, qui, envoyé d'abord par ses parents chez le pasteur Pavillard, chargé de le faire rentrer dans le sein de l'Église Réformée, habita plus tard une maison à côté de la descente d'Ouchy où il paracheva sa fameuse *Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire Romain.*

Haller, le profond et sublime penseur, le philosophe chrétien.

Raynal, l'abbé encyclopédiste qui, pendant son séjour, traduisit les *Lettres d'Yorick et d'Elisa*, de Sterne,

auxquelles il ajouta une préface, et qui fonda trois prix devant être décernés à trois vieillards qu'une vie laborieuse et une conduite irréprochable n'auraient pu préserver de la misère.

Mercier, le présomptueux écrivassier, l'académicien outrecuidant, le détracteur audacieux et sans doute envieux de nos gloires littéraires.

Necker, qui devint ministre de Louis XVI; sa femme et sa fille, qui donna un lustre impérissable au nom de Staël.

Mme de Montolieu, née Polier de Bottens, la féconde mais peu correcte nouvelliste qui a fait, et surtout fait faire, tant de traductions et d'imitations des conteurs allemands.

L'abbé de Bourbon, fils naturel de Louis XV.

Le duc Louis-Eugène de Wirtemberg, ami de Tissot, de l'illustre médecin qui reçut le jour dans le canton et fit de Lausanne le foyer d'où son génie rayonna sur le monde scientifique.

Le prince héréditaire de Brunswick.

Le prince Henri de Prusse.

Deyverdun, qui, le premier, je crois, traduisit en français le roman de Werther.

Mme de Charrière, dont on vient de publier la correspondance.

Servan, le grand légiste; — il demeurait neuf mois

dans la ville et eût voulu pouvoir s'y fixer tout-à-fait.

Benjamin Constant, que la France et la Suisse revendiquent et qui appartient à l'une et à l'autre.

L'auteur nomade de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions*. Relis dans ce dernier ouvrage, mon ami, la relation authentique du concert qu'il imagina de donner à Lausanne et où il voulut *diriger* lui-même une symphonie... c'est-à-dire une cacaphonie de sa composition.

— Je n'ai pas placé cette célébrité à son rang. —

Brillat-Savarin, qui se réfugia sur les bords du Léman pendant la Terreur, pour dérober sa tête à l'échafaud; il s'écrie aux *Variétés* de sa *Physiologie du Goût*, ouvrage que, pour ma part, je *goûte* assez peu, malgré sa grande réputation : « Quels bons dîners nous faisions en ce temps-là à Lausanne, au *Lion d'Argent* (l'auteur a voulu, sans doute, parler du *Lion d'Or*)! Moyennant quinze batz (2 fr. 25 c.), nous passions en revue trois services complets, où l'on voyait, entre autres, le bon gibier des montagnes voisines, l'excellent poisson du lac de Genève, et nous humections tout cela, *à volonté et à discrétion,* avec un petit vin blanc limpide comme eau de roche, qui aurait fait boire un enragé... » Les souvenirs que l'émigré avait conservés de la Suisse se résument dans ce petit chapitre et dans la recette de la fondue de fromage pour laquelle il se rendit tout exprès à Moudon.

Le comte Xavier de Maistre, qui fit imprimer pour la première fois, dans cette ville, vers 1798, son *Voyage autour de ma Chambre*, ravissante petite composition, devenue célèbre, digne pendant du *Voyage sentimental*, de Sterne.

Voici une anecdote assez originale que l'on débite sur Gibbon. Cet écrivain n'était pas beau : représente-toi un homme avec une petite figure et une tête informe, place cette tête sur un corps énorme, mets sous ce corps des jambes grèles, et tu auras le portrait en pied de l'historien anglais que la nature avait doué, nous dit-on, d'un appétit pantagruélique. Ce monstre humain devint épris de Mme de Montolieu et, se trouvant un jour seul avec elle, tomba à ses pieds et lui fit l'aveu de *sa flamme* (comme on disait alors). Mme de Montolieu fut assez polie pour réprimer une furieuse envie de rire, et parla à son corpulent adorateur de façon à le dégoûter d'une nouvelle démonstration de tendresse; puis elle lui dit, moitié sévèrement, moitié gaîment :

— Mais, relevez-vous donc, monsieur!

— Oh! madame!... je ne puis, soupira Gibbon en restant dans la même posture.

— Relevez-vous, je vous l'ordonne.

— Je ne puis, hélas!

Mme de Montolieu se méprit sur le sens de ces derniers mots, et les attribuant à une obstination amou-

reuse, elle finit alors par se fâcher tout rouge.

— Je ne puis pas, en vérité, je ne puis pas, répétait lamentablement l'historien en faisant de vains efforts pour se dresser sur ses jambes flasques et engourdies.

La baronne comprit enfin que l'impossibilité était toute physique et tira le cordon d'une sonnette; un de ses gens parut et elle lui dit en se retirant:

— Aidez monsieur à se relever.

Gibbon fut replacé dans un fauteuil où il eut tout le loisir de se remettre de son désappointement et de sa confusion.

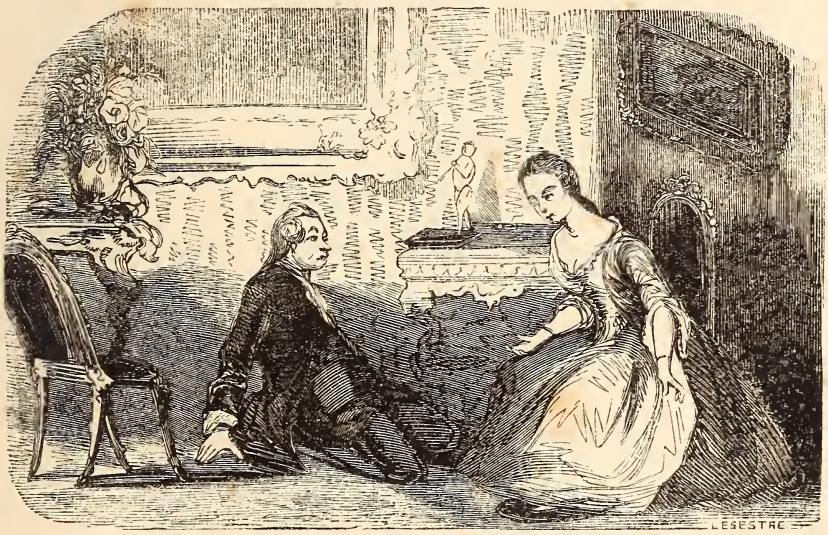

L'historien anglais avait eu dans la capitale du canton de Vaud une autre passion romanesque pour

Mlle Curchod (qui épousa Necker); il dut renoncer à elle par obéissance filiale.

De nos jours, Lausanne a reçu la visite de Lamartine, de Sainte-Beuve, de Châteaubriand et de Victor Hugo. Ce dernier a écrit à son ami Louis Boulanger trois admirables lettres sur cette ville, sur celle de Vevey et sur Chillon, le manoir des eaux.

En me promenant aujourd'hui sur la route du district catholique d'Echallens, je pensais à Rousseau, qui pendant son séjour dans la capitale du canton, en 1730, se rendait tous les dimanches à la messe paroissiale du village d'Assens (*quand il faisait beau*), en compagnie d'un Parisien. A cette époque Jean-Jacques, nouvellement converti, était d'un catholicisme outré et attaquait la religion évangélique, la religion de ses pères, dans le sein de laquelle il devait rentrer un jour.

La vie de ce philosophe n'a été, comme chacun sait, que bizarreries, contradictions, revirements.

VIII

Le noble Paysan.

Lausanne, 4 septembre (le matin).

Me voilà prêt à quitter Lausanne que je ne reverrai pas avant d'avoir fait le tour du Léman, c'est-à-dire avant un mois et demi pour le moins. Je pars à pied et je viens d'acheter chez un marchand de cannes de la place de la Palud un gros bâton de chêne ferré par le bout, vernissé et dont la tête arrondie forme une respectable massue. Je n'aurai pas d'autre arme défensive.

Mon costume est tout à la fois commode et simple, il se compose d'un habit de coutil gris à larges basques et à vastes poches, d'un pantalon de même tissu, fort ample, qui flotte autour de mes jambes et ne peut en gêner les mouvements, d'une chemise de couleur à

raies bleues et blanches, et de gros souliers souples couverts de guêtres de drap fauve à boutons de nacre, un foulard brun entoure mon cou, mes mains sont vêtues de gants de fil gris, j'ai sur les épaules un léger havre-sac supportant un petit manteau de caoutchouc roulé en mince cylindre et fixé par des courroies; je suis coiffé d'une casquette plate en velours gris perle à petites côtes et à visière basse.

C'est dans cet accoutrement de pédestre voyageur, d'artiste nomade, que je vais me diriger vers Genève.

Saint-Sulpice, 9 heures.

Je suis à une lieue de la ville, à l'embouchure de la jolie petite rivière verte et limpide de la Venoge; — une langue de terre s'avance dans le Léman, elle porte à son extrémité l'église abbatiale de Saint-Sulpice, qui, avec quelques décombres, est tout ce qui reste d'une maison de l'ordre de Citeaux; le culte protestant a pris possession de cette église. Le village s'étend sur la rive, on ne peut pas imaginer une plus romantique situation. Le vieux clocher des moines, lourd, trapu, carré, bruni, s'harmonise merveilleusement avec le site; il a des arcades, des machicoulis et de légères colonnades de tuf

du style roman. A travers une clair-voie et sous des arbres j'aperçois le jardin du presbytère.

Le ciel et le lac sont gris, le temps un peu nébuleux, et je me sens porté à la mélancolie devant ces vénérables masures que j'essaie de dessiner pendant que le jeune Albert, qui a voulu m'accompagner, s'amuse à effaroucher avec mon bâton des grenouilles causant fort bruyamment et toutes à la fois au bord d'une flaque verdie de cette brillante poussière végétale qui se forme sur les eaux stagnantes.

Des fouilles faites sur le territoire de Saint-Sulpice ont amené la découverte de tombes antiques, d'ossements épars, d'urnes lacrymatoires et de squelettes chevaleresques ayant des armures pour linceuls; car les nobles hommes du moyen-âge aimaient à être ensevelis chez les religieux, et ceux-ci accordaient très volontiers un dernier asile à ceux-là pour obtenir des donations de terres, d'argent et des fondations de messes. De tout temps les gens d'église ont été et seront rapaces, thésauriseurs, friands des biens temporels plus que des autres, et très habiles dans l'art d'exploiter les faiblesses de l'âme humaine, les terreurs, les angoisses, les désespoirs qui précèdent l'heure de la mort.

Une maison de paysan qui se trouve au milieu du village a fixé notre attention : sur sa façade, humble d'ailleurs, se voit un blason grossièrement peint à la

fresque et accompagné du nom, écrit en grosses lettres, de celui à qui il appartient.

En voici le fac-simile :

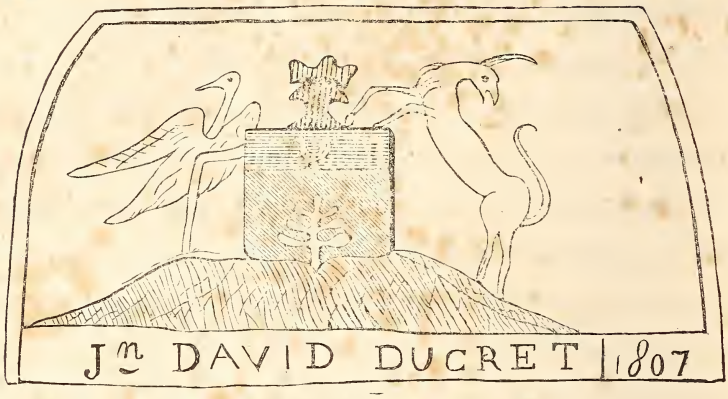

Le coq a été placé probablement au chef de l'écu à cause de sa *crête*, de plus, le blason s'appuie sur une butte de terre qui, dans les pays alpestres soit de la France, soit de l'étranger, porte le nom de *crêt*, anciennement *crest* (crista).

Je viens d'interroger au sujet de cette peinture rustique une villageoise qui revient des champs, chargée de la hotte vaudoise gracieusement échancrée et fort étroite par le bas :

— Ce sont les *armories* de Jean-David Ducrêt, m'a-t-elle dit avec le parler traînant et l'accent bonasse de la contrée.

— Que fait Jean-David Ducret?

— Ce que nous faisons tous; quand vient le temps de semer il sème, quand vient celui de récolter il récolte; adieu, monsieur.

Puis elle nous a salués d'un air candide et s'est retirée.

Ainsi donc on peut fort bien être simple paysan et se souvenir qu'on est noble d'extraction, vaquer aux travaux de la campagne et avoir un écusson sur sa porte ni plus ni moins qu'un ancien châtelain, conserver l'orgueil de son origine dans l'humilité de la condition actuelle, se consoler de son obscurité présente en songeant que les aïeux ont eu quelque splendeur, que le passé de la famille fut glorieux... mais j'oublie que les armoiries ne sont pas toutes également honorables, un grand nombre provient d'anoblissements peu mérités, d'anoblissements par faveurs de princes, achats de charges ou de fiefs; les seules précieuses sont celles qui furent accordées en récompense du dévouement à la patrie, des services militaires, des talents, des vertus, des actions d'éclat; le difficile est de discerner à première vue celles qui sont dignes de respect de celles qui ne le sont point, à moins qu'on ne possède toute la science héraldique de d'Hozier et de La Chesnaye des Bois.

En général la misère ne va pas de compagnie avec la vanité; l'ignorance ou l'insouciance, les migrations de plusieurs générations d'hommes laissent se perdre ou

s'anéantir tout ce qui pourrait témoigner d'un rang primitif; une fois tombé bas, on ne doit guère espérer de remonter haut; je me suis étonné — et tu l'aurais fait comme moi assurément — de voir un blason au front d'une chaumière, un signe aristocratique sur une demeure d'apparence plus que médiocre, et cela dans un pays démocratique! — Quel singulier amalgame, quel antithétique assemblage! Cependant il n'y a pas dans ceci que de l'ostentation ridicule et déplacée; je comprends l'utilité de cette peinture et j'approuve jusqu'à un certain point celui des Ducret qui en conçut l'idée et la fit mettre à exécution. Voici la leçon qu'il voulait transmettre à sa postérité :

« Rappelez-vous votre origine, mes enfants, n'en perdez jamais la mémoire; tâchez de remonter les échelons de l'échelle sociale et de reprendre la place d'où la fortune vous a précipités. Conservez en vous cette fierté légitime, cette estime secrète de vous-même, ce sentiment de votre dignité qui vous détourneront de tout acte mauvais ou simplement répréhensible. Relevez notre race tombée, mais qui, moralement, n'a pas dérogé. — Apprenez ou n'oubliez jamais que noblesse oblige. »

Le jeune Albert m'a fait ses adieux et a reçu les miens au sortir de Saint-Sulpice; nous nous tournons le dos maintenant, il marche vers Lausanne et moi vers

Morges. La route que je suis n'a qu'un défaut,—mais un bien grand en cette saison! — Elle manque d'ombrage.

Je vois à droite, dans la campagne, Lonay sur une éminence d'un joli effet et Bussigny où l'on montre la villa de Mme de Montolieu, morte à Lausanne, il y a peu d'années, dans un âge avancé.

J'entends au loin une aigre fanfare de mineurs allemands, qu'accompagne le bruit cadencé des fléaux; partout les batteurs en grange frappent les gerbes d'un bras vigoureux.

Préverenges, onze heures.

J'ai eu quelquefois l'occasion de remarquer dans la Suisse *française* un étroit et singulier esprit de jalousie contre la France. — Je me sers du mot *esprit* bien que la chose soit fort peu spirituelle.

Messieurs les professeurs helvétiens, qui font usage de notre langue,—Dieu sait comment,—et l'ornent,—même les meilleurs poètes et prosateurs, — d'un nombre infini de tournures parfaitement ostrogothes, n'aiment pas dire ou écrire le *français*, cela leur est désagréable, pénible, odieux, cela blesse leur amour-propre *national*, cela est de la dépendance, — littérairement parlant. —

Le *français*, la langue *française*, la langue des *Français*, fi donc!.....

La difficulté, pour ces messieurs qui font les livres scolastiques par delà le Jura, était de donner un nom à notre pauvre langue travestie : dire le *vaudois* ou le *genevois* ou le *neufchatelois*, c'eût été par trop ridicule, par trop bouffon, par trop effronté : ils ne l'osèrent pas, grâce à un reste de vergogne, et imaginèrent de dire et d'écrire la langue *maternelle*.....

Que t'en semble, ami ?... n'est-ce pas là un expédient mirifique, une idée heureuse, lumineuse, ingénieuse, merveilleuse ! Quand on ne peut pas franchir un obstacle, on l'évite par un circuit, on le tourne adroitement... bravo ! bravissimo !... *maternelle... la langue maternelle !...* Nous ne pouvons pas nous plaindre, il n'y a rien là qui soit de nature à nous choquer, et vous avez bien le droit de vous servir de cette épithète : elle est vraie, mais elle sent le jésuitisme, l'escobarderie... et cependant, vous qui professez la religion de Calvin, vous devriez avoir horreur des procédés Loriquet. Le peuple vaudois, naturellement rieur, malin et doué de bon sens, doit s'égayer aux dépens des hommes qui dirigent l'instruction publique du canton en ce moment, ou du moins de quelques-uns d'entre eux.

Par une conséquence logique de ce qui précède, certaines gens évitent d'accoler ensemble ces mots : *Suisse française*, — celle où l'on parle français, que l'on distingue de la Suisse *italienne* et de la Suisse *allemande*. — Mieux

vaut dire et écrire *romande* ou *romane* en s'autorisant de l'exemple de Voltaire, qui se plaisait dans son *pays roman*, cela a un air d'érudition. Attrape, nation française! nous voulons n'avoir rien de commun avec toi, nous ne nous traînons point à ta remorque, entends-tu? admire notre cachet particulier, notre individualité *romane* ou *romande*.

Les gouvernants de l'intelligence, dans le canton de Vaud, ont une tendance marquée à germaniser et anglicaniser le pays, mais ils n'y réussiront pas entièrement : l'ascendant moral de la France se fera toujours sentir plus ou moins sur les rives du Léman.

Je t'écris ceci de Préverenges, village riant et aéré, à la jonction de deux routes, — comme j'aurais pu te l'écrire de tout autre lieu; — ainsi l'a voulu ma plume capricieuse. Je reprends haleine sur un banc public ombragé par deux platanes.

Morges, midi.

Il y a foire aux bestiaux ici, c'est-à-dire de la foule, du bruit, de l'encombrement, de longues rangées de charrettes, des groupes de paysans de tous les environs, des beuglements de veaux, des étalages de marchandes de

pâtisseries et beaucoup de barques savoyardes amarrées dans le port, qui est assez spacieux et fermé par une jetée. Il manque à cette kermesse vaudoise des danses, des chants, des saltimbanques, des ménétriers et des charlatans. Les costumes n'ont absolument rien qui les distingue de ceux de nos villageois français.

Je traverse sans m'y arrêter cette petite ville proprette, assez bien bâtie, à l'air de prospérité; elle se compose de deux larges rues parallèles. Je ne te dirai rien du château bas, triste et lourd, devenu un des arsenaux du canton, ni de l'église blanche, vernissée, lustrée, qui a des pilastres à volutes.

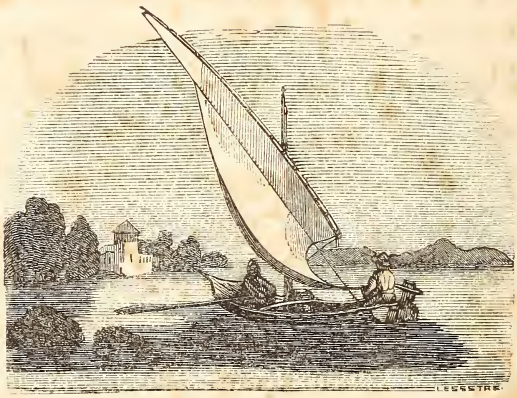

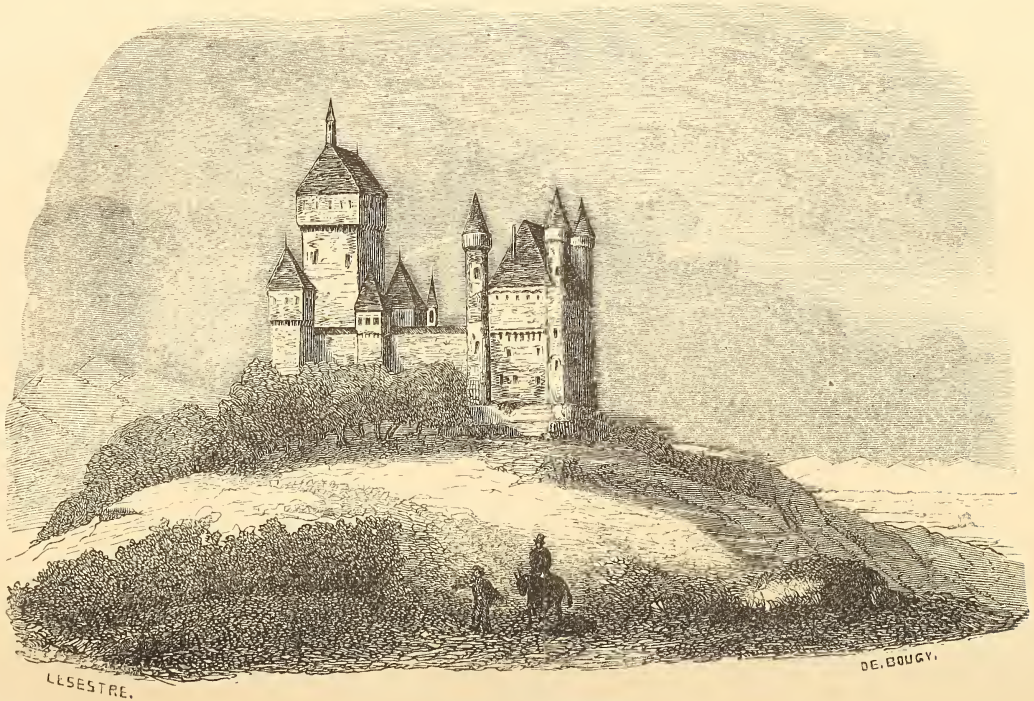

CHATEAU DE WUFFLENS.

IX

Vufflens.

Wufflens, 4 septembre,— une heure.

Quelle masse imposante, énorme, prodigieuse de briques entassées! quelles maisons montagnes!... oui, ce sont bien là des bâtiments de royale apparence, et je ne m'étonne point que l'on en attribue la fondation à la reine Berthe, qui a fait construire de ses deniers tant de moutiers et de tours de guerre dans son beau et féodal Pays de Vaud.

Je suis arrivé au pied des deux châteaux de Wufflens, que sépare une étroite cour intérieure, par des chemins agréables qui suivent les ondulations d'un sol accidenté; j'ai fait route avec des paysannes de la vallée de Joux; elles venaient de vendre des framboises à la foire et paraissaient contentes de leur gain.

Je me repose sur de gros troncs d'arbres équarris et je contemple avec une admiration inépuisable ce manoir colossal, au renflement supporté par des machicoulis, ce donjon rugueux, sombre, flanqué de donjons plus bas, plus minces, mais d'une structure semblable. Jamais, je le déclare, je n'avais vu fief aussi majestueux, aussi pittoresque, aussi sublime, aussi grandiose, donnant une idée plus juste de la puissance des altiers barons du moyen-âge!... — *ô altitudo! ô altitudo!*

Je comprends maintenant les temps héroïques, car je vois l'arrogant Wufflens, le château double, se dresser sur sa butte d'où il domine, comme un pic, les campagnes fécondes et le lac limpide qui échancre ses rivages émaillés de suaves enchantements. Les murs du séculaire édifice sont âpres, rongés par les plantes pariétaires, crevassés, labourés de fissures, balafrés de lézardes, mais pourtant aussi fermes et solides que les pitons d'une montagne; des martinets se logent dans les interstices des briques, quelques violiers touffus s'épanouissent au bord des toits élevés et raides : celui du donjon principal porte à son faîte un petit beffroi, ou plutôt une petite lanterne aiguë couverte de zinc, scintillant au soleil, où, selon la tradition locale, un fanal était placé la nuit soit pour guider les barques sur le Léman, qui s'avançait alors plus près du manoir, soit pour faire des signaux aux châtelains des manoirs du Cha-

blais, vassaux des ducs de Savoie comme ceux de Wufflens. Le château le plus moderne remonte lui-même à une haute antiquité, — c'est la demeure du propriétaire actuel. — Je ne puis trop louer la délicatesse, la grâce svelte des tourelles rondes, acérées comme des fers de lances, occupant les quatre angles ; ces tourelles ont leur coiffure pointue en maçonnerie, — chose que je n'ai vue en nulle autre construction des vieux âges. Deux terrasses peu larges s'étagent au-dessus de la route, au-dessous du grand donjon ; là sont des jardins et quelques gros marronniers qui ont dû être plantés au temps de la Ligue et vivront vraisemblablement plus que toi et plus que moi, si on leur permet de mourir de vieillesse.

Porteur d'une lettre d'introduction à l'adresse du châtelain de Wufflens, j'ai pénétré hardiment dans la cour située entre les deux manoirs par un passage voûté pratiqué sous les terrasses. Cette cour a un caractère tout-à-fait chevaleresque, on n'en trouve plus guère de semblables que dans les descriptions Walter-Scott; les armes de la famille de S....., par qui ce fief illustre est possédé depuis bien longtemps, sont sculptées

sur une tablette de pierre dominant une porte cintrée (d'or à la bande d'azur chargée de trois mollettes d'éperons d'argent, les deux cygnes d'argent becqués d'or, les supports de l'écu manquent). La devise était : *Sans décliner*. Ces deux mots renferment toutes les lettres du nom de M. de S....., y compris la particule, comme me l'a fait remarquer naguère un savant personnage très versé dans les antiquités nobiliaires.

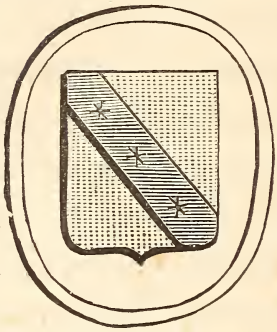

Il y avait une multitude de seigneuries grandes, moyennes et petites dans le Pays de Vaud. Voici des anciens dictons par lesquels le peuple caractérisait les familles nobles, signalait leurs défauts distinctifs ou leurs qualités dominantes; ces dictons sont peu connus aujourd'hui, même au bord du Léman, c'est pourquoi je te les envoie comme une curiosité héraldique :

Grandeur d'Alinges-Coudrée.
Antiquité de Blonay.

Noblesse d'Estavayer.
Franchise de Villarzel.
Hautesse de cœur de Gingins.
Parenté de Joffrey.
Piété de Chandieu.
Bonté de Pesmes.
Richesse de Mestral-Arrufens.
Hospitalité d'Aubonne.
Prudence de Tavel.
Sagesse de Seigneux.
Générosité de Praroman.
Opiniâtreté de Dortan.
Amitié de Goumoens.
Accordise de Martine.
Politique de Cerjat.
Ingénuité de Sacconay.
Chicane de du Gard.
Naïveté de Mestral-Payerne.
Gravité de Maillardoz.
Simplicité de Rovéréa.
Gaillardise de Lavigny.
Mesnage de Loys.
Vanité de Senarclens.
Vivacité d'esprit de Enn...
Indifférence de Asp..

Les deux derniers noms sont illisibles dans le bou-

quin auquel j'ai emprunté ceci. J'aurai bientôt l'occasion de t'entretenir des demeures de quelques-unes de ces familles anciennes, éteintes ou existantes, que je visiterai en poursuivant mon voyage.

J'ai sonné au bas du perron sur l'invitation d'un écriteau, j'ai sonné une seconde fois avec plus de force, et une servante à douce figure m'a introduit dans le vestibule du château habité, large et pavé de dalles; là sont des dressoirs, des meubles antiques, des cuirasses et des portraits de famille aux fières et nobles mines, les personnages qu'ils représentent sont vêtus de velours, d'hermine, de soie, d'acier, ils ont la tête raide et hautaine, le regard assuré, la moustache formidable; — il y a là des gens de robe et d'épée, des baronnes et des abbesses, des prélats et des capitaines, des pages et des prieurs.

J'ai exhibé ma lettre, mais M. de S..... était à la foire, ce qui m'a singulièrement contrarié, car j'espérais obtenir de son obligeance d'intéressantes communications sur Wufflens.

On vient de me faire passer dans la salle à manger

où l'on me laisse seul pour que je puisse en voir à loisir la décoration tout-à-fait seigneuriale. Cette pièce est parquetée, haute et grande, des armoires surmontées de peintures occupent le côté opposé à celui des fenêtres, le plafond est formé de caissons égaux où brillent des blasons variés et riches; — décoration qui rappelle la salle des Croisades au musée de Versailles. —Ce sont, j'imagine, ceux des familles qui ont formé des alliances avec la maison de Wufflens. Ces couleurs vives, ces métaux éclatants, tous ces emblêmes héraldiques donnent à la salle un aspect princier ; j'en suis comme ébloui : de bons vieux fauteuils à ramages la meublent. Le soleil projette une lumière ardente par les fenêtres, il fait étinceler dans des flacons de cristal placés sur un bahut délicatement sculpté un vin d'or; quelques abricots veloutés et joufflus sont éparpillés à l'entour.

Sur ces entrefaites, une voiture légère est entrée dans la cour, j'ai entendu une voix de basse bien timbrée parler aux gens du château, et bientôt M. de S..... a paru dans la salle dont j'examinais curieusement les détails, — toujours chargé de mon havre-sac; — il portait bourgeoisement quelques paquets de provisions de dessert et notamment un fromage qu'il deposa sur le bahut sans faire presque attention à moi, car son donjon lui procure de nombreux et souvent d'importuns visiteurs.

Les touristes de tout genre, depuis le paysagiste et le

dessinateur jusqu'au commis-voyageur en bimbeloterie, viennent journellement des quatre points cardinaux le traquer dans son logis féodal, le harceler de questions niaises, oiseuses, sottes pour la plupart, le déranger, l'obséder, le tourmenter; et bien souvent, sans doute, plein d'une humeur légitime, il troquerait volontiers ses tours gigantesques, que l'on aperçoit de si loin et qui attirent les voyageurs, contre une maison basse, cachée par les massifs d'arbres d'un des vallons nombreux du Pays de Vaud. — Ce nom a beaucoup occupé les étymologistes; les uns le font dériver de *Vaux* (vallées), les autres de *Wald*, qui signifie forêts en langue celtique, d'autres encore d'un certain Vodelgise, qui était comte du territoire de la ville de Nyon au moyen-âge. Mais cette question a fort peu d'importance et ne doit pas nous occuper plus longtemps.

M. de S..... est un bel homme, de taille élevée, gras, frais, rubicond, à la moustache blonde, aux cheveux bouclés, — je fais presque un signalement; — il a les gestes vifs, l'air franc et loyal, le parler bref. Après avoir lu rapidement ma lettre, il s'est placé à table et m'a pressé d'y prendre place; je n'ai pu m'y refuser: — du vin de 1824 a été apporté, et il m'en a versé de copieuses rasades, à la manière suisse.

Autrefois, au Pays de Vaud, les mariées apportaient à leurs époux les présents de noces dans un bahut riche-

ment ouvragé : ce fut dans celui dont je viens de parler qu'une dame du lieu offrit les siens à un membre de la branche cadette de la maison de Savoie. On voit sur l'un des battants le berger Pâris et la scène *d'adjudication* de la fatale pomme, — passe-moi ce mot de commissaire-priseur et d'affiches de ventes; — sur l'autre, l'incendie de Troie et la fuite d'Énée emportant Anchise.

Un jeune peintre dauphinois de mes amis, qui m'a donné une lettre pour M. de S....., a restauré et complété les caissons armoriés du plafond; il est l'auteur des tableaux de genre surmontant les portes.

Au sortir de table, M. de S..... m'ayant remis une grosse clef, j'ai ouvert la porte du vieux château, — le plus grand, — dont l'intérieur est entièrement ruiné, et j'ai gravi seul un escalier en spirale qui aboutit au sommet du donjon principal, — la hauteur d'un sixième étage à peu près. — La salle dite *des Chevaliers* a une voûte à nervures dont les retombées s'appuient sur des piliers et une vaste cheminée blasonnée qui en occupe tout le fond.

En continuant mon ascension, je rencontre d'autres

salles à fenêtres-croisées, près desquelles sont des bancs pratiqués dans l'épaisseur des murs, où les châtelaines et damoiselles venaient s'asseoir et parachever de leurs belles et mignonnes mains quelque ouvrage délicat qu'éclairait un jour enluminé par le reflet des vitraux précieux. Aujourd'hui plus de vitraux, plus de châtelaines, le velours ou le damas de soie du siége a disparu, il ne reste que la pierre brute. Les planchers de quelques étages sont à jour, et le regard plonge dans un abîme à travers une grille plusieurs fois répétée, formée de solives monstres sur lesquelles il serait imprudent de s'aventurer.

On ne trouve presque plus d'arbres de la taille de ceux dont sont faites ces poutres; de même il ne se rencontre de nos jours personne qui ose habiter le grand donjon de Wufflens : il fut bâti pour et par des géants, comment pourrait-il servir de demeure à des nains? — Tout s'est rapetissé à la fois, — car tout doit être en harmonie dans ce monde.

Croule, fier Wufflens, qui t'obstine à rester debout, tes débris serviront à construire ces cabanes à lapins où nous nous logeons. Partout sous mes pas des précipices béants, je ne vois que délabrement sinistre. La majesté intérieure de ces murailles battues par les flots de tant de siècles écoulés ne laisse pas deviner la misère, la ruine intérieure du fief. Les dehors des bâtiments,

comme ceux des hommes, sont souvent bien trompeurs !

Une rangée de fenêtres égales couronne le faîte du donjon; c'était là que le seigneur postait ses sentinelles; nul ennemi n'eût pu se diriger vers le château sans être aperçu à une grande distance : il n'y avait donc aucune surprise à redouter. En descendant de ce belvédère prodigieux, je découvre au milieu des décombres couvrant une plate-forme saillante un sapin de haute stature, qui a poussé là par hasard. Le vent des forêts du Jura le sema sans doute en passant sur les tours de Wufflens.

M. de S..... m'attendait dans son cabinet d'où l'on découvre Morges, et il m'a montré le terrier de la chatellenie et la généalogie à peu près complète de sa maison; l'original de ces documents fut anéanti dans le pays à l'époque de la Révolution helvétique, il fallut faire prendre copie de la copie qui avait été envoyée à Berne.

— Vous voyez ce champ, me disait M. de S..... en m'attirant vers son balcon et en me montrant de la main la plaine qui s'étend du côté de Tolochenaz, — où Mme la duchesse d'Otrante possède une campagne nommée *le Châlet*; — c'est là que des misérables, sous la conduite

d'un brigand nommé Reymond, ont fait un auto-da-fé des archives de ma famille.

Je vais t'apprendre en peu de mots, mon cher Émile, ce qu'étaient ces *misérables* et ce *brigand* Reymond; pour cela je dois commencer par t'exposer l'état du Pays de Vaud en 1802, époque où se passaient les événements que me remémoraient les paroles de mon hôte.

Ce pays s'appelait alors *Canton-Léman*, il avait été affranchi, depuis peu d'années, de l'autorité bernoise par les baïonnettes de la République française, et, satellite de la grande planète révolutionnaire, il en suivait à peu près les phases agitées et s'essayait à vivre du régime démocratique, tout en conservant des usages féodaux; les Français occupaient toujours Lausanne conjointement avec des bataillons helvétiques, plusieurs partis étaient en présence, celui-ci voulait la réunion pure et simple à la France, celui-là la constitution cantonnale, un autre un gouvernement unitaire pour toute la Suisse; quant aux gens des campagnes, ils soupiraient après la suppression entière des redevances féodales, des droits seigneuriaux sur leurs patrimoines, et ne demandaient guère qu'à en être libérés pour toujours. Mais les possesseurs de fiefs héréditaires ou acquis tenaient mordicus aux vieux us et coutumes, résistaient de toutes leurs forces aux tentatives d'émancipation des tenanciers : — cela se conçoit aisément.

Or, dans la nuit du 19 au 20 février, il arriva que des inconnus pénétrèrent dans le château de La Sarraz, enfoncèrent la porte de la salle des archives et jetèrent dans les eaux de la Venoge tous les titres, actes et terriers dont ils purent se rendre maîtres. Il fut impossible de découvrir les auteurs de cette audacieuse action : on se perdit d'abord en conjectures erronnées, mais bientôt le bruit se répandit partout qu'un vaste complot était ourdi par les campagnards dans le but d'anéantir les papiers des châteaux et partant les écrits anciens établissant la dette du vilain envers le gentilhomme, l'obligation de payer les dîmes, tailles, cens et lods.

Des bandes de paysans grotesquement armés se donnèrent rendez-vous pour s'emparer de Lausanne, où existait un grand dépôt d'archives, mais il y eut irrésolution, malentendu; bref l'entreprise échoua, la ville fut mise en état de siége, et quelques seigneurs alarmés eurent le temps d'envoyer leurs parchemins à Berne pour les sauver du fagot.

Ces vassaux firent des courses de tous côtés, campant comme des routiers et des bohémiens vagabonds, tantôt à Saint-Sulpice, tantôt dans la plaine du Loup, aujourd'hui sur les bords du Léman, demain sur ceux de l'Aubonne et de la Venoge; à la Côte, à la Vaux et ailleurs, voire aux portes de Lausanne; une fois même ils traversèrent cette ville pêle-mêle, poussant les cris de

Paix aux hommes! Guerre aux papiers! portant un drapeau vert et des lambeaux de parchemins rôtis au bout de leurs piques.

L'officier français commandant la ville les harangua, aussitôt ils se dispersèrent sans aucune résistance pour se rejoindre dans la campagne; ils brûlèrent les archives de plusieurs châteaux, notamment de ceux de Wufflens, d'Echichens, de Saint-Saphorin, d'Ecublens;

du reste nuls autres excès. Ils se présentaient devant un manoir, la nuit ordinairement, quelquefois au nombre de plusieurs mille, poussant de grandes cla-

meurs, tirant en l'air des coups de fusil, au son du tambour, et précédés de sapeurs qui menaçaient d'abattre les portes peu promptes à s'ouvrir. On exigeait la remise immédiate des papiers féodaux *au nom des paysans armés pour la destruction de la féodalité,* on les brûlait sur place s'ils étaient en petit nombre; dans le cas contraire, on les entassait sur des chars et on allait en faire de grands feux dans quelque prairie des environs.

Tout était respecté, hormis les paperasses antiques; quelquefois on recourait à la menace, mais seulement pour intimider les nobles récalcitrants. Un seigneur, refusant de livrer ses archives par la péremptoire raison qu'il ne les avait pas chez lui :

— Tes papiers ou bien ta tête! lui cria-t-on.

Mais on n'arracha pas même un cheveu à cette tête. — Les Suisses montrent toujours un certain amour de l'ordre jusque dans le désordre des révolutions. — Un jour on feignit de vouloir pendre un châtelain qui, outré de colère, avait mis flamberge au vent et vomissait des invectives contre les brûleurs de papiers.

Le chef de ces paysans était un certain capitaine Raymond, d'abord ouvrier imprimeur, puis officier dans une demi-brigade helvétique. Cet homme ne manquait ni d'énergie ni de capacité militaire, et avait, de plus, une remarquable facilité d'élocution; il finit par devenir fou ou illuminé, — c'est tout un, — quand il n'eut plus de

villageois à enrôler contre des chartes et des diplômes.

Ces campagnards, bonnes gens au fond, qu'on allait voir passer comme une mascarade réjouissante, qui n'effrayaient personne dans les villes et dans les villages, furent appelés en patois et plaisamment *Bourla-papeis,* — brûle-papiers, — ou *Gamaches,* — nom d'une chaussure rustique.

Dans leurs courses ils riaient, buvaient, chantaient, et des habitants de communes exemptes de redevances féodales se joignaient à eux uniquement pour faire des farandoles, se divertir et se délasser ainsi de leurs rudes travaux.

La sédition tourna donc à la farce burlesque et s'éteignit peu à peu; la féodalité expira avec elle; par malheur, bien des papiers précieux pour l'historien et le chroniqueur ont du être réduits en cendres.

Il est à remarquer que les *brûle-papiers* témoignaient beaucoup d'attachement aux soldats français; ils déclaraient qu'ils ne leur opposeraient aucune résistance s'ils étaient attaqués par eux, qu'ils éviteraient avec soin toute collision sanglante.

Je me représente les scènes pittoresques qui durent se passer dans les campements et les expéditions des *bourla-papeis,* je crois voir ces villageois se chauffant avec de vieux registres, — car on était en hiver, — promenant leurs torches du pied du Jura au Lac, prenant

des voix d'ogres pour effrayer dans leurs gentilhommières de pauvres petits hobereaux, épouvantant les loups et rôdant comme eux, — non pas autour des bergeries, mais des seigneuries, — recevant la neige sur le dos parfois, faisant la grimace quand ils trouvaient le vide dans un cabinet d'archives enlevées secrètement, mises en lieu sûr; je les entends s'entredire d'un ton dolent et piteux :

— Avec quoi nous chaufferons-nous donc cette nuit? Diable! il fait bien froid!

Cela me rappelle que les Bernois mirent le feu aux châteaux de Wufflens en 1536, lorsqu'ils marchaient au secours de Genève; mais l'incendie fit peu de progrès, et le curieux édifice échappa à la destruction.

La famille des anciens sires de Wufflens est éteinte depuis plusieurs siècles. Après la réformation et l'occupation du pays sept capitaines bernois devinrent propriétaires des deux châteaux dont ils eurent l'idée de faire une place de guerre, mais ils ne la mirent pas à exécution, je ne sais pourquoi, et cédèrent le fief à un nommé François Le Marlet, sieur de Solon, qui fut sur le point de le céder à son tour à Henri IV, alors préten-

dant à la couronne de France; j'ignore les causes qui empêchèrent cette cession. En définitive la seigneurie échut aux S....., qui n'ont pas cessé de la posséder depuis.

Le prince béarnais écrivit au sieur Le Marlet deux lettres que m'a montrées M. de S..... Voici la copie de la première; la seconde, fort courte, n'a aucun intérêt :

« A monsieur de Vuflens,

« Monsieur de Viflan (*sic*), j'ay entendu par les lettres du sieur de Clervaut l'affection et bonne volonté que vous avés au bien de mes affaires, et comme pour les advancer vous estes content d'engager ou me vendre vostre terre de Viflan, dont je vous ay d'autant plus d'obligation que je n'ay jamais faict chose pour vous qui vous doibve inciter à me faire ce bon office. Aussy debvez-vous croire qu'il ne s'offrira jamais occasion de m'en revencher que je n'essaye de tout mon pouvoir à recognoistre ce signalé service. Le dict sieur de Clervaut m'escrivoit estre nécessaire que je lui envoyasse une ratification particulière du contrat qu'il a faict pour vostre terre; mais parce qu'il a ung pouvoir général que je lui ay envoyé pour faire tout ce qui concernera le bien de mon service, j'ay estimé que cela serviroit assés pour asseurance de ma volonté, attendant que la saison permette d'envoyer toutes les ratifications nécessaires

pour aultres affaires semblables. Je vous prie continuer à vous employer à ce que le dict sieur de Clervaut négocie en Suisse comme vous avés déja commencé, estant besoing que tous les gens de bien y aident, tant pour la gloire de Dieu que pour nostre commune conservation, tout ainsy que nos ennemys travaillent unanimement à la ruine de l'un et de l'autre ; et j'espère que Dieu bénira nos armes si justement prinses à leur confusion, et qu'il me fera ung jour la grâce de recognoistre tous ceulx qui auront servi de leur personne et biens comme vous. Ce qu'attendant, faictes estat de mon amitié, de laquelle vous sentirez les effets avec le temps; et sur ceste asseurance je prieray le Créateur, monsieur de Viflan, qu'il vous ayt en sa saincte et digne garde.

» De La Rochelle, ce premier jour de febvrier 1587.

» Vostre entièrement bon et bien affectionné amy,

« Henry. »

M. de S..... a servi en France dans un régiment suisse de la garde de Charles X, et il parle avec plaisir de ses garnisons de Versailles, d'Orléans, de Rueil et de Courbevoie ; la chute de la branche aînée fit de l'officier un paisible agriculteur : j'ai remarqué dans les appar-

tements un portrait à l'huile où il est représenté avec son habit d'uniforme rouge à revers blancs. Comme nous continuions de causer sur la vie militaire qu'il regrette, sans l'avouer pourtant, il a ouvert une armoire et en a tiré son schako; au-dessus de la plaque fleurdelisée j'ai vu un gros trou rond; une balle de juillet avait passé par là.

— Six pouces plus bas et mon affaire était faite! m'a dit assez gaîment M. de S.....

En prenant congé du châtelain, qui a tant à se plaindre des Français, j'éprouvais une sorte de honte de son accueil amical.

X

Rencontres.

Aubonne, 4 septembre, — trois heures.

Je veux, mon cher ami, essayer de soutenir deux thèses opposées, contraires, et que je formule ainsi :

1re Il est bon de voyager seul.

2e Il est mauvais de n'avoir pas un compagnon de voyage.

Procédons avec ordre et méthode : je vais plaider coup sur coup le pour et le contre, bien qu'aucune des Facultés de droit du royaume ne m'ait conféré le titre d'avocat.

Celui qui voyage seul jouit d'une liberté pleine et entière, il peut presser ou ralentir le pas selon son bon plaisir, s'arrêter et séjourner où il lui plaît; il ne se dirige que par sa propre volonté, il ne prend conseil

que de lui-même, il mange, boit et dort à sa guise, augmente ou restreint sa dépense; en un mot, conserve une indépendance complète dans ses allures, et ne redoute aucune opposition à ses fantaisies, aucune entrave à ses desseins. Personne ne le trouble dans ses réflexions, ne lui parle quand il a envie de garder le silence, ne l'assomme d'un verbiage indifférent, et ne provoque obstinément des réponses fatigantes; personne ne lui dit : *allons à droite,* quand il désire aller à gauche; *venez à l'ombre,* quand il préfère cheminer au soleil; il n'est point obligé de faire et de demander à autrui de ces réciproques concessions sans lesquelles il n'y a pas de bonne intelligence possible; il jouit de son libre arbitre, exempt de la crainte de gêner ou de contrarier quelqu'un qui peut-être n'ose se plaindre et proteste mentalement contre un projet subit, une résolution soudainement prise et réalisée en dehors de ce qui était convenu d'avance.

Deux amis peuvent fort bien avoir un tempérament différent, des goûts et des habitudes inconciliables. L'un, par exemple, aime à dormir tard, l'autre à se lever matin : cet inconvénient est des plus fâcheux quand on tient à faire route ensemble; il y a toujours contrariété, humeur, rechignement et murmures au moment du départ. Je m'arrête là et conclus qu'il est bon de voyager seul.

Prête l'oreille maintenant à ma plaidoirie pour la partie adverse :

Je soutiens qu'il est mauvais de n'avoir pas un compagnon de voyage et prétends le prouver sans de longs discours.

Le voyageur solitaire s'ennuie bien vite de ne pouvoir communiquer à personne les réflexions que lui suggèrent mille objets, une sorte de mélancolie assombrit ses pensées; sa rêverie devient vague, confuse et se fatigue d'un continuel exercice ; l'instinct de la sociabilité ne tarde pas à se révéler impérieusement et le porte à échanger des paroles avec les premiers quidams qu'il rencontre, auxquels il n'a rien à dire, dans le seul but d'entendre des voix humaines. Et puis, s'il tombe malade, s'il est assailli par des malfaiteurs, les soins et l'assistance d'un compagnon ne valent-ils pas mieux pour lui que ceux des étrangers? La conversation intermittente repose l'esprit et empêche de trouver le temps long quand on se voit obligé de traverser un pays monotone, uniforme et triste, ou, qui pis est, de s'y arrêter, de séjourner au milieu de gens grossiers et ignorants.

La conclusion de ceci est facile à déduire.

Mais trêve d'avocasserie ! je ne sais, en définitive, lequel vaut le mieux de voyager seul ou avec quelqu'un ; j'attendrai ton opinion là-dessus ; — souvent il m'arrive de

désirer un compagnon et souvent aussi de me réjouir de ma solitude.

En quittant Wufflens, — prononce *Vuflan* à la manière vaudoise, — j'ai pris le chemin d'Aubonne où je couche ce soir et où je suis arrivé assez tard et par un temps lourd et sombre annonçant l'orage.

Que te dirai-je de mon trajet à travers des campagnes fraîches assurément, mais qui ne m'ont rien offert de particulier, de digne d'étude?

Wufflens, Aubonne et les villages que j'apercevais sont dans l'intérieur des terres, sur des éminences ou au fond de ravines touffues, traversées par des ruisseaux d'une pureté à rendre jaloux le cristal de roche; mais toujours le lac, immense réservoir qui les reçoit, apparaît par quelque échappée heureuse entre des collines, par quelque trouée de feuillage. On le perd de vue un moment, mais on ne tarde guère à le revoir, immobile ou frissonnant, calme ou agité, azuré ou gris, resplendissant ou terne comme le ciel, dont il reproduit les changeantes nuances, les teintes variées; ainsi l'image d'une personne aimée, d'une femme surtout, se présente presque continuellement aux yeux de l'esprit, aux re-

gards de l'imagination, il n'est pas possible de la perdre de vue longtemps.

On s'aperçoit aisément que les touristes, en si grand nombre dans le canton de Vaud, ne s'éloignent point du littoral du Léman : à mesure que l'on pénètre au cœur du pays on trouve des bourgades plus pauvres, des auberges plus misérables, des habitants moins civilisés et moins civils, qui regardent l'étranger-artiste avec une sorte d'étonnement idiot et prennent volontiers son bagage portatif pour la pacotille d'un marchand ambulant, d'un colporteur. Il est à remarquer aussi que les touristes de la zone qui borde le lac sont en grande partie des Anglais qui ne voyagent point à pied ; les peintres et les poètes préfèrent avec raison à ce canton l'autre bord du lac qui appartient à la Savoie : là sont les puissants effets, les magnificences sévères et grandioses de la nature, les sites sauvages, imposants, vraiment sublimes, vraiment inspirateurs. Je parcourrai dans peu de jours ces rives qui furent françaises et qui le redeviendront tôt ou tard.

J'ai fait rencontre aux environs de Bussy de deux jeunes gens et d'un enfant montés sur un chariot villageois et chassant devant eux des vaches qu'ils venaient d'acheter à la foire et qui tondaient à belles dents les haies du chemin. Ils m'ont demandé si je vendais des chansons, et ma réponse a été facétieusement affirmative.

Arrivés au village, nous entrons dans une *pinte*, je remplis de vin ma gourde et leur verse le reste de la bouteille; ils pensaient payer leur part de la dépense, mais je paie tout sournoisement; ils réclament contre ce *mauvais procédé*, alors j'ai la sottise de leur dire :

— Laissez, je suis plus riche que vous.

Cette inconsidérée parole ne fut pas plus tôt lâchée que j'en ressentis une sorte de peine; je craignis de les avoir blessés, humiliés, de leur paraître orgueilleux; toutefois ils me pardonnèrent mon tort, et nous nous séparâmes amis.

A la nuit tombante je traversais Lavigny. En passant devant une hôtellerie pleine de buveurs, je vis une femme qui venait rôder près des vitres, sans doute pour surprendre son mari en devoir de se griser.

Je suivais la route sinueuse, apercevant Aubonne dans l'ombre, à une certaine distance, au-dessus d'un vallon profond et richement boisé, quand je fus accosté timidement par une petite fille qui marchait avec précipitation, inquiète de s'être attardée et de se trouver seule, à la brune, sur une route assez peu fréquentée. Elle me demanda si nous étions bien loin de la ville, et si je m'y rendais; ma réponse et le ton amical avec lequel je lui parlai dissipèrent sa frayeur enfantine, elle se mit sous ma protection et j'écoutai complaisamment, comme il sied à un observateur, son babil. Marie Rochat est une

petite blondine de huit ans, vive et éveillée. J'appris qu'elle revenait de Saint-Livres, qu'elle avait un *crouye* papa, — un méchant papa, — qu'elle avait eu trois mamans, que le *crouye* papa donna un coup de hache à la première maman qui en mourut, et que la dernière maman, encore vivante, était souvent battue par le *crouye* papa et battait Marie pour s'en venger. Ces détails naïfs me touchèrent et je plaignis du fond du cœur cette pauvre petite créature qui trottait pieds nus à côté de moi dans la poussière du chemin.

La route, au sortir de Lavigny, descend brusquement au fond du vallon par une pente raide; nous traversâmes là un pont romantique, sous lequel l'Aubonne fait rage parmi des blocs de rochers moussus et des lianes pendantes. Pour éviter les rampes qui serpentent au flanc de la montagne et abréger notre chemin, la petite fille me fit prendre un sentier rapide où l'on a pratiqué un champêtre escalier au moyen de planches enfoncées dans le sol.

Bientôt nous arrivâmes au pied des grands et irréguliers murs de clôture du château d'Aubonne et je dis à Marie de me conduire au meilleur hôtel de la ville. Elle me pria de l'attendre un moment et courut chez sa belle-mère,— du moins je l'imagine. — Quand elle fut revenue, elle me demanda un demi-batz pour me servir de conductrice. Je lui en donnai un tout entier (15 centimes), et elle me

mena au logis d'où je t'écris après souper, — le cabaret de *L'Orange*, situé dans une rue grimpante et pavée de cailloux très pointus. — Marie Rochat est certainement intéressante, mais surtout intéressée : sa précaution quelque peu méfiante a mis un frein à ma libéralité qui s'efforce toujours de procéder avec justice et discernement.

J'ai fait cinq lieues aujourd'hui : il pleut, il tonne, il vente, il grêle, je trace cette relation à la lueur des éclairs, l'échine endolorie du frottement de mon sac. Mon repas du soir n'a rien eu d'épiscopal, il se composait d'un potage aux herbes, au pain et aux pommes de terre en purée, — le seul que l'on trouve dans les auberges rustiques de cette province, — d'un morceau de mouton rôti et d'un petit fromage sec fait de lait de chèvre. Mon hôte a la mine d'un brave homme, ce qui ne prouve pas qu'il le soit.

Je vais me coucher, à demain !

XI

Lavigny.

Lavigny, 5 septembre.

J'ai été sur pied de bonne heure, malgré la fatigue de la veille. Pas de traces de l'orage d'hier au soir, un radieux soleil, un ciel limpide sourient à la terre émue. La campagne est calme, reposée, rafraîchie, j'aspire un air plein d'arômes, j'ai le cœur dilaté de bien-être, épanoui d'un bonheur inénarrable, trop senti pour pouvoir être rendu. Je suis prédisposé à tous les mouvements louables, généreux, bienveillants, nobles ; l'idée de Dieu me remplit; les hommes me paraissent généralement bons, honnêtes, portés au bien ; le mal, le vice, le crime me semblent de très rares exceptions. Je voudrais épancher la sensibilité, l'exaltation, le ravissement que cette incomparable nature de la vallée du Léman fait naître

en moi. Comment traduire par des mots cette poésie qui me transporte! Je cherche, sans pouvoir les trouver, des expressions, des phrases, des épithètes, des périodes qui peignent dignement ma pensée; tout ce qui me vient à l'esprit quand je veux écrire, fixer et conserver mes impressions, est pâle, indigne d'elles, insuffisant. — Je renonce à une entreprise trop au-dessus de mes forces; et d'ailleurs à quoi bon peindre?... mieux vaut jouir et sentir.

A l'extrémité orientale d'Aubonne, une ravissante promenade en esplanade, oblongue, ombragée de vieux marronniers et de tilleuls, domine le lac; au milieu s'étend une pelouse fine et molle, il y a dans les allées un tir et des planchers pour les danses champêtres du dimanche : tout autour règne un parapet de pierres où je me suis installé contemplant tour à tour la Côte et ses riants villages de vignerons, l'eau pailletée, diamantée, scintillante, et la longue avenue d'énormes peupliers d'Italie qui, par une pente douce, aboutit à la grande route de Genève, entretenue avec autant de soin que l'allée sablée d'un immense parc.

Tous les clochers des paroisses qui entourent Aubonne se sont mis à chanter neuf heures avec des voix et des tons différents, depuis la basse jusqu'au ténor, depuis le contralto jusqu'au soprano. Le timbre grave de l'église de Lavigny m'a plu singulièrement, le village, assis sur un côteau, n'est séparé de la ville que par une

courte distance et le ravin boisé que j'ai traversé hier à la brune en compagnie de la petite Marie. J'en ai pris le chemin et j'y suis arrivé bientôt.

C'est un lieu avenant, fort bien situé au-dessus d'un rideau de vignes d'où monte le bruit sec de la houe, je vois la promenade d'Aubonne et la ville bâtie comme l'étaient tous les bourgs fortifiés du moyen-âge.

Le nom de *Lavigny* a de la grâce et une distinction toute poétique. Le nom vaut l'endroit, l'endroit vaut le nom, chose assez rare et qui mérite d'être remarquée. Lavigny rappelle sans doute *la vigne*, les étymologies les moins alambiquées, les moins scientifiques, sont ordinairement les plus vraies. La *gaillardise* était la qualité saillante des anciens seigneurs de l'endroit, car leurs terres produisaient des vassales appétissantes et fraîches, des vins généreux, et leur manoir avait une exposition saine, chaude et délicieuse. Où sont les descendants de ces heureux gentilshommes, s'il en reste encore? peut-être bien loin du berceau de leur race et encore plus loin de la condition des aïeux.

Un chat gris guette les oiseaux dans la vigne, au-dessous de la placette du village où je me suis arrêté; les poules piaillent, les batteurs de blé fustigent les gerbes, j'entends une voix de marmot qui braille et une voix de mère qui dit en se grossissant : *donnez-moi la verge!*

Ceci est de tous les temps, de tous les lieux, et tu vas t'écrier : — Que diable me mande-t-il là ! C'était bien la peine d'aller en Suisse pour noter des vulgarités pareilles.

Je t'envoie quelques petites anecdotes vaudoises recueillies çà et là, elles rompront la monotonie de mes éternelles descriptions.

Un paysan du canton de Vaud était allé dans les états du czar pour s'y fixer, mais il revint au bout d'une année, et quelqu'un de son village de s'écrier en l'apercevant :

— Te voilà, Jean-Louis, pourquoi as-tu quitté la Russie?

— Oh ! ma foi, il n'y a point d'arbres ni de lac.

Autrefois les habitants du district de La Vaux se recevaient réciproquement dans leurs caves. Un buveur ayant dit que les caves sont chaudes en hiver et froides en été.

— C'est pour cela que nous y restons toute l'année, s'écria un autre ivrogne.

Deux vieilles dames, vivant sans domestiques, occupaient dans la campagne une maison isolée; craignant

d'être attaquées par des voleurs, elles firent emplette d'un pantalon et d'un plat à barbe d'étain ; elles pendaient de temps en temps le vêtement masculin à une de leurs fenêtres et y plaçaient le bassin de manière à ce qu'il reluisît au soleil.

Quelques pâtres du Gessenay (canton de Berne) se rendaient à Vevey en traversant les montagnes ; arrivés sur un plateau élevé des Alpes, ils s'arrêtèrent pour admirer le Léman, calme et d'un bleu céleste. Alors l'un d'eux, qui n'avait jamais vu le lac auparavant, se mit, sans rien dire, à rebrousser chemin vers ses pénates. Ses compagnons, étonnés de ce brusque changement de résolution, le rappellent et lui en demandent la cause :

— Allez si cela vous plaît, répond-il, pour moi je retourne chez nous.

— Et pourquoi donc?

— Dieu me préserve de descendre dans ces plaines où le ciel est tombé !

Cette réponse ingénue rappelle celle d'une femme de Rougemont à qui on demandait ce qu'elle avait pensé en voyant le lac pour la première fois :

— Il me sembla, dit-elle, qu'il y avait deux *ciels*, l'un en haut, l'autre en bas.

Un enfant du hameau des Culayes, dans les monts du Jorat, avait coutume de manger, au seuil de la cabane paternelle, sur un banc de pierre, son déjeûner qui se composait d'une écuellée de pain noir trempé de lait.

On l'entendait tous les jours parler en prenant son petit repas, et l'on ne s'en inquiétait guère; il disait d'une voix douce et caressante :

— Tu bois tout le lait, Zizi, mange aussi du pain.

On s'avisa enfin d'aller voir à qui il parlait ainsi, c'était à une belle couleuvre grise à taches jaunes qui buvait paisiblement dans son écuelle et en avait contracté l'habitude.

N'est-ce pas une charmante idylle en miniature que cette petite anecdote toute simple?

XII

Aubonne.

Aubonne, 5 septembre, — l'après-midi.

L'église paroissiale d'Aubonne m'a été ouverte par un enfant de douze ou treize ans qui m'attend, assis sur les marches du portail. Les gardiens des temples du culte réformé y laissent entrer, avec une entière confiance, les voyageurs de tous rangs qui demandent à les visiter ; cette confiance s'explique par la nudité de ces édifices, et je ne vois pas trop ce que des malfaiteurs pourraient y prendre si ce n'est la table de communion faite de marbre ou de pierre, la chaire du pasteur et les bancs de bois à dossiers où se placent les fidèles.

Le premier ministre de cette église fut un de nos compatriotes, il se nommait Jacques Valier et exerça ensuite le saint-ministère — c'est l'expression

consacrée — à Lausanne. Je remarque que les réformateurs de cette partie de la Suisse étaient presque tous natifs de la France et notamment du Dauphiné, contrée de montagnes où ont toujours germé les idées d'indépendance politique et religieuse; où les Vaudois vivaient, et où notre grande révolution eut ses racines. A l'exception du picard Calvin et du bourguignon de Bèze, les premiers apôtres de l'Évangile dans la vallée du Léman furent tous de cette province : Guillaume Farel vint de Gap; Froment, des bords de l'Isère; Saunier, de Moirans, près de Grenoble; et enfin le pasteur d'Aubonne Jacques Valier, de Briançon.

Ce qui m'a attiré dans cette église, peu remarquable en elle-même, c'est le monument funèbre renfermant le cœur de l'un de nos plus illustres marins, du vainqueur de Ruyter : le tombeau de l'amiral Duquesne. L'odieuse et impolitique révocation de l'Édit de Nantes, dictée par les jésuites à Louis XIV dont elle déshonore la mémoire, chassa du sol français cette noble et précieuse dépouille qui fut apportée à Aubonne par le fils du grand homme, zélé protestant comme son père.

Sur une tablette de marbre noir à veines blanches, entourée de trophées militaires, de canons, de lauriers, de drapeaux sculptés, et surmontée d'un blason, on lit une épitaphe latine écrite en lettres d'or dont le

style est fort barbare et qui commence ainsi :

Siste gradum viator
Hic conditur cor
Invicti herois
Nob^mi Acillus (sic) Abrahami Duquesne Marchionis,
Baronis, Dominiq. de Walgrande, de Monros, etc.
Anno 1700.

Je me suis découvert avec respect devant ce marbre tumulaire.

Duquesne, né à Dieppe en 1610, mourut à Paris en 1688, c'est-à-dire à l'âge de 78 ans. Le *grand* roi ne voulut point le nommer maréchal de France parce qu'il professait le calvinisme, religion de sa famille.

A côté de ce tombeau j'ai aperçu une interminable épitaphe d'un certain chevalier Biondi *descendant des princes d'Illyrie,* ce qui m'intéresse fort médiocrement, et une autre inscription en l'honneur d'un citoyen d'Aubonne fondateur d'une espèce de prix Monthyon... Je ne songeais qu'à Duquesne, — qui ne descendait lui que de ses services militaires, — et à l'ingratitude de Louis XIV.

En flânant au hasard par la ville, j'ai rencontré mon hôte, maître Bron, qui se promenait en fumant sa pipe et de l'allure du plus profond désœuvrement; je lui ai témoigné le désir de voir le château et aussitôt il m'a offert avec obligeance de m'y conduire; si j'étais sceptique je ne manquerais pas de mettre cette offre sur le compte

du désir qu'il pouvait avoir d'une distraction quelconque pour lui-même, mais je ne le suis point, Dieu merci ! et j'aime mieux envisager les choses de leur bon que de leur mauvais côté, voir de la complaisance là où il n'y avait peut-être que de la personnalité.

Ce *château,* qui a toute l'apparence d'une caserne ou d'un hospice, se compose d'un effroyable tohu-bohu de bâtiments informes et sans aucun caractère, le tout mal entretenu, presque délabré et dominé par une tour ronde assez haute qui figure admirablement une chandelle coiffée d'un éteignoir. Le collége, le tribunal et les prisons occupent ce vaste et triste local dominant la cité, pittoresquement posée au-dessus de la gorge de l'Aubonne et pleine de sources vives et de limpides lavoirs. Ledit local a eu pourtant des maîtres célèbres à différentes époques, savoir : les puissants comtes de Gruyère pendant deux cents ans, Turquet de Mayerne, un marquis de Montpouillan, le voyageur Tavernier et le fils de Duquesne : tous portèrent le titre de *baron d'Aubonne.*

Les comtes souverains de la Gruyère possédaient de nombreux fiefs en Suisse, je n'ai rien à te dire sur eux qui soit relatif au sujet que je traite en ce moment. Tu sais sans doute que Turquet de Mayerne, né à Genève en 1573 d'un père français, réfugié protestant, fut médecin ordinaire de notre Henri IV d'abord, puis premier médecin de Jacques Ier et de Charles Ier, rois d'Angleterre.

Il acquit une grande renommée et une grande fortune; les préparations chimiques dont il faisait usage dans ses médicaments lui attirèrent l'inimitié de ses confrères qui l'exclurent des consultations, elles lui valurent en outre un décret outrageux de la Faculté de Paris qui ne lui fit aucun tort, bien qu'il le signalât comme un empirique.

Mayerne, à qui la postérité a rendu pleine justice, fût devenu premier médecin du roi de France; — huguenot converti, — s'il n'eût pas été protestant.

Tavernier, ce marchand-voyageur qui s'enrichit par le commerce des escarboucles, naquit à Paris en 1605 d'un zélé calviniste originaire de la Belgique; au retour de ses longues pérégrinations en Asie, Louis XIV lui conféra la noblesse, et ce fut alors qu'il acquit la baronnie d'Aubonne. Il aimait le faste, l'éclat, se vêtissait ordinairement d'un riche kaftan que lui avait donné le shah de Perse ou le grand Mogol et possédait un hôtel à Paris, des équipages et un nombreux domestique. On prétend qu'il répondit à Louis XIV, qui lui demandait un jour pourquoi il avait acheté une terre en Suisse : — Sire, je veux avoir une chose qui n'appartienne qu'à moi seul.

Ce mot dut être fort peu agréable au *grand* roi.

Tavernier, obéré à force de dépenses et de prodigalités, résolut de spéculer de nouveau sur les diamants; il envoya son neveu aux Indes avec des marchandises qui

devaient rapporter plus d'un million, mais ce jeune homme trompa la confiance de son oncle qui se vit, à regret, forcé de vendre son hôtel de Paris et sa baronnie vaudoise dont il avait fait réparer et agrandir le château. Après avoir habité une autre partie de la Suisse et Berlin, il voulut recommencer ses voyages malgré son âge avancé, et, étant parti pour diriger la compagnie des Indes qu'un électeur de l'Allemagne voulait former, il mourut à Moscou.

Les Bernois succédèrent à Tavernier et lui payèrent sa baronnie plus de 200,000 fr.

Le marquis Henri Duquesne prit ensuite possession du château à la Révocation de l'Édit de Nantes, et y fit transporter le cœur de son illustre père; enfin les baillis bernois s'y installèrent à la mort de ce marquis, ancien officier de marine fort distingué et qui aima mieux abandonner son pays que sa religion.

L'une des cours intérieures du château a la forme d'un navire, elle est entourée d'une petite colonnade toscanne en pierre soutenant une galerie à vitrages qui sert de vestibule à des appartements, les fenêtres sont faites à l'imitation de celles d'un vaisseau de haut-bord. La construction de cette cour fut sans doute une fantaisie de Tavernier ou de Duquesne.

XIII

Toujours mon nom.

Aubonne, 5 septembre, — le soir.

Pendant que je soupais, il y a une heure, au bout d'une table dans la salle des buveurs, au rez-de-chaussée, l'aubergiste, qui semble m'avoir pris en amitié, je ne sais trop pourquoi, m'apporta une bouteille d'un vin blanc de fort bonne mine. — Le canton produit peu de vins rouges, et ce peu est très détestable. — Je le dégustai et témoignai ma satisfaction.

— Asseyez-vous là, maître Bron, et m'aidez à mettre à sec ce flacon, dis-je.

— Bien volontiers... Hump ! ça se laisse boire !

— Oui certes... à votre santé !

— Merci, monsieur... à la vôtre !... Ce vin-là est de 1837, il provient de ma vigne.

— Où est-elle votre vigne ?

— A la Côte, tout près d'ici, au village de Bougy.

— Vous avez des terres dans cet endroit?

— Oui, monsieur, j'en suis natif et de plus bourgeois, ainsi que de Lutry et de Bremblens.

— Quel cumul de bourgeoisies !...

— C'est permis.

— Je bois à votre prospérité, triple bourgeois !

— Et moi à votre heureux voyage, monsieur le Français... A propos, voulez-vous écrire votre nom sur le registre des voyageurs, c'est une simple formalité d'usage à remplir.

— Je ne m'y refuse pas.

L'hôtellier se leva et alla chercher le livre où j'écrivis lisiblement mon nom, mon prénom, ma demeure, etc.

Maître Bron ayant lu poussa de grandes acclamations de surprise, puis s'écria :

— C'est une plaisanterie ça !

— Non vraiment.

— Mais c'est le nom de mon village et de mon vin.

— J'en conviens, votre village porte mon nom ou je porte le sien... comme il vous plaira.

— Tiens , tiens !... le singulier hazard !

— Je suis flatté d'avoir le nom de ce vin estimable,

et si vous vous chargez de m'en approvisionner, je tâcherai de le faire connaître à Paris.

— Vous direz à tout le monde qu'il a crû dans votre terre.

— Hélas! je crains bien de n'avoir jamais en propriété que deux mètres de terre, tout au plus, et encore pour les avoir faudra-t-il que je sois mort, dis-je tristement.

— Laissez donc, s'écria Bron, on ne peut pas savoir l'avenir; tel que vous me voyez, fils d'un simple vigneron je suis bourgeois de trois communes, eh! eh! — Cela fut dit d'un ton de satisfaction quelque peu vaniteuse. — De plus, j'ai un domaine d'un bon rapport et deux auberges bien achalandées à Aubonne.

Je pensai qu'il vaut mieux cultiver la vigne que les lettres, vendre du vin en feuillettes que du roman en feuilletons, — et tu penseras sans doute comme moi. — Je demandai à l'hôtellier combien coûterait un tonneau de son Bougy, il fit un calcul d'après les mesures de capacité du pays, qui sont le *char*, le *pot de Berne*..., et me dit:

— Ça vous reviendra à deux cents francs... comprenez-vous?

Je fis un signe de tête affirmatif, et pourtant je n'avais rien compris du tout, je le jure.

Une certaine paresse du cerveau et la sotte honte d'avouer notre ignorance ou la lenteur de notre enten-

dement nous empêchent souvent d'apprendre bien des choses qui peuvent être utiles.

Comme nous finissions notre Bougy, une calèche élégante attelée de deux beaux chevaux harnachés avec luxe,— derrière laquelle se tenait, fier et raide, un chasseur magnifiquement empanaché, — montait la rue rapide. Cet attelage de luxe sentait Paris.

L'hôtesse, qui était accroupie devant sa porte et tenait dans ses bras son marmot en train de faire ses premières dents, m'apprit que cet équipage a pour maître notre préfet de police, M. Delessert. La superbe campagne de Bougy-Saint-Martin, tout près d'Aubonne, appartient à sa famille.

— Ne serait-il pas beaucoup plus convenable qu'elle m'appartînt à moi ?

Un jeune paysan vient d'entrer dans l'auberge.

— C'est le fils du fermier de *votre* endroit, m'a dit aussitôt maître Bron.

Toujours cette plaisanterie cruelle !

Aujourd'hui mon nom me poursuit partout, je ne puis faire un pas sans l'entendre prononcer, et à l'église je l'ai lu sur les stalles de mesdames Delessert.

Je trouve cela original.

XIV

Mon nom toujours.

Signal de Bougy, — au lever du soleil.

Ce vaste plateau, couvert de bruyères, de genévriers, de pelouses et de bois, échancré du côté du lac par des éboulements de terrains sablonneux, occupe l'un des points culminants de la Côte, chaîne de hauteurs dont la pente orientale, tournée vers le Léman, est tapissée de vignobles. On y parvient d'Aubonne en suivant les prairies molles et fraîches du parc vraiment délicieux de M. Delessert.

Le Signal de Bougy jouit à bon droit d'une réputation européenne : la vue s'étend de tous côtés à une quarantaine de lieues et embrasse le bassin entier du Léman, le rideau violet des Alpes, le Jura et ses noirs mélèzes, les caps des rives de la Savoie, enfin mille jolis villages

du canton de Vaud, dont le profil se détache sur le fond d'azur du lac.

Quarante lieues de pays! entends-tu, cher Émile? quarante lieues du plus admirable pays de notre globe! là, ici, devant et derrière moi, des fourmilières de maisons dans toutes les situations imaginables. Le plus gros bâtiment, vu de cette élévation dans ces campagnes fécondes et bariolées de cultures brunes, jaunes, grises et vertes, me semble un caillou, les grands arbres me paraissent des brins d'herbe; — de même les Alpes aux cimes altières doivent être pour Dieu qui les domine du haut de ces espaces célestes, incommensurables, infinis, — effroi de la pensée humaine, — des mottes de terre et de pierre presque imperceptibles, poudrées d'un peu de neige.

Un petit belvédère rond, en bois peint, dont le toit est supporté par des piliers, abrite une table et des bancs; c'est là que les touristes et les maîtres de Bougy-Saint-Martin peuvent venir parfois faire collation; sur le siége que j'occupe est gravé au couteau ce nom célèbre, glorieux et malheureux : NEY.

A quelques centaines de pieds au-dessous du Signal, je vois à mi-côte de la Côte *mon* village, où nous allons descendre à travers des taillis rapides, — j'ai oublié de te dire que maître Bron m'accompagne; — il fume sa pipe et cause avec des faucheurs pendant que je t'écris.

Bougy, — 9 heures.

Cet endroit, — je le dis à regret, — n'est qu'un pauvre hameau montagnard, pierreux, escarpé, d'un assez difficile accès, mais dans une position romantique et abritée des vents froids. Je ne m'étonne point que ses coteaux produisent un vin estimé.

Bron est allé me cueillir quelques grappes dorées de sa vigne, qui pourraient entrer en comparaison avec celles de la terre de Chanaan, puis il m'a dit :

— Vous feriez bien, monsieur, d'acheter la bourgeoisie de *votre* village, cela ne vous coûterait pas plus de six cents francs de France (1).

— Je suis né, je vivrai et mourrai Français, maître Bron, en dépit de toutes les séductions dangereuses de votre pays; renier sa patrie c'est renier sa mère; je ne saurais approuver les gens qui se font naturaliser parmi des étrangers : ces gens-là, en général, ont le cœur aride, l'âme insensible, ne tiennent ni au sol natal, ni à la famille, ni à la maison paternelle, ni à l'héritage moral de la gloire nationale, — car tout peuple a le sien. — Supposons que je sois devenu citoyen vaudois : la guerre éclate entre la France et la Suisse, si je prends

(1) Le franc de Suisse vaut 50 centimes de plus que le nôtre.

les armes il faut que je les dirige contre mes proches, mes véritables compatriotes, si je ne les prends pas je trahis les intérêts de mon pays d'adoption. — Terrible alternative!

La naturalisation est excusable quand celui qui se la fait conférer ne tient par aucun lien au sol natal, n'y a plus de parents et d'amis, en est sorti dans son enfance pour voyager longtemps au loin. Ennuyé un beau jour de cette vie nomade, désireux de repos après beaucoup d'agitations, éprouvant le besoin d'une existence sédentaire, las de la solitude au milieu des hommes, — la plus triste et maussade chose du monde, — il se fixe dans un beau climat, pour s'y faire une famille, des concitoyens, une demeure, pour avoir une femme et des enfants, et il peut s'écrier : *Ubi bene ibi patria.*

L'honnête et officieux M. Bron m'ayant demandé la traduction de ces quatre derniers mots, fut entièrement de mon avis et me dit :

— Au moins, rien ne vous empêche d'acheter ici un domaine en restant Français, comme a fait M. le comte de R.....

— Mon intention, répondis-je en riant, est d'en acheter un sur mes économies d'homme de lettres... j'ai le temps d'y songer!

On trouve cette opinion étymologique sur le lieu où je suis dans les *Mémoires critiques pour servir d'éclaircisse-*

ments à divers points de l'histoire ancienne de la Suisse, etc., par *Loys de Bochat*, lieutenant-baillival de Lausanne (3 volumes in-4°, Lausanne, chez Marc-Michel Bousquet et Cie, 1749) : *Guy* et *Gy* (1) en celtique étant *Eau* et *Rivière*, habitation de l'eau, c'est-à-dire au-dessus de la rivière, est ce que signifie le nom de *Bougy* au-dessous duquel coule l'Aubonne; plusieurs lieux des Gaules furent ainsi nommés à cause de leur situation. Je mets dans ce nombre : *Baugy*, bourg de Berry, *Bauguy*, en Picardie, deux *Bougy*, en Normandie, et un dans l'Orléanais.

(*Tome III, page* 154.)

Grand merci! monsieur le lieutenant-baillival de Lausanne, sans vous je n'aurais jamais su que j'ai un nom celtique... quel bonheur pour moi, mon ami, d'en avoir un! Comprends-tu bien tout ce bonheur!... n'a pas un nom celtique qui veut...

Nous retournons à Aubonne par une petite route qui passe à travers le vignoble, au flanc de ces hauteurs, et qui est à peu près parallèle à la grande, plus rapprochée du lac; elle se nomme route de l'Etraz, c'était une voie romaine, — *via strata*. —

(1) Les noms de plus de 150 localités de la France et des pays voisins ont cette désinence.

XV

Digression politique.

Gimel, 6 septembre.

Voici ce que Benjamin Constant, qui était Suisse de naissance, mais Français d'origine, de cœur, par choix, a dit quelque part :

« Qu'est la Suisse? une terre hospitalière, ouverte à tous, visitée par tous, neutre entre tous, un *oasis* de paix au milieu de l'Europe politique. Toute la politique de la Suisse était de n'en avoir point; ainsi a-t-elle vécu pendant des siècles; ainsi a-t-elle tenu ouvertes ses paisibles contrées pour quiconque est venu leur demander un asile... La Révolution l'a tirée de ses habitudes de paix et de neutralité, le rétablissement de 1814 ne les lui a pas rendues, et depuis ce temps on ne sait quelle contradiction intérieure, aiguisée de contes-

tations religieuses, la trouble et la tourmente..... »

La situation n'a pas changé : le mal signalé par Benjamin Constant ne fait qu'empirer de jour en jour, une grande catastrophe est imminente—qui vivra verra!—(1)

L'état permanent de sourde agitation de ce pays dérive d'un vice organique, d'une constitution défectueuse. Les mots *peuple* suisse, *nation* suisse ne sont que des mots, des mots impropres qui n'ont aucun sens réel, des mots de pure convention. Il n'y a pas de *peuple* suisse, il n'y en aura jamais, il n'y a que des *peuplades* suisses qui se considèrent chacune comme des *nations* différentes, et ne sont unies entre elles que par un lien faible, relâché, sur le point de se rompre; Suisse est un nom générique, voilà tout, comme celui d'Européen presque : je ne vois dans ces contrées alpestres que des Vaudois, des Genevois, des Zurichois, des Bernois, des Lucernois, etc., tous ayant leur gouvernement particulier, leurs couleurs, leurs institutions, les uns catholiques, les autres protestants, ceux-ci conservateurs, ceux-là radicaux. Sur les bords du Léman on parle français, allemand sur ceux de l'Aar, italien dans le Tessin ; de là trois Suisses bien distinctes : une *française,* une *allemande,* une *italienne.*

Dans notre France les frontières des trente-deux pro-

(1) Les événements de l'année 1845 confirment ces tristes prévisions.

vinces primitives se sont effacées pour toujours : on est du Dauphiné, mais on n'est plus Dauphinois, de la Bretagne, mais on n'est plus Breton... on est Français. Un seul pouvoir plane sur le pays, de Dunkerque à Perpignan, de La Rochelle à Colmar; on peut dire : *nation* française, *peuple* français; encore une fois, on ne peut pas dire : *nation* suisse, *peuple* suisse; et si on le dit, c'est par une habitude vicieuse.

Les Suisses ont des intérêts divers, des croyances religieuses opposées pour lesquelles ils se passionnent comme s'ils vivaient en plein seizième siècle, des costumes et un langage différents : on voit que tout concourt à les désunir, à les séparer, à empêcher qu'il ne s'établisse à la place de cette confédération d'*États* un gouvernement unitaire, homogène et compacte.

La nécessité de la défense commune, le maintien de l'indépendance générale, un danger imminent peuvent seuls faire taire les discordes, les jalousies, les rancunes inter-cantonnales, les luttes confessionnelles, mais elles recommencent de plus belle dès que le péril est passé.

Le pacte fédéral n'est guère qu'un mythe, une lettre morte, et je serais peu surpris d'apprendre demain que le Valais se donne à la Sardaigne pour jouir en toute sécurité des *bienfaits* du jésuitisme; — ce projet a déjà été sur le tapis.

A moins d'une révolution qui renverse à jamais les

barrières séparant ces *grandes municipalités,* — pour nous servir de l'heureuse expression de M. de Bonald, — la confédération suisse se fractionnera, dans un temps donné, en plusieurs petites confédérations, à moins que les grandes puissances de l'Europe, intervenant dans les querelles des cantons, ne se partagent les vallées helvétiques : leur accord tacite maintient l'intégrité de ce territoire, qui n'est riche qu'en sites romantiques; ils pourraient bien s'entendre un jour pour se l'adjuger à l'amiable.

Jusqu'à ce jour, que je suis loin d'appeler de mes vœux, la Suisse ne sera, quoi qu'elle fasse, qu'*une société de sociétés.* Ce mot de Montesquieu est une excellente définition.

J'ai poussé une reconnaissance jusqu'à Gimel, gros village au pied du noir Marchairu, montagne du Jura.

Rien d'intéressant.

Je viens de consommer un exécrable dîner que j'ai payé fort cher, et qui m'a fait regretter la cuisine et les prix modérés du bonhomme Bron, qui est la complaisance, l'honnêteté et la candeur personnifiées.

Je suis à la fenêtre de l'auberge de Gimel donnant sur la rue ; un beau canard de Barbarie, qui a des rubis à la tête, de l'hermine aux ailes et un duvet à nuance changeante sur le dos, prend ses ébats dans une rigole qui sort du lavoir entouré de lavandières, je lui jette de

gros morceaux de mie de pain qu'il croque avec voracité, puis il secoue la queue joyeusement, lève la tête vers moi et semble me dire :

— Encore !

Je recommence à jeter de la mie à profusion, d'autres canards arrivent le bec au vent. Une servante leur apporte de la salade, ils s'en montrent peu friands et reviennent vers moi, le cou dressé, la queue frétillante. Ma distribution continue, — un pain tout entier y a passé, — toute la volaille de Gimel accourt. — Je m'arrête car la charité a ses bornes.

SAINT-PREX.

XVI

Basuges.

Après une courte station au gracieux village d'Etoy, j'ai regagné les bords du lac. Un chemin délicieux me ramène à la grande route, le soir vient et j'aperçois au loin la flèche élancée de la bourgade où je me propose de coucher. De beaux troupeaux défilent pesamment, les bœufs ont cette bonne physionomie paterne que rend si admirablement Brascassat, leurs conducteurs, après m'avoir salué avec la politesse qui distingue la population vaudoise, se livrent entre eux à des conjectures sur ma personne, ils me prennent pour un marchand nomade, ce qui me fait voir que les artistes fréquentent peu la contrée. Je débouche sur la route et des enfants me crient d'un champ : *Cotonnade ! Cotonnade !*

Saint-Prex, 6 sept. — 7 heures du soir.

En l'an 530, on transportait à Lausanne le corps de Saint-Prothais, évêque d'Avenches, mort près de Bière, dans l'intérieur du Pays de Vaud, le convoi s'arrêta à Basuges ou Lisus, petite ville d'origine romaine située sur une langue de terre de la rive du Léman, à l'embouchure même du ruisseau du Boiron. — Mais quand on voulut se remettre en marche le corps, dit la tradition, *parut ne pas vouloir qu'on le portât plus loin;* c'est pourquoi on l'enterrât à Basuges, où l'on fonda une chapelle en son honneur : telle est l'origine de l'église de Saint-Prex, la plus ancienne du canton au dire des antiquaires.

En 1400, la sépulture du saint fut ouverte, il s'agissait encore d'une translation de ses reliques qui ne put s'effectuer, l'évêque continuant à montrer la même aversion pour le voyage qu'on voulait lui faire faire. Basuges prit le nom du prélat dont elle possédait la dépouille, et c'est de ce nom qu'on a formé, par corruption, celui de Saint-Prex.

En 563, la cité fut détruite en grande partie par une inondation qu'occasionna la chute d'une montagne dans le lac, et n'a plus repris depuis le rang qu'elle occupait. Cependant au XIIIe siècle le Chapitre de l'église de Lausanne la fit entourer de murs avec une vigie sur le Lé-

man, pour la mettre à l'abri des descentes et des attaques des pirates savoyards qui infestaient alors les bords vaudois dans toute leur étendue.

Cette vigie était sans doute la massive et sombre tour carrée qui a frappé mes regards comme j'approchais du bourg, et qui, vue du lac, poétise singulièrement ces rivages; elle n'est plus pourtant que la dépendance d'un cabaret assez semblable à celui de Pully.

J'ai fait mon entrée à Saint-Prex, aux approches de la nuit, par une antique porte cintrée couronnée d'une horloge et d'un beffroi, et je me suis engagé dans une rue assez large et fort mal pavée; je cherchais une auberge et n'en trouvais aucune, car elles n'ont nulle apparence et sont peu fréquentées par les voyageurs, le village n'étant pas sur la grande route et occupant au bord de la plage une position qui rappelle beaucoup celle de Saint-Sulpice. Une paysanne, qui teillait du chanvre au seuil de sa maison, vit mon embarras et m'indiqua une hôtellerie fort rustique, à l'enseigne du *Chasseur;* je m'y suis rendu de toute la vitesse dont sont susceptibles les jambes d'un homme fatigué par une longue marche; mon estomac, stimulé dans ses fonctions digestives par l'air vif des eaux, des montagnes et des bois, réclamait impérieusement une convenable réfection. — Quand on a faim, en route, on tombe presque toujours dans des auberges dépourvues de toute espèce de comestibles;

c'est ce qui m'arriva, mais je m'y attendais, je m'étais résigné d'avance au potage d'herbes et de pommes de terre et à l'omelette brûlée, car je n'ai pas entrepris un voyage gastronomique autour du Léman.

L'hôtellier, qui m'a reçu dans une salle enfumée, semblable aux intérieurs flamands de Téniers, est un homme corpulent, à face débonnaire, sa grosse chemise de toile sort de ses chausses tout autour de son ventre arrondi, il a pour coiffure le classique bonnet de coton, il est en manches de chemise.

Au moment de mon entrée trois manouvriers étaient attablés autour d'une soupière de la grosseur d'un baquet, une servante plongeait ses bras dans un pétrin, une fumée épaisse remplissait la maison et des régiments de mouches bourdonnaient aux poutres noires du plafond, une lampe, perchée au sommet d'un de ces chandeliers très élevés en forme de colonne dont les villageois de ce pays font usage, rendait les ténèbres plus visibles.

Quand j'eus soupé je demandai une chambre.

— Monsieur, me dit l'aubergiste, ça ne vous ferait-il rien de ne pas coucher seul ?

— Comment ?

— Il y a une dame...

— A la bonne heure !

— Une dame de Genève qui...

— Achevez.

— Qui est venue passer ici quinze jours et...

L'aubergiste fut interrompu, on l'appela de la cuisine où il se rendit.

Je pensai au dernier épisode du voyage sentimental, la situation me paraissait semblable, en tout point, à celle d'Yorick.

L'hôte revint.

— Cette dame est-elle jeune ? lui demandai-je.

— Quarante-huit ans au moins, répondit-il.

— Miséricorde !... est-elle belle encore ?

— Ma foi, je n'en sais rien, on la dit poitrinaire.

— Et vous croyez que je consentirai à...

— Faites-moi l'amitié de consentir, monsieur.

— Je ne vous ferai point cette amitié-là, palsambleu !

— Voilà ce qui arrive : M. Craquelin, un de nos voisins, a cédé pour cette nuit son lit à la dame qui couchera demain dans une étable à vaches où on lui prépare un appartement, il va occuper un des deux lits de la seule chambre dont nous puissions disposer, et l'on vous destinait l'autre...

— Il fallait vous expliquer tout d'abord ! m'écriai-je, ma pudeur est rassurée.

— Qu'aviez-vous compris ?

— Que vous vouliez me faire partager mon lit...

— Avec M. Craquelin ?

— Avec la dame.

Nous avons été pris tous deux d'un accès de folle hilarité qui a duré longtemps.

Pendant que je soupais l'hôtesse, voulant me traiter cérémonieusement, a enlevé le pittoresque flambeau campagnard et l'a remplacé par un vulgaire chandelier de cuivre. J'ai été sur le point de dire :

— N'emportez pas cette lampe !

P. S. — 7 sept. — le matin.

J'ai bien dormi malgré la dureté de mon grabat et les effroyables ronflements de M. Craquelin. Je me suis levé de bonne heure pour voir la vieille tour accolée à l'auberge de la *Fleur-de-Lys,* et l'église où l'on cherche en vain des traces du tombeau de Saint-Prothais. J'ai essayé de dessiner ce champêtre temple entouré du cimetière, qui est clos de haies vives toutes emperlées de rosée, puis la porte du bourg.

Des enfants m'entouraient et me regardaient faire avec des exclamations de surprise, car mes mauvais croquis leur paraissaient des chefs-d'œuvre.

Un homme chargé d'une hotte pleine d'herbe a passé près de moi et m'a dit d'un ton bourru :

— Pourquoi ne chassez-vous pas cette marmaille ?

— Elle ne me gène point, ai-je répondu.

L'homme s'est éloigné en grommelant.

Un petit garçon blond à mine éveillée a dit tout bas et en souriant à ses compagnons :

— Il est gentil ce monsieur.

Je ne te cache pas que cette parole m'a fait grand plaisir. — C'est peut-être un sentiment puéril. —

Adieu Saint-Prex ! Adieu Émile.

Église de Saint-Prex.

XVII

La Cuiller.

Rolle, — 8 septembre.

J'ai repris la direction de Genève mais, cette fois, en suivant la grande route qui est toujours très rapprochée du rivage du lac et bordée de campagnes vraiment ravissantes, je vois à droite *mon* village et les hauteurs de la Côte que je viens de parcourir.

En passant au village d'Allaman, près duquel l'Aubonne coule dans un ravin boisé, on voit à travers la grille de son parc le château où l'on prétend que Maubert de Gouvest écrivit le testament politique du cardinal Alberoni et qui, de nos jours, fut habité par une royauté déchue et exilée, par Joseph Bonaparte.

Pendant une halte que j'ai faite à l'auberge de la *Charrue,* plusieurs habitants du pays qui buvaient à une

table voisine de la mienne causaient de leur vie militaire, — ils avaient servi la France et se racontaient des aventures de garnison. —

Cette conversation à haute voix me fit faire les réflexions que voici :

Il y a d'étranges anomalies dans le caractère de ces petits peuples, de singuliers contrastes. Suisse, — comme le dit Victor Hugo, — signifie tout à la fois homme libre et homme esclave, montagnard indépendant et concierge de grande maison, pâtre des Alpes et porte-livrée, et ce n'est pas là un pur hasard de nom.

Je me suis toujours étonné que les souverains absolus de l'Europe se soient fait garder et défendre par des troupes républicaines, et que ces troupes républicaines aient pu consentir à se mettre aux gages des rois. On me dira peut-être que les rois, n'étant pas entièrement sûrs de la fidélité de leurs sujets, se confiaient volontiers à la loyauté helvétique, appréciée de tout temps. Cela me paraît aussi raisonnable que la conduite de pères qui, tenant leurs propres enfants en suspicion, mettraient leurs intérêts les plus chers en des mains étrangères.

On me dira encore que les Suisses sont de bons soldats, je répliquerai que les Français ne le sont pas moins ; à Cérisoles et à Marignan j'opposerai Austerlitz et Marengo ; à Guillaume Tell et Winkelried, Jeanne d'Arc, Bayard, Duguesclin, Napoléon et

mille autres célébrités de notre histoire militaire.

Le meilleur argument des Suisses pour défendre le service au dehors, les traités qu'ils nomment *Capitulations* et qui, Dieu merci ! ne peuvent plus avoir lieu avec la France, est la nécessité d'envoyer leurs troupes s'exercer au métier des batailles chez les grandes puissances, afin qu'elles se trouvent en état de faire profiter d'une expérience qui ne s'acquiert que par la pratique leur pays s'il venait à être attaqué. Fort bien, mais la lutte entre la Confédération et une seule des nations qui l'enveloppent serait toujours trop inégale, même en admettant que les cantons fussent d'accord sur des questions éternellement irritantes, unis et pourvus de soldats exercés et d'officiers habiles. Les souverains du continent n'ont jamais pensé apparemment qu'en formant chez eux des régiments suisses, ils établissaient une école militaire à leurs frais, pour l'utilité des états helvétiques; qu'ils instruisaient, entretenaient, exerçaient des bataillons qui se tourneraient infailliblement contre eux en cas de guerre avec la Suisse.

On doit cette justice aux troupes des cantons, qu'elles se sont toujours, chez nous, fait décimer par l'émeute plutôt que d'abandonner la cause qu'elles avaient juré de défendre. C'est une garde *royale,* composée de *républicains,* qui a tiré les derniers coups de fusil pour deux rois faibles, de la même branche, pour Louis XVI et Charles X.

Les Suisses, tout démocrates qu'ils sont, aiment les titres, les distinctions, les dignités, les décorations étrangères, et savent prendre, quand il le faut, le ton et l'allure des cours, flatter la vanité des puissants, encenser les princes, acquérir de la fortune et du crédit, faire en un mot leur chemin.

Idolâtres de la patrie, ils la quittent assez volontiers pour aller former au loin des établissements durables, et deviennent sans scrupule et sans regret citoyens d'un autre pays, si toutefois leur intérêt le commande.

Naguères, si notre gouvernement eût voulu y consentir, de nombreux émigrants suisses se seraient fixés en Algérie pour coloniser toute une province, et seraient devenus par là même Français. Chez nous, plus de patriotisme réel, moins d'affectation de patriotisme. On a considérablement exagéré la prédisposition des Suisses émigrés à la nostalgie, nos voisins s'acclimatent parfaitement au delà du Jura ou des Alpes, prennent racine sur un sol étranger plus facilement qu'on ne le croit. C'est ce qui m'a toujours empêché d'ajouter foi à ces récits de désertions dans les régiments *capitulés,* causées par les musiques militaires exécutant le célèbre Ranz-des-Vaches; désertions que l'on arrêta, dit-on, en proscrivant cet air des montagnes.

Temple Stanyan, ambassadeur de la Grande-Bretagne près de la Confédération helvétique, qui a laissé un

petit livre intitulé : *État de la Suisse* (1714), où l'on remarque des aperçus vrais et justes, prétend que les officiers des cantons qui revenaient du service de France étaient très différents par l'humeur, l'habillement et les manières de ceux qui quittaient le service de Hollande; par exemple, les premiers aimaient le luxe, ils avaient les allures dégagées, le ton badin, spirituel, vif et hardi; les seconds étaient simples dans leur mise et leur maintien, froids, modestes, réservés, timides. Les qualités des premiers convenaient aux femmes du pays, celles des seconds plaisaient davantage aux hommes.

Rolle est une toute jolie *villette,* composée de deux rues seulement, peuplée d'environ quinze cents habitants et *renommée pour ses petits pains au sucre...*

Elle fut fondée, je crois, par un certain Ebald, baron de Mont, La Motte, Malagny et autres lieux de la Côte. On y trouve un vieux château aussi lourd que celui de Morges, une belle promenade qui n'est point fréquentée, un ancien tir à la carabine tout-à-fait délaissé, des eaux sulfureuses dont on ne fait pas usage, et, au milieu du port, une petite île rarement visitée où l'on a élevé un obélisque de pierre blanche en l'honneur de Frédéric-César de La Harpe (parent de l'auteur du *Cours de litté-*

rature), homme politique dont le caractère est diversement apprécié, et qui fut sinon un personnage très remarquable, du moins un de ceux qui jouèrent un rôle dans la révolution helvétique du siècle dernier. Il acquit une grande influence, — de laquelle il fit, à ce que l'on assure, profiter son pays dans les moments de crise de 1814, — sur l'esprit de l'empereur de Russie, dont il avait été le précepteur, l'ami et le confident.

Je ne puis pas me prononcer sur La Harpe qui a, comme tous les gens en renom, ses partisans et ses détracteurs. Le monument fort simple que l'on vient de lui ériger par souscription, et qui sera inauguré prochainement, montre sur une de ses faces la croix fédérale dorée et sur l'autre cette inscription :

Je dois ce que je suis à un Suisse.
ALEXANDRE Ier.

La Harpe, républicain de cœur et d'âme, bien que né patricien, bien que familier d'un monarque, est mort à Lausanne, le 30 mars 1838, à l'âge de 84 ans; son île oblongue et artificielle, vue des sommets de la Côte, ressemble à une grosse barque amarrée au milieu du port de Rolle; le blanc obélisque figure assez bien le mât de l'embarcation.

Voilà tout ce que j'ai à te dire de Rolle, mon ami.

Je suis allé voir le château historique du Rosay, qui est

tout près de la ville et où a pris naissance une ligue célèbre dont je vais te conter le but, les faits et gestes et la fin (1). Il faut pour cela que j'entre dans quelques détails sur l'état du pays dans le seizième siècle, période mémorable pleine d'agitations fébriles, de controverses ardentes, de luttes passionnées entre les anciennes croyances et les doctrines des novateurs.

Les partisans des premières s'appuyaient sur une tradition de plusieurs siècles de ténèbres, sur l'ignorance crasse, la corruption des dogmes, la superstition, l'obéissance aveugle et servile à une autorité religieuse établie en fait, mais fort contestable en droit; les champions des secondes proclamaient la liberté d'examen, l'émancipation de l'esprit; ils combattaient les pratiques d'origine payenne, les cérémonies d'églises théâtrales, l'inutile et dangereuse pompe du culte, et voulaient ramener les âmes à la pureté et à la simplicité primitives, régénérer le monde au moyen de la parole, de la prédication, de la morale, de l'Évangile en un mot. C'était une noble tâche, une entreprise sublime inspirée par Dieu.

La Réforme avait passé de l'Allemagne dans la Suisse allemande et s'était implantée sur le sol bernois; bientôt Farel, ce précurseur de Calvin, sorti des Alpes dauphinoises, vint à Genève pour soustraire cette commer-

(1) Quelques auteurs croient que ce fut au château de Bursinel, qui est peu éloigné du Rosay.

çante cité au joug de l'*antechrist,* — c'est l'expression favorite de cet apôtre virulent et de ses compagnons ; — là il eut bien des combats à livrer et à soutenir, mais aucun obstacle ne put ralentir son zèle fougueux, refroidir son enthousiasme et son dévouement. Il trouva dans l'ancienne ville impériale, qui de tout temps a été jalouse de ses priviléges et les a défendus avec un courage digne d'admiration, quelques hommes disposés à embrasser la réformation luthérienne ; c'étaient ceux qui faisaient de l'opposition à l'évêque, prince de Genève, et aux entreprises du duc de Savoie ayant quelques droits féodaux dans la cité. Les souverains de cette maison se sont toujours efforcés depuis lors, soit par la ruse, l'adresse ou la violence, — mais en vain, — de la soumettre à leur pouvoir et de confisquer ses franchises.

D'un côté, le duc, l'évêque, la noblesse et les catholiques ou *Mammelus* (1) ; de l'autre, les bourgeois, les partisans de la Réformation et de l'alliance avec les Suisses, les patriotes, les *enfants de Genève* ou *Eidgnoss* (2).

Le duc possédait la baronnie formée par le Pays-de-Vaud, celle du Pays-de-Gex, le Genevois, — contrées couvertes de chatellenies, de fiefs, si bien qu'il cernait de tous côtés Genève, qui se trouvait sans territoire.

Les gentilshommes, ennemis jurés de l'esprit des

(1) Pour *Mameluks* (esclaves).

(2) *Alliés* ou *confédérés* (on les nomma plus tard, par corruption, *huguenots*).

républiques, des libertés communales, des adversaires de la religion romaine, laquelle consacrait le servage, voyaient avec indignation une poignée de bourgeois se soustraire à leur obéissance derrière des remparts, montrer quelque tendance à se séparer de l'Église et se tourner, dans les moments d'alarmes, vers la démocratie helvétique dont ils avaient la sympathie.

Telle était à peu près la situation de 1527 à 1535, sans parler de maintes vicissitudes dont le récit m'entraînerait trop loin.

Un jour quelques nobles hommes, bons catholiques et fidèles vassaux du duc, c'est-à-dire hostiles à Genève, étaient réunis autour de la table du seigneur du Rosay et mangeaient, dit la tradition, de la bouillie de riz avec des cuillers de bois, en déblatérant à qui mieux mieux avec colère et force fanfaronnades contre la ville *rebelle;* tout-à-coup l'un d'eux se lève, la tête pleine des vapeurs des vins de la Côte, et s'écrie :

— Par Saint-Jean de Nyon (c'était le serment ordinaire dans ces parages), messires, nous mangerons ces Genevois comme nous mangeons ces grains de riz, — à la cuiller.

Et en disant cela il met sa cuiller à son chaperon ; une acclamation générale salue ces paroles et chacun l'imite spontanément ; ce fut là l'origine de la chevaleresque *Confrérie de la Cuiller* ou ligue de la noblesse savoyarde

contre Genève; presque tous les seigneurs de Vaud, Gex et de la Savoie proprement dite y étaient affiliés et portaient pour insigne une cuiller d'or; les évêques de Genève et de Lausanne,—en qualité de ministres du Dieu de paix, — fomentaient la guerre, excitaient secrètement l'irritation de ces Don Quichottes et les engageaient à se ruer sur la ville. Mais les beaux jours de la féodalité n'étaient plus, l'infernale découverte du moine Schwartz avait changé l'art des batailles, — le mousquet et la couleuvrine condamnaient la lance et la pertuisane à dormir et à se rouiller dans les salles d'armes des manoirs, pour passer de là dans les greniers poudreux.

Les chefs de cette ligue furent François de Pontverre, gentilhomme fanatique et irascible; Michel Mangerod, baron de la Sarraz, et Henry de Cojoney, seigneur de Saint-Martin. Le 1er janvier de chaque année les membres de la confrérie se réunissaient à Nyon et passaient quelquefois plusieurs jours en fêtes. Ils faisaient des courses jusqu'aux faubourgs de Genève, détroussant les marchands et les voyageurs, ravageant la campagne, attaquant les courriers, brûlant les récoltes pour que la ville fût affamée, et commettant toutes sortes de violences et de dégats, disparaissant avec célérité quand les habitants faisaient des sorties contre eux, mais revenant bientôt en plus grand nombre insulter et provoquer ceux-ci.

Le 26 novembre 1527, ils se saisirent de dix-sept Genevois et les pendirent sans miséricorde près du pont de l'Arve. Leurs repaires autour de la ville étaient les châteaux de Gaillard, de Jussy appartenant à l'évêque, de Montoux et de Peney au-dessus du Rhône, dans lequel se retirèrent des *Mammelus*. Ceux-ci se livraient au brigandage à main armée sous la protection du duc de Savoie, et attaquaient sans cesse leurs compatriotes qui les avaient chassés de la ville comme vendus à ce dernier, traîtres à la patrie, et qui avaient confisqué leurs biens. L'évêque fugitif de Genève habitait tantôt Gex, tantôt Arbois, — dont il aimait beaucoup le vin.

La ville implora tour-à-tour l'assistance des cantons de Berne et de Fribourg et du roi de France. Berne voulait la soutenir mais ne pas se brouiller avec le duc ; Fribourg lui offrait son appui, mais à la condition de repousser la Réformation qui gagnait tous les jours des consciences; le roi de France tergiversait, et Charles-Quint eût aidé le duc à mettre Genève à la raison sans les embarras qui l'occupaient ailleurs.

Les cantons essayèrent de se rendre médiateurs entre le duc de Savoie et la ville ; il y eut dans ce but à Thonon des conférences qui n'aboutirent à rien; bref, Berne, Fribourg et Soleure firent marcher en 1530 dix ou douze mille de leurs soldats pour délivrer la ville de l'armée ducale qui la cernait et des gentilshommes de la

Cuiller qui avaient tenté de l'escalader l'année précédente.

Le pays de Vaud eut à souffrir du passage de ces troupes, qui brûlèrent le château de Rolle appartenant à un membre de la Cuiller, dispersèrent les Savoyards et entrèrent à Genève où elles restèrent quelques jours, buvant sans le payer le vin des chanoines et se chauffant dans les corps-de-garde avec les statues des saints prises au couvent des Dominicains ; « car, disaient les soldats protestants, les idoles de bois ne sont bonnes qu'à faire du feu en hiver. »

Après le départ des Suisses les gentilshommes de la Cuiller se remirent en campagne, nouvel appel des Genevois aux Bernois ; Farel et Saunier arrivent, on augmente les fortifications de la ville, et le clergé catholique n'ayant pas voulu contribuer à payer la dépense occasionnée par ces travaux urgents, perd toute espèce d'influence. Environ neuf cents Neufchâtelois descendent de leurs montagnes, battent à Gingins les Savoyards beaucoup plus nombreux et s'avancent vers Genève pour lui porter secours : aux prières des Bernois et du bailli de Vaud, ils retournent chez eux. Enfin Berne sort de l'inaction, et prenant pour prétexte de rupture les hostilités commises contre son territoire par le châtelain de Murs, déclare la guerre au duc.

Son armée, sous la conduite du capitaine Nægueli, se

met en marche le 21 janvier 1536, chasse devant elle les Savoyards comme un faucheur chasse devant lui les sauterelles d'une prairie, s'empare en peu de jours des Pays-de-Vaux et de Gex, des bailliages de Ternier et de Gaillard, du Chablais, et délivre Genève qui pourtant eut à se défendre longtemps encore contre les tenaces entreprises de ses éternels ennemis.

Chemin faisant les Bernois mirent le feu aux châteaux des gens de la Cuiller, sur la montagne et dans la plaine, et n'oublièrent pas celui du Rozay dans lequel on trouva un livre obscène traitant des raffinements de la lubricité.

C'est ainsi que la Confrérie, qui avait duré huit ou neuf ans, fut détruite. Berne garda le pays de Vaud qu'elle ne perdit qu'en 1798, époque où Dieu et une armée de la République française aidant il conquit son indépendance.

Tout ce que tu viens de lire, mon cher Émile, aurait pu être placé dans les lettres que je t'écrirai de et sur Genève.

Madame de Montolieu a fait de la Confrérie de la Cuiller le sujet d'une des nouvelles prétendues historiques qui forment les *Châteaux suisses*. — C'est un beau sujet. Elle n'a pas su en tirer parti.

Un homme d'un talent évident, qui, — manquant d'esprit d'intrigue, — occupe dans les emplois publics un poste subalterne et reste sans avancement, doit supporter avec fierté l'injustice, car il relève, il anoblit ses fonctions. La honte n'est pas pour lui, mais pour ceux qui, en dépit de son mérite, le laissent dans l'obscurité.

Il n'existe pas de sage qui n'ait fait bon nombre de choses folles. — La sagesse est à ce prix.

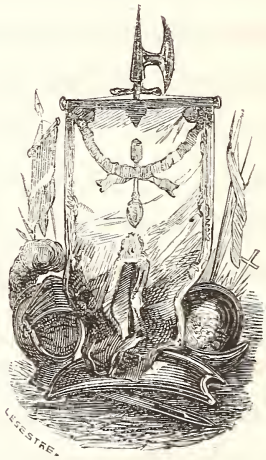

XVIII

La Promenthouse. — Prangins.

Nyon, 9 sept. — le soir.

Je n'avais qu'une traite de deux lieues à fournir pour aller de Rolle à Nyon, c'est pourquoi je me mis en marche au petit pas, mais l'atmosphère était pleine d'électricité, et la chaleur devint si forte que bientôt je me sentis trempé de sueur et accablé de fatigue; jamais je n'avais trouvé mon sac si pesant. Aux trois quarts du chemin j'arrivai à un pont joignant les deux bords d'un ravin touffu où coule le torrent écumeux et clair de la Promenthouse, qui, sortant du Jura, se dirige vers le lac et s'y jette.

Il me prit fantaisie de m'arrêter dans cet endroit ombreux, je suivis un sentier à peine frayé, envahi par les halliers, qui me conduisit sur le galet qui borde le

torrent formant un coude à peu de distance en avant du pont.

Le lieu était parfaitement solitaire, mystérieux, fermé aux regards, le bois était épais, nul bruit autre que celui des eaux vives, clapotantes, des oiseaux et des insectes; je me déshabillai, m'assis au soleil, séchai ma sueur, puis je trempai le bout de mes pieds dans la petite rivière pour connaître au préalable sa température, qui me parut d'abord glaciale; je le retirai aussitôt rouge comme le plus beau corail; combattant cette première impression désagréable, je m'accoutumai peu à peu au contact de l'onde et m'avançai au milieu du lit de la Promenthouse, marchant sur des cailloux roulés et n'ayant de l'eau que jusqu'à mi-corps, mais je sentais qu'il y eût eu péril pour la santé à rester immobile dans ce courant sans cesse renouvelé.

En le remontant je rencontrai d'abord une espèce de banc de sable, puis une dalle de rocher uni formant un bassin naturel, plus profond, baignoire commode, sans aspérités, au fond plane comme un plancher pratiqué sous des lianes chevelues et des rameaux entrelacés. Ce fut avec une volupté inexprimable, une impression délicieuse de bien-être que je me plongeai dans ce bassin, découvert sans doute par moi; j'avais de l'eau jusqu'au cou et me suspendant à une grosse racine d'arbre placée là tout exprès pour me soutenir, je gambadais,

je me renversais sur le dos, je me laissais entraîner puis revenais en arrière par le mouvement de mes bras pour me laisser entraîner encore. Cet exercice dura au moins vingt minutes et je sortis à regret de ma baignoire de granit, abritée du soleil ardent par une voûte impénétrable de feuillage.

Si Dieu me prête vie et me permet de revoir la Suisse un des prochains étés, je me baignerai de nouveau dans ma piscine de la Promenthouse.

En approchant de Nyon on découvre à gauche, sur la hauteur, le château de Prangins, qui n'a de remarquable que sa position et sa grandeur, son vaste parc est traversé par la grande route; cette construction ne date que du siècle dernier, un banquier nommé Guiger, qui s'était enrichi en France au temps du fameux système de Law, le fit élever sur les ruines de l'ancien manoir. Parmi les possesseurs de la baronnie de Prangins, on cite, au XVIIe siècle, Émilie de Nassau, veuve du prince Emmanuel de Portugal (1); et, de nos jours, le comte de Survilliers (Joseph Bonaparte); je t'ai dit dans une de mes précédentes lettres que Voltaire fit un séjour dans cette résidence princière, possédée actuellement par une dame française, la comtesse de Chavagnac.

(1) Elle s'y retira avec sa fille lorsque les Espagnols se furent emparés de son pays. Le tombeau de cette princesse se trouve dans une chapelle latérale de la cathédrale de Genève.

Vers la fin du dix-septième siècle, huit ou neuf cents de ces pauvres proscrits pour cause de religion, de ces infortunés Vaudois des vallées du Piémont, — dont la race était persécutée depuis si longtemps par les ducs de Savoie et les rois de France, livrée aux inquisiteurs, brûlée juridiquement, traquée, massacrée, emprisonnée ou exilée au mépris de toutes les lois divines et humaines, huit ou neuf cents Vaudois, dis-je, faisant leur troisième tentative pour regagner leurs chères montagnes et en chasser ceux qui les en avaient dépossédés, se réunirent de diverses parties de la Suisse et de l'Allemagne dans la forêt du Bois de Nyon et de la bergerie de Prangins (le lieu était propice pour se tenir caché, ils pouvaient facilement se procurer des vivres, soit de Rolle, soit de Nyon, traverser le lac, resserré dans ces parages, et débarquer inopinément dans la Savoie qu'il leur fallait traverser). Mais cette réunion ne fut pas ignorée des autres *Vaudois*, de ceux du Pays-de-*Vaud,* et bien des gens vinrent voir leurs assemblées et les préparatifs de l'expédition téméraire et aventureuse qu'ils allaient entreprendre. Le soir du vendredi 16 juin 1689, M. Arnaud (ou de La Tour), qui était à la fois pasteur et colonel de ces exilés évangéliques, fit la prière solennelle et l'on s'embarqua entre neuf et dix heures sur quatorze barques mises à réquisition. M. de Prangins, qui était venu par curiosité entendre cette oraison évan-

gélique, partit précipitamment pour Genève et donna l'alarme au Résident de France, lequel prit en toute hâte le chemin de Lyon pour faire marcher des dragons contre les Vaudois, — c'était le temps affreux des *dragonnades* de Louis XIV, — mais ceux-ci ne purent être atteints, et cette fois leur expédition eut un plein succès.

C'est une histoire touchante, merveilleuse, héroïque, sublime que celle de ce peuple qui, soutenu par Dieu dans les plus terribles épreuves, les plus épouvantables malheurs, reste fidèle à ses croyances, à ses pures traditions, garde le souvenir de la patrie, y rentre malgré les armées nombreuses aguerries, bien armées et disciplinées de la France et de la Savoie, et qui, rétabli enfin par la force des choses dans les gorges de Lucerne, d'Angrogne et de Saint-Martin, oublie magnanimement persécutions, piéges infâmes, sanglantes boucheries, guet-apens, et défend les états de son prince menacés par l'étranger.

Rien de plus beau, de plus noble dans les annales des nations !

De nos jours d'autres bandes d'exilés ont fait une apparition sur ces rivages : je veux parler des réfugiés polonais, du général Romarino et de leur projet de révolutionner la Savoie.

Tu sais l'issue malheureuse de cette entreprise aussi imprudente que mal conçue et inopportune.

A Nyon le lac et le canton de Vaud se rétrécissent considérablement et sont près de finir, la rive de la Savoie montre distinctement ses villages, la frontière du Pays-de-Gex (Ain) n'est qu'à une lieue, le col des Rousses, route de Paris, dessine son échancrure, et l'enclave genevoise de Céligny, vue sur la carte de ces contrées, ressemble à une grosse verrue sur un petit nez.

Ainsi la ville où je suis occupe une position propice au commerce d'importation et d'exportation; elle a un certain aspect d'aisance, de prospérité, de progrès qui frappe tout d'abord.

Le château, hérissé de tourelles et de donjons, s'élève dans la cité haute et produit un admirable effet, soit de la campagne, soit du Léman; il fut bâti, d'après Besson, chroniqueur de Savoie, par Claudine de Brosse ou de Bretagne qui y fit porter un saint suaire, que l'on montra en ce lieu pendant quatorze ans. Que pourrais-je te dire sur Nyon qui n'ait déjà été ressassé partout, qui ne soit ou doive être connu de tout le monde?... Te parlerai-je de l'ancienne ville celtique, sur les vestiges de laquelle Jules-César fit bâtir *Niodunum* ou *Novidunum*, capitale d'une colonie de chevaliers (*Colonia Julia equestris*) destinée à civiliser l'Helvétie méridionale? Te parlerai-je des antiquités mutilées qu'on y a découvertes? Faut-il t'apprendre que Nyon fut une des *quatre bonnes villes* du Pays-de-Vaud, c'est-à-dire des cités à

priviléges sous les princes de Savoie, et eut un bailli au temps de la domination bernoise? nommer ses couvents? disserter sur sa primitive assiette? te lapider avec des pierres milliaires et tumulaires? te verser l'ennui à pleine amphore? t'endormir avec des lambeaux d'inscription latine? barbouiller dix pages à propos d'un couperet de boucher, appelé hache de sacrificateur, d'un vase... nocturne anobli par le nom de lacrymatoire, d'un fragment de plat à barbe, d'un fond de marmite, d'un bec de lampe et d'autres raretés de ce genre?

M'en préserve le ciel!

Nyon a produit des hommes dont il est fait mention dans le dictionnaire de Lutz et dont je ne puis me dispenser de parler : M. de la Fléchère, qui fut pasteur en Angleterre et dont on connaît les doctrines religieuses et le poëme *De la Nature et de la Grâce;* M. Reverdil, qui habita le Danemarck et contribua de tout son pouvoir à la noble tâche de l'affranchissement des serfs de ce royaume; — il mourut en 1808; — et M. Gaudin, botaniste de mérite, auteur de la *Flore helvétique.*

J'ajouterai à cette liste le nom d'un de nos modernes compositeurs de musique les plus distingués, — je dis *nos,* car il est fixé depuis longtemps à Paris, — celui de l'auteur de l'opéra de *Stradella* et de plusieurs mélodies très estimées et très originales d'inspiration et de facture : notamment *la Ronde du Sabbat* (de Victor

Hugo), *le Lac* (de Lamartine), et le *Poète mourant*, de Millevoye). Le père de M. L. Niedermeyer naquit en Allemagne ; son fils est digne du pays qui a produit les plus grands musiciens : Gluck, Haydn, Mozard, Beethoven, Weber, Meyerbeer, Sporr, Mendesohlnn et tant d'autres (1).

Le château de Nyon, dont la position et la structure sont si remarquables, rappelle trois hommes célèbres, trois contemporains unis par une étroite amitié : Bonstetten, Matthisson et Muller.

Le premier, publiciste érudit, philosophe, métaphysicien et de plus poète par le style et la pensée, homme bon, pieux, exalté et sensible, né d'une famille patricienne bernoise, occupa en qualité de bailli le château (1787 — 1793), y vécut deux ans avec le second, — un des meilleurs poètes lyriques de l'Allemagne, comme tu sais, — et y reçut souvent le troisième, célèbre par son *Histoire des Suisses*.

On peut dire que le philosophe a donné un historien aux pays helvétiques en engageant Muller à écrire, et que celui-ci a doté la science d'un génie de plus en mettant une plume dans la main de Bonstetten.

(1) Lausanne a produit aussi un musicien maintenant fixé en France et digne d'être cité bien qu'il ne se soit révélé encore que par des compositions légères pour le piano, gravées en grande partie à Genève, et des succès de salon ; je veux parler de M. le marquis de Langalerie, ancien officier de la Garde royale, et dont la famille est d'origine française.

L'ancien bailli de Nyon et Matthisson se sont suivis de près dans la tombe (1831 — 1832); l'un a fini ses jours à Genève, — sa ville de prédilection, celle où il avait passé sa jeunesse et connu Cramer, Abauzit, Jallabert et Moultou; — l'autre, après avoir été professeur, lecteur de la princesse d'Anhalt-Dessau, conseiller intime de légation du roi de Wurtemberg, premier conservateur de la Bibliothèque royale de Stuttgard, après avoir reçu des lettres de noblesse du roi actuel de Wurtemberg, s'est éteint à Woertlitz, âgé de 70 ans; il était né à Hohendodeleben, dans les environs de Magdebourg.

Pendant son séjour à Nyon, près du lac qu'il aimait tant, Bonstetten accueillit et protégea les proscrits de notre révolution, et bientôt, à la chute de l'Etat de Berne et de la domination bernoise dans le Pays-de-Vaud, il dut lui-même accepter les offres d'un ministre de la cour de Danemarck et se réfugier à Copenhague.

Il eut pour amis, outre ceux que j'ai cités, le poète anglais Gray, Mme de Staël et Charles Bonnet dont j'aurai à m'occuper dans quelques jours, M. Stapfer et Mme Frédérique Brun.

Dans un voyage à Yverdon il fit la connaissance de J.-J. Rousseau, mais il ne paraît pas qu'il ait entretenu depuis lors des relations avec lui.

XIX

Gingins. — Bonmont.

Crassy (France), 11 sept.

Une pluie, — tantôt fine et intermittente, tantôt grosse et torrentielle, — dure depuis deux jours, mais n'a pu m'empêcher de continuer mon voyage, car je redoute pardessus toute chose les séjours inutiles et sans agrément.

Il m'a pris fantaisie de pousser une reconnaissance dans le Pays-de-Gex et de faire une ascension sur la montagne jurassienne de la Dôle, d'où l'on a une vue très étendue du côté de la Franche-Comté et de la Suisse, de visiter un champ de bataille et un ancien couvent devenu simple maison de campagne de particulier.

Mais jusqu'ici, cher Émile, rien qui puisse fournir matière à relation... et j'hésite à t'adresser ces fragments

d'un journal dénué d'intérêt, empreint d'une monotonie augmentée par l'influence de ce temps très propice au spleen.

J'ai essayé, dans mon avant-dernière lettre, de te donner une idée de la détresse extrême dans laquelle était Genève, bloquée par le duc de Savoie, inquiétée continuellement par les gens de la Cuiller, troublée au dedans par les tentations de réformation des apôtres français, l'opposition des chanoines, les menées des mammelus; cette position ne faisait que s'aggraver de jour en jour, les citoyens avaient peu d'espoir de salut, et sentaient bien qu'ils ne pouvaient être débarrassés de leurs ennemis que par une assistance étrangère.

Ce fut alors que Baudichon, capitaine-général de la ville, arbora un drapeau semé de larmes de feu et fit la revue des hommes qui s'enrôlaient volontairement pour tenter une sortie et aller chercher au dehors des auxiliaires et des provisions; 400 soldats se trouvèrent sous les armes, mais comme ce nombre était insuffisant, on emprunta quelque argent à la ville de Berne et l'on envoya un des principaux bourgeois faire des levées dans le Jura.

Le récit des malheurs de Genève, de pressantes supplications et la promesse d'une solde raisonnable enga-

gèrent un vieil officier, Jacques ou Jacob Wildermouth, et son parent Erhardt, — tous deux hommes énergiques et résolus, — à enrôler secrètement des soldats et à marcher au secours de la ville; ils réunirent à cet effet 900 combattants de Neufchâtel, Berne, Bienne et Valengin, pendant que le clergé de Lausanne enrégimentait de son côté des catholiques de La Vaux pour renforcer l'armée ducale et écraser dans son germe le protestantisme genevois.

Le 7 octobre 1535, vers le soir, la troupe de Wildermouth, toute composée de réformés, était prête à se mettre en route quand le seigneur de Prangins, *grand adversaire de la Parole,* et gouverneur du comté pour la princesse de Longueville, les fit sommer, de la part de sa souveraine, de se disperser. Cet empêchement rebuta plus de trois cents hommes qui se retirèrent chez eux, le reste dit : « Nous ne pouvons laisser périr nos frères de Genève qui se nourrissent comme nous du pain de *la Parole* (1), — hélas! les Genevois n'avaient pas alors d'autre pain que celui-là, — leur cause est la nôtre, marchons! » Puis ils invoquèrent Dieu et partirent résolument.

Le temps était affreux, la neige amoncelée couvrait les flancs âpres du Jura. Ils essayèrent de pénétrer en Bourgogne pour gagner Genève par la gorge de Saint-

(1) Ce mot revient sans cesse dans les écrits du temps.

Claude; mais ayant trouvé les routes fermées, ils furent obligés de se frayer un chemin à travers les cimes de Joux, les grandes forêts désertes et escarpées. Tourmentés par le froid et par la faim, ces hommes, pleins d'un dévoûment généreux, ne se laissèrent décourager par aucun obstacle, et après avoir erré tout un jour dans les bois de sapins, ils descendirent, le 9, dans le vallon où est le village de Saint-Cergues; mais ils n'y trouvèrent ni habitants, ni vivres d'aucune espèce; on s'était enfui à leur approche; — ce fut pour nos Suisses une grande déconvenue, et ils durent se nourrir, disent les relations, de quelques troncs de choux laissés par hasard.

A peine s'étaient-ils établis dans le village pour y passer la nuit, que trois ou quatre jeunes Savoyards se présentèrent et se laissèrent arrêter, disant qu'ils venaient à leur rencontre, de la part des Genevois, pour leur servir de guides et leur procurer de la nourriture.

Le 10 était un dimanche, — le Seigneur choisit son jour pour manifester de sa protection aux gens de Wildermouth. — A l'aube naissante ils quittent Saint-Cergues et suivent les envoyés qui les conduisent près de Gingins, leur montrent une prairie où ils promettent de leur apporter des aliments et les font passer par un chemin creux, étroit, pierreux, fermé des deux côtés par une haie épaisse et servant de lit à un ruisseau. Alors ces

traîtres coururent donner avis de l'arrivée des Suisses trop confiants à une armée de trois ou quatre mille Espagnols, Piémontais et Savoyards, divisée en deux corps et postée près de là au pied de la montagne. Un de ces corps, composé de quinze cents hommes et commandé par le seigneur de Lugrin, capitaine châtelain de Gex, s'avança alors, et cet officier demanda à parlementer avec Wildermouth, qui lui dit tout d'abord :

— Nous vous prions de nous donner passage pour aller à Genève.

— Nous ne vous le donnerons point, répliqua l'autre.

— Eh bien ! nous saurons le prendre.

Le chef des Neufchâtelois n'eut pas plus tôt proféré ces mots, qu'un soldat savoisien le frappa du bois de son arquebuse et le renversa. Wildermouth s'étant relevé, les ennemis firent une mousquetade très nourrie qui passa pardessus la tête des Suisses. Alors ceux-ci, franchissant la haie, firent une décharge à leur tour et se jettèrent sur les Savoyards avec une grande rage malgré l'inégalité du nombre ; la plupart de ces braves gens n'avaient que des hallebardes, et ceux qui étaient armés de mousquets, ne voulant pas perdre de temps à les recharger, se servaient de leurs crosses comme de massues et assommaient les Savoyards d'un bras vigoureux. Plusieurs femmes qui avaient voulu prendre part à l'expédition

combattaient avec courage; l'une d'elles, entourée de ses trois fils et de son mari, extermina avec une épée à deux mains autant d'ennemis qu'il s'en présenta. Bref, les Savoyards furent mis en complète déroute et s'enfuirent laissant sur le champ de bataille deux cents morts, parmi lesquels on remarqua des prêtres, des gentilshommes et les perfides conducteurs.

Après cette victoire si inespérée, les Suisses se jettèrent à genoux, remercièrent Dieu de sa protection signalée et se remirent en marche vers la ville évangélique malgré leur épuisement causé par la fatigue et surtout par la faim.

Le seigneur de Lullin, gouverneur de Vaud, et des envoyés de Berne, qui espéraient arranger les choses à l'amiable, firent rétrograder les Suisses, au devant desquels les Genevois s'étaient avancés jusqu'à Coppet.

Je crois avoir trouvé le lieu où fut livré le combat que je viens de raconter, car les habitants du village de Gingins à qui je me suis adressé n'ont pas pu me l'indiquer.

On lit dans *le Chroniqueur,* excellent recueil historique de documents relatifs à la Réformation (1535 et 1536), un chant du soldat bernois au retour du combat de Nyon ou de Gingins; il est traduit de l'alle-

mand et extrait du recueil de Werner-Steiner ; en voici quelques strophes :

« Ils (les enfants de Berne) ont marché sans autre but que celui de délivrer Genève, pressée qu'elle était par les serviteurs de la messe.....

« Pas un de tes fils, ô ma vieille ourse, qui n'ait fait bien son devoir. Que si tu en doutais, interroge l'ennemi : « Jamais, te dira-t-il, nous ne vîmes semblable mêlée. »

« Nous sentions que Dieu combattait pour nous, qu'il déployait sa grâce envers les siens, et qu'il versait la confusion sur la troupe vaine et parée des fils de Bélial.

« Il fallait voir les oursins leur apprendre à danser et montrer particulièrement leur courtoisie envers les prêtres. C'était à grands coups de hallebarde qu'ils leur donnaient l'absolution.

« Dure était la pénitence ; mais la vaillante bête, tout amie qu'elle est de la justice, sait s'irriter et mordre lorsqu'on lui tire le poil ; elle s'emporte, et dès lors malheur aux bonnets ronds et à leurs serviteurs..... »

De Gingins je me suis rendu à Bonmont, autrefois abbaye de l'ordre de Citeaux, fondée en 1124 par Aymon,

comte de Genevois; ce moutier d'un âge si respectable m'a rappelé ces vieillards qui s'adonisent, se parent et se teignent les cheveux pour cacher leurs années; je n'ai vu qu'un grand bâtiment blanc à contrevents verts, — ce qui n'est rien moins qu'abbatial et moyen-âge, — avec onze fenêtres sur la façade principale, entouré de terrasses superposées, de fraîches prairies en pente, de parterres odorants, et dominé par les grandes forêts sourcilleuses, sévères, qui tapissent la montagne et touchent la frontière française. Ces forêts luxuriantes forment un contraste qui m'a eté pénible avec celles de notre Jura, généralement maigres, chétives et dévastées dans toute l'étendue de l'arrondissement de Gex.

Bonmont domine les campagnes et se détache de loin sur ses bois et ses pelouses aux teintes éclatantes, le lac, vu des terrasses, n'est qu'une ligne azurée à l'horizon.

On m'a montré l'église conventuelle, jadis vaste et haute, aujourd'hui méconnaissable, coupée par plusieurs planchers. La partie inférieure sert de chantier, l'on y a entassé des bois de construction.

Une tour carrée surmonte ces bâtiments derrière lesquels existe encore un portail de forme ogivale muré et soutenu par des piliers historiés, en pierre.

Devant, une dalle fendue, couchée sur le sol, porte

cette inscription tumulaire dont je conserve le caractère et la disposition :

C'est la Sépulture
De Gautier de Lacquemant
De Brabant. Priez Dieu
Pour lui.

1495.

Quel était ce Gautier? Sans doute quelque abbé ou quelque bienfaiteur de Bonmont.

Le temps brumeux, incertain, me force de renoncer à monter au plateau supérieur de la Dôle, d'où l'on voit, si je m'en rapporte à un dictionnaire géographique, les Alpes dans une étendue d'environ cent lieues, depuis le Saint-Gothard jusqu'au département de la Drôme.

Ce plateau uni, soutenu par des rochers, couvert d'un gazon fin, est depuis plusieurs siècles le lieu de réunion des pâtres des environs, tant français que vaudois, qui viennent y danser et y manger du laitage les deux premiers dimanches du mois d'août.

Il y a plus de deux cents ans de cela : une noce villageoise s'étant rendue à cette fête montagnarde l'attrista

par un affreux événement dont le souvenir funèbre s'est conservé traditionnellement jusqu'à nos jours.

La jeune épouse s'étant avancée jusqu'au bord de la plate-forme à pic fit un faux pas sur l'herbe glissante, et son mari, voulant la retenir, fut entraîné par elle; ils tombèrent ensemble de plusieurs centaines de pieds de hauteur, leur sang a laissé une large tache à la base des rochers.

Au pied de la Dôle est un petit col appelé *Vallée des Dappes,* que traverse la route de Genève à Paris par les Rousses; le canton de Vaud le réclame depuis longtemps à notre gouvernement, qui refuse de s'en dessaisir; néanmoins il figure en dehors de nos limites sur les cartes géographiques que l'on vend chez nos voisins. Les habitants de cet étroit territoire, que je puis appeler *vague,* ne savent trop à quel État ils appartiennent, s'ils doivent s'appeler Suisses ou Français; et l'on m'a dit, — est-ce sérieusement? — qu'en attendant que leur sort soit définitivement fixé, ils vivent à peu près comme les républicains du Val d'Andorre, sans s'inquiéter beaucoup de ce qui arrivera, contents de n'être rien. Cette position incertaine a ses avantages sous plusieurs rapports, et notamment sous celui-ci : Aux percepteurs de France ils peuvent dire : Nous ne vous paierons point d'impôts, nous sommes Vaudois; — à ceux du canton de Vaud : Que venez-vous nous réclamer? nous sommes Français.

Avec ce système commode on est délivré de toute contribution et exempt du service militaire.

Que votre sort doit faire envie, naturels de la vallée des Dappes !

J'ai longé la montagne, traversé le hameau de la Rippe (*Ripa*, *rivage* probablement, car il y coule un ruisseau), et j'ai plusieurs fois passé de Suisse en France et de France en Suisse sans m'en apercevoir, car de ce côté il n'y a point de délimitations naturelles, elles sont arbitraires. En cheminant je cueillais sur les buissons des mûres qui ne méritaient pas toutes leur nom, et j'écoutais garuler les merles dans les grands bois de Chalet et de Vesenex.

Enfin je suis arrivé à Crassy ou Crassier, village mixte, divisé par le torrent du Boiron en deux parties inégales, jointes par un pont au milieu duquel on voit une borne de frontière ; la plus grande de ces parties est vaudoise, l'autre sur la rive droite est française. Des deux côtés sont des auberges, mais quoiqu'elles aient toutes également assez bonne apparence, mon choix n'a pas été un seul instant douteux.

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !

— Mille pardons d'une citation si usée. —

Je suis allé loger sur France ; j'imagine, cher ami, qu'à ma place tu aurais fait comme moi. Ne crois pas pourtant que j'eusse poussé l'amour du pays jusqu'à passer le ruisseau, si l'hôtellerie de la rive droite m'eût paru moins bonne que celles de la rive gauche.

Il me sembla, quand j'eus franchi le Boiron, large à peu près comme la moitié du canal Saint-Martin, que je respirais un air meilleur pour mes poumons, que j'étais mieux compris que je ne l'avais été dans les lieux helvétiques déjà parcourus, que mes hôtes avaient dans les traits, les manières, le langage, ce je ne sais quoi qui indique les Français, — note bien ceci; — enfin je fis toute sorte de remarques qui me rendirent joyeux de ma *patriotique* détermination.

J'augurai, sur la mine, que l'hôtesse était une bonne femme, n'écorchant point trop les passants; sa fille me parut avoir cette naïve beauté un peu sauvage de pudeur, qui n'est guère l'apanage des demoiselles d'auberge, essentiellement égrillardes, effrontées, et qui ne rougissent que lorqu'elles sont devant un feu trop vif. Quant à l'aubergiste, qui m'apparut à la nuit tombante, flanqué d'un énorme chien de berger, le plus grand éloge que je puisse faire de lui, c'est de te dire qu'il me rappela maître Bron, mon hôte complaisant d'Aubonne.

On se mit à table et je fus placé à côté du maître de la maison, qui a l'habitude de souper avec ses voyageurs,

et je lui appris quel motif de juste prédilection m'avait amené chez lui.

Sa réponse me sembla embarrassée, quelque peu ambiguë; le pauvre homme n'osait me remercier de la préférence accordée à son auberge, car il était Suisse, et de plus, syndic (maire) de l'autre village, — je ne pouvais pas le deviner, — et il se trouva, — hasard curieux ! — que l'aubergiste du bord vaudois, chez qui je n'avais pas voulu m'arrêter, par esprit national, était Français !

C'est à Crassy que naquit Mme Necker, femme du célèbre ministre et fille de M. Churchod, pasteur de ce village.

XX

Divonne.

Divonne, 14 sept. — le matin.

J'ai continué mon excursion dans la partie du département de l'Ain qui se compose de l'ancien Pays-de-Gex, et je viens de passer quelques jours ici, retenu par le charme romantique des sources de la Versoie, qui jaillissent abondantes, écumeuses et pures, au milieu d'un parc délicieux, entre le château perché sur une éminence, le Mont-Mussy et Saint-Gy, hameau de charbonniers, au pied du Jura.

Des vallons pleins de fraîcheur et d'ombre, des ruisseaux rapides se dirigeant vers une papeterie, et où l'on pêche des truites à la chair rose et exquise, des viviers clairs entourés de prairies et de bocages, des roches, des sentiers moussus, des bois magnifiques ont fait de

Divonne un des lieux que les Genevois hantent pendant la belle saison.

Cet endroit m'a rappelé par la magnificence de ses eaux et la vigueur de sa végétation Sassenage, Pont-en-Royans, Rives et Allevard, en Dauphiné, sites depuis longtemps célèbres et reproduits par tous les paysagistes.

Une dame de Paris, qui parcourait pour la première fois les contrées alpestres, et que j'eus l'occasion de rencontrer, s'écriait dans son ravissement :

— Dieu ! que c'est admirable, cela ressemble aux décors de l'Opéra.

— Vous faites bien de l'honneur à ces campagnes, madame, dis-je ironiquement.

— Sans doute, reprit-elle... rappelez-vous le lever du jour au milieu des montagnes dans Guillaume Tell ; je ne pouvais croire que la nature fût en certains pays comme on nous la représente, chaque année, au salon, au théâtre, et je regardais comme créations à peu près fantastiques ces torrents floconneux et verts, ces sapins effarés et noirs, ces vapeurs bleuâtres, ces horizons violets, ces chauds couchers de soleil sur les neiges, ce contraste de l'été et de l'hiver que l'on ne voit point dans nos provinces du nord, dont les accidents les plus remarquables sont des moulins à vent sur des buttes arides, perdues en l'immensité morne des plaines qui n'offrent au peintre voyageur que des sillons et des guérets à perte de vue.

Le Pays-de-Gex, situé au-delà du Jura,—longue chaîne de montagnes secondaires qui sépare jusqu'à Divonne la Suisse de la France, et finit à la gorge défendue par le fort de l'Ecluse, — dut faire partie d'abord de l'ancienne Helvétie ou du territoire des Allobroges, composé, comme tu sais, du Dauphiné, de la Savoie et de Genève, puis il fut érigé en baronnie dans le moyen-âge, et eut pour maîtres successivement les sires de Joinville et les ducs de Savoie, sans parler des évêques de Genève, possesseurs alors d'une assez grande juridiction ou *mandement* autour de leur fief de Peney, au pied duquel passait le Rhône.

Ce pays fut conquis par les Bernois, ainsi que celui de Vaud et le Chablais (rive gauche du lac), en 1536, et restitué, une trentaine d'années après, à la couronne de Savoie, qui le céda à la France plus tard avec la Bresse et le Bugey, — aujourd'hui le département de l'Ain, — en échange du marquisat de Saluces, acquis en même temps que le Dauphiné et cause de vieilles contestations.

Avant la Révolution française il était du ressort du parlement de Bourgogne; après, et lorsque Genève eut été réunie à la France, il forma avec l'ancien bailliage de Gaillard et de Ternier le département du Léman, qui dura jusqu'en 1814.

A l'époque de la Restauration Genève nous fut ôtée avec toutes nos conquêtes de l'Empire, elle redevint petite république et obtint quelques communes de la Savoie et du Pays-de-Gex, dont elle se fit un État de quatre ou cinq lieues carrées tel qu'il subsiste aujourd'hui ; les traités de Paris et de Turin consacrèrent cette cession de villages, et un vingt-deuxième canton suisse, le plus exigu de tous, je crois, prit naissance.

La plupart des actes de cette époque désastreuse sont iniques, irrationnels, absurdes dans leurs conséquences, dans leur portée, et maintiennent encore un état de choses qui ne saurait durer longtemps; — géographiquement et politiquement parlant, il devient urgent de les réviser et de tenir un peu plus compte de la situation des lieux, de l'origine et des sympathies des populations partagées comme des lots de bétail, et adjugées arbitrairement par un pacte entaché de haine et de violence.

Genève n'avait jamais appartenu à la France avant la Révolution, nos rois absolus même respectèrent son indépendance, il était donc juste, j'en conviens, de rétablir les choses sur le pied où elles se trouvaient autrefois, mais il ne l'était point d'enlever à la France et aux États Sardes plusieurs communes à la convenance des Genevois, d'arrondir leur canton à nos dépens, car nous possédons le Pays-de-Gex à *titre légitime,* non par conquête violente, mais en vertu d'une cession librement

consentie par un duc de Savoie. Les protocoles de 1814, qui avaient la prétention de remanier l'Europe conformément à la justice, de rendre son bien à chacun, ont donc commis des spoliations auxquelles les circonstances nous forcèrent de souscrire. Tu pourrais me répliquer que l'on nous a enlevé peu de communes, une étroite zône au bord du lac, pour établir une communication par terre entre Genève et les autres États de la Confédération ; que ce n'est pas la peine de crier au vol, au pillage ; que la France, riche et étendue, peut bien se passer de deux ou trois villages... C'est absolument comme si l'on disait à un grand propriétaire qu'on lui prend quelques mètres de terrain pour détruire une servitude, faire une avenue à un petit cultivateur son voisin.

Le grand propriétaire trouverait certainement le procédé peu de son goût, peu équitable, bien qu'il pût se passer à la rigueur du terrain qu'on lui prendrait.

Cependant, à envisager la question sous un autre point de vue, le Pays-de-Gex, banlieue de Genève, ne devrait pas en être séparé politiquement : il eût été logique de garder la ville, puisque l'on gardait la campagne, ou bien d'abandonner la campagne, puisque l'on abandonnait la ville.

Si l'on regarde le Jura comme la limite naturelle ou conventionnelle de la France, le Pays-de-Gex, à cause de

sa situation transjurane et helvétique, est un empiétement sur le sol de nos voisins. — En voilà assez pour faire ressortir l'absurdité des actes de 1814.

Une chose digne de remarque, c'est que l'arrondissement de Gex est le seul sur nos frontières qui ne soit pas soumis aux prohibitions des douanes et où l'on puisse faire usage des marchandises de fabrication étrangère; un libre échange de produits entre la ville et la campagne a lieu, la ligne douanière ne dépassant point le Jura. Cette concession aux Gessiens est devenue nécessaire par suite des arrangements et partages de la Restauration; sans elle ceux-ci se trouveraient dans une position tout-à-fait à part, loin des grandes villes françaises, séparés du reste de la France par une chaîne de montagnes, privés de débouchés, gênés dans leurs rapports avec une cité qui, quoi qu'il puisse advenir, sera toujours leur métropole et celle d'une partie de la Savoie.

Au surplus, les lignes de séparation tracées par les congrès européens sont très effacées, des rapports de bon voisinage et de fraternité existent entre les populations qui tirent leur origine, après tout, d'un seul et même peuple.

Il y a sur les limites des catholiques genevois, qui, n'ayant pas dans leur village d'église affectée au culte qu'ils professent, viennent chez nous au service divin;

et par contre en certaines localités les protestants français se rendent au prêche dans le canton de Genève. Les deux communions semblent vivre en bonne harmonie, mais j'ai remarqué dans l'une et l'autre une certaine affectation à remplir les pratiques prescrites, une exagération de piété, une ostentation de recueillement et de componction en vue du prosélytisme, pour édifier le prochain, gagner des consciences et montrer que le culte auquel on appartient est professé d'une manière plus parfaite.

Les deux camps se piquent d'émulation ; c'est à qui fera preuve de plus de zèle et de ferveur dans l'accomplissement des devoirs religieux.

Partout dans l'arrondissement de Gex comme dans la bigote Savoie, on voit, au bord des chemins, des croix énormes en bois, en pierre ou en fer, avec accompagnement d'outils de la passion et de passages du rituel romain, partout des niches de saints et de madones, partout des béguines encapuchonnées, des frères dits de la doctrine chrétienne, des soutanes, des rabats et des guimpes : c'est un cordon sanitaire religieux ; le clergé catholique veut neutraliser autant que possible le contact moral des idées de Genève, le voisinage du calvinisme si dangereux pour... ses intérêts.

Avant notre première révolution, les jésuites de France, ces soldats infatigables et tenaces, ces apôtres

de l'obscurantisme et de l'esclavage qui signalèrent toujours et partout leur présence par les troubles, la guerre, les forfaits, et furent institués surtout pour combattre les églises protestantes, possédaient une maison à Ornex, dans la contrée dont je m'occupe, sur les confins de l'État de Genève.

C'était leur avant-poste, leur vigie, leur endroit d'observation à l'extrême frontière de l'hérésie calviniste.

On m'a conté que l'évêque de je ne sais quel diocèse, qui avait reçu une dénonciation sur le desservant d'un village, le manda et lui adressa une semonce, lui reprochant d'avoir dans son presbytère certaine servante dont l'âge, assurait-on, n'était nullement canonique.

Le curé écouta avec soumission et bénignité la réprimande épiscopale et répliqua :

— Monseigneur, je ne vous dirai qu'une chose pour ma défense : c'est que ma servante a l'âge d'une vieille vache.

— Dois-je vous croire ? demanda le prélat.

— C'est la vérité, monseigneur, c'est la pure vérité.

L'évêque, satisfait de cette déclaration et convaincu de l'innocence du curé, le renvoya chez lui.

A quelque temps de là, un paysan de la paroisse du curé se trouvant en présence de l'évêque, celui-ci lui parla de la dénonciation *calomnieuse* et rapporta littéralement la défense du desservant.

Alors le villageois se prit à rire et dit :

— Monseigneur, faut que je vous apprenne une chose, quoique vous soyez plus savant que moi... Une vache est vieille quand elle a dix-huit ans.

Ce trait d'escobarderie me paraît bon à relater, et il y a lieu de penser que le curé faisait partie de la très vénérable société de Jésus.

---

14 sept. — le matin.

J'ai quitté Divonne et ses eaux jaillissantes ; les croupes des montagnes disparaissent entièrement sous d'épais brouillards.

Mon hôte, sa fille Elisa, douce et belle brune qui tient le milieu entre la demoiselle et la paysanne, et sa femme, excellente personne, parente du pasteur Vinet, — un des hommes les plus remarquables du canton de Vaud, — sont venus sur le seuil de la porte me faire leurs adieux que j'ai reçus avec un véritable plaisir. On est dans leur maison,—espèce de café-auberge,—aussi bien qu'il est possible de l'être à Divonne ; la modération du prix tient du prodige ; je n'ai eu à débourser que la moitié de la somme que je m'attendais à payer.

Comme je manifestais mon ennui de la continuité du mauvais temps :

— Le baromètre monte, me dit l'aubergiste.

— Fort bien, répliquai-je, mais la pluie descend...

XXI

Vesancy. — Gex. — Céligny.

Gex, 14 sept. — 2 heures.

La route de Gex passe derrière les hauteurs hérissées de sapins de Mussy, contrefort avancé du Jura, dans une vallée peu étendue, froide et boisée, où les habitations sont rares et pauvres. J'étais triste sans trop savoir pourquoi, nuageux comme le paysage; mon sac me pesait, mon bâton m'était incommode, ma légère casquette fatiguait mon front, et je poussais lourdement du pied les cailloux du chemin. Enfin je suis arrivé à Vesancy, village d'une certaine importance, dont j'aime la position découverte et les alentours pittoresques; de ce lieu on aperçoit très distinctement la sous-préfecture de Gex, au flanc de la montagne de la Faucille; cette petite ville, vue de cette distance et des cimes de

Mussy, est assez semblable à un de ces éboulements de pierres, de rochers brisés, que l'on voit sur la pente des carrières.

Le vieux château de l'endroit, vaste, massif, irrégulier, à tours rondes, — ancien fief des De La Forest de Divonne, famille encore existante, — a fixé mon attention; il est occupé par le cabaret de *la Réunion des Bons Enfants,* — nom fort commun dans le midi de la France, — par une école primaire et par divers locataires villageois.

L'intérieur de cette grande gentilhommière que j'ai visité ne m'a rien offert d'intéressant, et je n'ai trouvé d'autres traces du passé que deux écussons accolés, sculptés sur la boiserie d'une alcôve, surmontés d'une couronne de comte et ayant pour supports des lions; à ces armoiries pend une croix de Malte. L'écusson de droite est de gueules au chevron d'or, l'autre de sinople à la bande d'argent frétée ou treillissée de...

La petite vieille église ou plutôt la chapelle de Vesancy, située au fond d'une ruelle, a une couleur rustique qui me plaît mieux que les dorures, les marbres et les colifichets de ces boudoirs mondains que l'on nomme Notre-Dame de Lorette, La Madeleine et Saint-Vincent de Paul, que tous ces temples païens que l'on dirait élevés aux arts plastiques plutôt qu'à Dieu. Il y a autant de distance de l'étable où naquit le Christ à ces musées

fastueux, que de l'humble condition des apôtres à la morgue et à la vanité de nos évêques se donnant pour leurs successeurs.

Le clocher et le toit de l'auvent de cet oratoire champêtre, poétique par ses détails, sa vétusté, sa pauvreté même, sont faits de planchettes de sapin d'un gris ardoisé, ordinaire couverture des maisons du Jura, ce qui nous explique la destruction par incendies de Saint-Claude en 1799 et de Salins en 1825.

Une paysanne de Vesancy me dit qu'une vieille dame était venue tout récemment dans le village, qu'elle n'avait pas revu depuis notre première révolution.

A l'aspect du château, elle essuya ses yeux humectés par l'émotion et le contempla longtemps; ensuite elle se rendit à l'église, en reconnut parfaitement les moindres objets, retrouva le banc de famille où elle prenait place tous les dimanches au temps de sa jeunesse, alla s'y asseoir, et, la tête dans ses mains, évoquant de chers ressouvenirs d'autrefois, elle pleura délicieusement. Je n'ai pu avoir de renseignements précis sur cette vieille dame.

Je suis à Gex, chef-lieu du pays de ce nom, qui forme un arrondissement du département de l'Ain.

Ce pays produit des fromages fort connus, des moutons-mérinos qui ne le sont pas moins, et la ville, bâtie

en amphithéâtre au pied de la montagne jurassienne des Rousses, vivifiée par le passage de la route de Genève à Paris, renferme 4,000 âmes environ... Voilà ce qu'on lit dans toutes les géographies.

Ce n'est pas, comme tu dois le penser, de semblables renseignements que je suis en quête.

Une vieille porte à horloge, d'une bonne physionomie, et que le *goût moderne* ne tardera pas sans doute à abattre ou à travestir outrageusement, rappelle que Gex eut des remparts et fut le siége d'une baronnie considérable.

L'évêque de Genève y transporta son tribunal et sa résidence au moment de la Réformation; là il était assez loin de sa ville épiscopale, enthousiaste des nouvelles opinions religieuses, pour ne redouter aucune entreprise contre sa personne, et assez près pour pouvoir épier le moment opportun et rentrer dans la plénitude de son autorité spirituelle et temporelle.

Ce moment ne vint point.

Le P. Menestrier nous a laissé cette description des armoiries du Pays-de-Gex : *d'azur à troies broies ou morailles d'or en fasce l'une de l'autre, au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules.*

Ce blason rappelle par les broies celui des Joinville, qui furent barons de Gex.

D'une terrasse plantée d'arbres, au sommet de la

ville, où est placée l'église paroissiale, on voit se dérouler le plus éblouissant des panoramas : tout le bassin de Genève, si riche, si poétique, si merveilleux, semé de campagnes, d'opulentes fermes et de villages, parmi lesquels on distingue Collex et Ferney. Ce paysage bleuâtre et verdoyant, d'une magnificence sans égale, qu'on ne se lasserait pas d'admirer, en extase, a pour dernier plan la chaîne des Alpes du Faucigny, au-dessus de laquelle s'élancent les crêtes neigeuses du Mont-Blanc.

Quand on éprouve un embarras pécuniaire, les créanciers les moins traitables sont les gens que l'on a toujours payés avec le plus de ponctualité.

Ceci a tout l'air d'un gros paradoxe, mais c'est une vérité incontestable.

En faut-il conclure qu'il y a sottise à acquitter ses dettes ponctuellement ?

Peut-être...

Mais je ne conclus pas.

Chez nous, en ce moment, le clergé catholique réclame à grands cris la liberté... d'étouffer la liberté.

A vingt ans : Illusions dorées, enthousiasme universel, idées généreuses. A quarante ans, — et souvent même à trente, hélas! — Déceptions navrantes, sombre désenchantement, froid égoïsme.

⁂

En général les belles femmes ne sont pas jolies et les jolies ne sont pas belles.

Les premières, grandes et fortes, possèdent la noblesse du maintien et l'ampleur des formes; les secondes, petites et frêles, ont en partage la finesse et la grâce, — elles sont véritablement femmes.

Les séductions de celles-ci me paraissent irrésistibles.

⁂

N'écrasons jamais une laide chenille parce qu'elle peut devenir un beau papillon; ne bafouons jamais un artiste, un écrivain dont les débuts sont faibles, car nous ne connaissons pas les germes qui sont en lui et qui peuvent se développer plus tard, les transformations heureuses qu'il peut être appelé à subir : le découragement que les sarcasmes font naître, c'est l'insecte qui coupe les racines des plantes.

⁂

Le nuage se résout en pluie, l'emportement de la femme jalouse, outragée, dédaignée ou trahie, se résout en pleurs.

⁂

Il n'y a rien, je crois, d'absolument mauvais ou inutile dans les choses de la création; la ronce est hérissée d'épines, mais, verte et vive, elle clot les champs, arme les haies, borde les chemins, et produit la mûre pleine d'un suc violet et vineux pour les abeilles et les passants; sèche et morte, elle sert à allumer les fours des villages et les feux des pâtres, elle donne une belle et pétillante clarté.

⁂

Les Vaudois sont plus Français qu'ils ne le croient et ne le voudraient. Pour moi, si je n'étais pas de notre grande nation, je voudrais être de leur petite peuplade (1).

⁂

Un homme sans barbe ressemble à un arbre sans feuilles, à un pré sans herbe, à un buisson dépouillé.

⁂

— Voilà un beau temps pour les cultivateurs, me disait

(1) Elle était alors calme et heureuse, aujourd'hui elle est agitée et malheureuse. — A coup sûr, je n'écrirais pas cela aujourd'hui.

un jardinier dans un parc au bord du lac, — c'était le moment des semailles et il avait plu.

— Voilà un vilain temps pour les voyageurs, répliquai-je en montrant ma chaussure souillée par la boue des chemins.

Ce qui fait du bien aux uns fait du mal aux autres.

⌘

La littérature cadavéreuse et à fortes émotions pervertit le goût moral, comme l'usage journalier des mets épicés et des liqueurs alcooliques gâte le goût physique.

⌘

Je cherche vainement dans l'histoire littéraire des fils de grands écrivains ayant marché sur les traces de leurs pères. Les tentatives faites par ces pauvres rejetons pour conserver son éclat au nom qu'ils portaient furent presque toujours malheureuses.

Qui songe maintenant, par exemple, à Louis Racine et à Crébillon fils? Qu'ont-ils produit qui soit digne des deux tragiques auxquels ils devaient l'existence.

Je doute fort que M. Alexandre Dumas fils et M. Henri de Kock puissent égaler jamais leurs *illustres papas.*

Mais trève de sentences et d'aphorismes.

Le délicieux village de Céligny forme une enclave genevoise dans le canton de Vaud, et ses maisons neuves et propres se groupent sur une colline séparée du lac par la voie publique. Tous les étrangers qui passent ici doivent une visite à Belleferme, grande et somptueuse campagne qui a pour maître M. Bernard, banquier de Genève; l'ordre, la structure, la disposition des bâtiments construits sur le modèle d'un vaste chalet de la Suisse allemande m'ont paru vraiment extraordinaires; c'est une exploitation rurale sur une immense échelle.

Il n'y a que les princes ou les hommes de finance qui puissent faire élever de pareilles constructions.

L'étable à vaches est spacieuse, parquetée, et il y règne une propreté étonnante; la basse-cour, entièrement close par un treillis de fer, figure une immense volière de luxe où l'on pourrait placer plusieurs nichées d'aigles.

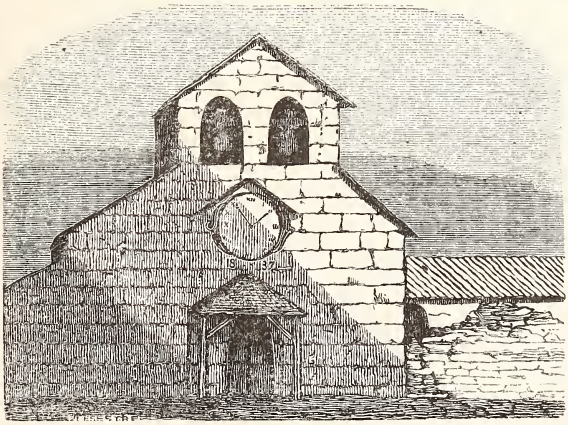

Église de Céligny.

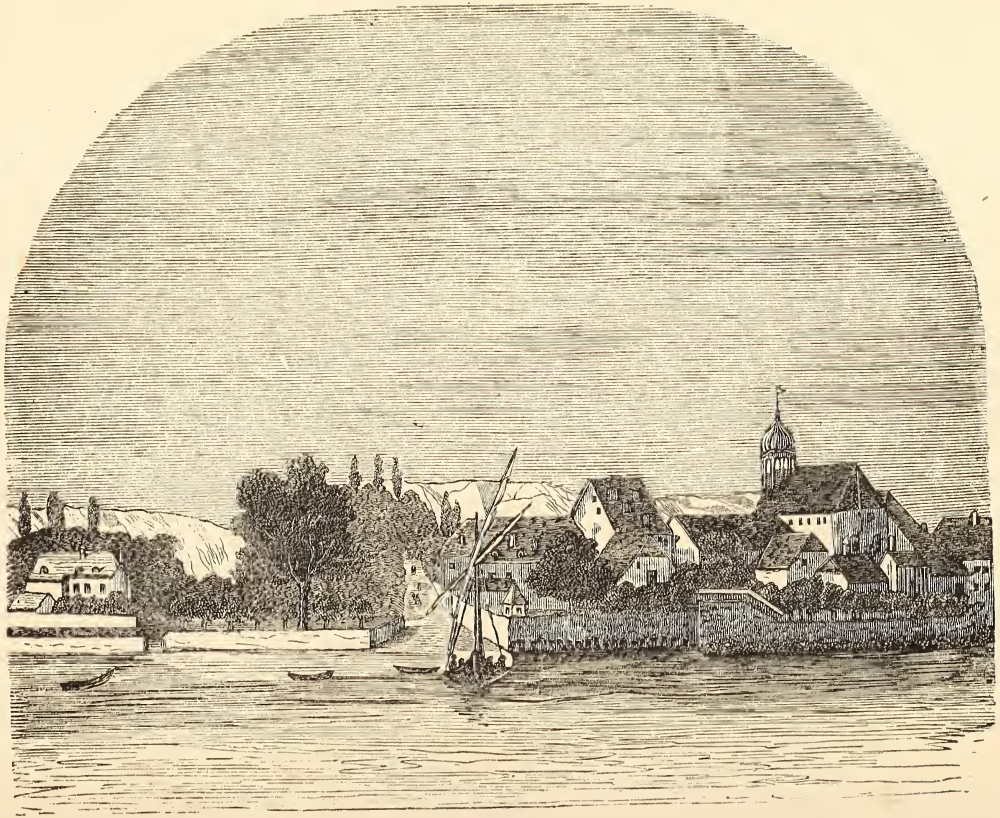

COPPET.

XXII

Coppet. — Versoix.

Coppet, 17 sept.

Coppet !... ce nom, — que le monde entier connaît, — d'un bourg fort peu remarquable par lui-même, t'apprend, cher Émile, de qui j'ai à te parler aujourd'hui. Tu sais d'avance qu'il est inséparable de celui d'une femme célèbre à plusieurs titres : par ses parents, par la hardiesse de ses opinions et de son caractère, par ses écrits et son imagination romanesque enfin.

Mme de Staël, fille de Necker, est revendiquée par la patrie de son père, bien qu'elle soit née à Paris. Elle habita son château de Coppet à diverses époques et notamment à celle de son exil dont les particularités sont trop connues pour que je m'en occupe.

J'ai vu peu de bas-bleus qui ne fussent laids, ridicules à force de prétentions et d'un âge respectable, — ce qui fait que je respecte infiniment et respecterai toujours de même cette variété du *beau* sexe. La femme veut toujours plaire, et quand elle n'est ni jeune ni jolie, elle cherche à se faire de la littérature un moyen de séduction, elle écrit. Je sais des dames-auteurs jouissant d'un certain renom, que l'on courtise pour la beauté qu'elles n'ont jamais eue, pour l'esprit de bon aloi qui leur manque. — Il y a des hommes qui s'enchaînent à elles par pure vanité, pour être remarqués, pour faire leur chemin. — Que je les plains !

Vive la femme suffisamment *illettrée,* dont la pensée n'habite pas les hautes et éthérées sphères de l'intelligence ! elle se voue aux devoirs que la nature lui a imposés, c'est-à-dire aux soins domestiques, élève ses enfants, contrôle les comptes de sa cuisinière et de sa blanchisseuse, et sait manier l'aiguille, — les chausses de son mari s'en trouvent bien.

J'aurais, pour ma part, le mauvais goût de préférer une jolie jeune fille *sans idées littéraires* et n'ayant pas un visage dévasté par le génie à toutes ces rêveuses insupportables, à toutes ces *femmes de lettres* que la sotte manie de faire parler d'elles empêche de dormir et d'être femmes. Je déclare, en outre, que si j'appartenais au sexe

féminin je me garderais bien de prendre pour mari un homme de lettres, parce que la littérature est une profession des plus éventuelles et incertaines, une carrière presque toujours improductive de gloire et d'argent; qui use vite ceux qui ont la folie de l'embrasser, et qui développe ordinairement les facultés créatrices de l'esprit aux dépens des facultés aimantes du cœur.

Un écrivain absorbé du matin au soir, — et, qui pis est pour sa moitié, du soir au matin, — par ses combinaisons, empilant sans relâche mille matériaux divers pour des livres et des pièces de théâtre dans le chantier encombré de son cerveau, répond souvent avec distraction et impatience aux caresses et aux tendres importunités de sa femme et de ses marmots.

Imprudent! que viens-je de dire!... Si jamais la fantaisie du mariage s'empare de moi, on pourra fort bien motiver un refus avec mon propre langage, se servir contre moi-même de mes propres arguments; ainsi donc que cette lettre ne soit jamais communiquée à personne, tu vois quelles pourraient être les conséquences d'une indiscrétion.

Inclinons-nous devant la *femme de lettres,* — ce mot de nouvelle fabrication a besoin d'être consacré par l'usage, — inclinons-nous profondément quand elle se nomme Staël ou George Sand, noms qu'entoure une éblouissante auréole. — Pour moi, je te déclare avec

franchise que si j'étais le conjoint d'une inspirée de ce calibre, je tremblerais devant elle comme Moïse sur la montagne tremblait devant la face du Seigneur.

Un mari tremblant devant sa femme est sujet à bien des périls! On cite comme de rares exceptions les bas-bleus qui joignent aux avantages intellectuels l'art de diriger habilement un ménage, d'éduquer des enfants, d'ordonner avec goût et convenance un repas.

A ceux-ci toute mon estime est acquise.

M. le duc de Broglie, qui a épousé la fille unique de Mme de Staël, — tu ne l'ignores pas, sans doute, — est en ce moment au château, ce qui m'empêche de demander à en voir l'intérieur. Ce château, d'aspect tout moderne, a remplacé celui que détruisirent les Bernois, il y a plus de trois cents ans, après l'avoir emporté d'assaut, et qui eut pour possesseurs les nobles familles de Grandson, Gruyères, Viry, Clervaut, Dohna et Erlach. Le philosophe Bayle habita Coppet de 1670 à 1672 en qualité de précepteur des fils du comte de Dohna, il avait alors vingt-deux ou vingt-trois ans, et Necker y vécut depuis 1790 à l'abri des excès révolutionnaires au prélude desquels il avait assisté. Son tombeau et celui de sa fille occupent une chapelle séparée du château et où l'on ne

permet à personne de pénétrer, — pas même aux étrangers de distinction, — et cela pour obéir à une disposition testamentaire du ministre de Louis XVI. Cette chapelle, ornée d'un bas-relief de Canova, est close de murs élevés qui en défendent l'approche. Je n'en ai trouvé nulle part la description.

La grille en fer qui sépare la cour du château d'un grand parc où l'on voit un ruisseau et un moulin porte le chiffre de la maison suédoise de Staël-Holstein, nom destiné à s'éteindre.

Le domaine doit échoir par héritage à M. de Broglie.

Il y avait, — et il y a peut-être encore, — dans le château où reçurent l'hospitalité plusieurs notabilités politiques, philosophiques et littéraires, un théâtre sur lequel Mme de Staël joua avec un grand succès les principaux rôles de quelques-unes de ses pièces, entre autres, de *Jeanne Grey*, tragédie en cinq actes, en vers, et de *Sophie* ou *les Sentiments secrets*, pièce aussi en vers, en trois actes, — productions vouées à l'oubli.

Personne ne contestera à Mme de Staël la supériorité du talent, mais sa verve me paraît parfois empoulée, emphatique, trop exaltée, déclamatoire; son ton manque de naturel et de vérité, et ses ouvrages fourmillent de paradoxes, de contradictions, d'erreurs. Elle regretta amèrement la France et en dénigra, par système

et parti pris, les habitants; elle donna dans un germanisme et une anglomanie outrés; elle nous détesta par excès d'amour-propre et de piété filiale, parce que nous avions placé sur le pavois Bonaparte, qui dédaigna ses conseils, fut le contempteur de ses mérites, et parce que la conduite et l'administration de son père furent généralement critiqués chez nous.

On fait grand cas de *Corinne;* pour moi, je n'ai jamais prisé beaucoup cet ouvrage où je ne vois guère que du faux brillant, que de l'enthousiasme à froid, de l'affectation poétique, un coloris presque toujours outré des sentiments hyperboliques.

Je préfère *Delphine,* qui fatigue toutefois par son étendue; mais il y a dans ce livre de la hardiesse et un intérêt qui se soutient et captive jusqu'au bout. — Cette opinion personnelle paraîtrait à bien des gens une audacieuse hérésie, j'ai l'habitude d'apprécier par mes impressions, et je n'accepte pas toujours les jugements portés par le siècle sur les hommes et sur les choses; on n'a rien à reprendre à cela, puisque je ne prétends imposer à personne mes manières de voir.

On a déterré à Coppet ou dans ses environs une inscription tumulaire romaine qui me paraît vraiment digne d'être citée comme un modèle du genre; son laconisme et sa simplicité ont plus d'éloquence

qu'un long et prétentieux morceau, la voici :

Vixi vt vivis
Morieris vt svm
Mortvvs
Sic vita trvditvr.
Vale, viator,
Et abi in rem tvam.

J'ai essayé, par caprice, de traduire en vers cette épitaphe et n'ai pu accoucher que de ceci :

Comme toi j'ai vécu, comme moi tu mourras,
Ainsi s'en va la vie, hélas !
C'est la loi commune sur terre.
Adieu, passant, adieu... n'as-tu pas quelque affaire?

Comme tu le vois, cher ami, ma traduction rimée est un peu libre; le *hélas !* est une cheville qui donne à l'inscription une légère teinte de regret, laquelle ne se trouve point dans l'original qui ne montre que de la résignation, ou, pour mieux dire, une indifférence de la mort tout-à-fait philosophique. Je n'ai pu égaler la concision de mon modèle.

Je compte me présenter aux prochaines élections académiques mon quatrain à la main; ce titre littéraire vaut bien celui de plus d'un des élus que je pourrais citer.

C'est dans les environs de Coppet qu'une armée bourguignonne, sous la conduite d'un comte de Poitiers,

fut défaite en 1029 par les troupes de l'empereur Henry II que commandaient trois frères de l'illustre maison de Habsbourg.

Les champs de bataille de la Petite Bourgogne ont été plusieurs fois funestes aux guerriers de la Grande : Coppet, Grandson et Morat, journées à jamais mémorables, appuient mon assertion.

Encore une demi-lieue et j'aurai quitté le canton de Vaud; la fin de cette épître sera datée d'un village de l'État de Genève.

Versoix, 18 sept.

Envoyez-nous des Amphions,
Sans quoi nos peines sont perdues;
A Versoix, nous avons des rues
Et nous n'avons pas de maisons.

Ces vers badins du patriarche de Ferney se lisent partout; néanmoins, je crois devoir les placer ici, car ils sont encore de circonstance, car le bourg de Versoix, détaché de la France en 1814, ne montre que quelques maisons éparses, disséminées, et des tracés de rues qui ne seront jamais bâties. C'est absolument comme du temps où Arouët envoyait cette boutade rimée à la duchesse de Choiseul, dont le mari avait formé le projet de faire de Versoix une cité avec un port sur le Léman

et des fortifications, d'élever une rivale de Genève, projet appuyé vivement par Voltaire, mais qui donna de l'ombrage et une légitime inquiétude aux Genevois et aux Bernois. Ils craignirent pour leur indépendance, pour leur commerce; ils réclamèrent, protestèrent, s'appuyant sur le traité de Lyon de 1601, qui portait que nulle place de guerre ne pourrait être élevée dans toute l'étendue du Pays-de-Gex. Louis XV céda, le projet fut abandonné.

Aujourd'hui Genève n'a plus de sujet d'alarmes, nous lui avons fait abandon forcément de Versoix, et notre frontière est à un kilomètre du lac, du côté de Ferney où je me rendrai après-demain.

J'ai passé devant une maison, — façon moyen-âge, — du bourg éparpillé de Versoix: on la dirait de carton. C'est une délicieuse caricature architecturale, et je parierais qu'elle fut construite d'après les idées de quelque charcutier enrichi et retiré, qui a la bonhomie de prendre sa demeure au sérieux et se fait appeler *messire*. — Un peu plus loin, l'agréable mélodie à trois temps d'une étude de Bertini, s'échappant de la fenêtre d'une villa, est parvenue à mon oreille. Ce compositeur est de ceux que j'aime, il sait jeter de la poésie et du charme dans la plupart de ses exercices, revêtir d'un chant qui plaît la difficulté pour les doigts; il est rarement ennuyeux, car on trouve, — chose fort rare, — de la mélodie dans son

harmonie. Il possède le secret de la musique et devrait bien le communiquer à quelques compositeurs barbares et raboteux, malgré leur science et leurs prix du Conservatoire... Mais Bertini est encore loin de ton maître, de Frédéric Chopin, que je regarde, — et je ne suis pas le seul, — comme une des plus merveilleuses organisations musicales de notre temps.

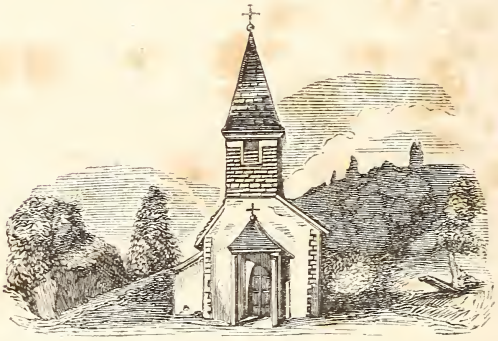

Église de Vesancy.

XXIII

Genthod. — Prégny.

Genthod, 18 sept.

Ce village, formé de quelques villas dans les noyers touffus, sur une éminence au-dessus de la route, situé à peu près comme Céligny et non moins charmant, a, indépendamment de l'attrait de sa position qui m'enchante, celui de rappeler un homme de génie, un sage, un philosophe, un penseur profond, un écrivain vraiment inspiré, un amant de la nature de ce pays, qui vécut ici paisiblement dans une sainte extase, un recueillement délicieux, au milieu de sa famille et de ses disciples, et ne sortit jamais de sa retraite tant il s'y trouvait bien apparemment, — ce qui a lieu de surprendre dans la vie d'un naturaliste.

Je veux parler du contemporain et de l'ami de Haller,

— autre sage, autre philosophe, autre amant de la nature, — je veux parler de celui dont Cuvier écrivit l'*Éloge historique,* de celui que Charles Nodier nomme dans un de ses opuscules le *Fénélon de la science,* le *Platon des temps modernes;* je veux parler de Charles Bonnet dont (par l'effet d'un oubli inconcevable) on s'occupe peu aujourd'hui.

L'auteur si pur, si ingénieux de *Jean Sbogar* fut frappé à bon droit de cette indifférence du siècle pour un auteur qui joint à l'éclat de la forme la grandeur, l'élévation, l'originalité du fond, la science enfin; voici un passage de ce qu'il publia dans *la Presse,* il y a quelques années :

« .....Bonnet l'emporta sur ses prédécesseurs et peut-être sur les plus heureux de ses rivaux par la magnificence d'un style qui devait tout à l'inspiration, qui ne devait rien à l'art, comme par l'infaillible perspicacité de ses observations. Si quelqu'un a parlé de la nature avec une autorité qui tient de la révélation, c'est incontestablement Charles Bonnet. Si les ouvrages d'un grand homme ont jamais trahi le secret d'un ange qui a été admis à la confidence de celui du Créateur, ce sont les ouvrages de Charles Bonnet, dont le nom à peine connu m'a peut-être l'obligation de reparaître pour la première fois après vingt ans dans des pages destinées à une publicité éphémère. Il n'était pas ignoré de Voltaire, qui

outragea l'écrivain sans l'avoir lu, ou qui l'avait lu sans le comprendre, et qui n'en reçut pas de réponse. Le dix-huitième siècle, incarné dans le démon du matérialisme, livrait alors une guerre à mort à la pensée. Il s'était fait rhéteur et philosophe pour se dispenser d'avoir une âme. »

Tout ce qui était grand et noble excitait la jalousie et la haine de Voltaire; comment donc n'aurait-il pas attaqué et injurié Bonnet, homme simple, vertueux, et qui, dédaigneux de retentissement et de gloire, moins spirituel que profond, et de plus croyant, se plaisait dans la douce pénombre de Genthod, village si voisin de la résidence du caustique vieillard.

Ces deux tempéraments devaient nécessairement être antipathiques. Le seul des ouvrages de Charles Bonnet que je connaisse est sa *Contemplation de la Nature,* livre où la science revêt les formes de l'enthousiasme profondément religieux et presque mystique; j'y ai remarqué surtout les chapitres qui traitent de l'enchaînement des règnes et des espèces.

L'auteur nous montre la sensitive et le polype formant la transition du végétal à l'animal; certains vers à tuyaux établissant le passage des insectes aux coquillages; le limaçon tenant aux coquillages et aux reptiles; l'anguille, le serpent d'eau et le poisson-rampant unissant les reptiles aux poissons; le poisson-volant, les oiseaux

aquatiques et les oiseaux amphibies liant les poissons aux oiseaux ; la chauve-souris, l'écureuil-volant et l'autruche participant des oiseaux et des quadrupèdes ; enfin le singe tenant du quadrupède et de l'homme, — sommet de l'échelle des êtres mortels, créature accomplie comparativement aux autres.

Notre célèbre Cuvier a écrit l'*Éloge historique de Charles Bonnet,* — travail d'où j'extrais le passage suivant déjà publié dans un ouvrage contemporain sur cette partie de la Suisse, — qui fut envoyé d'Italie par son auteur et lu en séance publique à l'Institut le 3 janvier 1810 ; ce passage entre doublement dans le sujet que j'ai entrepris de traiter et doit trouver ici sa place.

Le savant s'exprime ainsi à propos de Genève et de son magnifique territoire :

« Si les institutions humaines y disposent à l'étude en général, combien la nature n'y appelle-t-elle pas plus puissamment encore à sa contemplation !

« Comme le voyageur est ravi d'admiration lorsque dans un beau jour d'été, après avoir péniblement traversé les sommets du Jura, il arrive à cette gorge où se déploie subitement devant lui l'immense bassin de Genève (1) ; qu'il voit d'un coup-d'œil ce beau lac dont les eaux réfléchissent le bleu du ciel, mais plus pur

(1) Cuvier désigne par cette gorge le passage de la Faucille au-dessus de Gex.

et plus profond; cette vaste campagne, si bien cultivée, peuplée d'habitations si riantes; ces coteaux qui s'élèvent par degrés et que revêt une si riche végétation; ces montagnes couvertes de forêts toujours vertes; la crête sourcilleuse des Hautes-Alpes ceignant ce superbe amphithéâtre, et le Mont-Blanc, ce géant des montagnes européennes, le couronnant de cet immense groupe de neiges, où la disposition des masses et l'opposition des lumières et des ombres produisent un effet qu'aucune expression ne peut faire concevoir à celui qui ne l'a pas vu!

« Et ce beau pays, si propre à frapper l'imagination, à nourrir le talent du poète et de l'artiste, l'est peut-être encore davantage à réveiller la curiosité du philosophe, à exciter les recherches du physicien. C'est vraiment là que la nature semble vouloir se montrer par un plus grand nombre de faces.

« Les plantes les plus rares, depuis celles des pays tempérés jusqu'à celles de la zône glaciale, n'y coûtent que quelques pas au botaniste; le zoologiste peut y poursuivre des insectes aussi variés que la végétation qui les nourrit; le lac y forme pour le physicien une sorte de mer par sa profondeur, par son étendue et même par la violence de ses mouvements; le géologiste, qui ne voit ailleurs que l'écorce extérieure du globe, en trouve là les masses centrales, relevées et perçant de toutes parts

leurs enveloppes pour se montrer à ses yeux ; enfin le météorologiste y peut à chaque instant observer la formation des nuages, pénétrer dans leur intérieur ou s'élever au-dessus d'eux ! »

Au bord du lac, en face du village, est une petite anse que l'on nomme le *Creux de Genthod ;* il y a là une auberge de bonne apparence, un débarcadère et quelques maisons de campagne parmi lesquelles je dois une particulière mention à celle de Saussure, le fameux escaladeur de montagnes, qui était neveu de Bonnet.

Genthod ou Genthoud formait une enclave genevoise dans le Pays-de-Gex avant la Restauration, qui a sottement abandonné notre petite part du littoral lémanique pour donner, — comme je te l'ai déjà dit, — une communication par terre aux États de la Confédération helvétique. En admettant ce système de complaisance internationale, je ne vois pas pourquoi l'Espagne ne nous ferait pas cadeau des îles Baléares, lieux de relâche entre la France et ses possessions du nord de l'Afrique.

Prégny, — même jour.

Génève est proche, je vois ses toits d'ardoise bordés

de métal briller au soleil et se détacher sur la montagne pelée et calcaire du Salève.

C'est ici un des endroits les plus favorables pour contempler le Mont-Blanc. Les gorges de la Savoie, d'où sort l'Arve bourbeuse et rapide, s'ouvrent dans ce paysage aussi magique que les panoramas du Signal de Bougy, du Signal de Lausanne et de Gex, mais moins vaste et plus distinct.

Le lac, qui depuis Nyon se resserre toujours, n'a plus ici que la largeur d'un grand fleuve; les accidents du rivage de Savoie se dessinent avec une parfaite netteté, et le coteau de Cologny doucement incliné se montre tout couvert de riantes et gentilles villas.

Il y a recrudescence dans le nombre des habitations et plus de luxe dans leurs toilettes, le voisinage de la ville se fait sentir en toutes choses, sa civilisation avancée s'annonce.

J'ai sous le regard les hameaux gracieux de La Perrière, Chambeizy, Sécheron, Varembé et une myriade d'autres; je vois le château de la Pante, qui appartint à l'impératrice Joséphine, et je suis tout près de celui de Tourney que Voltaire habita.

Il n'est pas de plus adorable colline que celle de Prégny, naguère française; les campagnes des heureux de Genève y fourmillent, on y rencontre toujours quelque rêveur ou quelque peintre en extase devant le Mont-

Blanc, dont les glaciers découpent leurs faîtes anguleux sur un ciel bleu et se réfléchissent dans une eau semblable à une nappe de saphir. Quel coloris, quel harmonieux ensemble! Je suis émerveillé, transporté, mon admiration tient de l'enthousiasme.....

Prégny a eu comme Genthod son savant solitaire, le Genevois François Huber, entomologiste connu par ses découvertes curieuses et célébré par Delille dans le poëme des *Trois Règnes*.

L'histoire de cet observateur patient autant que sagace est étonnante et touchante à la fois.

Huber fut atteint de cécité à quinze ans, après s'être égaré une nuit dans la campagne où un froid très vif et une neige éblouissante affectèrent sa vue déjà très affaiblie. Ce malheur sans remède n'empêcha pas une jeune fille qu'il aimait de l'accepter pour mari malgré des obstinées oppositions de famille.

Cette aimable personne de la famille Lullin, dont le nom figure dans l'histoire de Genève, ne se repentit point de son dévouement; elle s'appliqua jusqu'à son dernier jour à consoler l'aveugle, à lui rendre la vie douce, facile, et y réussit au-delà de son désir; elle l'aidait dans ses travaux, de concert avec un Vaudois nommé Burnens (jeune homme plein de sagacité et d'amour pour les investigations scientifiques), elle lui servait de secrétaire, elle le charmait par l'aménité de son carac-

tère et par un rare talent musical.—Aussi Huber, disait-il, attendri : « Je me réjouis d'avoir perdu la vue, car sans cela je ne saurais pas jusqu'à quel point on peut être aimé. » — Pourtant quoi de plus affreux que d'être privé de la vue à Prégny !

Ces époux vécurent ensemble quarante ans, Mme Huber mourut la première.

Oh ! qu'alors la nuit dut être plus noire pour l'aveugle! pour celui qui avec une femme et un familier a surpris à la nature quelques uns de ses secrets, a complété les travaux de Bonnet et de Réaumur, a *vu* ce que d'autres savants qui pouvaient se servir de leurs yeux n'ont pas su voir.

Huber s'est occupé de tout ce qui a trait aux abeilles ; son fils, auquel il avait inculqué le goût des observations entomologiques, mit en ordre ses matériaux, et non moins épris de l'amour de la science, s'adonna à l'étude des fourmis, dont il est un des meilleurs historiens.

Genève, si riche en hommes éminents dans toutes les branches des connaissances humaines, a produit des naturalistes du plus haut mérite : De Candolle, dont le nom est européen ou plutôt universel ; Bourrit, d'abord chantre de la cathédrale; Jurine, qui fut aussi médecin ; Senebier, qui fut aussi bibliographe, pasteur à Chancy,

— un homme de bien, l'ami de Bonnet; — enfin ce dernier, les deux Huber et de Saussure, — sans parler de Jean-Jacques qui aima toujours la botanique avec passion.

Il est à remarquer que les quatre savants que je viens de nommer avant Rousseau habitèrent la même partie du territoire genevois, celle qui est pressée par le lac, le canton de Vaud et la France.

On ne doit pas s'étonner que dans une contrée où la nature a tant de séductions irrésistibles des esprits d'élite se soient adonnés aux sciences naturelles.

Ce pays, à considérer les choses d'un autre point de vue, favorise par sa distribution les études scientifiques; que de plantes, que d'oiseaux, que d'insectes dans la plaine et sur les montagnes, que de poissons dans le lac : là haut, le climat et la végétation du nord; là bas, autour de la ville, la température et les produits du midi.

Je te salue, je te salue! ô petit coin de terre aimé du Créateur! contrée belle et bonne où règnent la liberté politique et la liberté religieuse! noble, docte et riche ville, pépinière d'hommes de génie, toi qui luttas si longtemps avec héroïsme pour la précieuse conquête de l'indépendance, je te salue, je te salue!

XXIV

Boutade.

Prégny, 17 sept.

Les parages de ce lac sont un théâtre merveilleux pour des scènes de roman; les situations grandes, extraordinaires, passionnées de la vie idéale, ont besoin de l'entourage des monts, des rochers, des eaux profondes et sereines, des vallées, en un mot, de tout ce qui exalte l'imagination, imprime aux idées un essor enthousiaste, jette les pensées dans la rêverie contemplative, fait naître les hautes et fortes inspirations.

On comprend que Rousseau ait placé les personnages de sa *Nouvelle Héloïse* au bord du Léman, à Montreux, à Clarens, à Vevey, à Meillerie; que Mme de Staël ait fait passer dans le Pays-de-Vaud sa noble *Delphine,* si angoissée, si malheureuse et si digne de bonheur; que

Sénancour, ce grand écrivain moderne si peu désireux de célébrité et qui est moins connu qu'il ne le mérite, ait amené dans ces contrées son *Obermann,* morne figure, attristante personnification du désenchantement, cet homme qui traîne partout après lui le dégoût amer, l'ennui de vivre, une tristesse incurable des choses et des êtres d'ici-bas, le tourment de l'impuissance.

Byron, sous l'impression des sites à la fois sévères et riants de l'extrémité orientale du lac, écrivit sa fantaisie poétique du *Prisonnier de Chillon.* Qui sait si Benjamin Constant n'a pas conçu à Coppet le plan de son *Adolphe,* livre que tous les jeunes gens trop enclins à s'empêtrer dans les relations amoureuses devraient lire et méditer? Qui sait si Mme de Flahaut, qui devint plus tard Mme de Souza, et dont le talent est si honnête, si distingué, si délicat, n'a pas composé quelqu'une de ses nouvelles en côtoyant les Alpes et le lac de Genève?

Le terroir vaudois produit des hommes spirituels et des vins spiritueux, — j'ai pu m'en convaincre, — mais l'esprit de France (en conversations et en bouteilles) est bien préférable, bien supérieur.

⌘

Les excès religieux provoquent les excès philoso-

phiques; le jésuitisme et le méthodisme nous poussent vers le *voltairianisme;* combattons les excès!

Liberté et Patrie..... Cette devise, qui, dit-on, a été donnée au canton de Vaud par Bonaparte, alors simple général, est une des plus sublimes que je connaisse! *Patrie et Liberté* serait moins bien, car la liberté est sans contredit le premier des biens de l'homme; mieux vaut s'expatrier que de rester dans la patrie asservie.

La devise actuelle de Genève : *Post tenebras lux,* fait allusion à la Réforme; elle a succedé au *Post tenebras spero lucem* catholique, sorte de pressentiment singulier de l'avenir.

Ces deux devises rappellent celle des Vaudois ou protestants des vallées du Piémont : *Lux lucet in tenebris,* qui entourait un flambeau brillant dans d'épaisses ténèbres; ce qui signifie que la lumière de la vérité évangélique s'était conservée au sein des Alpes et que les peuples voisins vivaient dans la nuit de l'ignorance superstitieuse et de l'erreur.

Genève et Vaud ont des drapeaux bicolores; celui du premier de ces pays est mi-partie rouge et jaune, celui de l'autre mi-partie vert et blanc :

Gueules figure la pourpre de l'ancienne ville impériale, l'or convient à une cité opulente, industrieuse

et commerçante, située entre la France, l'Italie et l'Allemagne.

Sinople rappelle la campagne vaudoise, l'argent, la neige étendue sur la croupe des montagnes; il manque à l'étendard vaudois de l'*azur* pour figurer le Léman.

On peut dire avec et sans figure que le lac est un diamant de *la plus belle eau*.

Il manque au paysage genevois dans lequel fourmillent les maisons modernes, c'est-à-dire les habitations blanches à contrevents verts ou gris, des vieux édifices; les guerres ont fait disparaître un grand nombre de manoirs dont les noms seuls subsistent épars dans les annales de la contrée.

En 1589 les habitants de la ville faisaient des sorties pour éloigner les troupes de Savoie et détruisaient les châteaux de Veigy, d'Étremblières et de l'Hermitage; l'année d'après ils rasaient impitoyablement, pour leur sûreté, ceux de Pouilly, Vesancy, Grand-Sacconex, Vernier, Thoiry, Tournay, Divonne dans le Pays-de-Gex; et dans la Savoie ceux de Gaillard, Corsinge, Compésières, Montoux, Laconex, Beaumont, La Grave, Saconex, Villars, La Perrière, Ogny et Confignon.

Ceci joint aux expéditions antérieures des Bernois, grands brûleurs de logis féodaux, nous explique pourquoi les constructions antiques sont si rares aux environs de Genève.

Quant aux couvents il n'en faut pas parler, on devine ce qui les a fait disparaître. Ne suffisait-il donc pas de séculariser moines et nonnes? Pourquoi renverser leurs retraites, gens de l'Évangile?

Ce qui me déplaît dans les réformateurs, c'est leur fureur d'iconoclastes; — toutes les réactions sont violentes, la Réforme en était une contre le culte des images, des matérielles représentations.

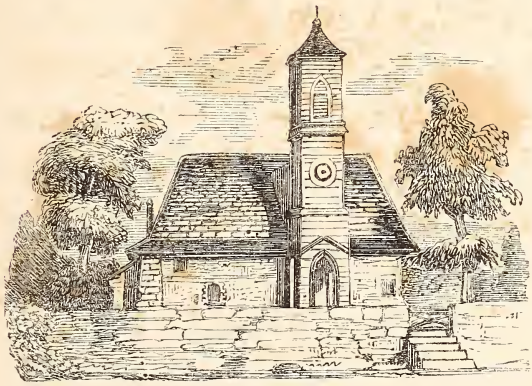

Église de Genthod.

XXV

Ferney.

Ferney, 20 sept.

Tu connais ce lieu très renommé, mon cher Émile, et tu as cela de commun avec tout le genre humain ; car qui n'est pas venu ici a lu dans maints livres la description du château en général et de l'appartement du rez-de-chaussée en particulier qu'habitait l'illustre railleur; donc je ne te dirai rien du nombre, de la forme et de l'étoffe des fauteuils dudit appartement, des tableaux qui les décorent, des reliques (non pas religieuses!) que tant de pèlerins dévôts ou non, croyants ou incrédules, sont venus tâter, palper, écorner, flairer et rogner, des objets soustraits frauduleusement ou obtenus à prix d'argent de la cupidité du concierge, des rideaux du lit arrachés par lambeaux et de mille autres

folies de ce genre dont on parle depuis quelques soixante ans. — Tu sais mon horreur pour les redites et j'aime à croire que tu la partages.

La première fois que je vis Ferney, je fus considérablement désappointé, je trouvai certes l'avenue belle, l'habitation spacieuse, le pays sain et joli, rien ne me parut très remarquable, mais je me dis :

C'est la demeure de Voltaire.

Donc tout voyageur lettré ou nôn, littérateur ou calicot, croit ne pouvoir pas se dispenser de *l'honorer de sa présence...* Il se détourne de sa route et vient voir... quoi ?

Une couchette comme il y en a beaucoup dans les garnis du quartier-latin, des siéges Louis XV comme on en trouve partout, des lambris qui n'ont rien de trop luxueux, une chambre très ordinaire et parfaitement dévastée, un jardin distribué comme tous les jardins, un *montreur* bavard, ennuyeux et sot comme tous les individus de cette espèce, et tendant la main, dans le vestibule, à la sortie, pour recevoir son salaire ; — cet homme *explique,* selon l'usage, ce qui n'a nul besoin d'explication.

C'est tout.

On s'en va peu satisfait, peu émerveillé au fond, mais on peut dire sans mentir :

J'ai visité Ferney.

Je ne sais pas trop pourquoi je suis revenu dans ce bourg d'assez bonne mine, qui doit sa prospérité à Voltaire, à la route de Paris qui le traverse et au voisinage de Genève.

Avant que l'auteur de *Zaïre* n'eût acquis cette terre, Ferney n'était qu'un hameau misérable dans un petit vallon marécageux. Des chemins furent percés et le trop plein de l'industrie genevoise, c'est-à-dire de l'horlogerie, s'épancha dans le village qui ne tarda pas à s'accroître.

La Restauration n'a pas voulu que Ferney fût compris dans les villages livrés aux Genevois.

De ce côté notre frontière n'est qu'à une lieue de la Rome protestante.

A peu de distance de ce bourg dont le nom véritable est *Fernex,* en tirant vers le canton de Vaud, on trouve le village de Bossy, que l'on ne visite guère. Rousseau y passa quelque temps, dans son enfance, chez le pasteur du lieu, comme il le dit dans ses *Confessions.*

Ainsi Jean-Jacques, encore imberbe et insoucieux de l'avenir, habita tout près de l'endroit où Voltaire, vieux, décrépit, morose et malade, devait se retirer.

Ce rapprochement et celui que j'ai fait à propos de Genthod et de Prégny, — la contrée des naturalistes, — me font presque croire qu'il y a des localités prédestinées à certaines classes de grands hommes.

Les maisons de Ferney sont en grande partie des bouchons, des cafés, des cabarets, des auberges et des hôtels, ce qui indique une grande affluence de voyageurs. Pourtant j'ai eu de la peine à trouver un gîte, soit que mon modeste équipage indiquât un étranger dans l'impossibilité de faire une grosse dépense, soit que toutes les hôtelleries fussent véritablement encombrées. Enfin, après beaucoup d'allées et de venues, j'ai été hébergé dans un assez mauvais restaurant tenu par un boucher.

Je trouve ici des journaux de Paris et je les dévore comme un homme affamé de politique et de nouvelles, car depuis mon départ de Lausanne je n'ai pu mettre la main que sur un vieux numéro du *Journal du Léman* que je rencontrais invariablement dans tous les villages de ma route. C'était une maigre pitance, par ma foi !

Cette feuille écrite en patois roman m'a paru hostile à notre pays. J'y ai lu avec stupéfaction des inepties prodigieuses et entre autres celle-ci (je ne me rappelle que le sens de l'article) :

La France n'a dû sa gloire qu'à Napoléon... Avant lui nous n'étions rien, après lui nous ne pouvons rien être... *Notre histoire est infiniment moins riche en grandes actions que celle de la Suisse*... Nous sommes la dernière des nations, etc.

Deux ou trois colonnes dans le même goût !

Il y avait la jalousie basse, crasse ignorance historique ou insigne mauvaise foi.

Dans mon indignation j'ai saisi une plume et j'ai écrit au rédacteur pour réfuter toutes ces sottises.

Après je m'en suis repenti.

A quoi bon avoir pris cette peine? le ridicule n'est-il pas là pour faire justice de l'insensée diatribe du publiciste roman : son journal, qui s'imprime à Nyon, ne se lit guère que dans le district de cette petite ville.

Il y a beaucoup de forfanterie, de jactance, d'outrecuidance républicaine chez certains journalistes vaudois et genevois prenant leur pays trop au sérieux. Il arrive parfois à ces messieurs de parler de nous assez cavalièrement, assez irrévérencieusement, surtout depuis la quasi-rupture à propos du jeune Napoléon-Louis: chez nous on ne s'en aperçoit pas ou on ne fait qu'en rire.

Les roquets sont plus hargneux que les dogues; les dogues ne s'émeuvent guère des aboiements des roquets.

J'ai trouvé dans ma chambre une carte de l'Europe collée au mur, et comme je l'examinais avant de me fourrer entre deux draps, je fus frappé de la mauvaise, de la pitoyable distribution des États qui composent ce continent, et je me mis à construire une utopie fort belle sur son remaniement général, avec la supposition

de l'accord et de l'entente sincère de toutes les puissances.

S'il était possible que ce plan chimérique, absolument impraticable, du moins pour le moment, fût mis à exécution, une importance à peu près égale serait donnée aux nations, chaque pays aurait ses frontières naturelles, et les peuples de même origine seraient réunis.

Il faudrait pour cela que la France cédât la Corse (qui est toute italienne) à l'Italie ; que l'Angleterre se retirât de la ville espagnole de Gibraltar, nous livrât les trois îles toutes normandes qui sont dans la Manche, sur nos côtes, se dessaisît en faveur de la Grèce des îles Ioniennes qui sont toutes grecques, et donnât Malte à la Sicile ; que le Portugal fût réuni à l'Espagne ; que l'Algérie fût laissée à Abd-el-Kader ; que la Savoie, Nice, Genève, la Belgique et la rive gauche du Rhin fussent données à la France ; que l'on fît un seul royaume de toute l'Italie avec Naples, Rome ou Florence pour capitale ; que tous les États germaniques formassent un empire ; que la Suisse fût divisée en trois fédérations compactes, l'une composée des pays où l'on parle français, l'autre de ceux où l'on parle allemand, la troisième enfin du Tessin et de la partie italienne ; que la Turquie cédât à la Grèce la Thessalie et l'Archipel ; que la Suède, la Norwège et le Danemarck fussent sous le même sceptre ; que la Pologne fût reconstituée entièrement.

La grande difficulté pour la réalisation d'une pareille refonte des États serait de donner quelque chose en Europe à la Russie et à l'Angleterre, car il faudrait nécessairement les indemniser de leurs pertes. — On y songerait !

N'ai-je pas découvert le secret du véritable équilibre européen ?

Il est impossible de voir Ferney sans se rappeler les deux pièces de vers dans lesquelles Voltaire a célébré cet endroit, savoir : l'*Épître au Lac de Genève* (1755) et celle à *Horace* (1771).

Dans la première, il s'occupe fort peu du lac mais beaucoup de Marathon, de la Grèce, de Rome, de Brutus, du Sarmate, de l'Anglais, du Batave, etc... Dans la seconde, il commence par se plaindre de Boileau, puis il reproche à Virgile et à Horace leurs flatteries à l'endroit d'Auguste, ensuite il déclare net à l'auteur de l'art poétique latin qu'il croit Ferney plus beau que Tibur, il s'étend avec complaisance sur le bien qu'il a fait au Pays-de-Gex dépeuplé par l'Édit de Nantes, en poursuivant il attaque, selon son habitude, le tiers et le quart, Ignace de Loyola, Calvin et le pape qu'il appelle plaisamment *Vice-Dieu*. Voilà à mon sens ce qu'il y a de meilleur dans ce morceau :

J'ai vécu plus que toi ; mes vers dureront moins ;
Mais au bord du tombeau je mettrai tous mes soins

A suivre les leçons de ta philosophie.
A mépriser la mort en savourant la vie.
A lire tes écrits pleins de grâce et de sens
Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens.
Avec toi l'on apprend à souffrir l'indigence.
A jouir sagement d'une honnête opulence.
A vivre avec soi-même, à servir ses amis.
A se moquer un peu de ses sots ennemis.
A sortir d'une vie ou triste ou fortunée.
En rendant grâce aux dieux de nous l'avoir donnée...

Ce qui honore le plus la vie du grand homme de Ferney, c'est d'avoir rappelé l'industrie dans le bailliage de Gex, d'avoir remis l'agriculture en honneur, d'avoir fait d'un pauvre hameau un bourg populeux, bien bâti, et d'avoir créé des voies de communication.

On pourrait répliquer que Voltaire, seigneur du sol, agissait un peu dans son propre intérêt, j'en conviens, mais il n'en a pas moins accompli une œuvre éminemment philanthropique.

Cet arrondissement se ressent encore de ses malheurs passés, les villages sont clairsemés, rares, chétifs, de grands marécages et des terrains pierreux, incultes, s'étendent entre Gex et Saint-Genis, au pied de notre Jura, généralement aride, nu, déboisé.

Pourtant ce pays touche aux riches campagnes de Genève et de Vaud ; comment ses habitants ne se piquent-ils point d'émulation !

Dardagny.

J'ai dirigé mes pas vers quelques villages du Jura français et visité successivement Sergy, Allemogne, Toiry et Fenière, puis je suis venu coucher à Dardagny (canton de Genève), en passant par des gorges tristes et désertes que ravage en tout temps le torrent de la London.

Au petit château du Haut-Sergy, ancienne propriété du général baron Tissot, sur le versant de la chaîne jurassienne, en face du Mont-Blanc, à treize kilomètres de Genève, non loin de la grande route de Lyon et du village de Saint-Genis, une société genevoise vient d'établir des bains de petit-lait qui seront très prochainement ouverts au public; le site en est si magnifique et le local si élégant, que j'ose prédire à cet établissement la faveur du beau monde.

De Sergy on fera dans toutes les directions de romantiques courses de montagnes, on ira voir les cimes de Reculet, point le plus élevé du Jura, les abondantes sources d'Allemogne et de Toiry, la vallée agreste de Chésery que sillonne le torrent de la Valsérine, la perte du Rhône, le fort de l'Ecluse qui défend un défilé, une des avenues de la France, la cascade de Bellegarde et les bergeries de mérinos à Naz qui appartiennent à M. Girod de l'Ain.

Mais ces excursions entraînent hors de la vallée du Léman et je ne veux point *sortir* de mon sujet qui, par lui-même, est très vaste comme tu le verras à la fin de ma correspondance.

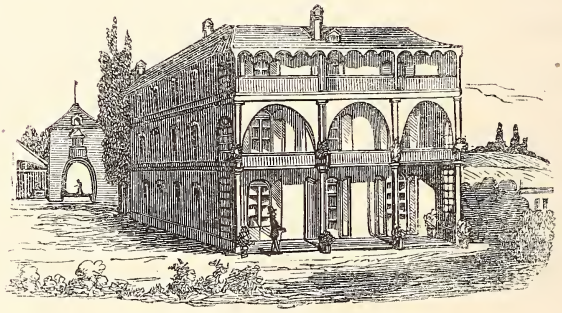

Bains de Sergy.

XXVI

Genève.

Genève, 21 sept.

J'aime cette définition de Genève par Victor Hugo :

« ... Une République et un Océan en petit. »

Voltaire a tracé un portrait peu flatteur de sa voisine :

« ... Une ville peuplée de vingt-quatre mille raisonneurs, une pétaudière ridicule ; la petitissime, la parvulissime, la très pédantissime république. »

Après avoir fait la part de la manie satyrique, de la malveillance coutumière sur toutes choses à peu près et de l'exagération, on est obligé de reconnaître qu'il y a du vrai dans ce jugement; les Genevois n'ont pas changé et ne changeront jamais, ils ont la mine froide et raide, l'abord sec, le ton sentencieux et doctoral, l'air biblique, ils sont gourmés et collet-montés; au fond

pourtant ils valent mieux, je crois, que leurs dehors.

J'ai trouvé dans leurs murs de fort aimables gens; — l'exception, tu le sais, confirme la règle.

M. Joseph Bard, antiquaire et poète (antiquaire surtout), a consacré à la ville où j'arrive un excellent article dans sa *Vénus d'Arles;* on y trouve un cachet d'observation sagace, des aperçus très neufs; le passage suivant mérite, je crois, d'être cité :

« ... Genève a imité de la France son exquise urbanité, son bon goût en toutes choses, son amour des convenances, sa délicatesse et son aménité sociales; de la Grande-Bretagne, ses principes de gymnastique et d'éducation, ses habitudes graves, réservées, ses idées rationnelles appliquées à la vie domestique, ses raouts, ses thés, ses recherches du confortable, son luxe de chevaux et de voitures; de l'Italie, ses traditions d'art; de la Germanie enfin, sa passion pour les livres, l'histoire philosophique et les savantes études... »

Je pourrais consigner ici mille autres opinions de gens célèbres, si je me proposais, mon cher Émile, de t'adresser la matière d'un in-folio sur la seule ville de Calvin.

En voilà assez comme cela.

Genève est admirablement placée sur le Rhône qui sort du lac, limpide, diaphane, clapotant, pailleté, splendide à voir du charmant îlot de Jean-Jacques, du quai de Bergues ou du bastion de Chantepoulet. — Le Jura français et les Alpes savoisiennes closent le bassin enchanteur de sa campagne, dont les routes bordées de beaux arbres, garnies de bancs commodes, ressemblent aux avenues d'une terre de prince.

Mais je m'arrête..... J'oubliais que tu as fait ici une grande partie de tes études.

Certes la ville respire l'opulence, l'activité, le bonheur, mais sans le Léman et les montagnes je n'admirerais pas plus les quais qui sont spacieux et la rue de la Corraterie, que je n'admire la rue de Rivoli et les habitations tirées au cordeau.

Je professe une très médiocre estime pour les constructions modernes, et l'on en voit peu de vieilles dans cette vieille cité rajeunie.

Je ne m'enthousiasme donc nullement de l'*hôtel des Bergues,* de celui de *la Couronne* et de cette double rangée de hautes et blanches maisons toutes neuves, à quatre ou cinq étages, que l'on a tant reproduite sur des panoramas lithographiés et qui fait l'admiration du vulgaire.

Je suis venu prendre gîte, selon mon habitude, au *Lion d'Or,* bonne et simple maison de la rue du Rhône, où l'on n'a pas ce luxe inutile que l'on paie si cher dans

les grands hôtels hantés par les voyageurs à berlines.

Il y a ici un cuisinier italien à qui il ne manque que de la réputation ; j'apprécie d'autant mieux ses talents distingués que je viens de faire une assez longue abstinence forcée dans l'intérieur du canton de Vaud.

C'est un grandiose et noble édifice que la cathédrale de Saint-Pierre, au point culminant de la ville ; on y trouve le style architectural de la transition mêlé à celui des treizième et quatorzième siècles ; par malheur, le comte Alfieri, oncle du célèbre auteur tragique, a plaqué sur la façade principale, à la place d'un vieux pignon à clocher, un péristyle imitant celui du Panthéon de Rome. Ce travail n'est pas sans mérite par lui-même, mais il forme ici, avec la vieille église, une discordance atroce, un disparate des plus pénibles, des plus choquants.

Cette malencontreuse colonnade m'a rappelé la façade par laquelle on a bêtement défiguré Saint-Eustache. L'intérieur de la nef a un caractère solennel, grave, religieux, poétique, mais les bancs des calvinistes étagés dans l'abside, éclairée mystérieusement par des verrières qui m'ont paru belles, l'encombrent et en gâtent l'effet.

Les antiquaires regrettent un beau jubé qui fut démoli au temps de Calvin.

J'ai mal visité cette basilique, grâce à un concierge importun, loquace, inepte, dont les voyageurs ne peuvent se débarrasser, et qui veut faire l'archéologue, le connaisseur, le savant.

Il me fit voir un chapiteau à feuilles *d'alicante* (d'acanthe). — Vous voulez parler sans doute de feuillettes d'Alicante, dis-je en gardant mon sérieux.

Et plus loin des fûts *canulés* (cannelés).

Ce mot m'a rappelé certaine *profession* ou *confession de foi* des Réformés de Mérindol, en Provence, de laquelle j'ai extrait ce passage curieux et bon à citer :

« ... Le baptême est signe par lequel la purgation qu'obtenons par le sang de Jésus-Christ est en nous corroborée en telle façon que c'est le vray lavement de régénération et rénovation. »

Cette pièce, rédigée évidemment par un apothicaire, se trouve, je crois, dans l'*Histoire des Églises réformées* de Bèze.

Je suis allé, au sortir de la cathédrale, dans la rue des Chanoines qui en est voisine et où demeurait Calvin, mais on n'y trouve aucune inscription qui indique la maison du législateur-apôtre, de cette maison si bien située, disent les écrits du temps, d'où l'œil pouvait

embrasser les deux Salèves, le Mont-Blanc, le Jura et le lac, devant laquelle il y avait un jardinet jonché de verdure, de fleurs, et égayé par les oiseaux.

N'est-il pas étrange que Genève n'ait élevé aucun monument à son Réformateur, au père de son église?

Personne n'a pu ou n'a voulu me montrer le tombeau du savant picard dans le cimetière de Plainpalais.

J'allais oublier les tombeaux de Saint-Pierre, ils ne méritent pourtant pas cet oubli et valent bien ceux de Lausanne et d'Aubonne; ils recouvrent, comme dans cette dernière ville, des ossements français, des dépouilles célèbres :

La sépulture du fameux Henry, duc de Rohan, prince de Léon, un des meilleurs et des plus fidèles capitaines de notre Henri IV, son ami de cœur, colonel-général des Suisses au service de France, l'un des chefs du parti huguenot, de celui qui fit la guerre de la Valteline, occupe une chapelle latérale; c'est un beau morceau en marbre blanc. Le duc est représenté assis sous des colonnes. Sur le monument, au pied duquel sont couchés des lions, on voit les armes de Rohan et la couronne ducale.

Tu sais, mon ami, que le prince fut forcé, sous le règne de Louis XIII, de se réfugier à Genève, ville qu'il chérissait d'ailleurs, et mourut à Kœnigsfeld des suites de la blessure qu'il avait reçue à Rheinfeld en combat-

tant les Impériaux (1638). Son corps ayant été embaumé fut porté à Genève, suivant sa volonté dernière, et sa veuve (Marguerite de Béthune, fille de l'illustre Sully) lui éleva ce mausolée, comme il est dit dans l'épitaphe latine qui est fort longue et résume la vie et la mort également glorieuses du prince :

Posvit infelix æternvm æterni lvctvs monvmentvm.

Plus tard, les restes mortels de Tancrède, fils putatif du prince, exhumés de Charenton, vinrent prendre place dans ce tombeau, qui, au dire de Spon, reçut aussi la duchesse de Rohan le 3 janvier 1661.

Le mausolée fut enlevé à l'époque de la Terreur par ordre du gouvernement de Paris, mais depuis on l'a rétabli tel qu'il était avant l'occupation française.

Rohan fit du bien à la ville, qui lui doit la superbe promenade du mail de Plainpalais. Ce prince n'était pas seulement un général de la plus haute distinction, mais aussi un écrivain ; il a laissé des mémoires et divers autres ouvrages.

J'ai encore remarqué contre un mur l'épitaphe latine, en style baroque, d'un autre Français, d'un autre réfugié protestant, d'un autre ami de Henri IV, de Théodore Agrippa d'Aubigné.

Cette inscription tumulaire, composée par le défunt lui-même, est une espèce de leçon publique et perma-

nente qu'il fait à ses descendants; en voici à peu près la traduction :

« Au nom du Seigneur très excellent et très grand, ceci, mes enfants, est ma dernière volonté et mon dernier souhait pour vous : jouissez du doux repos que je vous ai acquis par beaucoup d'inquiétudes, par des moyens honnêtes, en dépit des orages et des traverses qui m'ont assailli. Ce repos vous sera assuré si vous servez Dieu et suivez les traces de votre père. Mais en agissant autrement vous ne pourrez pas avoir le bonheur. Votre père, qui vous a été deux fois père, qui vous fait cette recommandation, par lequel et non pas duquel vous avez reçu l'être et le bien-être, Théodore Agrippa d'Aubigné, octogénaire, a voulu écrire ces choses pour que vous vous en serviez comme d'un témoignage honorable si vous héritez de son ardeur pour l'étude, ou pour qu'elles vous soient un reproche déshonorant (opprobramentum) si vous dégénérez.

» Il est mort le 29 avril 1630. »

Je ne pense pas qu'il existe ailleurs une plus excentrique épitaphe. On y sent l'affaiblissement intellectuel causé par la vieillesse. D'Aubigné, obligé de quitter sa patrie sous Louis XIII, à cause de sa fameuse *Histoire universelle* qui fut livrée aux flammes par arrêt du parlement de Paris, trouva un refuge agréable à Genève où il vint précipitamment avec trois cent mille écus cachés

dans les harnais de ses chevaux ; il fut reçu avec de grands honneurs par les hospitaliers citadins, ses coreligionnaires ; donna son avis toutes les fois que l'on augmenta ou répara les fortifications de Genève, — car il avait de grandes connaissances militaires ; — épousa à soixante-douze ans une très jeune et très jolie fille de la famille du fameux juriste Burlamaqui, et acheta un fief que je visiterai bientôt.

Quelle existence agitée, errante, incertaine, troublée, pleine de luttes, de périls et d'étranges vicissitudes que celle de ce personnage !

Né en Saintonge, élevé dans les troubles civils, il lui fallut laisser longtemps l'étude à laquelle il s'était adonné et saisir l'arquebuse et la rapière pour défendre sa tête, sa croyance, son parti, comme il l'avait juré à son père à Amboise. Il encourut quatre ou cinq condamnations capitales, — ce qui ne l'empêcha pas de mourir fort paisiblement dans son lit.

Tour à tour aventurier armé, capitaine huguenot, pamphlétaire, ami et grand écuyer de Henri IV, historien, il dut quitter à jamais la France. — On l'inhuma dans le cloître de Saint-Pierre. Mme de Maintenon était sa petite-fille.

Un des plus célèbres évêques de Genève fut le cardinal de Brogny ; il fonda la chapelle des Machabées contiguë à l'église et où se tient maintenant l'auditoire de théologie.

J'ai fait de la cathédrale le sujet de cette lettre, mon bien cher, parce que tu habitais Genève à un âge où l'on préfère le jeu du ballon et du cheval fondu aux épitaphes, au style lapidaire et aux basiliques.

Je ne pense pas que tu te sois occupé beaucoup alors de Rohan et de d'Aubigné.

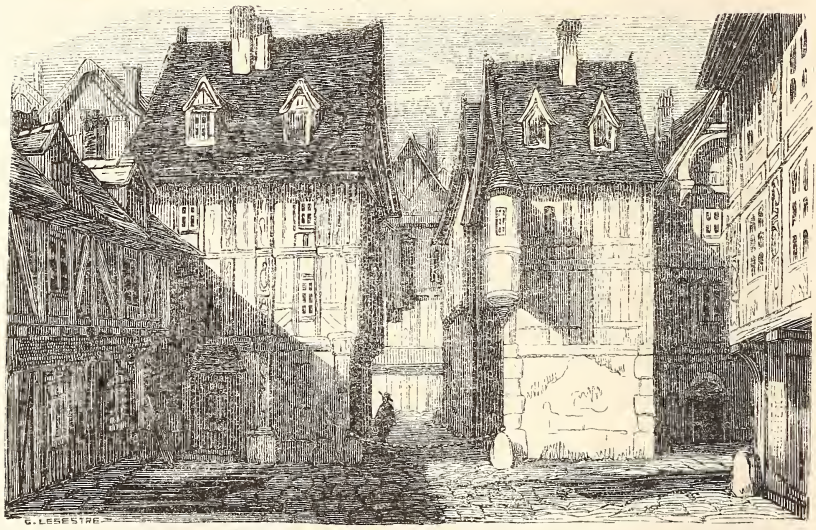

Ancien carrefour de Genève.

XXVII

Antiquités genevoises.

Genève, 22 sept.

Il fait un temps superbe... pour les marchands de parapluies. Les averses se succèdent et je suis condamné à rester dans ma chambre; je n'ai rien de mieux à faire que de m'occuper des antiquités de la ville et de certaines particularités curieuses de son histoire.

Et d'abord je vais te parler, mon ami, de ses enceintes successives et de ses faubourgs. J'ai sous les yeux une vieille gravure à laquelle j'attache un grand prix, et qui me représente Genève dans le dix-septième siècle, après l'escalade.

Depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du quatorzième siècle, la ville, proprement dite, ne comprenait que le quartier haut, de la porte du Bourg-de-

Four à la tour de Boël et à la Cité ; le mur d'enceinte traversait le Perron et la Pellisserie (1) ; on bâtit peu à peu les faubourgs de la Madeleine, de Rive et du Bourg-de-Four, actuellement enserrés par les remparts.

Vers l'an 500, Gondebauld, roi de Bourgogne, avait fait bâtir la porte qui de la ville conduisait au Bourg-de-Four. Une inscription gravée au-dessus l'indique. De cette porte, un mur, construit en plusieurs endroits des restes de vieux monuments, descendait au Perron en passant par les barrières, soutenait les jardins de la rue des Chanoines et arrivait à la porte de la Tartasse, et de celle-ci à la porte Baudet (aujourd'hui de la Treille) en longeant les terrasses, il venait rejoindre la porte du Bourg-de-Four ou du Château.

Ce fut la première enceinte de Genève, au-delà était l'église ronde de Saint-Victor et son faubourg, et le Bourg-de-Four, qui avait reçu, selon toute apparence, son nom du marché qui s'y tenait. Le lac baignait le milieu du Perron et les terrasses de la rue des Chanoines (2) ; des anneaux, destinés à arrêter les barques, attachés aux murailles, l'attestent encore.

Les rues basses sont d'une origine plus récente que la partie haute de la ville. Le commerce leur donna

(1) Qui tirait sans doute son nom des pelletiers, des fourreurs.

(2) Depuis ce temps il s'est considérablement éloigné et l'on a pu construire les quais modernes faits dans de belles proportions.

naissance. On éloigna le lac dans les XIIe, XIIIe et XIVe siècles. A la fin du XIIIe s'éleva le couvent des Cordeliers de Rive, dont les eaux du Léman baignaient encore les murs en 1535. Dès lors, il fallut donner à la ville agrandie une enceinte nouvelle. La muraille partit de la Tour-Maîtresse à Rive, renferma dans la ville la Madeleine, les Rues-Basses, le bas de la Cité et le Bourg-de-Four; le mur fut flanqué de vingt-deux tours, et la nouvelle enceinte porta le nom et fut l'œuvre de Guillaume de Marcossay, évêque (1366—1377). En dehors de cette enceinte s'étendaient les faubourgs que l'on détruisit en 1535.

Celui de Saint-Laurent avait trois cent cinquante pas jusqu'à la chapelle de Saint-Laurent, au haut des Hutins.

Celui du temple de Rhodes ou de Saint-Jean de Jérusalem avait huit cents pas jusqu'au pont de Jargonnaud. Le temple s'appuyait aux glacis.

Celui de Saint-Victor ou de Saint-Antoine avait cinq cents pas et tirait vers Malagnou.

Celui de Saint-Léger s'étendait à quatorze cents pas le long de Plainpalais, jusqu'au pont de l'Arve.

La Corraterie (ancien quartier des corroyeurs) se prolongeait vers le pont de l'Arve et avait sept cents pas de longueur; la plupart des logis pour les étrangers s'y trouvaient. On détruisit ces maisons plus tard, et de

leurs matériaux on éleva un mur qui allait du Rhône à la porte Saint-Léger et renfermait les crêts de la Treille et de nouveaux boulevards.

A la jonction de l'Arve et du Rhône était l'église de Notre-Dame-de-Grâce, démolie en 1535.

Au delà des ponts on trouvait le bourg de Saint-Gervais. Il n'était, jusqu'à l'an 1444, réuni qu'imparfaitement à la ville de Genève; à l'époque de la Réformation il fut entouré de murailles.

Aujourd'hui ce quartier populeux, sur la rive droite du Rhône, forme à lui seul la moitié de la ville à peu près; on y arrive du dehors par la porte Cornavin, à laquelle aboutissent les routes de Lyon, de Paris et de Lausanne; je viens de parcourir celle-ci dans toute son étendue.

Bonnivard raconte ainsi dans sa Chronique comment les premiers magistrats de la république gagnaient jadis leurs émoluments, qui, à vrai dire, n'étaient pas très considérables :

« J'ai ouï dire à quelques anciens qui avaient été souvent syndics qu'avant l'alliance avec les Suisses le sénat ayant peu d'autorité avait peu d'affaires; de sorte que quand ils allaient à la Maison-de-Ville l'été, ils faisaient ouvrir toutes les fenêtres pour jouir du frais, puis

se mettaient à déviser des navires que faisaient faire le duc (de Savoie) et son frère le bâtard, et après se faisaient apporter leur rente, qui était à chacun un sol et un verre de Malvoisie, puis se retiraient et ainsi mangeaient (1) le bien du commun qui ne montait alors qu'à 3,000 florins. »

L'hôtel-de-ville, noir bâtiment où siégeaient ces bons et affairés sénateurs, est situé dans la haute ville, non loin de la cathédrale; une sorte d'escalier sans marches, une rampe fort douce et accessible aux voitures mêmes conduit de la cour aux appartements supérieurs. On lit au-dessus de la porte de la rampe cette inscription patriotique destinée à perpétuer le souvenir glorieux de la défense des citadins qui rendit nulle la déloyale et traîtreuse escalade tentée nuitamment par le duc de Savoie en 1602, et qui est aussi une exhortation pour l'avenir :

Pvgnate pro avis et pro focis
Liberavit vos Dominvs
XII die decembris MDCII.

Les trois premiers apôtres de la Réforme à Genève, Farel, Viret et Froment, furent en butte à la haine, tantôt

(1) Il eût mieux valu dire : *buvaient*.

sourde et dissimulée, tantôt franchement agressive, du parti catholique, et notamment des chanoines et des gens d'église qui débitaient sur ces prédicants les contes les plus saugrenus, les imaginations les plus folles que les béats et les béates propageaient à l'envi. Ils prétendaient que Farel n'avait point de blanc aux yeux, qu'un petit diable se tenait suspendu à chacun de ses cheveux et s'y balançait agréablement; qu'il avait des pieds de bœuf et était fils d'un juif de Carpentras.

Ils faisaient accroire aussi à leurs ouailles que les Réformateurs étaient changés, la nuit, en chats noirs; ils les empêchaient par toutes sortes de terreurs d'aller au prêche, et ils leur disaient *poétiquement :*

Faret farera
Viret virera
Et Froment on le moudra,
Cependant Dieu nous aidera
Le diable les emportera.

Inutile d'ajouter que cette prédiction rimée ne se réalisa point.

J'ai remarqué encore à l'hôtel-de-ville :

Dans la voûte de la rampe plusieurs têtes, à savoir : celles de l'empereur Aurélien, de Pompée, de Jules

César, du consul Marcellus, de Henri IV, et la devise de Genève, — singulier amalgame !

Dans une salle une table de l'alliance faite, en 1584, entre la république et deux cantons suisses.

Enfin les deux portes de l'édifice, dont le fronton est soutenu par des piliers de marbre noir, sur lesquelles on a sculpté les armes de la ville où figurent l'aigle impériale et la clé de Saint-Pierre.

Je ne sais si de ton temps l'État entretenait à ses frais, comme aujourd'hui, plusieurs de ces fiers oiseaux, objet de la vénération des citoyens et qui habitent une grande cage aux boucheries, près du lac.

De même Berne, à cause de son blason, entretient des ours.

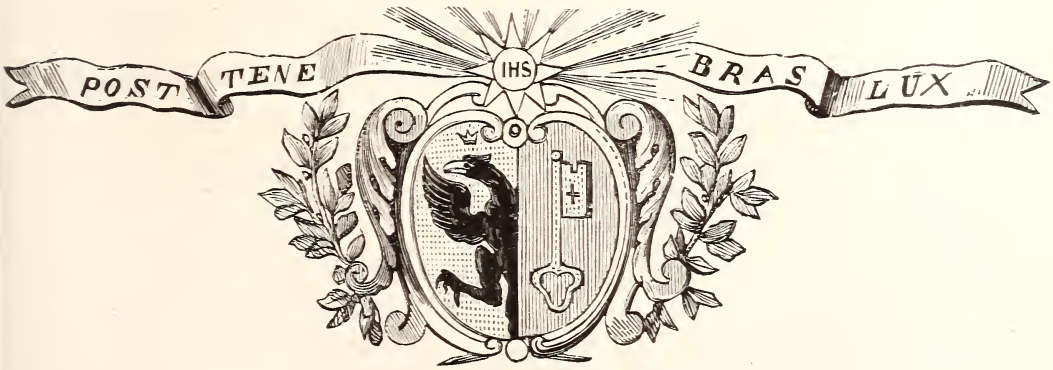

Armoiries de Genève.

XXVIII

Sans titre.

Genève, 25 sept.

Est-il possible de s'occuper de Genève sans toucher à la Réforme? — Pas plus que de s'occuper de Rome, depuis l'établissement de ses évêques, ambitieux de puissance et de domination spirituelle et temporelle, sans parler continuellement de la papauté.

Il me faut obéir au sujet que je traite, ne t'en prends qu'à lui, cher Emile, si mes élucubrations présentes ne te charment point.

Dans peu de jours j'aurai quitté la savante ville et pourrai tout à mon aise t'entretenir de la pluie et du beau temps..... De la pluie surtout, car des averses presque incessantes inondent ce pays, et les poétiques aspects des montagnes et des vallées sont

cachés par un sale et noirâtre rideau de brumes.

Je continue de t'adresser mes réflexions capricieuses, mes rêveries, mes fantaisies ; cela ne doit guère t'intéresser, mais cela me distrait. — Excuse cet égoïsme, rien ne te force à me lire.

Genève eut à lutter vaillamment pour ses libertés contre trois ennemis féodaux; l'aigle fut attaquée par trois vautours :

L'évêque, le comte du Genevois et celui de Savoie.

L'évêque et le comte du Genevois dominaient la cité, le premier du haut des clochers de Saint-Pierre, le second du haut de son logis du Bourg-de-Four; en outre il était à peu près maître de la campagne; quant au comte de Savoie, il occupait le château de l'Ile, au milieu du Rhône, entre la ville proprement dite et le faubourg de Saint-Gervais; de plus, ses États cernaient entièrement le territoire genevois.

Si ces trois puissances rivales, opposées d'intérêts, eussent pu s'entendre, s'accorder et former une ligue contre les bourgeois, c'en était fait de l'indépendance genevoise, son germe aurait été indubitablement étouffé.

Mais les choses allèrent pour le mieux :

Le comte de Savoie écrasa le comte du Genevois et fut écrasé lui-même par les Suisses, amis de Genève; pour l'évêque, il fut chassé par la Réformation.

C'est ainsi qu'arriva l'affranchissement de la ville, mais il fallut pour l'assurer soutenir des combats désespérés et faire d'inouïs efforts.

La réunion de Genève à la France fut un acte violent, inique et brutal, il faut en convenir, car cette ville avait toujours eu sa vie politique à part et ne demandait point à devenir française. Aussi reprit-elle avec joie son ancienne indépendance en 1814, et cela se comprend d'autant mieux que le système de la Restauration allait nous régir, nous amener les jésuites et proclamer une religion d'État qui n'était point celle de la cité calviniste. Mais aujourd'hui Genève serait-elle bien à plaindre de vivre dans la grande famille constitutionnelle française, de dépendre d'un pays où tous les cultes sont reconnus et protégés, où il n'y a plus de religion d'État? Elle ne cesserait pas d'être libre et s'associerait aux destinées d'une grande nation.

Un Genevois qui a dîné aujourd'hui à l'hôtel, et près de qui je me trouvais à la table d'hôte, me disait, à propos de la liberté dont nous jouissons en France, et que nous saurons conserver et défendre :

— Oui, vous avez la chose, on ne saurait le nier, mais il vous manque encore ce que nous avons de plus que vous...

— Quoi donc! monsieur? demandai-je.

— Le nom de la chose, répondit-il.

L'esprit helvétique passe, avec raison, pour moins brillant, moins spontané que le nôtre; mais Temple Stanyan, en sa qualité d'Anglais, — ce qui signifie détracteur de la France, — n'est pas de cet avis :

« ... Quoi qu'il en soit, dit-il, la prévention est si forte contre les Suisses à ce sujet qu'il serait aussi difficile qu'inutile de l'ôter. Et quelques Suisses même, particulièrement ceux de Neufchâtel et de Genève, dont la langue maternelle est la française, ont la faiblesse de donner dans ce préjugé jusqu'à se croire véritablement malheureux d'être Suisses et à ne pas se soucier de passer pour tels, hormis dans le cas de besoin, c'est-à-dire lorsqu'ils ont à faire de la protection des cantons. »

Cette observation est juste, je l'ai faite moi-même plusieurs fois ici dans mes précédents voyages.

On ne plaît guère au Genevois en l'appelant Suisse, on lui déplaît en le comparant au Français; il diffère des uns et des autres sous quelques rapports.

Il est et veut demeurer

Genevois,

citoyen d'un état lilliputien, qui prend rang avec la république de Saint-Marin et celle du Val d'Andore.

Je viens de lire avec une véritable stupéfaction dans l'*Histoire militaire des Suisses au service de France,* par Zur-Lauben, tome VIII, page 26, cette incroyable missive, type et modèle achevé du style des courtisans les plus rampants; je n'imaginais pas que les chefs d'une république pussent prodiguer à un roi absolu tant de flatteries outrées, tant d'adulation plate et servile, pussent témoigner une pareille humilité.

Ceci fut adressé à Louis XV. Passe encore si on eût écrit de la sorte à Louis XIV.

« Sire,

» C'est avec les sentiments du plus profond respect que nous prenons la liberté de faire à *votre majesté* nos très humbles remercîments de la bonté qu'elle a eue de vouloir prendre part à notre affligeante situation (1).

» Nous avons reçu, Sire, dans tous les temps, des marques signalées de la bienveillance royale et de la protection dont *votre majesté* et ses glorieux prédécesseurs ont honoré notre État; mais jamais nous n'avions

(1) Ce passage fait allusion aux troubles de Genève.

eu un besoin plus pressant, et nous avons regardé comme une grâce bien particulière l'envoi que *votre majesté* a fait d'un ministre plénipotentiaire d'une naissance et d'un mérite si distingués.

» Cette faveur, Sire, a rempli nos cœurs de la plus respectueuse reconnaissance. Qu'il est glorieux pour nous que *votre majesté* ait daigné nous regarder d'un œil favorable et nous aider de ses puissants offices pour rétablir au milieu de nous la paix d'une manière solide et durable!

» Le choix qu'elle a fait de son Excellence Monsieur le comte de Lautrec a parfaitement répondu à ses intentions. La dextérité, la douceur et la manière pleine de bonté avec laquelle il exécute sa commission, conjointement avec les seigneurs représentants des louables cantons de Zurich et de Berne, ne peut que nous promettre un heureux succès et contribuer à assurer notre repos et notre tranquillité.

» Nous regarderons toujours, Sire, la bienveillance royale de *votre majesté* comme notre plus ferme appui, et nous ferons tous nos efforts pour en mériter la continuation par notre profond respect, notre vénération et notre attachement inviolable à son service.

» Nous ne cesserons jamais, Sire, de faire des prières à Dieu qu'il continue à combler de gloire et de félicité le règne de *votre majesté*, et nous faisons les vœux les

plus ardents pour la conservation de sa sacrée personne, pour celle de la Reyne son auguste épouse, pour Monseigneur le Dauphin et pour toute la famille royale.

» Nous sommes avec un très profond respect,

» Sire,

» De votre majesté

» Les très humbles et très obéissants serviteurs,

» Les syndics et conseil de Genève,

» Signé : TURRETIN.

» Ce 4 décembre 1737. »

Il existe beaucoup de matériaux pour une histoire artistique et littéraire de cette ville érudite, dont les annales tant anciennes que modernes offrent une si longue et si riche nomenclature d'hommes éminents, surtout dans les sciences. Genève nous prouve aujourd'hui qu'elle peut produire de grands peintres, de grands sculpteurs et de grands romanciers.

Elle compte parmi ses enfants Calame, Diday, Pradier et Topffer.

C'est tout dire.

Ces peintres, dont tu connais les toiles et les eaux-fortes, n'ont eu, pour devenir ce qu'ils sont, qu'à contempler la campagne de Genève, à étudier ses magiques décors, ses harmonies, ses contrastes, ses perspectives changeantes et variées, ses horizons bleus, car une

course d'artiste, le sac au dos, la palette à la main, dans les vallées du Rhône et de l'Arve, me paraît beaucoup plus profitable à un paysagiste que toutes les reproductions qu'il pourrait faire des meilleurs ouvrages d'autrui.

Copier un paysage, fût-il de Decamps, ce n'est, après tout, que copier une copie.

Il y a dans les *Nouvelles genevoises* de Topffer de l'honnêteté, de la décence, de la bonhomie, de la finesse de teintes, de l'humour à la manière de Xavier de Maistre, et un vif sentiment de la nature alpestre.

Je regarde la *Bibliothèque de mon Oncle* (une de ces nouvelles) comme un petit chef-d'œuvre; l'action très simple captive, attache, charme et donne de douces émotions; les figures m'ont paru d'un naturel exquis, surtout celle du vieux bibliophile Tom.

Topffer est à la fois un conteur charmant, un observateur exercé et un dessinateur habile; il a illustré lui-même très agréablement plusieurs de ses livres pour nous montrer qu'il sait manier avec un égal succès la plume et le crayon.

Combien l'esprit de parti, les sympathies trop vives de coreligionnaire gâtent le jugement, aveuglent et abusent!

M. Audin, dans sa moderne *Histoire de la vie, des ouvrages et des doctrines de Calvin,* avance d'amusantes choses; il prétend que l'épiscopat genevois eût prêté les mains aux patriotes de la Cité pour secouer le joug de la maison de Savoie, ce qui est notoirement erronné, car il appert de tout ce que l'on a écrit sur Genève que les catholiques, soit les gentilshommes de la Cuiller, soit les mammelus et les réfugiés genevois du château de Peney (brigands et pillards qui ravageaient la campagne et commettaient toutes sortes d'atrocités), soit les réfugiés du château de Jussy, *fiefs de l'évêque,* conspiraient contre la ville avec le duc, et avaient formé l'odieux projet de la livrer à celui-ci.

Si les derniers prélats de Genève eussent fait cause commune avec les citadins, ils n'auraient pas livré au bourreau l'héroïque et malheureux Philibert Berthelier, un des premiers champions de la liberté genevoise, et appliqué Pécolat, homme de bien, à la torture, pour lui arracher l'aveu de projets criminels qu'il n'avait point formés.

Je lis encore dans la même histoire que : *de toutes les formes religieuses, le protestantisme est celle qui est la plus ennemie de la liberté des peuples.*

Il ne suffit pas de lancer une proposition tranchante, absolue, il faut, si l'on veut lui donner quelque poids, quelque valeur, l'appuyer de preuves; or, pour réduire

à néant celle de M. Audin, il suffit de jeter un coup-d'œil sur la Suisse. A qui persuadera-t-on que la liberté règne dans les cantons ultra-catholiques du Valais, de Fribourg, de Lucerne, par exemple? à qui fera-t-on croire que les cantons protestants de Berne, de Vaud, de Genève, de Zurich soient des contrées d'esclavage?...

Est-il pays plus destitué d'indépendance que les États du pape?

Je soutiens, moi, que pour être dans le vrai on doit retourner la proposition de M. Audin...

Les faits dont nous sommes témoins donnent un formel démenti à ces étranges assertions et à une autre dont je m'occuperai pendant mon excursion en Savoie.

On doit déplorer qu'un écrivain, dont le style est coloré, la manière originale, l'érudition remarquable, ait mis son intelligence et sa plume au service d'une cause qui n'a pas d'avenir, d'une cause hostile à la liberté, au progrès, à la vérité et à la raison.

Les premières armoiries de Genève furent la double aigle impériale ou aigle éployée de sable sur champ d'or.

Dans le quinzième siècle, l'évêque Jean de Bertrandis les modifia en y ajoutant la clef de Saint-Pierre sur champ de gueules.

Depuis lors la ville a pour blason un écu parti d'or à l'aigle de sable, et de gueules à la clef d'or.

P. S.

Je reviens du théâtre qui est joli et où l'on a donné le *Domino noir*, la plus agréable production d'Auber, selon moi. J'ai trouvé l'exécution de cet opéra extrêmement faible. — Quelle différence de ces chanteurs et chanteuses sans voix avec ceux de la salle Favart qui pourtant n'en ont guère !

Nous nous plaignons de nos artistes lyriques et dramatiques, et nous ne savons les goûter que quand nous revenons de la province.

Il n'était pas permis sous Calvin (et cette prohibition dura jusque vers la fin du siècle dernier) de bâtir de théâtres à Genève et dans toute l'*étendue* de son territoire.

Les amateurs, pour satisfaire leur goût, se rendaient à Châtelaine, localité voisine appartenant alors à la France, où l'on avait fait élever un théâtre.

XXIX

Champel.

Champel, 26 sept.

Le soleil a cessé de faire relâche aujourd'hui et je cours la campagne; puissé-je ne pas la battre en t'écrivant, ce qui m'arrive quelquefois.

Je suis à un quart de lieue de la ville, sur la funèbre colline qui fut arrosée du sang de tant de suppliciés célèbres ou obscurs; sur la colline de Champel, ancien lieu des exécutions de la justice civile de Genève, et où, en premier lieu, un comte du Genevois, ennemi de la ville et d'un comte de Savoie Edouard, fit bâtir une petite forteresse que ce dernier détruisit.

Je ne trouve aucunes traces du gibet auquel fut clouée la tête de Berthelier, rien ne m'indique le lieu où Michel Servet, l'anti-trinitaire, fut brûlé vif, où Jean Philippe,

qui avait fait une émeute en faveur de la faction dite des *Artichauds* dévouée aux intérêts de Berne, fut décapité en 1540; partout des pensionnats, des enclos, de petites campagnes paisibles, de belles plantations, des prairies, des sentiers bordés de buissons. Qui pourrait imaginer, s'il ignorait l'histoire, que le sol de ce coteau délicieux est, en quelque sorte, formé de la poussière de cadavres; que là où les bourgeois de Genève viennent se livrer aux douceurs de la villeggiature, où les enfants folâtrent dans les vergers, où les fleurs s'épanouissent et les fruits se colorent, où les oiseaux murmurent et sifflent de branche en branche, où les parterres exhalent leur arôme, des milliers de malheureux périrent dans les angoisses, dans les tortures, par le feu, par la corde ou par la hache, pour des crimes, des systèmes, des croyances, des opinions, des partis?...

Tout ici respire la quiétude, le bien-être, le bonheur reposé; mais sous l'allée de catalpas que parcourt une belle promeneuse un livre à la main, et rêvant de sa lecture, agréable sans doute, il y a peut-être plusieurs couches d'ossements humains...

Oh! si me présentant tout-à-coup devant elle, je lui apprenais que Champel fut le coteau des agonies affreuses, des atroces souffrances, des horribles désespoirs, des pleurs de sang, un théâtre de mort violente, elle serait troublée, péniblement impressionnée, et ces

lieux allègres, pleins de sérénité, qui ne disent rien de leur passé sinistre, perdraient pour elle sans doute une grande partie de leurs charmes présents.

Calvin n'établit pas la Réformation à Genève, déjà révolutionnée par trois Dauphinois dont je t'ai parlé : Farel, Saunier et Froment ; mais il la disciplina, il la réglementa, il lui fit un corps de doctrine, il lui imposa des lois en un mot.

Farel et ses deux compatriotes étaient arrivés à Genève dans un moment propice, celui des grands conflits entre le principe de liberté et le principe de despotisme; au commencement de la bataille entre les enfants de Genève, dits *libertins,* d'un côté, et le duc et l'évêque, de l'autre.

Un désir immodéré d'affranchissement, la lassitude des vices du clergé catholique, le besoin (pour tenir tête aux ennemis du dehors) de la protection efficace de Berne, État qui avait secoué l'autorité papale, disposaient merveilleusement les esprits à accueillir les dogmes évangéliques, mais ceux qui les apportaient ne savaient trop s'ils devaient reconnaître Luther pour chef; obéissant à un bouillant enthousiasme, ils démolissaient avant d'avoir arrêté ce qu'ils bâtiraient, ils allaient un peu à l'aventure avec le vague pressentiment qu'une église allemande ne saurait convenir à

un pays moralement français. Ces montagnards fougueux se sentaient capables de disperser des processions, de pulvériser des statues de saints et de confesseurs, de tonner du haut de chaires improvisées contre les momeries d'origine païenne, mais non pas de diriger la grande stratégie religieuse.

A ces soldats il fallait un général, à ces prêtres un pontife : ils choisirent Jean Calvin, leur égal en énergie, en emportement, leur supérieur en science.

Les trois Dauphinois étaient doués du génie de la désorganisation, le Picard possédait à un degré éminent celui de l'organisation.

Les premiers, que je puis comparer à des apprentis sculpteurs, dégrossirent tant bien que mal le bloc de marbre brut, le dernier survint, cette préparatoire besogne terminée, et d'un ciseau habile le polit, le travailla, et lui donna la forme, le mouvement et l'expression, — la vie en un mot.

Farel, Saunier et Froment, — celui-ci, par son nom, semble avoir été prédestiné à former l'élément du pain évangélique, — furent donc les artisans de la Réformation, Calvin lui en fut l'artiste.

Cet érudit en matières religieuses, dont le style scholastique, prolixe et filandreux est d'une lecture si fatigante, devint le véritable chef de l'État; ses inspirations dirigèrent la chose publique, il établit une sorte de

gouvernement théocratique, une véritable inquisition protestante, rédigea un code draconien plus dur que les lois de Lacédémone, usa de sévérité inflexible envers les délinquants et plaça l'autorité du Consistoire au-dessus presque de celle des Syndics.

A vrai dire, les mœurs des Genevois étaient fort relâchées, pour ne pas dire dissolues, et tous ceux qui avaient censuré les débauches des évêques, des chanoines et des religieux avaient oublié, — ce qui arrive toujours, — de censurer leurs propres déréglements et d'y porter remède.

Calvin procéda violemment afin de régénérer ses concitoyens de fraîche date, et la pénalité puritaine qu'il établit pour mettre un frein au luxe, à la gourmandise, à l'impudicité, paraît encore plus ridicule qu'odieuse.

Les jeux, les divertissements, les spectacles furent rigoureusement prohibés, la peine de mort fut décrétée contre les adultères.

Défense est faite aux hommes, en 1552, de danser avec des femmes et de porter des chausses chapelées ou culottes découpées.

Trois tanneurs sont emprisonnés pendant trois jours et mis au pain et à l'eau, en 1558, pour avoir mangé à leur déjeûner trois douzaines de pâtés, *ce qui est une grande dissolution,* ajoutent les registres publics. — Je suppose qu'il s'agit de trois douzaines de *petits pâtés.*

Les habitants devaient ne pas s'abstenir de viande le vendredi et le samedi,—par opposition au catholicisme,— éteindre leurs lumières au couvre-feu, ne pas boire pendant les offices et surtout ne pas se moquer du Saint Synode et ses décrets; les joueurs étaient mis au carcan avec leurs cartes pendues au cou, les femmes qui portaient des frisures emprisonnées ainsi que les coiffeuses assez hardies pour leur en faire.

Il était expressément défendu de garder chez soi des *images papistiques* quelconques, sous peine d'amende, et, en cas de récidive, de prison et même d'exil.

Les gens qui n'assistaient pas aux sermons encouraient une amende de plusieurs florins.

On lisait à la porte des tavernes un écriteau ainsi conçu :

« Quiconque blasphèmera le nom du Seigneur, prendra Dieu à témoin et insultera sa sainte parole sera appréhendé, amené devant le magistrat, admonesté et condamné. »

Le Réformateur faisait usage des remèdes héroïques et même au besoin de la torture; son prévôt, — Pierre l'Hermite au petit pied, — se nommait Colladon, et eut souvent occasion d'exercer ses talents de tourmenteur juré à Champel.

Calvin avait sa police secrète, sa Sainte Hermandad qui rôdait et furetait par la ville, et s'en allait le soir

coller l'oreille et l'œil au trou de la serrure des tavernes où les *libertins* se réunissaient pour déblatérer contre les ministres et leurs ordonnances, les tourner en dérision, aviser aux moyens de chasser ces théocrates, chanter, boire et déviser jovialement. Il y en avait qui donnaient à leurs chiens le nom du Réformateur, celui-ci s'en vengeait en les appelant du haut de la chaire balaufres, goinfres et paillards. Les délateurs se glissaient partout, et les personnes qu'ils dénonçaient étaient condamnées, pour peu que leurs discours eussent été irrévérencieux sur le compte de maître Jean Calvin, à faire amende honorable, tête nue, à l'hôtel-de-ville et dans les carrefours.

Cependant le peuple s'irrita de cette tyrannie sous prétexte d'évangile, il y eut une sédition accompagnée de cris et de tumulte; Calvin tint bon et préféra quitter la ville que de se relâcher de sa rigueur. Il se retira à Strasbourg où il demeura jusqu'au moment de son rappel.

Le protestantisme, c'est la liberté d'examen et de discussion en matières religieuses et théologiques; on ne comprend donc pas que Calvin, qui avait proclamé cette liberté et rompu avec la tradition catholique, qui gémissait des persécutions subies en France par ses coreligionnaires, ait pu persécuter, mettre à mort avec la dernière barbarie un homme qui s'était permis d'é-

mettre avec franchise son opinion personnelle. Il s'agit de Michel Servet.

Je suis à Champel, comment ne te parlerais-je pas de ce malheureux hérésiarque, — envoyé au bûcher par un autre hérésiarque qui avait adressé à François Ier un livre intitulé : *De Clementia,* pour sauver quelques luthériens que l'on *brûla* à Paris. — Monstrueuse inconséquence !

On pourra m'objecter que Calvin ne niait que la présence réelle, et que Servet niait la trinité.

Je conviens que c'était beaucoup plus grave.

L'un n'attaquait que le catholicisme, l'autre, bien autrement audacieux, attaquait le dogme fondamental du christianisme.

Mais rien ne saurait pallier la cruelle intolérance de celui qui demandant que l'on fût tolérant pour lui et pour les siens se dispensait de l'être pour d'autres dissidents.

Voici les plus saillantes particularités de la vie agitée et de la mort terrible de Michel Servet, connu aussi sous le pseudonyme de Michel de Villeneuve.

Il naquit à Tudelle, dans la province d'Arragon, et s'adonna de bonne heure aux sciences, à l'étude des langues, et bientôt l'hébreu, le grec, le latin, le syriaque lui devinrent aussi familiers que la médecine, la chimie et l'astrologie.

De bonne heure il quitta l'Espagne, se mit à voyager et publia à Haguenau son fameux livre intitulé : *De trinitatis erroribus, libri septem, per Michaelem Servetum aliàs Reves ab Arragonia Hispanum, anno MDXXXI* (1).

Dans cet ouvrage, qui valut par la suite le bûcher à son auteur et eut un immense retentissement, le dogme de la trinité est qualifié de rêverie papiste, de chimère mythologique, d'idéalité métaphysique.

Servet, réduit à la mendicité, vint à Bâle, à Strasbourg, à Paris, tantôt pharmacopolisant, tantôt astronomisant, tantôt théologisant, tantôt se passionnant pour les découvertes géographiques; à Lyon il se fit correcteur d'imprimerie, mais s'étant dégoûté bientôt, suivant sa coutume, de cette profession, il s'embarqua sur le Rhône pour Avignon où il ne séjourna guère, revint à Lyon, et peu après s'établit comme médecin dans la petite ville de Charlieu, en Forez.

Là son inconstance naturelle l'ayant repris bientôt, il se rendit aux amicales sollicitations de l'archevêque de Vienne qu'il avait connu à Paris, et alla exercer la médecine chez ce prélat où il eut le vivre et le couvert; il se fit aimer de chacun pour son amabilité, son érudition variée et profonde et son inépuisable charité.

Il eût vécu fort heureux à Vienne sans la déman-

(1) *Des Erreurs de la Trinité, en sept livres, par Michel Servet ou Revès d'Arragon en Espagne*. 1531.

geaison théologique et anti-trinitaire qui le porta à négliger ses malades et à faire imprimer secrètement un livre qui attaquait Calvin.

Forcé peu après de quitter la France à cause de ses opinions éthérodoxes, il compta trop sur la générosité de celui-ci et se réfugia à Genève.

Le Réformateur genevois, oubliant les lois de l'hospitalité et ne prenant conseil que de son zèle de chrétien, exagéré jusqu'au fanatisme, et de sa rancune, fit jeter le voyageur dans un cachot où il eut à souffrir mille privations, mille gênes; et n'ayant pu obtenir de lui la rétractation de ses erreurs, il le mit en jugement.

Le tribunal s'assembla le 21 octobre 1553, délibéra trois jours et rendit un arrêt qui condamnait l'Espagnol au feu (1); Servet en étant instruit poussa des sanglots déchirants et cria miséricorde.

Farel, d'après l'ordre du Conseil, se présenta au condamné le jour de l'exécution de la sentence et le pressa vivement de se rétracter; mais lui, quoique fort abattu, en proie à la prostration, déjà moralement mort, ne voulut point y consentir. Il fut amené devant l'hôtel-de-ville, au milieu d'une grande affluence d'habitants qui remarquaient avec compassion son effrayante maigreur et ses cheveux blanchis par une courte captivité.

(1) Calvin avait eu soin de prendre l'avis, au préalable, des églises réformées de la Suisse qui avaient opiné pour le bûcher.

Là, le greffier lut cet arrêt :

« Nous, syndiques (sic), juges des causes criminelles et de cette cité, ayant veu le procès fait et formé pardevant nous à l'instance de notre lieutenant ès-dites causes instant, contre toy Michel Servet de Villeneufve au royaume d'Arragon en Espagne, par lequel et tes volontaires confessions en nos mains faites et par plusieurs fois réitérées, et les livres devant nous produits, nous conste et appert toy Servet avoir dès longtemps mis en avant doctrine fausse et pleinement hérétique, icelle mettant arrière toutes remontrances et corrections, avoir d'une malicieuse et perverse obstination, perversement semée et divulguée jusqu'à l'impression de livres publics, contre Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, bref contre les vrais fondements de la religion chrétienne, et pour cela tasché de faire schisme et trouble en l'Église de Dieu, dont maintes âmes ont peu être ruinées et perdues : chose horrible et épouvantable, scandaleuse et infectante, et n'avoir eu honte ni horreur de te dresser totalement contre la majesté divine et sainte trinité, ains avoir mis peine et t'estre employé obstinément à infecter le monde de tes hérésies et puante poison héréticale ; cas et crime d'hérésie grief et détestable, et méritant griève punition corporelle. A ces causes, et autres justes à ce mouvantes, désirans de purger l'Église de Dieu de tel infectement, et retrancher d'icelle tel membre pourri ;

ayans eu bonne participation de conseil avec nos citoyens, et ayans invoqué le nom de Dieu pour faire droit jugement, seans pour tribunal au lieu de nos majeurs, ayans Dieu et ses saintes Écritures devant nos yeux, disans : au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; par cette nostre définitive sentence, laquelle donnons ici par escrit, toy Michel Servet condamnons à devoir estre lié et mené au lieu de Champel et là devoir estre à un pilotis attaché et bruslé tout vif avec ton livre, tant escrit de ta main qu'imprimé, jusques à ce que ton corps soit réduit en cendres; et ainsi finiras tes jours pour donner exemple aux autres, qui tel cas voudraient commettre. Et à vous nostre lieutenant commandons nostre présente sentence, faites mettre en exécution. »

Après la lecture, un estafier donna un coup de sa baguette au condamné, qui tomba à genoux criant lamentablement :

— Par grâce, le glaive et non le feu!... le glaive! ou je risque de perdre mon âme dans le désespoir... Si j'ai péché, c'est par ignorance.

Farel l'ayant relevé le pressa dans ses bras et lui dit d'un ton qu'il s'efforçait de rendre pathétique :

— Confesse ton crime, et Dieu aura pitié de ton âme.

— Je ne suis pas criminel, répliqua Servet, et je n'ai pas mérité la mort; que Dieu me vienne en aide et me pardonne mes péchés.

— En ce cas, dit Farel, je vais t'abandonner.

Le malheureux Espagnol se tut et le cortége se dirigea vers Champel. Par moments le patient levait les yeux et les mains vers le ciel et faisait entendre ces mots :

— O fils du Dieu vivant ! ô Jésus ! grâce ! grâce !

Quand on fut arrivé sur la colline des exécutions, il se jeta la face contre terre en poussant des hurlements effroyables.

Il résista jusqu'à la fin aux sollicitations de Farel, qui le pressait de se rétracter publiquement à cette heure suprême, et qui s'écria :

— Écoutez, vous tous ! Satan va s'emparer de cette âme.

Servet fut lié fortement par une chaîne de fer à un poteau où l'on pendit le livre de la Trinité, on lui mit sur la tête une couronne de paille enduite de soufre, et on l'entoura de fagots de bois vert, car on voulait faire durer le supplice le plus longtemps possible ; le malheureux criait au bourreau de se hâter, et quand enfin la flamme s'éleva il poussa un râle affreux qui remplit les spectateurs d'épouvante. Alors des gens du peuple, émus de pitié, étouffèrent le patient sous les fagots embrasés.

C'était agir avec humanité.

On dit que Calvin, grave, impassible, savourant sa

vengeance, avait tout vu de la fenêtre d'une maison du voisinage.

Ne crois-tu pas lire l'histoire de l'inquisition d'Espagne?

Bèze essaya de justifier la conduite de son patron et publia, en 1554, un livre intitulé : *Fidelis expositio errorum Michaelis Serveti et brevis eorundem refutatio, ubi docetur jure gladio coercendos esse hæreticos* (1).

La Suisse fit encore d'autres martyrs; Berne voulut imiter Genève, — exécrable émulation ! — En 1566 elle mit à mort un nouvel anti-trinitaire, Gentilis, qui n'avait pas voulu désavouer ses doctrines; mais, moins cruelle, elle se servit de la hache.

Où étaient donc les chrétiens au seizième siècle?

Je les cherche en vain dans les rangs des protestants comme dans ceux des catholiques, et je ne trouve que des bourreaux implacables, de féroces disputeurs, massacrant leurs frères tout en invoquant, — dérision impie, sacrilége, — le nom du Dieu de paix, de mansuétude, de bienveillance et de charité.

En 1632 Calvin était mort, mais sa fureur intolérante vivait encore à Genève, qui éleva un second bûcher. — La Suisse a sa trinité d'anti-trinitaires mis à mort. — Un nommé Nicolas Antoine, natif de Briey, en Lorraine,

(1) Fidèle exposition et brève réfutation des erreurs de Michel Servet, où il est enseigné que les hérétiques doivent être châtiés par le glaive.

se retira à Genève pour cause de religion apparemment, et fut nommé pasteur de Divonne ; il est dit dans les pièces de son procès qu'étant devenu « transporté de sens, il courut les champs et se vint rendre pieds nus à Genève, proférant des blasphèmes horribles contre Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. *Item,* qu'après avoir été traité par des médecins et soigneusement médicamenté dans l'hôpital de cette ville, étant revenu à soi et hors de sa manie, il aurait persévéré à blasphémer contre la sainte Trinité et la personne de Notre Seigneur Jésus-Christ, soutenant tant de bouche que par écrit que c'était une idole, et que le Nouveau Testament n'était qu'une fable. *Item* a confessé qu'administrant le sacrement de la sainte Cène, en l'exhortation qu'il faisait au peuple, il disait seulement : « Souvenez-vous de votre Sauveur, » et qu'en récitant les paroles du symbole des apôtres où il est parlé de Jésus-Christ, il ne les prononçait pas, mais marmottait entre ses dents, etc..... »

Antoine, pendant son emprisonnement, ne cessa de proclamer ses opinions et déclara renoncer au baptême.

On prononça contre lui une sentence de mort ; il fut mené sur la grande esplanade de Plainpalais, attaché à un poteau dominant un bûcher, étranglé, puis brûlé.

Ce malheureux, qui s'était fait juif pendant ses voyages en Italie, mourut à l'âge de vingt-neuf ou trente ans.

Des écrivains catholiques nous montrent la précoce décrépitude de Calvin avec l'intention de nous persuader qu'elle fut un châtiment céleste, un signe de la colère de Dieu; ils nous peignent avec une sorte de complaisance le teint jaune et cadavéreux du Réformateur, sa face maigre et osseuse, son front dépouillé, ses lèvres blanches; ils nous parlent de sa migraine opiniâtre, de son catarrhe tenace, de ses autres infirmités.

Pour moi, je ne vois dans tout cela que les misères d'un homme d'un tempérament débile qui a passé sa vie à creuser péniblement la science, à scruter les choses, à étudier, à interpréter les textes sacrés, à apprendre les langues orientales, A GOUVERNER UN PEUPLE REMUANT dont il voulait extirper les vices aux profondes racines, à fonder une église et à la défendre, à faire des livres de controverse, de polémique et de doctrine, des sermons et des décrets, des homélies et des ordonnances, à discuter ou plutôt disputer aigrement sur des sujets arides, desséchants et abstraits par excellence.

Le travail de l'esprit use bien plus que celui du corps.

J'ai lu dans l'*Institution chrétienne* l'explication que Calvin donne de son dogme de la Prédestination, — système qui tend à prouver que Dieu a fait choix d'avance de ses élus et a marqué d'un sceau fatal les réprouvés; qu'ainsi les œuvres ne sont d'aucune valeur, d'aucune

efficacité pour le salut, puisque le partage des âmes est irrévocablement arrêté d'avance.

Je crois comme Calvin que nos mérites les plus grands sont de peu de prix aux yeux de Dieu, que le salut dépend surtout de sa grâce. — C'est là le principe vraiment chrétien.

Dieu a choisi pour son peuple le peuple juif, qui ne valait certes pas mieux que tout autre; il suffit pour s'en convaincre de lire la Bible ou recueil de chroniques de la nation israélite.

Ne cherchons pas à nous rendre compte de cette prédilection.

Calvin conclut de ce que Dieu a préféré les Hébreux sans un motif que nous puissions apprécier qu'il a, de même, désigné ses élus et les réprouvés par des considérations au-dessus de la portée de notre misérable intelligence.

Telle est la base, — si je ne me trompe pas, — de son système de la prédestination des êtres.

Abîmes ! ténèbres !

Maintenant des anti-trinitaires vivent fort paisiblement à Genève sans crainte de la hart ou du fagot.

Personne, grâce au ciel, ne songe à les rôtir à petit feu, à les pendre haut et court.

XXX

Ton nom.

Au pied du Salève, — 26 sept.

Chose singulière! après avoir trouvé un endroit qui porte mon nom, j'en trouve un qui porte le tien.

Je suis à Gaillard; le premier est justement réputé comme lieu pittoresque, le second comme lieu historique.

Ce village appartient à la Savoie et occupe un plateau avancé au-dessus de l'Arve torrentueuse qui le sépare du petit Salève, montagne aride, chenue, sauvage, premier gradin des Alpes du Faucigny. Les filets blancs d'une petite cascade glissent sur la raide pente, au milieu de sombres broussailles, et le cours de la rivière est semé d'îlots sablonneux, bordé de galets; un château à tourelles, revêtu de cette rouille qui sied si bien

aux vieilles habitations et aux vieilles armures, se montre sur l'autre bord.

Quant au village, il n'a rien qui mérite de fixer l'attention. J'ai traversé une large avenue plantée de bornes régulièrement espacées où se tiennent les marchés aux bestiaux, qui sont ici de quelque importance.

On dit à Genève : *C'est la foire à Gaillard,* quand on veut parler d'une assemblée confuse et bruyante, d'une réunion dans laquelle tout le monde parle à la fois.

Impossible de trouver ici des traces du fameux château-fort des comtes du Genevois fondé par Amé II, l'un de ces seigneurs, en 1304.

Quand les syndics de Genève, qui jugeaient les causes criminelles, avaient condamné quelqu'un à une peine corporelle, à la corde ou à toute autre, ils prononçaient en public leur arrêt, et ensuite s'adressant au vidame ou vidomne, ils lui disaient :

« A vous, vidomne, commandons de faire mettre cette notre sentence à exécution. »

Alors cet officier ordonnait à ses sergents de s'emparer du patient, et ils le conduisaient au manoir des comtes.

Là, le vidame faisait crier trois fois :

« N'y a-t-il personne ici pour mon sieur du Genevois, seigneur du châtel Gaillard ? »

Au troisième cri, le châtelain ou gouverneur de la

forteresse sortait à cheval, suivi de ses archers et d'un bourreau, et il prononçait ces mots :

« Voici, si suis moi ! »

A quoi le vidame répliquait :

« Messeigneurs les syndics ont condamné cet homme, je vous commande de mettre leur sentence à exécution. »

Après cet échange de paroles d'usage, le châtelain recevait le criminel, ou, pour mieux dire, le condamné, et le remettait à l'exécuteur qui allait fonctionner sur le monticule de Champel.

Les comtes du Genevois, — pas plus que ceux de Savoie, représentés dans tout ceci par le vidame, — n'avaient le droit de faire grâce; ce droit appartenait à l'évêque, prince de Genève.

Ainsi les condamnés se rendaient d'abord à Gaillard et de là à Champel, — deux endroits funestes, redoutés jadis.

Au rebours des condamnés, ma première visite a été pour Champel.

Autrefois on menait à Gaillard des hommes, la corde au cou; on n'y mène que des bestiaux de la sorte maintenant, — cela vaut mieux.

Les comtes du Genevois, dont les possessions passèrent à ceux de Savoie, par achat, au commencement du quinzième siècle, résidaient tantôt à Annecy, leur ca-

pitale, tantôt au château de Gaillard, un des refuges des ennemis de Genève, dans le siècle suivant, et où la ligue de la Cuiller s'assembla en 1529.

Le pape Clément VII était de la famille de ces comtes du Genevois, ce fut lui qui fit fondre à ses frais la grosse cloche de la cathédrale de Genève, dont j'ai oublié de te parler, et sur laquelle on lit ces inscriptions que je retrouve dans mes notes :

Ave M. Gra. plena Dns tecvm IHS. M. filivs
Salvs mvndi, Dns sit nobis clemens et propitivs,
Ego vocor Clementia.

L'autre est ainsi conçue :

Lavdo Devm vervm, plebem voco, congrego clervm
Defvnctos ploro, pestem fvgo, festa decoro ;
Vox mea cvnctorvm fit terror dœmoniorvm (1).

Dans la première inscription, le nom de Clémence a été donné à la cloche en l'honneur de Clément VII, et le mot *Clemens* a été employé évidemment avec intention, à la suite du fragment de la salutation angélique.

Le 15 février 1536, les Genevois se rendirent maîtres des châteaux de Gaillard et de Jussy qu'ils livrèrent sur-le-champ aux flammes.

Ils eurent dès lors deux grands ennemis de moins.

(1) Je loue le vrai Dieu, j'appelle le peuple, je convoque le clergé, je pleure les morts, je mets en fuite la peste, j'embellis les fêtes, ma voix jette dans la terreur tous les démons.

XXXI

Le Pas-de-l'Echelle. — Mornex.

Genève, 26 sept. — le soir.

Il était midi.

Je ne pouvais mieux employer le reste de ma journée qu'en faisant l'ascension du Mont-Salève.

Après une courte halte à Gaillard, je me suis rendu au pont de Sierne et j'ai franchi l'Arve rapide et bourbeuse qui fait trembler les poutres supportant ce rustique pont.

De là à Veiry, au pied de la montagne, la distance n'est pas grande; en sortant de ce village genevois je me suis trouvé de nouveau en pays sarde, et j'ai commencé à gravir parmi les roches et les terrains incultes un sentier accessible seulement aux piétons et aux mulets, et qui coupe en travers le flanc du mont jusqu'à l'échan-

crure de son faîte, laquelle sépare le *petit* Salève du *grand*.

Le paysage de la plaine s'élargissait à mesure que je m'élevais; je voyais le lac et les Alpes de profil; et la cathédrale de Saint-Pierre, qui semble supportée par les maisons étagées de la haute ville, me tournait malhonnêtement le dos.

Aucun bruit sur cette pente rapide, si ce n'est le cri glapissant des corneilles au milieu des bois escarpés et des grands rochers à pics jaunâtres, anfractueux et surplombants.

A une certaine hauteur j'ai trouvé un escalier taillé dans la roche vive et une rampe de fer solidement scellée du côté des précipices. Sans ce garde-fou, qui témoigne d'une sollicitude louable pour les voyageurs, il serait difficile de se garantir du vertige, et un faux-pas pourrait avoir de terribles conséquences.

Je ne connais rien de plus merveilleux, de plus hardi, de plus sauvage que ce sentier de Salève, nommé le *Passage* ou *Pas-de-l'Échelle*.

Au bout d'une heure, je suis arrivé à l'échancrure dont je t'ai parlé; vue d'en bas, elle paraît peu profonde, mais c'est en réalité une assez grande vallée de montagnes, la vallée de Monety ou Monetié qui renferme un fort pauvre hameau savoyard. Avant de m'y engager, j'ai grimpé à un ermitage en ruines, très visible des

allées de Saint-Antoine à Genève, très haut perché, qui, par sa position, rappelle un nid d'hirondelles au faîte d'un mur, et que l'on est tenté de prendre pour une masure féodale.

De ce sommet aride qui reçoit de temps en temps la visite d'un touriste, d'un chasseur, d'un pâtre, on peut, par un temps clair, compter tous les bourgs et villages de la république genevoise que l'on découvre à vol d'oiseau.

Il m'a semblé qu'une gigantesque carte géographique-panorama fort détaillée, comme celles que l'on fait chez nous pour le dépôt de la guerre, — venait d'être déroulée à mes pieds.

Je me suis assis près de l'abîme, sous les rochers menaçants de la Balme-du-Démon, et, au milieu de toutes sortes de rêvasseries, ma pensée s'est reportée malgré moi sur Calvin, sur sa ville, et l'affreuse époque des persécutions.

Il y a eu à Genève huit procès criminels célèbres pour cause d'opinions religieuses ou irréligieuses, si tu aimes mieux.

Les voici par ordre de date :

Celui de Jacques Gruet, décapité, en 1547, pour *crime d'impiété et de lèse-majesté-divine* apparemment ; — trois ans après, on trouva chez lui un écrit de sa main qui fut brûlé par celle du bourreau. C'était un tissu de blas-

phèmes énormes; on y lisait que Jésus ne fut qu'un *méchant,* un *misérable fantastique,* un *rustre plein de présomption glorieuse et maligne, crucifié à juste titre,* un *hypocrite,* un *séducteur;* que les prophètes étaient des *fous,* des *rêveurs* et des *fanatiques;* les apôtres des *lourdauds,* des *apostats* et des *gens destitués de sens commun;* que la Vierge dut être une *femme impudique,* que l'Évangile est un *tissu de menteries,* etc.

Celui de Jérôme Bolsec, médecin parisien, qui attaqua le dogme de la prédestination et disputa contre Calvin. Cette polémique lui valut deux mois de prison et une condamnation au banissement perpétuel de la République. Il trouva un asile chez les Bernois (1549).

Celui de Troillet, homme influent de la ville, affilié à la faction des libertins, partisan de Bolsec. Il fut acquitté (1552).

Celui de Michel Servet (1553). — Je t'en ai dit les particularités.

Celui de l'Italien Valentin Gentil ou Gentilis, qui, condamné à mort, eut peur, se rétracta et dut faire amende honorable devant l'hôtel-de-ville, en chemise, une torche de cire à la main, parcourir la ville, pré-

cédé d'un trompette, et brûler lui-même son livre.

Il avait promis de ne pas sortir du territoire genevois et de se présenter devant les magistrats toutes les fois qu'il en serait requis, mais il manqua à sa promesse, s'enfuit, se mit à voyager, et crut pouvoir revenir sans danger à Genève après la mort de Calvin. Ayant demandé au bailli de Gex la permission de soutenir sa doctrine anti-trinitaire en public, celui-ci le fit arrêter et l'envoya à Berne. Là, Gentilis fut condamné à être décapité pour avoir *opiniâtrement et contre son serment attaqué le mystère de la Trinité;* il livra sa tête au bourreau en se glorifiant de ce qu'il allait mourir pour Dieu le Père et en accusant ses adversaires de sabellianisme. Sa mort arriva en 1566, il s'était rétracté à Genève sept ou huit ans auparavant.

Celui de Jacques Spifame, appelé dans les livres du temps seigneur de Passy, d'abord président au parlement de Paris et conseiller d'État, puis prêtre et évêque de Nevers.

Les talents supérieurs de ce personnage lui avaient valu l'estime du roi Henri II; une intrigue d'amour avec une dame de son diocèse qui s'abruita, et peut-être aussi ses opinions qui avaient tourné au protestantisme, lui firent prendre, en 1559, le chemin de Genève où il abjura sa première religion.

Spifame vécut là quelque temps comme un grand seigneur et en possession de l'estime et de la considération publiques; il avait trouvé moyen, je ne sais comment, de conserver les revenus de quelques bénéfices ecclésiastiques en France et de faire confirmer par le Consistoire de Genève son union qu'il disait clandestine en produisant un faux contrat de mariage.

Par le fait de cette confirmation, des enfants adultérins qu'il avait eus de la dame nivernaise se trouvaient légitimés.

Le Conseil de la ville faisait fréquemment appel à ses lumières dans les questions ardues, il était en quelque sorte le mandataire des protestants français dans leur métropole spirituelle et notamment de la reine de Navarre, de l'amiral de Coligny et du prince de Condé.

Par malheur pour lui il encourut, je ne sais comment, l'inimitié de la reine de Navarre qui le dénonça à Théodore de Bèze.

Tout fut découvert : le faux, les menées sourdes de Spifame qui voulait rentrer dans le giron de l'église romaine et obtenir l'évêché de Toul.

Il fut mis en prison et fit des aveux au sujet de ses enfants et de l'évêché qu'il demandait, seulement il prétendit, — excuse pitoyable, — que son but avait été d'introduire la Réformation dans le diocèse de Toul.

Malgré cette justification inadmissible, l'ancienneté

des méfaits qu'on lui reprochait, l'intercession pressante de ses amis, de ses compatriotes, de ses parents et des Bernois, enfin, malgré son âge, ses talents reconnus et les services rendus par lui à la République, le Conseil prononça la peine capitale, soit que l'ombre rigide de Calvin planât sur cette assemblée et imprimât à ses délibérations une sévérité excessive, soit que l'on voulut être agréable à la reine de Navarre qui se prétendait diffamée par Spifame.

L'infortuné eut la tête tranchée sur la place du Molard le 23 mars 1566; — il avait alors 64 ans.

Cet arrêt féroce révolta tous les honnêtes gens, qui se voilèrent la face.

Un autre procès digne de mémoire, et dont on parla beaucoup, fut entamé en 1628.

Il s'agit de celui de Reymond de la Croix et de Charles Braconnier, jeunes gens imberbes de vingt à vingt-deux ans.

Le premier, venu d'Annonay, étudiait le droit à Genève, — ou du moins avait été envoyé pour l'étudier, — je suppose que le second, son ami, était en même temps son condisciple; ils faisaient la débauche ensemble.

Reymond s'étant moqué de l'Évangile avec Braconnier, la compagnie des pasteurs en eut vent et porta

plainte de ces plaisanteries inconsidérées et simplement répréhensibles ; il n'en fallut pas davantage pour faire jeter ces jeunes gens en prison.

On instruisit aussitôt leur procès.

De la Croix fut accusé de jurer sans cesse, de parler mal des saintes Écritures, d'aller fort peu aux offices, d'avoir fait à l'auberge des Balances une mascarade sacrilége dans laquelle il tournait en dérision les ministres, leur faisait jouer un rôle ridicule ou odieux et mettait dans leur bouche des chansons grivoises, bachiques, obscènes et impies.

Reymond ne nia rien et fut condamné à mort comme *athée, blasphémateur, renieur du saint nom de Dieu*, etc.

Mais cet atroce jugement ne reçut point son exécution, le tribunal permit aux parents du condamné qui étaient accourus des Cevennes de présenter un recours en grâce au Grand-Conseil, lequel commua la peine de mort en une amende honorable publique.

Les pasteurs ne trouvant pas la punition assez forte réclamèrent pour que De la Croix fût *excommunié de la grande excommunication et livré à Satan, afin que sa chair fût détruite et son âme sauvée.* Je ne saisis pas trop le sens de ce dernier membre de phrase. — En conséquence le condamné fut anathématisé à Saint-Pierre pendant un office solennel, ensuite on le ramena en prison où il fut laissé jusqu'à l'année suivante.

Rendu à son pays, à ses parents, il se réconcilia avec l'Église à la suite d'une maladie grave.

Quant à Charles Braconnier, il avait été déclaré moins coupable que Reymond de la Croix et condamné à une amende de deux cents écus et à une réparation en Conseil, à genoux, une torche ardente au poing.

On l'accusait d'avoir bu à la santé du diable un jour qu'il était ivre ; d'avoir dit une autre fois à une personne trop polie : *Vous êtes cérémonieux comme l'Ancien Testament;* de s'être écrié encore : *Maugré du soleil !* enfin d'avoir proféré cette plaisanterie en manquant un coup au jeu de paume : *Cela serait capable de faire renier un homme qui n'habiterait pas Genève.*

C'était pour de pareilles vétilles que l'on traînait les gens devant les tribunaux genevois au seizième et au dix-septième siècle !

Le huitième et dernier procès fut celui de Nicolas Antoine, l'anti-trinitaire, qui était pasteur à Divonne, et qui fut étranglé et brûlé comme je te l'ai déjà dit; ce procès eut lieu en 1632.

Il m'a paru curieux de réunir ces causes mémorables à peu près oubliées de nos jours et éparses dans les annales de la république genevoise; elles mettent en relief l'esprit du temps tout aussi tracassier, intolérant,

fanatique et inquisitorial dans le camp huguenot que dans le camp papiste.

Au revers de Salève, sur le versant opposé à celui qui est tourné vers Genève, se présente le gentil village de Mornex (prononce Morney) où l'on descend par des chemins rapides.

Ce lieu abrité du vent du nord, romantiquement situé au-dessus des gorges profondes où les torrents du Faucigny s'entrechoquent, et d'où l'on découvre parmi de grands entassements de montagnes le Môle et le Vergy, est en possession depuis longtemps de l'affection des Genevois; ils y viennent les jours de fête en partie de plaisir, ils y mettent volontiers en pension l'été leurs femmes, leurs enfants, soit pour qu'ils respirent un air pur et salubre, soit peut-être pour pouvoir faire des retours momentanés à la vie de garçon, que l'on déteste quand on la mène et que l'on regrette quelquefois quand on est marié.

Le village a un air propre et endimanché, il renferme de petites auberges, de doux réduits, des maisonnettes à moitié rustiques où l'on trouve des chambres meublées à louer pour toute la belle saison. — Les gens qui ne possèdent pas de campagne, les familles aisées de la classe moyenne affluent à Mornex.

Séjour aimé de quiconque cherche un doux climat,

des sites peu communs et la proximité d'une belle et riche ville.

On se croit très éloigné de Genève (d'autres horizons s'ouvrent, le lac a disparu), mais en moins de deux heures on peut s'y rendre sans trop se presser.

Que je voudrais pouvoir passer quelques jours ici!

J'ai vu dans les chemins de ce village de convalescents et de gens fatigués du monde des cavalcades charmantes : c'étaient des dames gracieuses, des jeunes filles épanouies, des jeunes gens allègres; les femmes étaient assises à l'anglaise sur des baudets qu'elles stimulaient à coups d'ombrelles et de houssines.

Une accorte paysanne est venue m'offrir un âne pour descendre aux gorges ou à la petite chapelle ruinée que j'avais remarquée au-dessous de Monety. J'ai refusé, préférant esquisser un manoir, de respectable et piquante figure, qui appartient à je ne sais quel commandant retraité.

Comme je le dessinais, assis sur un mur à hauteur d'appui, un nuage de fine pluie a crevé subitement; le feuillage clair d'un accacia me garantissait à demi de cette ondée passagère, et mon vélin commençait à s'humecter.

Deux dames (la mère et la fille, je crois,) revenaient de la promenade; elles ont vu ma détresse et

se sont approchées pour me présenter fort obligeamment un parapluie. Je refusais de le prendre en leur rendant mille grâces, car je ne voulais pas qu'elles se mouillassent pour moi, mais elles m'ont fait voir leur maison qui se trouvait à deux pas et se sont retirées.

J'ai pu continuer mon travail. — Dieu soit loué! je rencontre partout des bonnes âmes.

Quelques instants après je m'affublais de mon mantelet de caoutchouc, je couvrais ma casquette de sa toile cirée, et me dirigeais vers la ville malgré la pluie battante et par un autre chemin, — le plus fréquenté, le moins difficile, celui qui descend au pont d'Etremblière.

— Tombe, tombe, eau du ciel! disais-je, marchant du pas de la rêverie, je suis imperméable de pied en cap.

A Annemasse, village savoyard et partant catholique, j'ai aperçu un clocher qui a excité mon hilarité; il est carré, le toit qui le surmonte a la forme d'un vase à fleurs renversé; au sommet de ce toit, c'est-à-dire de ce vase à fleurs renversé, on a fixé une galerie de bois; au-dessus de cette galerie on a élevé une sorte de diadême aussi en bois, lequel supporte une boule, laquelle soutient une croix qui est surmontée d'un coq.

Je n'avais jamais vu en aucun lieu construction plus saugrenue que ce clocher, qui, examiné en bloc, figurerait assez bien, n'étaient le coq et la croix, un biberon colossal.

Je parierais que le curé d'Annemasse est tout glorieux de son clocher, dont on doit trouver le modèle, en petit, dans les magasins de Darbo, breveté, passage Choiseul.

A Chêne, je me suis fourré dans une des voitures publiques à quatre places qui y stationnent et conduisent à Genève pour vingt-cinq centimes.

Au premier coup de cinq heures je mettais pied à terre à Genève, près du quai de Longemalle.

Autrefois les filles de joie que l'on saisissait dans la ville étaient mises à mort en ce lieu. La sentence portait :

« Une telle sera liée et menée au port de Longemalle, et là noyée et submergée à la façon accoutumée. »

Cet usage barbare s'est conservé jusqu'au commencement du siècle dernier.

Aujourd'hui les femmes de mauvaise vie exercent dans la ville, sans nul empêchement, leur industrie honteuse.

XXXII

L'Escalade.

Lancy, — 27 sept.

En sortant de Genève par la Porte-Neuve, et en traversant la petite ville de Carouge, naguère savoyarde, et qui peut passer pour un faubourg de la capitale du canton, j'admirais la campagne si plantureuse, si riante, si coquettement cultivée, couverte de tant d'habitations à la mine prospère, et je me reportais par la pensée aux temps néfastes où elle était ravagée par l'ambition tenace des ducs de Savoie; je croyais voir les récoltes et les maisons en flammes, les paysans exterminés, les escadrons lancés à travers champs et détruisant les espérances du cultivateur; j'entendais des gémissements, des prières et des malédictions.

Le sang et les pleurs coulaient de toutes parts.

Et cela, parce que Genève voulait prier Dieu à sa guise et proscrivait la messe, parce qu'elle entendait se gouverner elle-même et ne pas laisser prendre un pied dans son enceinte au monarque de Turin, qui réclamait le château de l'Ile, jadis occupé par les vidames de ses prédécesseurs !

Cette guerre de dévastations, de pillages, d'escarmouches réitérées, d'embuscades, de maraudes, de prises et de reprises de châteaux, entremêlée de trèves déloyalement rompues, d'armistices dérisoires, de traités de paix aussitôt violés que signés, dura environ un siècle.

A la fin le bon droit triompha, les ducs furent obligés de renoncer à leurs injustes prétentions; le chat ne put dévorer la souris, la souris fut victorieuse. — Grand miracle que l'on n'a pas assez célébré !

Genève comptait tout au plus quinze mille habitants au dix-septième siècle, son territoire ne dépassait pas ses remparts; livrée pour ainsi dire à ses propres forces, — qui étaient très *faibles,* si je puis ainsi parler, — abandonnée, la plupart du temps, de ses coreligionnaires de la Suisse et de ses alliés, regardée par les grands États du voisinage comme un foyer de désordre, de turbulence et d'hérésie, hermétiquement bloquée par les possessions de son ennemi éternel, elle tient tête, pendant près de cent ans, à des monarques régnant

sur sept ou huit grandes provinces, ayant un riche trésor, alliés à plusieurs grandes maisons royales de l'Europe, pouvant lever de nombreuses troupes d'infanterie et de cavalerie, pouvant assiéger la ville par terre et par eau, elle les bat plusieurs fois, elle déjoue leurs ruses, leurs intrigues, leurs artifices, leurs machinations, elle évite leurs embûches, elle résiste valeureusement à maintes agressions, à maints assauts, elle triomphe des attaques traîtreuses comme de celles qui sont faites ouvertement.

Quelques syndics, quelques bourgeois, quelques marchands disposant d'insuffisantes ressources, gênés dans leur action par le contrôle populaire, tiennent en échec une puissance et empêchent par l'union, la prudence, la vigilance et le dévouement, la réalisation de ses iniques et obstinés desseins.

Spectacle unique dans l'histoire des peuples, merveilleux, vraiment digne d'admiration !

La plus célèbre entreprise tentée contre Genève est celle de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, en 1602, Henri IV régnant sur la France, François de Sales habitant Annecy, où il portait le titre d'évêque de Genève *in partibus... hœreticorum,* et Théodore de Bèze, âgé alors de quatre-vingt-quatre ans, gouvernant l'église genevoise. — Elle est connue sous le nom de l'*Escalade.*

La relation authentique de cet événement extraordinaire, si malencontreux pour la Savoie, si heureux dans

son issue pour Genève, doit naturellement trouver place en ma correspondance :

Le duc, voyant que ses tentatives au grand jour pour s'emparer de la ville n'avaient pas un bon résultat, résolut d'employer d'autres moyens, de l'attaquer nuitamment, sournoisement, de la surprendre dans son sommeil. Mais, si secrets que furent ses préparatifs, ils vinrent aux oreilles des amis de la cité qui en donnèrent avis au Conseil, lequel resta dans sa sécurité et ne prit aucune précaution.

Les fortifications ayant été examinées, les fossés sondés par des émissaires savoyards, Charles-Emmanuel quitta Turin incognito, traversa en poste ses États et fit halte au pont d'Etremblière, attendant le résultat d'une expédition qu'il eût dû diriger en personne.

C'était le 11 décembre, à la tombée de la nuit, les troupes savoyardes qui se composaient du régiment de la Val-d'Isère, fort de huit cents hommes, de quatre compagnies de cavalerie, de quelques gentilshommes et d'autres corps de Napolitains et d'Espagnols, commandés par Brunaulieu, gouverneur du bourg de Bonne, et par un général nommé d'Albigny, débouchent à pas de loup des gorges du Faucigny et suivent le cours sinueux de l'Arve, pour que le bruissement des eaux couvre celui des armes; dans sa marche cette petite armée arrête tous ceux qu'elle rencontre et qui auraient pu donner

l'alarme aux Genevois endormis et se fiant à la foi des traités.

Arrivés presque sous les murs de Genève comme des gens qui vont faire un mauvais coup, comme des voleurs qui, à la faveur des ténèbres, envahissent le domaine d'autrui, nos Savoyards, superstitieux comme on l'est dans tous les pays d'ignorance, dérangèrent un pauvre lièvre qui dut faire de savantes évolutions pour sortir de leurs rangs et regagner les bois. Ils regardèrent cela comme un fâcheux présage. Plus loin des pieux plantés en terre leur causèrent une certaine frayeur, et ils craignirent d'avoir donné dans une embuscade; enfin, lorsque munis de claies et protégés par une nuit fort sombre ils se disposaient à franchir les fossés de la Corraterie pour appliquer des échelles, assez habilement préparées, contre les murailles, une grosse volée de canards s'éleva à leur approche, mais ces oiseaux ne furent point aussi utiles à Genève que les oies l'avaient été à Rome, — comme le fait remarquer une histoire locale, où l'on trouve parfois des aperçus ingénieux et des réflexions piquantes. — Ils ne réveillèrent aucune sentinelle et ne dérangèrent nullement l'escalade (1).

(1) Le bastion sous lequel étaient alors les assaillants se nommait *Bastion de l'Oie*. Tu verras par la suite de ce récit que de là partit le boulet qui acheva la délivrance de Genève.

Les échelles sont dressées, un jésuite écossais, le P. Alexandre, exhorte les soldats à monter, il leur distribue des billets où sont écrits des passages des livres saints en les assurant qu'ils les préserveront de tout mal, et que chaque échelon est un degré qui les rapproche du Paradis.

Trois cents hommes escaladent les remparts et se blotissent le long des parapets, attendant quatre heures du matin, moment où un grand renfort de troupes doit arriver d'Annecy et entrer par les portes qu'ils se proposent de leur ouvrir.

Mais les choses eurent un autre dénoûment.

Dieu veillait.

Vers deux heures et demie ou trois heures, une sentinelle genevoise, placée sur la tour de la Monnaie, à l'endroit où les fossés aboutissent au Rhône, ayant entendu des pas, donna l'alerte au corps-de-garde; un soldat portant une lanterne fut envoyé au bord du parapet et vit des hommes armés qui ne répondirent point à son *qui vive!* aussitôt il leur lâcha un coup d'arquebuse en criant de toutes ses forces : *armes! armes!* Mais on se jeta sur lui et il fut massacré, alors la sentinelle de la tour tira aussi sur les Savoyards.

Ces deux coups de feu furent le signal de la défense.

Cependant Brunaulieu et les siens voyant la mèche éventée se décident à attaquer immédiatement la ville

de quatre côtés : aux portes Neuve, de la Tartasse, de la Monnaie et de la Treille, — celle-ci conduisait à la Maison-de-Ville, — afin de livrer passage aux troupes qui stationnaient sur les glacis de Plainpalais, et laissent à quelques compagnies la garde des échelles, toujours appuyées aux remparts.

Les treize hommes qui gardaient la Porte-Neuve ne voyant pas la possibilité de la défendre battent en retraite vers l'Hôtel-de-Ville qu'il importe de sauver, mais l'un d'eux a la présence d'esprit d'abattre une herse de fer, ce qui empêcha un Savoyard de faire sauter cette porte au moyen d'un pétard.

Sans cette précaution d'un avisé soldat, c'en était fait peut-être de l'indépendance de Genève.

Ceci se passait pendant que l'on sonnait le tocsin à grand branle, que les bourgeois à demi-vêtus sortaient de leurs maisons et se ralliaient tant bien que mal à la lueur de quelques torches; des combats meurtriers s'engagèrent dans les rues, principalement à la Corraterie, à la Monnaie, à la Tartasse; partout les citadins eurent le dessus : les Savoyards furent tous ou tués ou faits prisonniers. Au moment où les fuyards se précipitaient vers les échelles et où leurs compatriotes et auxiliaires du dehors se disposaient à les gravir, un boulet tiré fort à propos du bastion de l'Oie et rasant la muraille brisa ou renversa les échelles,

plusieurs de ces fuyards se jetèrent dans les fossés.

D'autres décharges à mitraille dispersèrent et anéantirent les bataillons postés à à Plainpalais.

Le duc, que l'on avait eu le soin d'avertir de l'entrée des trois cents hommes dans la ville sans coup férir, croyait déjà tenir Genève, chantait victoire, s'abandonnait à une joie qui fut hélas! de bien courte durée, et venait d'envoyer dans plusieurs directions des courriers pour annoncer le succès de ses armes.

Il se retira précipitamment et repassa les Alpes, le chagrin et la honte au cœur.

Ce même prince, auquel on s'accorde à reconnaître de l'habileté, céda à la France la Bresse, le Bugey et le Pays-de-Gex (tout le territoire qui forme aujourd'hui le département de l'Ain), en échange du marquisat de Saluces et de quelques châteaux.

Notre pays s'est agrandi peu à peu à l'orient, l'ordre providentiel de ses acquisitions successives a quelque chose qui frappe l'observateur.

Sous Philippe de Valois une cession lui donne le Dauphiné.

Sous Henri IV la Savoie est prise; un échange le rend maître du Bugey, de la Bresse et du Pays-de-Gex.

Sous Louis XIV la Franche-Comté et l'Alsace sont conquises.

Enfin, dans les temps modernes, la Belgique et la Savoie sont absorbées.

Ces deux États nous ont été ravis à l'époque de nos derniers désastres, alors que Napoléon, — objet d'un culte aveugle, fétiche de tant de gens, — nous faisait expier nos victoires par des défaites, nos succès par des revers, notre gloire par de la honte, notre grandeur par de l'abaissement.

Je ne puis pas aimer l'illustre côrse : quand je songe à Austerlitz je songe à Waterloo; quand je pense à l'entrée de nos armées à Vienne, à Berlin, à Moscou, je pense malgré moi aux deux invasions, aux alliés à Paris.

Revenons à l'escalade :

Thédore de Bèze monta en chaire, et de sa voix chevrotante de vieillard entonna un psaume d'allégresse et d'actions de grâces.

L'escalade coûta deux ou trois cents hommes au duc de Savoie et trente seulement aux Genevois.

Il m'est pénible de le dire : soixante-sept prisonniers savoyards, parmi lesquels se trouvaient quelques nobles, considérés comme des brigands, furent condamnés à mort et exécutés; pour satisfaire le peuple, dont l'exaspération était grande, et imprimer de la terreur aux ennemis, on plaça leurs têtes sanglantes sur des poteaux le long du boulevard de l'Oie.

C'était souiller la victoire.

Telle fut l'issue de la dernière entreprise de la Savoie contre Genève, qui institua une fête commémorative annuelle en l'honneur de cette nuit de combats.

On conserve dans le musée de la ville la lanterne du soldat qui fit une ronde et découvrit le premier les *escaladeurs,* et des échelles de ceux-ci; elles sont peintes en noir (précaution dont le but se comprend sans peine) et faites de plusieurs pièces s'adaptant très bien, de sorte que l'on pouvait les allonger et les raccourcir à volonté; le bas est garni de pointes de fer au moyen desquelles on les planta dans le sol, et le haut de poulies couvertes de draps qui servirent à les dresser.

J'ai dirigé mes pas aventureux vers le riche village de Lancy, qui occupe une éminence touffue au-dessus d'une petite rivière, affluent de l'Arve ou du Rhône.

Le hasard m'a conduit ici et je lui en sais gré.

Je reviens à la ville que je quitterai décidément demain à l'aube pour visiter toute la rive gauche du Léman qui appartient en grande partie, comme tu le sais, aux États Sardes, et revenir par ce chemin à Lausanne, commencement et fin de mes courses pédestres.

Voilà de bien longues lettres, cher Émile, je crains que tu ne les trouves trop remplies; mais n'est-ce pas une insigne noirceur que d'envoyer du papier blanc à un ami?...

XXXIII

Cologny. — Hermance. — Jussy.

Jussy, — 28 sept.

Je t'écris, mon cher ami, d'une bourgade heureuse, agréable, éparse dans une plaine, — à l'extrémité nord-est du canton, entre le lac qui va toujours s'élargissant et la montagne des Voirons, boisée depuis sa base jusqu'à son sommet, — près d'une forêt étendue, percée de longs corridors de verdure qui se coupent régulièrement.

On pouvait autrefois y chasser le daim, le chevreuil et le sanglier, elle est maintenant, à ce que l'on m'a dit, fort peu giboyeuse. Il faut l'attribuer sans doute aux trop nombreux chemins qui la traversent.

Jussy formait avant la Réformation un fief des évêques de Genève enclavé dans la Savoie ; des fossés marécageux sont tout ce qui reste du château épiscopal, qui fut

toujours hostile à Genève depuis que ses habitants eurent secoué le double joug du despotisme religieux et du despotisme politique.

Les catholiques, soit ducaux, soit épiscopaux, qui harcelèrent si longtemps et si opiniâtrément la ville, avaient pour refuges et places d'armes trois donjons dans lesquels ils se jetaient quand les habitants de la ville faisaient des sorties : Gaillard, Jussy et Peney.

La vindicte populaire a soufflé sur ces repaires et les a réduits en poudre que le vent des âges s'est chargé de balayer.

J'ai quitté Genève la vaillante, la savante, la belle et la fière, de grand matin, par un temps sombre et venteux, fort propice aux réflexions graves et vagues. Mes épaules, déshabituées du havre-sac par quelques jours de repos, de petites promenades que j'ai faites le corps et l'esprit débarrassés de tout fardeau incommode, furent bientôt fatiguées de la pression des courroies, du poids de mes hardes, et m'imposèrent de fréquentes étapes sur ces bancs publics que l'on trouve à l'embranchement des routes, aux lieux ombragés, presque toujours près d'une limpide fontaine, et qui attestent la paternelle bonté des gouvernants pour les paysans, les laitières, les piétons, les promeneurs, les voyageurs pédestres, les gens de toute espèce portant hottes, corbeilles, bissacs et havre-sacs.

Au-dessus du banc, à la hauteur d'une tête d'homme ou de femme, est un étagère pour recevoir l'objet que l'on porte et que l'on veut déposer un moment.

Rien de semblable chez nous.

Pourquoi ?

Belle demande !...

Parce qu'il est plus difficile de cultiver avec soin un grand domaine qu'un petit, d'entretenir une grande maison qu'une petite. Les administrateurs de Genève ont tout sous les yeux et sous la main, rien ne leur échappe; ceux de nos départements n'ont rien sous les yeux et rien sous la main : ils sont changés fréquemment, ils ignorent les besoins de leurs administrés, ils s'intéressent médiocrement à une contrée où ils ne sont pas nés, dont un caprice de l'autorité supérieure peut les arracher inopinément, et puis ils ont à exploiter un trop vaste champ d'affaires.

Notre pays, en raison de son étendue, est le pays des grands intérêts généraux. — Nous nous occupons bien plus des choses d'ensemble que des objets de détail.

A Genève règne une philanthropie pratique, l'instinct tendre des besoins et des commodités de chaque classe : le Genevois, fier à l'excès de sa patrie, aime que les étrangers la vantent et l'admirent, c'est là sa petite vanité, je le sais, et ne puis l'en blâmer, car il aime aussi ses

semblables, tout concourt à me le prouver. Sans doute il a ses travers, ses ridicules. — Eh ! n'avons-nous pas les nôtres ? qui n'a pas les siens ! — Mais on nourrit trop de préventions, trop d'idées fausses contre lui.

Genève est une ville que je n'ai jamais quittée sans regrets et sans former le projet d'y revenir; quiconque s'en éloigne lui dit plutôt : *au revoir !* qu'*adieu.*

Ainsi disais-je ce matin en sortant de son enceinte par la porte de Rive et en me dirigeant par les Eaux-Vives vers l'adorable coteau de Cologny qui fait face à celui de Prégny, non moins adorable ; que j'aime ces deux collines séparées par la partie la plus étroite du lac, qui reflète leurs innombrables maisons de plaisance, leurs parcs, leurs jardins et leurs bocages ravissants !...

Le village de Cologny (*Colonia,* disent les partisans d'étymologies romaines) est traversé par la route du Simplon, qui suit le littoral chablaisien ; la commune renferme trois villas célèbres par les personnages qui les ont habitées : l'une fut la résidence de J. de Muller, auteur de l'*Histoire des Suisses* (campagne Tronchin) ; l'autre de lord Byron (campagne Diodati) ; la troisième du banquier genevois Clavière, qui joua un rôle dans notre première révolution, et qui se donna la mort pour ne pas monter sur l'échafaud de 1793.

En suivant la route je suis arrivé à Vesenaz, où j'ai remarqué une maison de paysan qui a dû être jadis un logis de noble; elle est flanquée d'une tour ronde, atteinte d'obésité par affaissement, et ornée de galeries extérieures, de bois à jour d'un charmant effet rustique.

Je me suis mis à rôder à l'entour, cherchant un point de vue convenable pour la dessiner, mais comme il eût fallu faire couper un gros noyer et pratiquer une trouée dans un mur de clôture, pensant que le propriétaire pourrait bien être assez peu complaisant, assez peu ami des arts, pour s'y refuser, j'ai passé outre.

Le temps était entièrement brumeux, il faisait un grand vent, parfois il tombait de petites ondées d'une pluie fine, et de grosses vagues d'émeraudes à la crête d'argent couraient vers Genève poussées par la bise.

Je cheminais les mains au fond de mes goussets, le bâton sous le bras, le manteau sur les épaules, quand j'entendis la métallique mélodie d'une sonnerie de paroisse, qui venait du centre des terres, en tirant vers la montagne.

Son intonation plaintive, qui avait quelque rapport avec celle de Lavigny, était triste, gémissante; ces cloches pleuraient sans doute un trépassé; je conjecturai qu'elles jouaient dans le ton de *sol mineur*. Le même rythme fort simple se reproduisait sans cesse.

Le *si* et le *sol*, sur lesquels roulait toute la mélopée,

se trouvèrent à l'unisson de la disposition mélancolique de mon esprit.

Par un temps pareil je devais entendre une sonnerie pareille.

— Où sonne-t-on les cloches, là-bas? demandai-je à un enfant qui passait.

— A Meiny, me répondit-il, c'est un village catholique.

Il m'importait peu qu'il le fût ou non.

Pensant que cette musique métallique ne pouvait être que celle d'une de ces bonnes vieilles églises campagnardes qui font songer à Dieu bien mieux que les temples païens de Notre-Dame-de-Lorette, de la Madeleine et de Saint-Vincent-de-Paul, je me détournai de ma route; je ne trouvai qu'une église des plus ordinaires, avec un clocher carré parfaitement neuf et blanchi à la chaux.

D'où je conclus qu'il ne faut pas juger de la figure des gens par leur voix.

En regagnant la route, j'ai failli m'embourber dans une plaine vaseuse pour voir les presque imperceptibles restes de Rouelbau ou Roillebau, château de chasse des ducs de Bourgogne, qui s'élevait autrefois au milieu des marais.

J'ai passé ensuite à Bellerive, — vaste maison d'exploitation rurale, à gros pavillons épais et lourds, sur une saillie du rivage, vis-à-vis de Genthod.

C'était une abbaye de religieuses de l'ordre de Citeaux, qui fut détruite par les Genevois et les Bernois en 1530. Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, voulut établir là, en 1671, un port et une citadelle riveraine pour nuire au commerce de Genève et inspirer en même temps à cette ville des alarmes au sujet de son indépendance.

Cette fantaisie faillit rallumer la guerre.

Après avoir longé longtemps une grève de galets et de sables battus furieusement par les eaux agitées du lac, et traversé de boueux sentiers qui traversent un amphithéâtre de vignes, j'ai atteint le gros village d'Hermance à l'extrême frontière du canton de Genève, sur un terrain fort inégal qui s'abaisse de la route au Léman.

Ce village catholique, cédé en 1816 par la Savoie au canton de Genève, est près d'un ruisseau qui porte son nom; on y remarque la très grosse, très antique et très haute tour ronde, construite avec de solides blocs de silex, qui le domine et qui dut faire partie du château de ses anciens barons ou des murs de son enceinte. Cette construction, quoique fort élevée, l'est pourtant moins qu'autrefois; le propriétaire de la campagne dans laquelle elle est enclavée a eu l'originale idée de créer à son faîte actuel un jardin planté d'arbres. J'ai contemplé longtemps d'en bas les vigoureux sapins

qui, juchés sur ces murailles brunies, tremblaient à l'orage, puis j'ai gravi l'escalier pratiqué dans cet énorme tube de pierres et suis allé m'asseoir sur la plate-forme, d'où l'on découvre les deux bords, là je me suis pris à faire ces réflexions :

N'est-il pas fâcheux, n'est-il pas malheureux que cette vallée du Léman ne forme point un seul et même État? Les rapports des Savoyards et des Vaudois sont gênés, entravés, difficiles; il faut l'attribuer aux douanes sardes et à la différence radicale de l'organisation politique de ces deux peuples, qui n'en formèrent qu'un sous le sceptre des derniers comtes et des premiers ducs de Savoie.

Bon nombre d'habitants de la rive droite, — c'est-à-dire du Pays-de-Vaud, — n'ont jamais mis le pied sur la plage opposée, et beaucoup de Savoisiens qui pourraient se rendre en peu d'heures à Lausanne ne connaissent cette ville que de nom.

N'est-ce pas inimaginable?

M. Joseph Bard fait remarquer dans son excellente notice sur Genève, publiée dans *la Vénus d'Arles,* que les noms de la plupart des localités qui entourent cette ville sont d'une euphonie, d'une grâce toute charmante, — et il cite, à l'appui de son dire, ceux de Cologny, d'Hermance, de Chambézy, de Prégny. —

Cela ne m'a jamais étonné le moins du monde. — A de si doux lieux il faut nécessairement de doux noms.

D'Hermance je me suis dirigé vers Jussy par Veigy, Foncenex, — villages de Savoie, — et par celui de Gy qui dépend de Genève. Le premier m'a rappelé François de Sales, dit *l'apôtre du Chablais,* qui préféra, — au grand déplaisir de ses parents, — prendre la soutane que de prendre pour femme Mlle de Veigy, fille d'un conseiller d'État du duc de Savoie, et juge-mage de la province. Les auteurs qui ont écrit la vie de cet évêque ne manquent pas, selon l'usage, de lui faire un grand mérite de son renoncement et de nous représenter la dédaignée demoiselle comme une personne accomplie de tous points.

Entre Gy et Jussy on trouve le Crêt, petit château à deux sveltes tourelles, sur un monticule de vignes; il est surmonté d'une lanterne et n'a presque pas de fenêtres, sa terrasse tournée au midi supporte deux pavillons symétriques.

Une maison sans fenêtres, n'est-ce pas une tête sans yeux?

Cette seigneurie appartint, vers le milieu du quatorzième siècle, à la maison de Blonay, une des plus anciennes de la vallée du Léman, et, au dix-septième siècle, à Théodore Agrippa d'Aubigné.

Il faut, mon cher Émile, que je te conte ce que m'a conté l'hôtesse d'une auberge de Jussy tout en recousant les boutons de mon habit de voyage et pendant que je soupais ; il s'agit de la déception amère et digne de compassion d'un pauvre garde champêtre, j'en suis la cause, voici en deux mots le fait :

Un peu avant la chute du jour je rôdais à travers les prairies et sur la lisière des vignes qui entourent le château du Crêt, cherchant un endroit propice pour le *croquer* tout à mon aise; pendant ce temps-là j'étais épié sans m'en apercevoir par un garde qui, blotti je ne sais où, ne perdait pas de vue un seul de mes mouvements et me croyait fort disposé à *croquer,* — non pas le petit manoir de d'Aubigné, — mais des raisins, car on n'a pas encore commencé les vendanges.

Bon ! se disait ce vigilant et digne fonctionnaire public, voilà un maraudeur qui s'apprête à remplir son havre-sac, il s'assure que personne ne l'observe avant de faire son coup..... il y met de la précaution..... mais ça n'empêche pas que je vais te pincer, te prendre en flagrant délit, te faire un bon petit procès-verbal, te conduire chez monsieur le syndic... ah ! mais oui...

Et le brave homme se frottant les mains, souriant à la chère gratification qu'il avait en perspective, me suivait sans bruit, se glissait derrière les arbres, dans les fossés desséchés, se courbait pour être caché par les buissons,

exécutait patiemment, — toujours à mon insu, — les marches et les contre-marches d'une stratégie savante.

Il voulait gagner sa journée.—Quoi de plus juste! ne faut-il pas que chacun vive de son métier, de son industrie? qu'un avoué instrumente, qu'un huissier proteste et qu'un honnête homme de garde verbalise? — Mais ô désappointement inénarrable! ô stupéfaction! ô déception! ô chagrin! il me voit quitter tout-à-coup mon havre-sac, planter en terre mon gourdin, m'asseoir sur l'herbe, tailler mon crayon, ouvrir mon album et dessiner le château.

Cela ne faisait nullement son affaire, comme tu dois le penser, aussi fut-il penaud, attrapé, désappointé plus que je ne saurais le dire.

Quel mauvais procédé envers ce malheureux!... lui faire perdre son temps... le voler en ne volant pas... le priver méchamment d'une légitime rémunération sur laquelle il comptait...

En bonne justice je lui devrais une indemnité!

Il est venu piteusement, l'oreille basse, conter sa triste déconvenue à mon hôtesse, qui s'est empressée de m'en faire part.

Voilà comment j'ai su la chose, comment j'ai appris mes torts.

XXXIV

Parallèle et Contraste.

De la tour de Langin, — 28 sept.

Me voici en pleine Savoie, c'est-à-dire en pleine monarchie absolue.

Du haut du piton arrondi, très escarpé, rocheux et boisé tout à la fois, qui se détache, à une grande hauteur, de la montagne des Voirons, forme une saillie vers le coteau cultivé de Boisy et porte les restes de Langin, — maison-forte, parfaitement cylindrique autrefois et que le temps a coupée par le milieu du sommet à la base, a rendue ruine demi-circulaire, — ma vue se promène sans obstacle sur le Chablais qui est à mes pieds, que je vais parcourir dans toute son étendue, et sur le littoral du canton de Vaud dont j'ai parcouru à peu près les deux tiers.

Je ne puis m'empêcher d'établir entre ces deux pays baignés par le même lac, enfermés dans la même vallée, si voisins l'un de l'autre, un parallèle duquel ressort le plus tranché des contrastes.

Commençons par la catholique Savoie :

Je n'ai certes aucune défavorable prévention contre elle, — je m'empresse de le dire, — et je ne veux rien exagérer.

Ici, la terre est généralement mal cultivée, et l'on remarque je ne sais quoi d'indigent, même dans les endroits où le sol est riche et jouit d'une très bonne exposition. L'extérieur des habitations est misérable et délabré, l'intérieur d'une malpropreté repoussante ; partout l'on rencontre d'affreux mendiants, des guenilles, des goîtres, des faces où se lit le crétinisme ; les routes sont mauvaises, souvent impraticables ; les paysans ont un air honnête et candide, il est vrai, mais cette honnêteté paraît trop humble, trop respectueuse, trop timide, trop servile ; cette candeur trop niaise et idiote : chez ces gens tout semble timoré, comprimé, étouffé ; on n'ose rien penser, rien dire ; on paraît arrivé à ce point de torpeur intellectuelle, d'engourdissement moral qui ne laisse pas la conscience de la position, la faculté du désir, de l'espérance qu'un jour pourra venir l'ère de la régénération sociale, de l'émancipation politique, de la liberté.

Y aurait-il des peuples créés et mis au monde pour vivre sous un gouvernement despotique, sous le régime du bon plaisir et de la prêtraille.

Ils se trouvent heureux ces excellents Savoyards, taillables, corvéables et pendables à merci ; ils chérissent leur prince et leur religion, ils vénèrent leurs curés, leurs brigadiers de carabiniers royaux, et paient, dit-on, peu d'impôts.

Cela doit suffire au bonheur.

Les fonctionnaires publics ou les gens qui ont besoin du gouvernement sont tenus d'aller à la messe, à vêpres, à confesse, de se servir de rosaires et de faire des génuflexions dévotes devant les madones, les croix énormes qui se dressent partout, surchargées de joujoux pieux et lardées de reliques.

Bagatelle !

La plupart des journaux de France sont interdits comme entachés de libéralisme.

Bagatelle !

Il n'est permis d'imprimer ou d'importer que les livres propagateurs d'une littérature stupide, les productions jésuitiques, les cagotes absurdités.

Bagatelle !

Il n'existe point de liberté des cultes, point de liberté de conscience, point de liberté de la presse, point de liberté d'enseignement, point de liberté

individuelle... aucune espèce de liberté, en un mot.

Bagatelle !

Il n'y a pas de mariage civil, ce qui fait que les prêtres peuvent empêcher qu'un *impie* ou *philosophe*, — c'est tout un pour le clergé, — ne prenne femme.

Bagatelle !

Dans l'armée, le mérite est inutile pour avoir de l'avancement, mais la naissance est indispensable : il faut nécessairement être noble pour porter les épaulettes d'officier.

Bagatelle !

Les protestants ne peuvent pas devenir propriétaires sans une permission expresse du roi qui l'accorde fort rarement.

Bagatelle !

J'oublie probablement plusieurs autres *bagatelles*, mais en voilà assez.

Vivent les chaînes, les menottes, les baillons et les haillons, l'obéissance passive, l'obscurantisme, les ténèbres !...

Savoyards ou Savoisiens, vous faites mon admiration, en vérité; votre duché touche notre monarchie constitutionnelle et les cantons suisses, agrégation de républiques, pourtant aucune aspiration vers l'affranchissement ne vous tourmente, notre esprit libéral n'a pu pénétrer chez vous, même mitigé; avant tout vous

voulez conserver un repos qui ressemble à la léthargie, à la paralysie : vous n'êtes pas précisément morts, mais vous ne vivez point.

Cet état vous convient... grand bien vous fasse !

Quand le bon roi Charles-Albert a traversé les monts et visite sa fidèle Savoie, ses loyaux sujets qui habitent ce côté des Alpes, il rencontre partout des cavalcades d'honneur, des harangues, des arcs de triomphe faits de feuillage et de fleurs, des fêtes, — non pas seulement officielles, — des compliments sincères, des acclamations unanimes d'amour, de respect, de joie, de *reconnaissance !...*

O bonhomie savoisienne ! allobrogique simplicité !

La Savoie me paraît d'autant plus malheureuse qu'elle a perdu à peu près tout sentiment de son malheur, de sa maladie passée à l'état chronique ; d'autant plus à plaindre qu'elle ne se plaint guère.

Elle récolte les fruits de l'alliance étroite du pouvoir et de l'Église, ou, pour mieux dire, de leur complète fusion.

A peu de chose près, le fond du régime sarde, c'est la féodalité :

Prépondérance du clergé, hauts emplois dévolus à une caste ; édits, décrets, lettres-patentes du monarque qui ont force de loi ; peu de petites propriétés, beaucoup de domaines seigneuriaux trop vastes pour être cultivés

avec soin, et que leurs maîtres, vivant à la cour de Turin, visitent rarement, laissent à des fermiers ignares et routiniers.

Transportons-nous maintenant par la pensée sur l'autre rivage, dans le protestant canton de Vaud : ici le spectacle change brusquement, on se figure être à cent lieues du Chablais, l'on a peine à en croire ses yeux, l'on est émerveillé et l'on se demande pourquoi cette prospérité générale d'un côté, et de l'autre cette complète misère? pourquoi Dieu, si contraire à ses enfants de la rive gauche, se montre si propice à ceux de la rive droite?

Mais ne cherchons pas à sonder ce mystère.

Le canton de Vaud, beaucoup moins fertile naturellement qu'une grande partie du Chablais, est cependant plus riche, l'agriculture ne laisse rien à désirer, les villages sont bien bâtis, il y règne une certaine élégance et un ordre parfait, l'instruction première est répandue dans les classes inférieures, la mendicité n'existe point, les costumes des paysannes montrent une coquetterie champêtre qui plaît, il y a de la distinction jusque dans la forme évasée des hottes d'osier et des *brantes* à vendanges.

Les Vaudois sont en possession de toutes les libertés qu'une nation puisse désirer et se montrent jaloux de

les conserver; les Savoyards au contraire n'en possèdent aucunes, et, plongés dans une apathie complète, une indifférence profonde ou un découragement absolu, ne font rien pour devenir indépendants.

A quoi attribuer une dissemblance si prononcée, si frappante, et que personne n'oserait nier à moins de fermer les yeux à l'évidence?

La réponse est facile :

A la différence de religion et de gouvernement.

Chez les protestants on moralise l'homme, on l'éclaire, on le civilise, on lui apprend à vivre en société, on lui prêche non seulement l'Évangile, mais encore on lui recommande tout ce qui concourt à le rendre heureux, à faire le bonheur de ses semblables. — On lui parle de l'autre vie, mais aussi de la vie terrestre et des devoirs réciproques que nous impose celui de qui nous la tenons; enfin on le nourrit de la pure parole divine sans alliage de patenôtres vaines, de momeries inutiles, de cérémonies théâtrales, d'impudentes charlataneries.

Chez les catholiques, on lui fait adorer du bois, du fer, de la poussière, des os, du marbre; on lui impose des pratiques étroites et sottes, — traditions des temps d'ignorance et de superstition; — on étouffe l'esprit, l'intelligence et la raison, qui nous ont été donnés pour que nous en fassions usage; on recommande une niaise crédulité, une foi bête, une aveugle et sourde soumis-

sion; on énerve, on abrutit, on épouvante, on ne parle que de l'existence éternelle, et on ne cherche point à conseiller, à prescrire ce qui pourrait rendre moins dure celle d'ici-bas.

Considère l'Europe, mon ami... Quels États sont les chefs de file de la civilisation ?

L'Angleterre et la France.

L'Angleterre d'abord... — il faut le dire franchement et ne pas nous faire illusion par amour-propre national, — l'Angleterre, pays réformé; la France ensuite, pays catholique... de nom, — car il ne suffit pas d'être né dans la religion romaine pour se dire catholique, il faut croire et pratiquer; or, en réalité, la grande majorité des Français est *indifférente,* pour ne pas dire *incrédule.*

Quel rôle jouent dans le monde aujourd'hui les nations très catholiques : l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Belgique, la Sardaigne?

Le dernier.

Ceci, à mon sens, est fort significatif.

En jetant un coup-d'œil impartial sur la Confédération helvétique, on voit que les cantons protestants, savoir: Genève, Berne, Vaud, Neufchâtel, Argovie, Bâle, Zurich sont riches, florissants, heureux, civilisés et éclairés, tandis que les cantons catholiques de Fribourg, Valais, Lucerne, Schwitz n'ont pas atteint, à beaucoup près, le même degré de prospérité et de lumières.

XXXV

Miracles des Voirons.

Machilly.

Sur la froide cime des Voirons, parmi les sapins et les hêtres pressés, dans une alpestre solitude il y a un ermitage auquel je n'ai pas voulu prendre la peine de monter, — car je suis un pèlerin profane, — et dont l'histoire merveilleuse et édifiante se trouve tout au long relatée dans la vie de saint François de Sales, par Auguste de Sales, qui était, si je ne me trompe, le neveu du bienheureux.

Je t'envoie des fragments de ce récit empreint d'une grossière superstition, mais qui a parfois la poésie d'ignorance qui prête du charme à certaines légendes; il y est question fréquemment de Langin d'où je descends :

« Du temps des Allobroges, on adorait là haut une

idole dans laquelle le démon parlait, comme faisait la statue de Jupiter sur le Mont-Saint-Bernard.

» Ces autels furent renversés par deux des premiers évêques de Genève, lorsque le christianisme s'introduisit dans les Gaules et en prit possession.

» Cependant le malin esprit ne quitta pas tout-à-fait la montagne de Voiron ; mais sous la figure d'un horrible sanglier il exerçait sa rage sur tous ceux qui se hasardaient d'y monter : c'est pourquoi nul n'osait s'avancer trop avant dans le bois, à moins qu'il ne fût sorcier ou qu'il n'eût fait quelque pacte avec le diable. Le seigneur de Langin, village voisin, avait son château presque à mi-côte, et on en voit encore aujourd'hui une fort haute tour au milieu de plusieurs masures. Un jour ce seigneur voulant faire le hardi, et accusant quelques gentilshommes d'avoir peu de courage, fit tant qu'il les attira à la chasse dans ce lieu. A peine fut-il arrivé à la cime de la montagne, que voilà le sanglier qui se jette sur lui avec fureur, qui le déchire cruellement; et il le maltraita d'une telle sorte, qu'il demeura comme mort sur la place. Bien loin que ses compagnons eussent le courage de le secourir, ils gagnèrent au pied très promptement et s'enfuirent l'un d'un côté, l'autre de l'autre.

» Alors le seigneur de Langin, détestant sa témérité, jeta les yeux vers le ciel et fit un vœu à la très sainte

Vierge de lui faire bâtir une chapelle au même lieu, si par ses prières et son intercession cette bête farouche pouvait être tuée ou chassée, et si lui pouvait échapper à tant de plaies dont il pensait que la moindre était mortelle. La Sainte-Vierge ne lui refusa pas son secours; car, quoiqu'il fût sur le point de rendre l'âme, il recouvra assez de force pour se retirer en son château.

» Mais lorsqu'il fut question d'exécuter son vœu et de faire bâtir une chapelle, il y trouva de grandes difficultés; personne ne voulait entreprendre l'ouvrage, tant la crainte avait saisi tous les cœurs. Enfin il s'adressa à l'évêque de Genève et le pria d'envoyer quelque prêtre pour faire les exorcismes sur la montagne de Voiron, parce qu'on ne pouvait s'imaginer que le sanglier fût une bête naturelle. L'évêque députa le prêtre le plus pieux et le plus habile exorciste qu'il connut, et lorsqu'il fut monté et qu'il eut fait toutes ses oraisons, ses conjurations, ses bénédictions et cérémonies, il fit dresser une cabane sur le lieu pour attendre de pied ferme le perturbateur, se confiant sur le secours de Dieu, par l'autorité duquel il entreprenait le combat. Mais ayant parcouru toute la montagne pendant trois jours et n'ayant entendu aucun bruit, ni rien vu d'extraordinaire, il ne douta point que l'ennemi n'eût abandonné la place. Enfin, il descendit et assura le seigneur de Langin que s'il voulait accomplir son vœu,

il le pouvait faire sans crainte, et que la faveur de la Reine des anges lui en donnait le moyen. »

Voilà pourtant une des aventures toutes simples, — mais réputées alors merveilleuses, surnaturelles, — qui faisaient prendre à nos pères la pieuse et méritoire fantaisie de fonder un monastère et d'accorder des rentes à de saints fainéants.

Les plus célèbres couvents tirent leur origine d'un conte absurde, d'une croyance superstitieuse, d'une terreur populaire, d'une imbécillité d'esprit.

Ici nous voyons un châtelain qui, se donnant le noble plaisir de la chasse, est grièvement blessé par un gros sanglier que l'on prend pour le diable; les prêtres, — en tout temps prêts à tirer parti des faiblesses des âmes timorées et maladives, à changer en miracles, en prodiges les événements les plus communs, — accourent le goupillon à la main, commencent leurs exercices, leurs tours de jongleurs. Le sanglier a jugé à propos d'émigrer, on attribue sa disparition à l'eau bénite et aux patenôtres, — cela va sans dire, — l'Église enregistre un miracle de plus, et les fidèles s'abandonnent à la jubilation.

Dans cette affaire le clergé n'eut pas à déployer une bien grande habileté, les choses allèrent à souhait.

Bref, le sire de Langin fonda sur la montagne un ora-

toire et un ermitage dédiés à la Vierge, « pour lui et pour un compagnon, » s'y retira, « ne se réservant de tous ses revenus que ce qui était nécessaire pour la vie qu'il entreprenait... » établit une bonne fondation, — chose essentielle! — fit de grandes aumônes et ordonna par testament que lorsqu'il viendrait à décéder son corps serait inhumé dans sa petite chapelle, que les corps de ses successeurs et héritiers mourant à Langin seraient au moins portés devant l'image de Notre-Dame avant d'être enterrés autre part...

Telle fut l'origine de ce moutier.

Les Bernois s'étant emparés du Chablais détruisirent les couvents de cette province, chassèrent les ermites des Voirons, « emportèrent par un horrible sacrilége les vases sacrés, les habits, meubles, papiers de fondation, donations, ventes, priviléges, indulgences et autres droits, mirent le feu aux bâtiments et les détruisirent entièrement, jusqu'à faire rouler les pierres par la montagne. »

Les miracles continuèrent alors de plus belle :

Un nommé Jean Burgnard, du village de Brens, qui s'était fait protestant, avait voulu servir de guide aux Bernois dans leur expédition et montra beaucoup d'acharnement contre la statue de la Vierge. Il l'arracha de l'autel, lui mit une corde au cou et la traîna igno-

minieusement sur la pente raide de la montagne en lui tenant ce langage :

— Viens après moi, petite Maure; si tu as autant de pouvoir qu'on le dit, montre-le maintenant... Pourquoi te laisses-tu traiter de la sorte, que ne te défends-tu ?

Comme il disait ces mots la statue s'arrêta, et il lui fut impossible de la tirer en avant, bien qu'il se trouvât dans un pré glissant et rapide. Alors il tourna la tête pour voir ce qui la retenait là, et demeura dans cette posture, de plus perclus subitement d'un bras et d'une épaule. Il dut abandonner sa capture et demeura estropié et difforme jusqu'à la fin de ses jours.

Quant aux soldats bernois qui avaient dévasté l'ermitage, ils périrent tous misérablement à quelque temps de là.

Ces faits, présentés comme des manifestations de la colère céleste, furent relatés dans les registres publics de la ville de Thonon, par ordre du duc de Savoie, lors de la conversion du Chablais.

« Mais voici encore une autre merveille, ajoute Auguste de Sales : Il y avait une grosse cloche que l'on pouvait entendre de Genève et de Lausanne ; les hérétiques l'ayant démontée et ne pouvant pas l'emporter, parce qu'elle était trop pesante, ni la mettre en pièces, la roulèrent dans un vallon que l'on appelle le bois de Lajoux, avec le dessein de la venir reprendre

le lendemain : c'était au commencement du mois d'août où les chaleurs sont extrêmes ; néanmoins toute la nuit il tomba une si grande quantité de neige, seulement sur cet endroit de la montagne, que les soldats étant de retour avec des cordes et des marteaux pour rompre et emporter la cloche ne purent jamais retrouver aucun sentier, ni connaître en aucune façon où elle était, et qu'ils furent contraints de s'en retourner d'où ils étaient venus.

» Quelque temps après, la neige étant fondue, un paysan de Boëge, nommé Chevalier, à qui la place appartenait, la trouva, et présentement elle est dans le clocher de l'église paroissiale pour être rendue à l'ermitage. »

La statue fut retrouvée par un religieux de l'ordre de Saint-Augustin.

Quand l'ermitage eut été rebâti, « la dévotion recommença avec une si grande ferveur, que les hérétiques étant indignés firent tout leur possible pour empêcher les saints exercices que le peuple de Faucigny y faisait. Mais les habitants de Boëge et d'autres paroissiens du voisinage s'y rendaient en armes, surtout le jour de la visitation, et par de continuelles défenses donnaient le loisir de célébrer les messes et les autres offices divins, à la consolation des pauvres catholiques. »

L'explication du *miracle* de la neige est facile :

Quiconque a parcouru les Alpes sait qu'en été, après

l'orage, on voit souvent le sommet des hautes montagnes blanchi de frimas, qu'un seul beau jour suffit à fondre.

La température est extrêmement variable dans les pays montueux.

Le religieux qui avait retrouvé la statue s'établit dans le nouvel ermitage et le céda en mourant aux Pères Jean du Vernay et Jean Grillet. Le premier, désirant obtenir du pape des indulgences pour les pèlerins qui visiteraient l'ermitage, se munit de lettres de recommandation de François de Sales, son évêque, et prit le chemin de Rome, habillé d'une soutane grise, pardessus laquelle il portait un petit manteau de cuir noir.

Vient ensuite le chapitre des tentations, je laisse parler Auguste de Sales :

« Cependant le frère Grillet, qui était resté seul, eut beaucoup à souffrir. L'hiver fut si rigoureux et les neiges si hautes, que presque tout le carême il ne put sortir, et qu'il demeura sans pain, sans feu et sans secours.

» Le malin esprit, prenant occasion de cette fâcheuse solitude et nécessité, n'oublia rien pour le faire tomber dans le désespoir; il lui fit éprouver les mêmes insolences qu'au grand saint Antoine, car il venait jour et nuit avec d'horribles hurlements, rugissements et tintamarres; il frappait contre les murailles de la cellule, comme si c'eût été un tambour; il imitait tantôt le jappement des chiens, tantôt le miaulement des chats; il

chantait des chansons profanes et lascives, tantôt avec la voix d'une jeune fille, tantôt avec celle d'un homme; il remplissait la chambre de crapauds, de serpents et d'autres bêtes venimeuses; il contrefaisait des disputes et des querelles, et ébranlait tout l'ermitage.

» Cependant il ne put jamais ébranler le dévôt ermite... »

Au risque de passer pour un homme profondément sceptique, pour un mécréant, je vais te dire en peu de mots, mon cher Emile, ce que je pense de tout ceci :

Les *hurlements, rugissements* et *tintamarres* qu'entendait le reclus étaient, selon toute apparence, ceux des loups et des ours rôdant autour de la cellule et flairant de la chair humaine; quant aux *chansons profanes et lascives,* aux *disputes et aux querelles,* il faut les mettre sur le compte d'une imagination exaltée, fébrile, troublée par la solitude, l'horreur du paysage, les visions, privations, hallucinations, cogitations, intuitions et macérations cénobitiques.

« Le Père du Vernay étant de retour de Rome avec tout ce qu'il avait désiré, le diable redoubla ses attaques envers les deux serviteurs de Dieu; et ne se contentant pas de les tourmenter au dehors, il les battait, les secouait, les tirait par les pieds et les jetait par terre, se

présentant à eux en grommelant comme un gros chat noir effarouché (1) ; quelquefois il venait siffler à leurs oreilles comme un brigand, et continua fort longtemps telles ou pareilles insolences et singeries, à l'étonnement d'un chacun, et en particulier des prêtres voisins, qui allaient par intervalle visiter, consoler et encourager ces pauvres ermites, et qui contribuèrent beaucoup à leur bâtiment. »

François de Sales donna un réglement définitif, des constitutions écrites à ces solitaires, qui auparavant « vivaient à leur fantaisie; » il leur prescrivit dans quinze articles comment ils devaient employer le temps, prier, se mortifier, se *discipliner ;* il voulut qu'ils exerçassent l'hospitalité, qu'ils observassent le silence et fussent vêtus « d'une soutane de drap blanc battant sur les talons; sur la soutane, d'un manteau en façon de rochet jusqu'à mi-jambe; et sur le manteau, d'un camail, avec le capuce rond; » il leur permit « de porter du linge, à cause de la mondicité, excepté au lit. »

Je n'ai pas pensé à m'enquérir de la situation actuelle de l'ermitage, et j'ignore s'il est encore habité.

Trop consciencieux observateur et lecteur, je t'assomme, cher Émile, de tout ce qui a trait aux lieux

(1) Il est à remarquer que dans certains pays les chats noirs sont un objet d'horreur pour les gens superstitieux ; dans d'autres, au contraire, on les aime et on les regarde comme des animaux portant bonheur à ceux qui les possèdent.

dans lesquels ou près desquels je passe; ces découvertes, ces détails me plaisent, rendent mes promenades plus charmantes, tiennent en haleine ma pensée, et je me laissse aller au plaisir de conter, sans songer que tu te trouves dans des conditions toutes différentes, que tu ne peux voir ce que je vois, visiter ce que je visite, explorer ce que j'explore; je n'ose espérer que tu ne lis pas avec ennui, avec indifférence, ces pages écrites à bâtons rompus, tantôt en gravissant les montagnes, tantôt en traversant les plaines, tantôt accoudé sur un quartier de roche moussue, tantôt sur la table d'un cabaret villageois, tantôt assis sur un tronc d'arbre renversé.

Quand je me dis cela, j'ai grande envie de terminer mon journal avant mon voyage... Combien je regrette qu'il ne m'arrive aucune aventure terrible, dramatique, mystérieuse, romanesque, propre à t'impressionner, à t'émouvoir.

J'ai beau m'enfoncer dans les forêts d'aspect druidique, dans les gorges embrunies, hélas! je n'y vois pas même l'ombre d'un homme ou d'un animal à mauvaise mine, personne ne songe à m'attaquer, à me molester, à me dévaliser, et je ne puis faire usage de ma massue de chêne.

Le pays est on ne peut plus poétique, mais tout ce qui m'advient est d'un prosaïsme désespérant.

Quel guignon! quelle fatalité!... n'ai-je pas lieu de me plaindre de mon destin?

XXXVI

Chez les Sauvages du Léman.

Yvoire. — 29 sept.

Pour le coup voici un épisode bon à raconter, une aventure sinon fort intéressante, du moins qui ne manque pas d'une certaine originalité.

Je commence :

La journée était fort avancée quand je descendis des ruines de Langin ; néanmoins je résolus d'aller coucher à Yvoire, ancien village sur une pointe de rochers sablonneux, qui porte son nom et s'avance dans le lac. Je passai presque au pied du coteau de Boisy, tapissé des vignobles de Crépy qui produisent le meilleur vin blanc de la province ; le soc de la charrue a mis à découvert sur cette éminence des tombes allobrogiques, — ce qui n'a rien de surprenant, car les Gaulois choisis-

saient toujours, comme tu sais, le sol des monticules pour leurs sépultures. — De là, j'ai traversé très rapidement une plaine nue et aride et me suis retrouvé sur la grande route du Simplon.

Comme j'entrais dans le bourg de Douvaine, les douaniers sardes m'ont arrêté pour procéder à l'examen minutieux de mon linge et de mes hardes, qu'ils ont froissés et mis en désordre, suivant l'usage.

J'avais sous le bras le volume des nouvelles de Mme de Souza, édition Charpentier; un de ces messieurs s'en saisit, l'ouvre et se met à épeler :

— S, o, u, sau, z, a, sa, *Saussa... Qu'est-ce que c'est que ça?*

— Vous le voyez, ai-je répondu, c'est un livre.

Un autre gabeloux aux mains sales prend le volume sens dessus dessous, imprime ses doigts sur la couverture jaune et essaie de lire.

Puis on délibère en jargon moitié français, moitié piémontais, et on me demande si c'est un *mauvais* ouvrage; je réponds qu'il contient les sermons du révérend de Souza, évêque de Tombouctou, — et le livre m'est rendu fort respectueusement.

Il faut te dire, ami, que les douaniers sardes, presque tous complètement illettrés, ont aussi pour consigne d'examiner les livres des étrangers et d'empêcher l'introduction de ceux qui contiennent des idées libérales et anti-catholiques.

Ces malheureux, qui veulent remplir consciencieusement leurs devoirs d'examinateurs, se trouvent dans la situation embarrassante d'un aveugle de naissance à qui l'on demande son opinion sur les couleurs.

Je savais cela et voulus m'égayer, *in petto,* à leurs dépens.

Je me remis en route me croyant débarrassé de toute exhibition importune.....

Ah ! bien oui !

A l'autre extrémité du village, un carabinier m'aborde, — très poliment, je dois le dire, — et me fait entrer dans son corps-de-garde où il fallut montrer mon passe-port, qui fut dûment visé, enregistré et embelli de l'empreinte d'un timbre rond portant la couronne royale et ces mots :

Carabinieri reali : Stazione di Douvaine.

Le carabinier écrivit au-dessus :

V^to^ buono per Thonon,

Benza,

2^d^ B^r^.

Ainsi les Savoyards n'ont pas même un gouvernement qui parle leur langue maternelle !

Cette formalité une fois remplie, je pus m'éloigner... Mais ce n'est pas là l'épisode que je t'ai annoncé en commençant ma lettre.

A Filly, j'ai trouvé la campagne plus fraîche et plus riante qu'à Douvaine, et j'ai passé devant une grande ferme dont les bâtiments doivent avoir été ceux d'un prieuré de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, qui dépendait du couvent d'Abondance, et qui fut sécularisé par les Bernois à l'époque de leur invasion et de leur occupation.

Les gens d'église, — à l'exception des Chartreux, — ont toujours choisi pour les fondations monastiques de grasses terres, de riches et agréables lieux : il leur fallait des rivières, des étangs ou des lacs pour avoir du poisson en abondance, de bonnes vignes *pour les besoins de la messe,* des forêts pour avoir du bois et du gibier, des pâturages pour entretenir des troupeaux et ne manquer jamais de viande, de laitage et de laine.

Leur détachement des joies sensuelles, leur renoncement aux douceurs de la vie me sont fort suspects. Se retirer entièrement du monde me paraît apathie coupable, lassitude égoïste, défaillance, faiblesse et lâcheté, car c'est se retirer du tumulte, de la mêlée furieuse des intérêts rivaux, des agitations et des malheurs.

Un moine est vraiment fort à plaindre ! Sa subsistance est assurée, il peut compter, pour le reste de ses jours, sur le vivre et le couvert, il sait qu'à moins de grands bouleversements dans l'État il mourra en paix au fond de sa calme retraite, ses devoirs se bornent à

l'oraison, à la méditation, à des pratiques prescrites par la règle... Tu me répliqueras *qu'il prie pour ses frères;* mieux vaudrait que comprenant les obligations humaines, la volonté de Dieu, le vœu de la nature, le but de la société, il se rendit réellement utile à ses semblables en s'adonnant à un art, à une profession, à une industrie, à un métier.

Il y a eu pourtant des moines purs, instruits, laborieux, sobres, continents, — mais l'espèce fut bientôt perdue : — les uns défrichaient les landes et les forêts, desséchaient les marécages, propageaient le christianisme et le goût de l'agriculture, préparaient la civilisation; les autres nous conservaient les trésors poétiques et historiques de l'antiquité, écrivaient les faits de leur temps, se livraient à de patientes et profondes recherches, à de savants commentaires; d'autres enfin se vouaient au rachat des prisonniers... Mais c'étaient là des ordres exceptionnels au milieu de mille congrégations mendiantes, fainéantes, ignorantes, avides des biens temporels sous une grande affectation de désintéressement, formées d'hommes orgueilleux sous une apparence d'humilité, satisfaisant leur sensualité tout en feignant de vivre dans une dure abstinence, riches et criant toujours misère, heureux en réalité, et voulant faire croire qu'ils s'imposaient une existence de misères pour mériter l'éternel bonheur.

Au village d'Esserenex j'ai remarqué une petite église portant cette inscription :

Pèlerinage à Saint-Symphorien.

Puis, après avoir traversé des prairies sablonneuses, grisâtres, en pente, ombragées çà et là de touffus châtaigniers sombres, j'ai atteint Yvoire à la tombée de la nuit.

L'extérieur de cet endroit m'a plu et m'a reporté aux temps féodaux, j'ai vu une muraille d'enceinte haute, brunie, crevassée, rude, où serpentent de vieux lierres et deux tours-portes carrées, sourcilleuses, béantes, aux faîtes ruinées, l'une regardant Douvaine, l'autre Thonon.

C'est par celle-ci que je suis entré dans ce vieux bourg qui n'a peut-être pas son pareil.

Figure-toi un ramassis de laides cahutes élevées sur un terrain en pente, tourmenté, rocailleux, qui descend au lac; les rues, — si l'on peut donner ce nom à des passages nauséabonds, à peu près impraticables, — servent de rigoles à l'eau des fumiers; les plus *apparentes* de ces masures ressemblent à des loges à porcs, la fumée en sort par des portes basses; bêtes et gens vivent pêle-mêle, mangent et boivent au même pot, grouillent dans d'étroits et fétides réduits; là toute chose est repoussante, difforme, et pue la misère, — c'est un cloaque de malingreux et de crétins.

Je n'aurais jamais imaginé si sordide agglomération d'hommes incivilisés au cœur de l'Europe, à une lieue et demie tout au plus des côtes si avenantes du canton de Vaud, presque aux portes de Genève, une des villes les plus propres du monde! Imprudent touriste! je me suis aventuré, — sur la foi d'un nom élégant et de bon augure, d'un nom éminemment fallacieux, — dans le plus exécrable des villages.

Je descendis au rivage croyant y trouver un quai, un port, une auberge au moins.

Mais rien de tout cela.

Les chaumières s'avancent jusqu'au bord du Léman que souillent les immondes ruisseaux de quelques ruelles. Au milieu de ce désordre de chaumières surgit une terrasse assez haute, battue par les vagues et portant l'ancien château du lieu; c'est une masse de pierre parfaitement carrée, grisâtre, sans toit apparent, et montrant aux quatre coins de sa plate-forme les supports d'autant de petites tourelles, écroulées sans doute depuis longtemps.

Cette lourde, morne et solide construction, qui n'a que fort peu de fenêtres, espèce de vigie guerrière, produit, du lac, le plus pittoresque effet.

Un littérateur genevois, M. James Fazy, en a fait le théâtre d'une histoire romanesque où il est parlé, je crois, des amours et des expéditions d'un *Jean d'Ivoire*

Bras-de-Fer, châtelain-pirate, écumeur du Léman.

Comme je remontais vers les portes du bourg, tout désappointé, harrassé, ne sachant où aller, je vis passer le curé de l'endroit; c'est un homme gros, trapu, rubicond, il retroussait à deux mains sa soutane jusqu'aux genoux et franchissait les bourbiers et les tas d'ordures avec une légèreté qui décelait une vieille habitude de cette gymnastique et excita à la fois mon admiration et mon hilarité.

J'oubliai un moment en le regardant courir la misère de ma situation; le saint homme paraissait très pressé, — je conjecturai que son souper l'attendait.

Il faisait presque nuit.

J'avisai un homme qui rabotait une planche sur le seuil de sa maison, et je l'abordai.

— Seriez-vous assez bon pour m'indiquer un hôtel ?

L'homme se mit à me rire au nez :

— Il n'y a pas d'hôtel ici.

— Une auberge.

— Il n'y a pas d'auberge.

— Un cabaret.

— Vous en trouverez un au bout de cette rue.

Je remerciai le menuisier et me rendis au gîte qu'il me montrait; on y parvenait par un escalier de bois à balustrade plaqué contre la façade; une branche de

sapin pendait en guise d'enseigne, suivant l'usage campagnard, au toit dont le bord était très large.

Dès que j'eus mis les pieds dans ce lieu étroit, peu aéré, affreusement malpropre, je sentis des fourmilières de puces faire l'ascension de mes jambes, et des nuées de mouches vinrent bourdonner à mes oreilles.

Un homme soufflait un feu de ronces sèches avec un long tube de fer terminé par une petite fourche, une lampe à bec en cuivre était pendue à un gros clou et noircissait la muraille.

— Qu'avez-vous à me servir pour souper? demandai-je à l'hôtesse qui me regardait d'un air hébété.

— De la soupe et des œufs, dit-elle, faut-il vous en faire cuire une douzaine?

La proposition m'effraya et j'en inférai que les habitants d'Yvoire sont doués d'un appétit pantagruélique.

J'étais sûr de ne pas mourir de faim.

Il ne s'agissait plus que de prendre une détermination au sujet de l'apprêt des œufs.

Cela me parut si grave que je voulus y réfléchir quelques minutes à tête reposée; je me bornai donc, pour le moment, à demander du potage, et l'on me fit passer dans une autre petite pièce.

Je m'assis au bout d'une table occupée par quelques buveurs qui ressemblaient plutôt à des animaux qu'à des êtres humains, dont le langage était une sorte de

grognement inintelligible, le patois un idiome des plus barbares, et l'on me servit mon potage...

Devine dans quoi ?

. . . . . .

Dans un étroit pot-à-l'eau de terre brune !...

Ne prends point ceci, cher Emile, pour une folâtre imagination.

Je fouillai au fond de cette assiette à soupe d'un nouveau genre et ne pus en tirer que des mouches, je me versai un verre de vin... encore des mouches... il y en avait partout, même dans l'air que je respirais.

Inutile d'ajouter que je fis emporter le potage et le vin, et cela avec une humeur fort légitime.

Il me restait à demander des œufs, j'agitai donc par devers moi la question importante de leur assaisonnement, ma détermination fut bientôt prise.

Je n'eus pas un instant la pensée de demander :

Des œufs sous forme d'omelette,

Des œufs sur le plat,

Des œufs brouillés,

Des œufs au beurre noir,

par crainte des mouches qui n'auraient pas manqué de s'y amalgamer.

Quant aux

Œufs farcis,

Œufs au lait,

OEufs à la tripe,

OEufs à la neige,

le même inconvénient se fût présenté, à supposer que ma rustique et idiote hôtesse eût su les apprêter; — chose très peu probable. — Le résultat de ces judicieuses et sages réflexions fut la demande de deux œufs à la coque; j'évitais par là des mouches et me croyais certain de souper.

Mais comment lutter contre le sort... il était écrit que je ne souperais pas ce soir-là. On m'apporta des œufs gâtés.....

Je faillis douter de Dieu et m'abandonner au désespoir.

Mon estomac dut se contenter bon gré mal gré, pour ce soir, d'un morceau de fromage sec de la vallée d'Abondance, — dont, par précaution, je grattai avec mon couteau toute la superficie, — et de quelques noix fraîches.

Tout en les épeluchant, je songeais au *Puer, abige muscas!* des rudiments de collége; je suis certain que j'avais la mine d'un homme qui prend la mouche, et si je me fusse mis en colère il eût été oiseux de me demander :

— Quelle mouche vous pique!

Tant bien que mal j'assouvis ma faim, et me sentant brisé de fatigue, — j'avais fait cinq lieues, — j'appelai l'hôtesse et lui demandai un lit.

— Il n'y en a jamais eu chez nous, me dit-elle effarée, nous sommes trop pauvres... Si vous voulez aller dormir à la grange vous aurez de la bonne paille.

— Est-elle bien close ? car il fait froid ce soir.

— La paille ?

— La grange !

— Non, monsieur.

C'en était trop !... j'avais épuisé toute ma résignation pour le repas, il ne m'en restait point pour le coucher...

Je me souvins alors de ces deux vers de je ne sais plus quel ancien opéra-comique :

> Qu'on est heureux de trouver en voyage
> Un bon souper et surtout un bon lit !

Ce *et surtout* me sembla d'une parfaite justesse dans la conjoncture présente.

Infortuné ! je ne trouvais ni l'un ni l'autre.

Quoi ! pas même une paillasse, pas même un grabat... Excentrique et affreux village d'Yvoire ! Qu'avais-je donc fait au ciel pour qu'il m'y amenât ! Quelle absurde fantaisie d'avoir poussé jusqu'ici, quand Douvaine m'offrait plusieurs hôtels d'assez bonne figure.

Il était tombé de la neige sur les montagnes, un vent glacé soufflait du lac, je ne me sentais donc nullement disposé à passer la nuit sous un hangar ouvert à tous les vents, en compagnie de sales rustres, — un

entomologiste seul eût pu y consentir par amour pour la science.

L'heure, la fatigue, la distance ne me permettant pas de rebrousser chemin jusqu'à Douvaine, j'avisai au parti que je devais prendre.

Le plus sage qui me vint à l'esprit, cher Emile, te semblera probablement un peu fou ; je le pris sans hésiter.

Il était huit heures.

Je me lève brusquement et demande ceci à l'hôtesse :

— Y a t-il dans le village de bons bateliers ?

— Oui, monsieur.

— Envoyez-en chercher un de suite, dites qu'on me l'amène sans retard.

Cela fut fait.

Je vis bientôt entrer un vieux pêcheur à cheveux blancs, mais qui me parut vigoureux.

— Approchez, mon brave homme... or ça, il s'agit de prendre votre meilleure barque et de me mener coucher en Suisse ce soir.

— Diable ! c'est bien tard (1).

— Vous serez payé en conséquence... Que demandez-vous pour la traversée ?

— Dix ou onze batz au moins, si vous voulez que je vous mène à Nyon.

(1) Je n'ai pas pris note de l'exclamation de surprise du vieux batelier, mais il est probable qu'elle fut : — *Jésus ! c'est bien tard !...* Ceci me semble s'accorder mieux avec la dévotion des gens de ce pays.

— Vous me menerez à Rolle.

— La distance est plus grande...

— Je le sais; votre salaire sera plus grand.

— Monsieur, je ne me charge pas de vous conduire à Rolle par le temps qu'il fait.

— Eh! bien, conduisez-moi à Nyon.

— Je vais préparer ma barque, déplier ma voile et prendre de bons avirons.

— Faites diligence, mon brave homme.

Le pêcheur me le promit, c'est pourquoi je l'attendis une grande heure et demie pour le moins.

Au bout de ce temps il me dépêcha son fils qui devait ramer avec lui, je descendis à la rive et m'embarquai. Le lac était houleux et d'un gris terne, le ciel noir et le vent assez fort.

Je m'étendis tout de mon long sur un banc, je pris pour oreiller mon havre-sac, et m'enveloppai de mon manteau.

La traversée dura deux heures, je n'ouvris presque pas la bouche, et restai dans un état de somnolence produit par la fatigue, le bruit régulier des rames et les rêveries où me jetait cette navigation nocturne et insolite; j'éprouvais une sorte de vertige quand, baissant la tête, je voyais se succéder avec rapidité les vagues du lac qui nous ballottaient, et quand, la levant, je contemplais celles du firmament, c'est-à-dire les nuages qui se pres-

saient aussi dans l'Océan de l'infini, de l'incommensurable !

Ce que j'éprouvais n'a pas de nom ; mon imagination galopait la bride sur le cou, par moment, à travers le domaine sans borne et sans forme arrêtée des choses fantastiques.

Alors je me réjouis de mes mésaventures et j'en remerciai le ciel ; sans elles je n'aurais pas traversé le lac la nuit, par un gros temps, sous un ciel sinistre, dans une grande embarcation de pêcheur savoyard.

A quelque chose malheur est bon.

Il ne faut jamais se presser trop de maudire le destin.

Onze heures venaient de sonner quand nous prîmes terre à Nyon, en pays civilisé.

Autre embarras :

Il n'y avait pas un chat dans les rues, pas une lumière aux fenêtres, ce fut vainement que nous allâmes à la porte de plusieurs hôtels ; personne ne nous entendait ou ne voulait sauter à bas du lit.

Enfin la maîtresse de l'auberge de la *Navigation,* qui était sur le point de se mettre entre deux draps et de coiffer sa chandelle d'un éteignoir, voulut bien me recevoir quand nous eûmes parlementé avec elle par un trou de serrure.

Je fis boire une bouteille de vin à mes rameurs, et je

les congédiai en leur recommandant de revenir le lendemain matin (c'est-à-dire aujourd'hui) pour me ramener en Savoie, leur promettant une double gratification s'ils arrivaient à Nyon avant dix heures.

J'eus une chambre très propre, un bon lit, et je ne fis qu'un somme jusqu'au jour.

Les pêcheurs ont gagné le salaire promis conditionnellement, à midi j'étais de retour chez les sauvages.

Avant de mettre pied à terre j'ai fait stationner la barque en vue du château d'Yvoire, que je suis parvenu à dessiner tant bien que mal.

Les oscillations de la chaloupe ont augmenté beaucoup la difficulté de mon travail.

Ayant débarqué, j'ai essayé de reproduire sur le papier une des deux portes ruinées du bourg que j'avais vues hier à la brune, et qui ont vraiment une physionomie des plus farouches, des plus désolées, et toute l'arrogante hardiesse des constructions féodales.

Ayant appris que M. le baron d'Yvoire, qui habite ordinairement Thonon, était venu passer la journée dans son vieux manoir, je me suis présenté à lui pour obtenir la permission de le visiter. Il m'a reçu de la façon

la plus affable et a voulu prendre la peine de m'accompagner partout.

J'ai vu, grâce à lui, dans un cabinet voûté le fameux *bras de fer* : il paraît que le chevalier auquel il appartenait était manchot, et le faisait adapter à sa cuirasse quand il montait à cheval; une espèce de crochet ou de doigt servait à tenir la bride.

C'est une curieuse antiquité.

Ensuite le vieux baron, qui a une figure patriarcale et empreinte de bonhomie, a pris dans un tiroir et a déroulé un assez grand morceau de soie blanche que j'ai examiné avec intérêt; il est imprimé, blasonné aux armes de la baronie, et on y lit une thèse latine.

Cela fait, j'ai copié quelques passages d'un document manuscrit sur cette ancienne seigneurie et sur ses possesseurs (1). Enfin j'ai parcouru les étages du manoir : ils sont ruinés, inhabitables, à l'exception de quelques pièces qui servent de pied à terre.

Deux bahuts abandonnés à la poussière et aux cirons

(1) 1306. François Richard et Isabelle, enfants d'un seigneur de Compey, seigneur d'Yvoire, donnent cette terre au comte de Savoie Amé VI en échange de celle de la Chapelle de Marin. — La princesse Marie de Savoie, fille d'Amé et femme du dauphin Hugues, baron de Faucigny, la possède ensuite. — Cédée en 1360 par Amé avec celles d'Allinges, Evian, Hermance et Thonon à Jacques de Savoie, prince d'Achaïe, de Morée, et comte de Piémont. — Inféodée à la maison de Myolans en 1402, passe successivement à celle de Rovérea, à celle de Saint-Jeoire en 1500; à celle d'Antioche en 1520; puis à celle de Viry; — appartient en 1603 à un certain Forestier, protestant converti par saint François de Sales; à M. Bouvier, de Thonon, en 1655; à M. Barbier du Maney en 1770; — érigée en baronie par lettres-patentes du 1er juillet 1772 en faveur de J. F. du Maney. — Le propriétaire et baron actuel est M. Alexandre Bouvier. (*Extrait de la Notice.*)

sont tout ce qui reste de l'ancien ameublement; sur un des panneaux qui est le mieux conservé on voit le sacrifice d'Abraham. La partie supérieure de ce meuble a pour support deux cariatides : Adam et Ève dans le costume primitif, c'est-à-dire entièrement nus.

Le nom latin d'Yvoire était *Aquaria*. — Sa position sur l'eau le lui avait fait évidemment donner.

Cette bourgade a perdu sans retour son antique importance; elle est trop éloignée des grandes routes pour que les voyageurs s'y aventurent, — j'ai porté la peine de ma témérité dont je ne me repens point.

Quand les magnifiques bateaux à vapeur de Genève font le tour du lac, — promenades extraordinaires qui n'ont lieu que pendant l'été, — ils passent en vue d'Yvoire, ils doublent son cap avancé, mais ils n'ont garde d'y relâcher.

Ces parages si peu fréquentés, — et pour cause, — furent mis en émoi au dix-septième siècle par le débarquement inopiné des Vaudois, nobles émigrés qui faisaient leur troisième et dernière tentative pour regagner les vallées du Piémont, dont ils avaient été indignement dépossédés.

P. S. Nerny.

Voilà le temps qui plaît aux âmes agitées.

La tourmente est dans l'atmosphère, le lac frissonnant

bat à coups redoublés les sables et les roches anfractueuses de ce bord. Le vent d'ouest m'apporte le son de la cloche d'un paquebot genevois qui est dans les eaux vaudoises et vomit des bouffées de fumée noire.

Le hasard m'a amené à Nerny, petit port de pêcheurs, village un peu moins repoussant qu'Yvoire et qui renferme deux auberges pourvues de lit, — s'il faut en croire mon hôtesse de Nyon; — c'est, j'imagine, par jalousie de métier, par rivalité de profession, que la cabaretière d'Yvoire ne m'a pas dit que l'on pourrait m'héberger dans cet endroit, qui, d'après Grillet, je crois, doit son nom à Néron.

En vérité l'espèce humaine a de bien vilains côtés !

Voilà une bonne femme qui aime mieux laisser un voyageur courir le risque de se noyer que de lui apprendre qu'il trouvera un lit dans l'auberge d'un village voisin.

J'aime mieux croire que c'est par stupidité qu'elle ne m'a pas parlé des auberges de Nerny.

Ce qu'on appelle *le château* ici n'est autre chose qu'une très laide maison blanchâtre, à contrevents verts, dont la situation n'a rien absolument de seigneurial ; elle appartient au comte d'Antioche, — d'une ancienne famille savoisienne qui alla chercher un nom et un titre dans la Terre-Sainte.

En revenant à Yvoire j'ai fait cette réflexion :

Il y a lieu de s'étonner que les Savoyards du Chablais soient si sales quand on jette les yeux sur cette vaste et belle nappe d'eau qui baigne leur côte.

Pourquoi ne font-ils pas usage du Léman ? Où trouver un plus pur, un plus délicieux lavoir ?

Quand le vent d'ouest souffle, on entend parfois de Nyon, à l'aube, les coqs de Nerny et d'Yvoire chanter, bien que le lac ait dans cet endroit une lieue de largeur au moins.

Je me suis dirigé vers Thonon, en passant par la Coudre ou *Coudré,* immense et délabré château d'où dépend un domaine important, mais fort négligé, au fond d'une grande échancrure faite dans les sables par le lac.

Il y a là une forêt de haute futaie, la plus belle que l'on puisse imaginer; elle se compose d'arbres d'essences variées et d'une venue admirable : ormes, frênes, ifs, chênes, trembles, cerisiers, aulnes, sycomores, pins, bouleaux à travers desquels suinte un jour douteux; la vigne vierge mêlée au lierre enlace des troncs d'une stature gigantesque; des buis et des houx d'une croissance rare, d'une senteur vive, forment comme un bois dans cette forêt, et garnissent entièrement les intervalles des arbres supérieurs ; les allées, semblables à des corridors spacieux de verdure, sont pleines de mousses

veloutées, de bruyères et de fougères, elles aboutissent toutes à un rond-point et à leurs extrémités opposées laissent entrevoir, les unes, le lac aux reflets bleus et verts, les autres, les Alpes si écrasantes et si sublimes.

On se croirait dans des savanes, au pied des Cordilières !

J'ai ouï dire que cette forêt, dont l'abandon augmente le charme, est l'exacte reproduction du plan de Turin; les huit allées qui la coupent figurent les huit rues principales de la capitale des États Sardes, et le rond-point la place centrale d'où elles rayonnent.

Cette merveille appartient au marquis d'Allinge-Coudré, qui n'est peut-être jamais venu la voir, qui peut-être ne sait pas même qu'elle existe.

En regagnant la route de Thonon, j'ai avisé dans une prairie un vieux petit gardeur de vaches assez bizarrement accoutré : il porte un chapeau à cornes rapé, un habit de toile grise coupé à l'antique, sur le dos duquel descendent ses cheveux liés et formant une grosse queue, il a des culottes faites d'une toile semblable à celle de l'habit, enfin ses jambes grêles sont dessinées par des bas bleus.

C'est un berger de l'ancien régime.

XXXVII

Les Allinges.

Les Allinges, — 30 sept.

En approchant de la ville principale du Chablais, on découvre à droite une montagne isolée, qui, en un pays de plaines, paraîtrait fort haute, mais qui dans cette province n'est guère qu'une colline détachée de la chaîne des Alpes. — Elle a quelque ressemblance avec celle de Langin, qui porte comme elle une ruine; de touffues chataigneraies couvrent ses flancs rapides, et son double faîte se couronne des immenses décombres de deux châteaux-forts démantelés, au milieu desquels apparaît une petite chapelle blanche, dont la restauration ne date que de peu d'années.

Voilà les Allinges, site que je n'ai eu garde d'oublier, car c'est un des plus célèbres et des plus pittoresques, en

même temps, du Chablais, une ruine héroïque, féodale, un lieu de pèlerinages dévôts, un oratoire de vœux au milieu de l'enceinte croulante d'une vaste place d'armes.

Mon premier soin a été, après avoir pris un peu de repos à l'*Hôtel de l'Europe*, de me diriger vers les Allinges, car je savais d'avance que Thonon n'offre rien de bien intéressant aux voyageurs.

Un chemin comme je les aime, qui passe près d'un moulin mu par d'abondantes eaux vives, m'a conduit en fort peu de temps au village des Allinges, situé presque au pied du monticule de ce nom, et qui est à demi caché sous d'épaisses feuillées. Une niche à madone m'a indiqué la voie qui conduit au sommet de la *sainte* montagne (comme on dit ici).

Chemin faisant, j'ai rencontré deux prêtres de campagne qui apparemment descendaient de la chapelle; ils s'avançaient l'air hautain, la mine impérieuse, l'œil investigateur et dur, et leur regard semblait me dire :

— Salue-nous humblement !

J'ai passé sans me découvrir, car si je déteste les dehors arrogants, c'est surtout chez ceux qui se donnent pour ministres du Christ humble et doux.

Dans ces fortunées contrées les jésuites ont en main le pouvoir, ils règnent sur le souverain et par conséquent sur ses sujets; pas n'est besoin de feindre, de dissimuler, de se déguiser, de louvoyer, de se frayer des routes

souterraines, d'avancer tortueusement pour arriver à la domination des consciences, à l'empire de la famille, de la société, de l'État; le clergé agit au grand jour, il dispense l'éducation, dirige et façonne à son gré la génération qui vient, commande par la terreur à celle qui s'en va. Il est sur son terrain, et il se sent fort, inattaquable, le gouvernement et lui se soutiennent mutuellement, ils peuvent ensemble tout braver, ils brident un peuple naturellement débonnaire, endurant, pacifique, et qui pousse la longanimité, la mansuétude, jusqu'à baiser les mains qui l'ont garotté.

Les prêtres, — depuis le plus petit vicaire, le plus mince recteur campagnard, jusqu'au plus opulent prélat, — marchent la tête haute, le front superbe; on tremble à leur approche, on les salue profondément, on se courbe jusqu'à terre, mais eux répondent par un léger mouvement de tête à ces marques de respect. — On leur doit tout et ils ne doivent rien, car ils sont les maîtres du maître.

Quelle distance de ces hommes aux pasteurs vraiment évangéliques !

Au sommet d'une montée assez rude à travers la forêt, j'ai pénétré par une porte béante de vétusté dans l'enceinte du château, les murs ne sont plus que des tas de décombres informes, irrégulièrement ébou-

lés et couverts d'arbustes parasites et de plantes pariétaires.

Aucun bâtiment n'est debout sur ces cimes, à l'exception de la chapelle qui s'annonce de loin par le plus étrange clocher du monde, par une sorte de tour qui, formant une moitié de circonférence, s'appuie au chevet du chœur.

Ces vestiges de constructions, ces pans de murailles, ces monceaux de cailloux entourent une terrasse spacieuse d'où l'on jouit d'une vue enchanteresse. On domine Thonon, tout le Bas-Chablais et le Pays-Gavot, le lac, les coteaux vaudois, beaucoup plus peuplés que ce pays, et la ligne à peu près droite du Jura s'étend à l'horizon; derrière soi, s'élève à perte de vue le Mont-Hermone avec une chapelle au milieu des pelouses, et la vallée boisée, pastorale, où sont les villages d'Armoy, de Fessy et de Crevens.

Quand l'air est transparent on découvre les rocs nus de la Dent d'Oche et plusieurs alpestres gorges.

C'est à épuiser les formules admiratives!

Les masses vert-foncé des chataigniers séculaires, des noyers énormes, ressortent avec vigueur sur l'éthérée nuance du lac, les Alpes montrent en détail leurs taillis de chênes, leurs forêts de sapins, leurs pâturages éclatants, leurs pics déchirés et leurs versants de neiges.

Décidément la rive savoyarde est beaucoup plus charmante, plus grandiose, plus poétique que la rive opposée, mais celle-ci, en revanche, témoigne d'une civilisation beaucoup plus avancée.

Les étrangers prosaïques dédaignent la première qui reste pauvre, et affluent sur la seconde qui leur doit son bien-être constant.

Les deux sommets de ce mont exposés à tous les vents portent chacun un inextricable fouillis de ruines étagées l'une au-dessus de l'autre, séparées par un petit vallon qu'il est difficile de traverser à cause du taillis épais qui le couvre; étaient-ce deux châteaux ou les deux parties d'une immense forteresse, place d'armes principale du Chablais?

Nul ne le sait.

Mais des gens pensent que ces fiefs jumeaux n'appartenaient pas au même maître, se faisaient la guerre; ils basent cette opinion un peu hasardée sur la tradition du pays, et font remarquer que le château inférieur a des murailles plus épaisses du côté qui est tourné vers le château supérieur.

Il se pourrait que ces citadelles aient eu momentanément des possesseurs ennemis ou rivaux de puissance; l'histoire de Savoie n'en dit rien, elle parle souvent *du* château (et non pas *des* châteaux des Allinges), lequel contenait au besoin une garnison de 1500 hommes, et

mentionne fréquemment *une* noble famille de ce nom qui portait de gueules à la croix d'or.

La terre des Allinges a titre de marquisat.

L'historiographe Grillet dit que ses maîtres, de très vieille souche, eurent des alliances avec les comtes de Genevois, les barons de Faucigny et la maison Salvaing de Boissieu, en Dauphiné; les cartulaires des abbayes de Saint-Maurice-en-Valais et d'Aulps nous apprennent, ajoute-t-il, que lesdits maîtres étaient appelés *princes;* on en compte vingt-six générations jusqu'au marquis d'Allinges-Coudré de notre temps.

Le 14 septembre 1594, — c'est-à-dire soixante ans environ après l'introduction du protestantisme dans le Chablais où il règnait alors sans partage, — à la chute du jour, deux étrangers, simplement vêtus et voyageant à pied sans aucun bagage, se présentèrent devant le pont-levis du château, qui était alors plein de soldats, hérissé de canons et dans un formidable état de défense. Ayant décliné leurs noms, ils ne tardèrent pas à être admis auprès du baron d'Hermance, qui commandait la forteresse, et pour lequel ils étaient porteurs de trois lettres de recommandation.

L'un de ces voyageurs, âgé de vingt-sept ans, avait un extérieur mielleux et bénin, c'était François, fils

du comte de Sales, gentilhomme savoyard de très bonne race; l'autre était Louis de Sales, son cousin, tous deux prêtres par vocation; le premier, au grand regret de ses parents.

Le baron reçut avec joie les voyageurs, lorsqu'il eut pris connaissance des lettres dont j'ai parlé; l'une émanait du duc de Savoie, l'autre de l'évêque d'Annecy, dit *de Genève,* et la troisième du comte de Sales.

Comme il s'agissait de la conversion du Chablais, définitivement laissé à ses anciens maîtres par les Genevois et les Bernois, le duc ordonnait au gouverneur de la province de prêter aide et assistance aux missionnaires de bonne volonté qu'il lui envoyait. L'évêque le priait de les protéger; quant au comte de Sales, il suppliait le baron, son ancien ami, d'empêcher que son fils et son neveu ne s'exposassent à de trop grands dangers par excès de zèle.

Le gouverneur, catholique de cœur et d'âme, n'avait pas besoin de ces missives écrites chacune dans un style différent pour protéger une entreprise qu'il avait appelée de tous ses vœux; il fit le meilleur accueil aux deux prêtres, les invita à souper et leur donna des appartements dans la forteresse.

Le lendemain matin la messe fut célébrée dans la chapelle, — ce qui n'avait pas eu lieu depuis fort longtemps, — puis le baron fit visiter à ses hôtes le vaste

château et ses moyens de défense; les ayant conduits sur la terrasse près des canons en batterie qui la bordaient et menaçaient la plaine, il leur dit : « Nous n'aurons pas besoin de tout cela si les calvinistes peuvent se résoudre à vous ouïr. »

Pendant qu'il parlait, François, appuyé sur le parapet, restait abîmé dans une contemplation douloureuse; il découvrait dans la campagne des croix renversées, des monastères et des églises en ruines, et il sentait son cœur si tendre se briser..... Enfin il laissa couler ses larmes et s'écria (s'il faut s'en rapporter à l'auteur de sa vie) : — Seigneur, les peuples révoltés contre vous et contre votre Christ sont entrés dans votre héritage; ils ont profané vos temples, aboli votre culte, ruiné votre sanctuaire! Levez-vous, Seigneur, jugez vous-même votre cause, mais jugez-la dans votre miséricorde.

Une autre version prête ce langage à François de Sales : « Voilà donc comme le Seigneur a arraché la haie de cette vigne autrefois si chérie; voilà comme il a détruit tous les murs qui la défendaient; elle est devenue déserte, elle est exposée au pillage et foulée aux pieds... O Chablais! ô Genève! ô Jérusalem! convertissez-vous au Seigneur votre Dieu. »

Les deux cousins commencèrent, d'après les conseils du baron d'Hermance, par ouvrir une mission à Tho-

non, ils s'y rendaient à pied chaque matin quelque temps qu'il fît, ne portant avec eux qu'un bâton et un sac dans lequel étaient une bible et un bréviaire ; le soir, par précaution, ils revenaient coucher aux Allinges.

Ils eurent à surmonter de grands obstacles, à vaincre de vives répugnances, et voyant bien qu'attaquer de front le culte établi, c'eût été s'exposer à échouer complètement, ils procédèrent par les finesses, les feintes, les ruses, les équivoques, et le sapèrent à petit bruit jusqu'au moment où le prince, violant avec déloyauté le traité de Nyon qui garantissait la liberté de conscience dans le Chablais, prêta à ses envoyés l'appui de la force brutale.

Ces moyens répugnaient sans doute à François de Sales, et il eût préféré arriver à son but par la seule persuasion ; pourtant il laissa faire le duc, et l'opposition que ses historiens lui attribuent fut ou trop faible ou hypocrite.

Le doucereux convertisseur s'insinuait adroitement de maison en maison, il faisait accroire que le catholicisme était calomnié par les Réformés, et débitait un singulier amalgame des deux doctrines.

Quand il eut gagné assez de simples, de faibles, de crédules, de gens craignant le duc, il cessa cette comédie et jeta le masque.

Pendant qu'en France Henri IV accordait à ses an-

ciens coreligionnaires l'Édit de Nantes, François de Sales obtenait de son souverain l'expulsion du clergé protestant, et lui faisait rompre un traité qui l'avait remis en possession d'une province.

Il lui écrivit ceci, entre autres choses, le 15 décembre 1596 :

« ..... Il importe beaucoup qu'en observant les articles du traité de Nyon, et laissant la liberté de conscience à ces peuples, vous favorisiez principalement et absolument les catholiques. »

Ce conseil fait peu d'honneur à François, il blesse les plus vulgaires notions de la justice.

Le missionnaire persévérant eut, au dire des panégyristes, mille embûches à déjouer, mille périls à traverser, mille fatigues à éprouver.

Par une nuit noire d'un rigoureux hiver, regagnant, — escorté d'un valet, — son refuge inexpugnable, il s'égare, et après avoir fait bien du chemin, il arrive fort tard dans je ne sais quel méchant hameau dont toutes les maisons étaient fermées. Nos gens vont de porte en porte, demandent l'hospitalité d'une voix lamentable, disant qu'ils sont exposés à périr de froid ; le valet nomme son maître sottement, ce qui fait qu'on n'a garde d'ouvrir, car tous les habitants sont d'obstinés calvinistes. Mais Dieu veille sur ses serviteurs qui ont le bonheur de rencontrer le fournil du village

encore chaud, et qui s'y blottissent jusqu'au jour.

Une autre fois il reste toute une nuit exposé à la pluie, n'ayant pu se faire admettre chez des paysans inhumains.

Une autre encore il couche à la belle étoile au milieu d'une ruine des bois, et médite pendant que les ours et les loups hurlent dans l'ombre.

Enfin les calvinistes, irrités de ses nombreuses conquêtes spirituelles, jurent sa perte, des assassins attentent à ses jours.

Mais Dieu est toujours là !

Je me méfie de ces récits, dont le fond est peut-être aussi digne de créance que celui des miracles du Mont-des-Voirons.

Comment croire, cher ami, à la véracité des écrivains ultra-catholiques, quand on a lu ceci dans l'Histoire de Calvin, par M. Audin (page 16 de l'Introduction, tome Ier) : « La maison royale de Savoie est trop catholique pour être despote. »

Qu'en dis-tu !

Il y a des gens qui ferment les yeux en plein jour et qui soutiennent qu'il fait nuit.

Eh ! quoi, monsieur, vous osez avancer que les princes de Savoie ne sont point despotes !... de grâce, lisez l'histoire, vous y verrez tout au long les massacres des Vaudois du Piémont qu'ils ordonnèrent pendant nombre

d'années ; — n'est-ce pas pis que du despotisme ! n'est-ce pas une atroce intolérance, une exécrable cruauté !

Au moment où je trace ces lignes, il n'est pas permis de prier Dieu avec liberté dans ce royaume, le culte protestant y est interdit. Les Réformés, je l'ai déjà dit, ne peuvent y acquérir des immeubles sans la permission royale. — Leur condition ici peut être comparée à celle des juifs en Europe il y a quelques centaines d'années.

J'appelle cela, moi, du despotisme, car il faut bien appeler les choses par leur nom.

Pendant que François de Sales catéchisait les Chablaisiens, son père lui écrivit pour le dissuader de poursuivre son dessein, et lui dit qu'il fallait, en désespoir de cause, *contraindre ces peuples à recevoir la foi par la seule bouche du canon.*

Mais le jeune homme ne voulut point abandonner sa tâche ; en 1595 il avait presque entièrement rétabli l'ancien culte, et s'occupait à planter des croix au bord de tous les chemins ; il eût mieux valu planter des arbres fruitiers et rendre à l'agriculture un pays ravagé par de longues guerres.

Le 6 septembre de l'année suivante, il conduisit de Thonon à Annemasse une nombreuse procession (la distance entre ces deux localités est d'une dizaine de lieues au moins), et assista aux prières des *quarante*

heures qui furent célébrées solennellement et attirèrent vingt ou trente mille catholiques.

Il releva les couvents de la contrée, refit la règle de plusieurs et fut chargé par le pape de ramener le vieux patriarche de l'église genevoise, l'héritier de Calvin, Théodore de Bèze, dans le giron de l'église romaine (le saint père sentait quel coup une pareille conversion eût porté au protestantisme); il échoua complètement dans cette folle expédition.

La crosse épiscopale, puis la canonisation furent la récompense des travaux de François de Sales, comme chacun sait.

Le saint était sceptique en fait de mariage, il l'avoue ingénument dans ce passage de ses œuvres :

« Le mariage est un certain ordre où il faut faire la profession devant le noviciat; et s'il y avait un an de probation, comme dans les cloîtres, il y aurait peu de profès. »

On conçoit qu'avec une pareille opinion il n'ait pas pu se résoudre à épouser Mlle de Veigy, dont l'histoire nous a laissé les plus séduisantes peintures.

Une bise très froide souffle, le lac est d'un vert foncé et le temps brumeux : ce qui prête à ces ruines une sinistre majesté.

François de Sales écrivit sans doute d'ici, et sous l'influence d'une pareille température, que le feu est bon douze mois chaque année.

La chapelle, lieu de pèlerinage très fréquenté, est d'ailleurs peu remarquable; on voit sur les murailles du chœur quelques traces de fresques et sous un globe le chapeau du missionnaire chablaisien, — dont je ne garantis pas l'authenticité.

Le petit édifice, éclairé par des ouvertures en forme de croix, porte sur sa façade deux tablettes de marbre avec des inscriptions latines.

Voici celle qui est à droite :

DUCENTOS POST ANNOS
IMMENSIS OBSTRUCTUM RUDERIS
ET DUM OMNIA CIRCUM RUERENT
INTEGRUM DIVINA PROVIDENTIA SERVATUM
VOLONTARIIS FIDELIUM DONIS AC OPERIB.
NEC NON CLERI CHABALLICENCIS OBLAT,
MAXIME VERO PETRI JOSEPHI REY
ILL-ISSIMI AC R-DISSIMI ANNEC. EPISCOPI
ZELO PIETATE AC LARGITATE
RESURREXIT
ARCIS ABLINGIANÆ SACELLUM
ANNO SALUTIS
1836 (1).

1 Après deux cents ans l'oratoire de la forteresse des Allinges, obstrué de décom-

Celle du côté gauche est ainsi conçue :

DEVIS PRO PATRIBUS

HIC

PRECES FUDIT ET LACRIMAS

DIV. SALESIUS

QUOSQUE INFENSISSIMOS PRIMUM INVENIT HOSTES

HOS TANDEM FIDISSIMOS ECCLESIÆ CATHOLICÆ FILIOS PEPERIT

AD PASTOREM ERGO, AD APOSTOLUM ET PATREM

HUC ACCURITE POPULI

CHABALLICENSES ET EXTERI,

HUC ACCURITE GENEVENSES (1).

Thonon.

Entre midi et une heure j'étais de retour de ma promenade, j'avais traversé des bois, des taillis, des chataigneraies séculaires, un hameau chétif au revers de la colline des Allinges, et j'avais regagné la ville par un autre chemin, par un vallon silencieux d'où les ruines se montrent sous un aspect nouveau.

Cette course est de celles dont je garderai le meilleur souvenir.

bres énormes, alors que tout croulait autour de lui, ayant été conservé intact par la divine Providence, fut restauré grâce aux travaux et aux dons volontaires des fidèles, aux offrandes du clergé chablaisien et surtout au zèle, à la piété et à la libéralité de Pierre-Joseph Rey, très illustre et très vénérable évêque d'Annecy, l'an du salut 1856.

(1) Ici le bienheureux de Sales répandit des larmes et pria ardemment pour des concitoyens égarés qu'il trouva d'abord ennemis déclarés de l'Église catholique, et qu'il finit par rendre ses plus fidèles enfants. Accourez donc auprès du pasteur, de l'apôtre, du père, peuples du Chablais, accourez étrangers, accourez Genevois !

Vain appel ! Ceux-ci font la sourde oreille et n'accourent point.

En suivant la principale rue de Thonon j'ai aperçu une petite boutique de libraire, dans l'étalage de laquelle se faisait remarquer un mince in-12 vert, dont le titre a suffi pour fixer mon attention :

Pèlerinage aux Allinges en 1843, *par l'ermite de Bange* (1).

Il va sans dire que j'ai acheté cet ouvrage, car venant d'explorer la noble ruine des Allinges, tout ce qui traite de ce sujet devait naturellement m'intéresser, puis il fallait saisir l'occasion qui se présentait d'apprécier sur un échantillon la littérature savoisienne, la littérature *permise, bien pensante, orthodoxe,* ou, en d'autres termes, la littérature fausse, plate, timide, niaise et béate ;—j'allais faire cette étude moyennant deux francs.

Qu'est-ce après tout que 96 pages d'inepties pour qui lit vite!

Ce livre, pensai-je en l'empochant, ne peut être qu'une production de sacristie, une œuvre de tonsuré... qu'importe ! voyons... il n'est pas de mauvais écrit qui ne contienne quelque chose de bon, de profitable, d'utile.

Là-dessus je me rendis à la promenade de la ville qui touche l'*Hôtel de l'Europe,* c'est une terrasse plantée de gros arbres et fort élevée au-dessus du bas quartier, misérable réunion de chaumières que l'on nomme Rive,

(1) Annecy, Joseph Prévost, libraire-éditeur, 1844.

et qui entoure une sorte d'ancien manoir occupé par des tanneurs.

Je m'assis sur un banc, et tourné vers le lac je me mis à lire le *Pèlerinage de l'ermite de Bange.*

C'est une relation en huit petits chapitres des impressions, des pensées, des observations d'un croyant après sa première visite aux Allinges, où on l'a amené en 1843 pour le faire assister à une cérémonie religieuse. Il a reçu l'hospitalité du curé de la paroisse et dédie son opuscule à un ami absent.

L'ermite-pèlerin cherchant l'origine du mot *Allinges* cite plusieurs opinions parfaitement creuses à ce sujet : les uns, assure-t-il, le font dériver de *ad ligna* (dans les bois), d'autres d'*ab lingua* (sans langue ou sans langage), d'autres encore, — avec plus de vraisemblance selon lui, — du mot teutonique Alleinig (unique), qu'expliquerait l'admirable et exceptionnelle position des Allinges, à moins que le nom d'Alleinig ne soit celui des seigneurs Burgondes qui construisirent ou habitèrent le château.

Laissons cela.

« Grillet fait observer, ajoute l'ermite, que l'ancien bourg des Allinges devait être le lieu le plus considérable du Chablais proprement dit dans le xe siècle, puisque le curé de cette paroisse, qui était l'un des huit doyens ruraux de ce diocèse, siégeait dans les as-

semblées générales du clergé, immédiatement après l'évêque et le prévôt. »

Puis il parle des guerres des dauphins et des comtes de Savoie, et du siége des Allinges qui demeurent définitivement à ces derniers avec le reste du Chablais.

Plus loin, à propos de la conquête bernoise et du ministre Farel, qui fut envoyé pour gagner à l'Évangile les Chablaisiens, et échoua dans sa mission, il assure que depuis ce temps-là on appelle un *Farel* ou une *langue de Farel,* en Chablais et en Faucigny, un homme qu'on veut insulter, qui parle méchamment, sans aucune retenue.

Vient ensuite, mon ami, le récit de l'arrivée des deux de Sales aux Allinges, l'exposé rapide de leurs entreprises couronnées d'une pleine réussite, — le duc aidant, — et ce que l'on rapporte au sujet de la conversion de la garnison du château, premier succès des deux missionnaires.

Le sixième chapitre commence ainsi :

« Environ cent ans après la mort de saint François de Sales, c'est-à-dire au commencement du dix-huitième siècle, le roi Victor-Amédée II fit démolir la forteresse des Allinges, et les matériaux furent vendus. La chapelle, on ne sait comment, demeura debout, environnée et couverte de décombres, et exposée à toutes les injures du temps. Un siècle plus tard, à l'é-

poque de la révolution française, quelques vandales du philosophisme et de l'impiété l'aperçoivent et frémissent de rage. L'ordre est donné de la raser entièrement. Les hommes chargés de cette inique mission arrivent sur la colline. A l'aspect de ce monument religieux auquel se rattachent de si doux souvenirs, une force surnaturelle semble enchaîner leurs bras; ils s'en vont sans avoir osé toucher cet édifice. Mais effrayés par les menaces de ceux qui les avaient envoyés, ils reviennent à la charge et se disposent à renverser la chapelle, quand tout-à-coup un orage des plus terribles les disperse et les force à renoncer à cette entreprise. Dès lors ce projet odieux fut oublié, et la chapelle demeura, comme auparavant, en butte aux intempéries des saisons. Sa voûte était surchargée, dans toute son étendue, d'un tas de décombres qui avait onze pieds d'épaisseur. On a peine à comprendre comment elle n'a pas été écrasée sous ce fardeau. »

Enfin la chapelle fut rendue au culte et réparée en 1836 comme il appert de l'une des inscriptions latines de sa façade, l'inauguration eut lieu solennellement le 14 septembre.

J'ignore ce que l'on nomme un *triduum,* mais j'apprends par le livre qui m'occupe qu'on en célèbre un chaque année, avec indulgence plénière, les 14, 15 et 16 septembre.

Ce fut à celui de 1843 que prit part l'ermite de Bange ; l'évêque d'Annecy, qui se nommait *Monseigneur Rendu,* s'y *rendit,* et on lui fit une réception d'honneur, avec cavalcade de gens portant des lances de bois, détonnation de boîtes, grand branle de cloches et garde d'honneur, composée d'une compagnie de fantassins qui forme la garnison de Thonon.

Dans son transport le narrateur de la mirifique solennité s'écrie :

« L'élan de cette religieuse paroisse fut vraiment sublime (1). Rien n'avait été négligé pour faire à l'illustre pontife (2) l'accueil le plus solennel et le plus touchant. »

Je ne veux pas te transmettre les détails de cette fête, te parler des processions qui se déroulaient sur le flanc de la colline, des confréries, des oriflammes, des chants sacrés, je préfère te régaler de cette page qui termine dignement le septième chapitre :

« L'évêque partit sur le soir et fut accompagné jusqu'à Thonon par les cavaliers qui étaient allés au devant de lui le matin. Quand les fantassins eurent fait leurs adieux militaires au prélat, leur commandant, jeune soldat en congé de la brigade de Savoie, adressa avec enthousiasme une harangue à ses compagnons d'armes.

(1) Le mot est heureux.
(2) L'épithète est merveilleusement choisie.

Mon cœur me ferait un reproche, et vous auriez raison de me blâmer si je ne vous répétais ses dernières paroles, que ma mémoire a fidèlement retenues :

« Soldats, je suis content de vous ! vous avez fait honneur à notre seigneur l'évêque. Vous avez fait honneur à notre curé, et vous n'avez pas déshonoré la paroisse..... Rompez les rangs... »

Que t'en semble ?... n'est-ce pas inimaginable à force de béotisme ?

Tu vois maintenant à quel degré d'imbécillité sont les intelligences sur la rive gauche du Léman.

Que penser des gens illettrés de ce pays, quand ceux qui se piquent de littérature écrivent sérieusement des billevesées de cette espèce !

Ruines du Château des Allinges.

XXXVIII

Ripaille.

Parc de Ripaille.

En parcourant ces délicieuses campagnes riveraines on trouve à tous les pas de vieilles maisons de prière ou de guerre, des masures monastiques ou héroïques qui ne veulent pas disparaître entièrement du sol, résistent de leur mieux au temps et aux hommes ligués contre elles, et sont pleines de souvenirs. Parmi ces respectables, mais peu respectés édifices, il faut placer celui dont j'ai à t'entretenir :

La journée était peu avancée et le ciel se rassérénait; je suis sorti de Thonon par la route d'Evian que j'ai bientôt quittée pour prendre, à gauche, un chemin qui traverse une côte de vigne, et descend vers les spacieux bâtiments d'une terre située à l'une

des extrémités du plus vaste golfe de ce littoral.

C'est le domaine de Ripaille que sa position avancée au milieu des eaux fait découvrir de fort loin, et par delà lequel le grand torrent de la Dranse a son embouchure.

Pour y arriver on passe par Concise, où l'on remarque deux gentilhommières de l'état de squelettes, pantelantes, lézardées, décoiffées, dont l'une est presque entièrement à jour.

Ce hameau offre un agréable point de vue quand on le contemple de Thonon, et de Concise, par réciprocité, la ville se présente merveilleusement au sommet d'un littoral presque à pic supportant de hautes terrasses et des maisons qui paraissent ne pas craindre le vertige.

Grande était mon impatience de visiter la cénobitique et princière résidence qui m'attirait sur la plage, d'atteindre le but de ma promenade; je n'ai pas accordé à ce paysage autant d'attention et d'admiration qu'il en mérite.

Avant de te décrire ce qui reste de l'ermitage-palais de Ripaille, il convient, je crois, de te parler de son illustre fondateur, de celui qui donna à cet asile paisible et écarté un européen renom.

Le 9 novembre de l'an de grâce 1434, une foule considérable et éblouissante de seigneurs, de prélats, d'abbés venus de tous les États soumis à la couronne ducale

de Savoie, se pressait dans la grande salle d'apparat d'une vaste et belle habitation construite depuis peu au bord du Léman, près d'un couvent de l'ordre de Saint-Augustin, au milieu d'un immense parc de chênes planté en étoile et dont les sept allées avaient chacune pour perspective une ville ou un bourg du Pays-de-Vaud. Cette demeure, construite à grands frais, renfermait sept appartements séparés, avec jardins et préau particuliers; au-dessus de chacun s'élevait une tourelle à machicoulis: celle du chef de la maison dominait les autres.

Quand les nobles conviés eurent pris place, le duc Amédée, huitième du nom, parut et alla s'asseoir sur un trône, entre ses fils Louis et Philippe. A ses pieds se tenaient Humbert, bâtard de Savoie, et les deux maréchaux du duché, dont l'un était de la très puissante, très antique et très redoutée race des Montmayeur. Amédée prit la parole et fit un long discours dans lequel il passa en revue tout ce qui était advenu sous son gouvernement; il eut à entretenir l'assemblée de beaucoup d'événements heureux et d'utiles réformes dues à la sagesse de ses vues et à son amour bien connu pour la justice. — Puis il déclara son intention formelle, irrévocable, de finir ses jours en paix, après un règne de cinquante-un ans; et sur ce, ayant appelé le prince Louis, qui portait alors le titre de Comte de Genevois, — et non pas celui de *Comte de Genève,* comme on l'a

prétendu par erreur, — il le fit mettre à genoux, lui donna l'accolade en lui ceignant l'épée, lui attacha au cou l'ordre du collier de Savoie ou de l'Annonciade, le créa prince de Piémont et l'investit de la lieutenance-générale du duché. Ensuite il conféra à son autre fils le titre de Comte de Genevois. Enfin il exhorta pathétiquement les deux frères à vivre dans l'union, dans la concorde, à s'entr'aimer, à se concilier l'affection de leurs parents et de leurs peuples, à tenir la parole jurée et à rendre la justice avec une intégrité parfaite. Ses particulières recommandations au prince Louis furent de se montrer en toutes circonstances le soutien et le défenseur zélé de l'Église et de la foi. Il déclara, en outre, que sa volonté était que non-seulement son fils, mais encore ses petits-fils et descendants prissent pour conseillers intimes, secrets, dans les affaires d'État, le doyen et les chevaliers-ermites de l'ordre séculier de Saint-Maurice, qu'il instituait à Ripaille dès ce moment.

A ce discours succéda la lecture des patentes de la lieutenance, et la bénédiction paternelle donnée aux princes; après quoi chacun se sépara fort impressionné, car Amédée était en possession de l'amour de ses sujets et de la vénération universelle.

Le lendemain de cette solennité, le duc endossa l'habit d'ermite de Saint-Maurice avec six nobles hommes, ses compagnons, ses confidents, ses amis, qui, prévenus d'a-

vance de sa résolution, et ne pouvant se résoudre à se séparer de lui, avaient témoigné le désir de s'y associer. Ces gentilshommes étaient Henry de Colombier, seigneur de Wufflens, au pays de Vaud; Claude du Saix, seigneur de Rivoire; Lambert Oddinet, président du conseil de Savoie, à Chambéry; François de Bussy, seigneur d'Erya, en Bugey; Amé de Champion et Louis de Chevelu, seigneur dudit lieu, près du lac de Bourget.

Amédée était alors âgé de cinquante-six ans; il avait affecté à la fondation de Ripaille un revenu de deux cents florins d'or pour chaque chevalier-ermite, et de six cents pour leur chef ou doyen, qui devait toujours être nommé par le duc de Savoie.

Le costume de ces reclus eût ressemblé, en tous points, à celui des anciens anachorètes sans la croix d'or qu'ils portaient au cou; il ne se composait que d'une longue robe de drap gris à capuce. Le port de la barbe et des cheveux longs était de rigueur, et il fallait, en public, tenir à la main un bâton noueux et tortu.

On a débité toutes sortes de fables sur cette retraite, on a porté le nombre des ermites à dix et à douze (1). On les a coiffés d'un capuchon rouge et d'un chaperon bleu.

(1) ... Si retiro con deici cavalieri e 20 servitori tutti vestiti con un' habito simile al suo, in un' heremo vicino al lago di Geneva nella terra di Ripaglia dove pochi anni prima haveva edificata un abbatia sotto il titolo di san Mauritio, etc.

Hist. de Piémont, de Ludovico della Chiesa.

Le vieux chroniqueur de Savoie Paradin est le seul écrivain, je crois, qui avance qu'Amédée et ses amis vécurent là *en même austérité, macération de corps, pénitence et vie contemplative;* il ajoute : « Ainsi furent ces princes plusieurs années en habits d'ermites, faisant une vie plus angélique qu'humaine en ce lieu estrange, où ils n'y fréquentoient ny bestes, ny gens, et ny bruoient que hymnes, pleurs et prières à la façon des Saints-Pères de Thébaïde... »

Ces assertions sont entièrement contraires à la vérité historique et aux dires des contemporains.

Non, mon ami, le duc et ses commensaux ne se condamnaient point à une rude pénitence ; non, ils ne jeûnaient point, ne priaient guère, ne se macéraient nullement, mais vivaient dans un doux loisir, une continuelle et extatique admiration de la nature ; ils consacraient deux jours de la semaine seulement aux choses de la religion, et, pendant les cinq autres, ils vaquaient aux affaires politiques, recevaient une société brillante, choisie, et ouvraient volontiers, sans doute, leurs tourelles aux jolies Chablaisiennes à l'œil noir et voluptueux à la fraîche carnation, aux formes pleines de sève.

On appela cela *faire ripaille,* et cette expression s'est conservée jusqu'à nos jours.

Les Augustins du voisinage étaient les indulgents directeurs de ces *reclus* sensuels.

Monstrelet dit, au rebours de Paradin, qu'*Amé de Savoie, retrait à Ripaille, menait une vie aucunement solitaire,* et il dit vrai.

Là, nos chevaliers enfroqués avaient de gras troupeaux, d'excellents fruits, de copieuses moissons, des celliers où on laissait vieillir les vins des meilleurs crus de Crépy; le lac fournissait à la table cénobitique la lotte, la truite et d'autres poissons délicats; la montagne était trop proche pour que le gibier et la venaison pussent manquer.

Les mœurs de ces ermites n'ont jamais été l'objet d'attaques sérieuses, et les bruits répandus par un rival du duc ayant un grand intérêt à lui nuire, à le noircir, doivent nous être fort suspects. — Je reviendrai sur ces bruits et sur leur auteur.

Plusieurs historiens du temps louent à l'envi la piété, la continence et les exemplaires vertus d'Amédée VIII.

Tu dois te rappeler, cher Emile, ces vers de Voltaire (Épître au Lac de Genève), pièce déjà citée à propos de Ferney :

Au bord de cette mer où s'égarent mes yeux,
Ripaille, je te vois. O bizarre Amédée !
Est-il vrai que dans ces beaux lieux,
Des soins et des grandeurs écartant toute idée,
Tu vécus en vrai sage, en vrai voluptueux,
Et que lassé bientôt de ton doux ermitage,
Tu voulus être pape et cessas d'être sage ?

Dieux sacrés du repos, je n'en ferais pas tant;
Et malgré les deux clefs dont la vertu nous frappe,
Si j'étais ainsi pénitent,
Je ne voudrais point être pape.

Étudions un peu maintenant la vie et le règne d'Amédée VIII, nous verrons ce qui l'amena à Ripaille, ce qui l'en arracha, et enfin ce qui lui fit reprendre l'habit de Saint-Maurice.

Fils d'Amé ou Amédée VII et de Bonne de Berry, il vint au monde dans le château de Chambéry le 4 septembre 1383, et reçut le baptême de Guillaume de Menthonay, évêque de Lausanne; la chronique dit que pendant la cérémonie trois abeilles se placèrent, l'une sur le front de l'enfant, les deux autres sur ses mains, et n'en purent être chassées, ce qui fut regardé comme un présage infaillible de la mansuétude de son caractère, de l'extrême bénignité de son humeur.

Ce prince n'avait que huit ans quand son père lui laissa le trône; la régence, dévolue à sa grand'mère Bonne de Bourbon, finit en 1398. Quelques années après, Amédée acquit le comté de Genevois ou territoire d'Annecy, ce qui rendit la Savoie plus redoutable à Genève, et il prit pour femme Marie de Bourgogne, fille de Philippe le Hardi, mariage qui lui permit de s'immiscer dans les affaires de la monarchie française, et le rendit l'auxiliaire des Bourguignons.

En 1416, la Savoie proprement dite, le Genevois, la

Bresse, le Bugey, le Val-Romey, les Dombes, les Pays-de-Vaud et de Gex, le Piémont, une partie du Valais et quelques communes comprises aujourd'hui dans le canton de Fribourg étaient sous son obéissance. Dix ans après il accrut ses possessions aux dépens de son beau-frère, le marquis de Montferra. Ses États furent érigés en duché par l'empereur Sigismond.

Jusqu'ici la fortune lui avait été pleinement favorable, tout lui souriait, ses peuples vivaient heureux au milieu d'autres peuples affligés de la guerre et de la disette; il fondait des couvents, réalisait par son habileté des conquêtes pacifiques et songeait à promulguer d'équitables lois... l'heure des peines et des revers allait sonner.

La duchesse, qu'il aimait tendrement, meurt de la peste à Turin en 1428; deux ans après, l'alliance qu'il avait contractée avec Louis de Châlons, prince d'Orange, en vue de conquérir et de dépecer le Dauphiné, — éternel objet de convoitise pour la maison de Savoie, — aboutit à la bataille d'Anton où l'armée française, sous les ordres du sire de Gaucourt, remporte une éclatante victoire; enfin un gentilhomme de Bugey, nommé Galois de Sure, à qui il croyait n'avoir jamais nui en aucune manière, et qui avait projeté de l'assassiner, alors que sans nulle défiance, sans garde, sans précautions, il était à Pierre-Châtel (dessein abominable que d'imprévues circonstances firent avorter), médite contre sa

personne un nouvel attentat qui devait avoir lieu à Thonon, mais qui par bonheur est découvert (1).

Cette série fatale de tribulations, une soif ardente du repos, le dégoût de régner, la fatigue d'une longue administration et quelques mécomptes politiques amenèrent Amédée à Ripaille, cependant il n'abdiqua pas précisément et se réserva une large part dans la conduite des affaires, la part qui revient de droit à l'expérience consommée, à la maturité, à la sagesse.

On a aussi attribué, assez légèrement à mon sens, la résolution d'Amédée à des vues cachées, à une nouvelle et subite ambition : celle des hautes dignités ecclésiastiques; on a avancé, sans preuves bien positives, qu'il vécut en ermite dans le seul but de réaliser des économies, d'amasser des sommes considérables qui devaient servir puissamment ses prétentions secrètes à la papauté.

Suppositions à peu près gratuites que tout cela!

Quelques années avant son installation à Ripaille, Amédée, frappé des vices de la législation, avait conçu le dessein très louable de les détruire; c'est pourquoi Jean de Beaufort, son secrétaire, et Nicod Festi, de Sallanches, redigèrent, sous son inspiration, un corps complet de lois qui eut pour titre *Statuta Sabaudiæ* (Statuts de Savoie). Ce code établissait des juges-mages pour

(1) Ce misérable Galois mourut sur l'échafaud à Chambéry.

prononcer sur les contestations entre la noblesse et les communes, abrégeait et simplifiait les formalités des procès, accordait aux pauvres un avocat, ordonnait que leurs causes fussent plaidées gratuitement et avant toute autre, protégeait paternellement les orphelins et les mineurs; enfin, — et ceci est remarquable pour le temps, — posait des limites aux priviléges du clergé.

C'est un monument qu'Amédée a élevé lui-même à sa mémoire.

Ces réglements, empreints du plus pur amour de l'humanité, ont mérité au premier duc de Savoie, au huitième Amédée, les surnoms de *Sage* et de *Salomon de son siècle;* on l'appelle quelquefois aussi *le Pacifique,* soit parce qu'il ne montra pas des penchants fort belliqueux, soit parce qu'il remplit plusieurs fois le beau rôle de médiateur, de négociateur, d'arbitre, et s'interposa dans les querelles que la France eut avec l'Angleterre et la Bourgogne. Ce fut sous les ombrages de Ripaille qu'il écrivit le projet du traité d'Arras (1435).

Durant son règne, la Savoie atteignit à un haut degré de prospérité, et devint un des plus florissants pays de l'Europe; mais ses successeurs ne surent ou ne purent continuer cette œuvre.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui?

Rien.

Or, pendant qu'Amédée VIII vivait retiré dans son

ermitage somptueux du Léman, l'Église, dont il s'était montré en maintes occasions le fils soumis et le champion vigilant, se voyait en proie à une crise terrible ; de graves conflits de pouvoirs, de scandaleux démêlés avaient lieu. Il semble que pour préparer, pour annoncer la Réformation, Dieu ait voulu donner au monde le spectacle des désordres et des emportements que l'ambition de la tiare devait susciter.

Voilà ce qui passait :

Deux autorités, ennemies déclarées, se disputaient la suprématie avec un furieux acharnement : l'une avait son siége à Rome, l'autre avait le sien à Bâle ; la première était celle du pape Eugène IV, la seconde celle d'un concile qui voulait que le souverain-pontife se soumît aux décisions des évêques réunis en synodes, et déférât à leurs avis ; le Saint-Père, jaloux de son pouvoir, avait résisté énergiquement et protesté de toutes ses forces contre les actes des prélats bâlois qui arboraient l'étendard de la révolte ; il avait ouvert à Ferrare un concile composé d'évêques à sa dévotion ; — de là, lutte incessante, guerre ouverte, schisme en un mot... Ce fut un assaut d'anathèmes, de malédictions, de vociférations, de contradictions, de grosses injures immondes.

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévôts !

Le pape casse et annule tout ce qui émane de l'assemblée de Bâle, laquelle, par contre, prononce la déposition

d'Eugène IV, délie tous les catholiques de leurs serments d'obéissance, et le déclare *parjure, simoniaque, schismatique, perturbateur de la chrétienté.*

Le pape furieux les traite alors de *bêtes féroces, de fous et d'enragés.*

Édifiant échange d'invectives !

Bref, le concile de Bâle ayant proclamé la chaire de Saint-Pierre vacante réunit des officiers du conclave et l'on procéda à une nouvelle élection (1439). Un beau jour Æneas Sylvius Piccolomini, — qui, plus tard, devint pape et fut Pie II, — et le cardinal d'Arles arrivent à l'improviste chez les chevaliers-ermites et annoncent au duc que les suffrages de la majorité des prélats de Bâle s'étant portés sur lui il est *pape.* — Amédée se montre étonné, troublé, effrayé. — Aucuns disent que c'était pure comédie, qu'il avait tout préparé hypocritement et habitait le Chablais pour se trouver près de Bâle et entretenir plus facilement des intelligences avec les dissidents. — Quoi qu'il en soit il résiste, verse des larmes; on le presse, on le conjure d'accepter en lui représentant que son refus serait fatal à l'Église; il se laisse enfin persuader, il cède; aussitôt les envoyés le dépouillent de son habit d'ermite, le revêtent d'une robe blanche et des insignes pontificaux, puis se prosternent à ses pieds (1). Dès ce moment il prit le nom de Félix V.

(1) Son élection ne s'était pas faite sans oppositions, il n'avait obtenu que 16 suffrages

Conduit à la célèbre et riche abbaye de Saint-Maurice en Valais, qui fut pendant quelque temps sa résidence, il s'assit sur le maître-autel et donna sa bénédiction à des populations nombreuses accourues pour la recevoir et assister à cette intronisation.

Bientôt après il émancipa entièrement son fils Louis, et déposa tout-à-fait le sceptre ducal (6 janvier 1440).

En dépit de la rage du parti adverse et du redoublement de colère d'Eugène IV, qui ne rougissait pas de le désigner par les mots de *Veau d'or, Mahomet, Ante-Christ, Cerbère,* il alla se fixer à Bâle et y fit son entrée solennelle ayant pour escorte son fils Louis, trois cents gentilshommes de ses États et deux cents hommes d'église de tous rangs, — depuis le simple moine mendiant jusqu'à l'abbé crossé et mitré, jusqu'aux prélats orgueilleux, — qui chevauchaient à ses côtés.

Il s'avançait sous un dais splendide, la tiare au front, monté sur une haquenée blanche caparaçonnée d'or; il était précédé des deux cardinaux dont j'ai déjà parlé et du marquis de Saluces.

Ce cortége, reçu au son de toutes les cloches, s'achemina vers l'église de Notre-Dame où Félix donna sa bénédiction avec le plus pompeux appareil, puis il se retira dans le palais qui lui était destiné.

sur 33, à cause de son caractère de laïque; on lui reprochait des débauches peut-être imaginaires, et ses ennemis (notamment le pape de Rome) le vilipendaient à qui mieux mieux.

Peu de jours après, son couronnement eut lieu avec éclat et fut l'occasion de fêtes magnifiques.

En vérité, Amédée VIII mérite bien l'épithète de *bizarre* que lui a appliquée Voltaire. Il s'était réfugié à Ripaille par ennui du faste et du bruit, par lassitude insurmontable des soins, des tourmentes de la vie, et le voilà qui se plonge tout-à-coup dans des agitations plus grandes, qui s'expose aux haines d'un parti nombreux, aux attaques d'un pontife plus puissant que lui !

La papauté ou plutôt l'*anti-papauté* de Félix V dura neuf ans ; l'ex-duc nourrissant toujours le fol espoir de l'emporter enfin sur son adversaire créa des cardinaux et fit des bulles qui ont été réunies et publiées à Genève en huit volumes in-folio.

S'il était permis de rire un peu en traitant ce *grave* sujet, je dirais que ce furent des *bulles de savon.*

Le Concile de Bâle siégeant en permanence ne trouva rien de mieux, pour faire un revenu à Félix, que de lui donner le dixième denier de tous les bénéfices ecclésiastiques existant dans les pays soumis à son autorité spirituelle. Malheureusement ces pays n'étaient pas nombreux, ils se composaient de la Savoie, de la Suisse, de la Bavière, de l'Autriche, de la Hongrie, de l'Arragon et du Milanais. — Il faut citer encore parmi les partisans de l'anti-pape quelques universités de la France et de l'Allemagne, mais la majorité des Allemands ne voulut

reconnaître ni Eugène ni Félix, et resta neutre attendant l'issue du schisme.

Le revenu de Félix fut donc presque insuffisant ou du moins très inférieur à celui d'Eugène, soutenu par les grandes puissances. La défection du roi d'Arragon décida du sort de Félix, dès lors il regarda sa cause comme perdue et songea à se dépouiller d'un vain titre qui lui attirait tous les ennuis que l'ambition déçue amène.

Nicolas V venait de succéder à Eugène IV. Le Concile de Bâle se transporta à Lausanne et la lutte entre les deux pouvoirs continua, mais avec moins d'acrimonie, surtout de la part des Bâlois. Le nouveau pape romain renouvela les anathèmes de son prédécesseur, et l'ancien duc, qui se voyait abandonné successivement par chacun, et à qui il ne restait plus, en définitive, que la Suisse et la Savoie, se soumit à Nicolas V et quitta la tiare dans la cathédrale de Lausanne, où s'étaient rassemblés cinq fois les débris du Concile de Bâle (1449).

A cette occasion on composa le vers que voici, placé plus tard sur la sépulture de Félix et écrit de la sorte :

LVX fVLXIt MVndo FeLIX CessIt NICoLao.

La lumière a brillé sur le monde, Félix a cédé à Nicolas.

J'ai voulu pénétrer le secret de la disparité des carac-

tères que l'on remarque dans les mots de l'inscription, et je crois avoir réussi :

On s'est proposé évidemment de perpétuer d'une façon originale la date de la renonciation de Félix, et pour cela on a imaginé une combinaison de mots dans lesquels se trouvent quelques lettres formant des chiffres romains, dont l'addition donne le nombre 1449. — Ces lettres-chiffres ont été marquées en capitales, parce qu'il faut qu'elles frappent l'œil tout d'abord.

En écrivant ces dix-sept lettres par colonne, en plaçant de même à côté de chacune le nombre qu'elle représente et en additionnant on obtient la date historique, comme tu vas le voir :

L	——	50
V	——	5
X	——	10
V	——	5
L	——	50
X	——	10
I	——	1
M	——	1000
V	——	5
L	——	50
I	——	1
X	——	10
C	——	100
I	——	1
I	——	1
C	——	100
L	——	50
		1449

Le D qui figure dans l'inscription n'est point employé comme chiffre parce qu'à cette époque on ne s'en servait pas pour écrire le nombre 500.

Ce vers latin commémoratif est d'autant plus curieux que fort peu de personnes le connaissent.

La réconciliation des deux pontifes s'était faite sous les auspices de Charles VII, roi de France, et le concile des dissidents s'était en quelque sorte dissous au moment où la fameuse et sanglante bataille de Saint-Jacques se livrait aux portes de Bâle.

Cependant Amédée, quoique vaincu, voulut avoir part aux honneurs de la guerre, et son orgueil n'eut pas à subir un trop rude échec. Il fit avec Nicolas V des stipulations qui lui assurèrent la seconde place dans l'Église ; on le nomma cardinal, du titre de Sainte-Sabine, légat et vicaire du Saint-Siége en Savoie, en Piémont et en Suisse, on le confirma dans les fonctions d'administrateur du diocèse de Genève qui lui avaient été conférées par le chapitre de la ville en 1444, on lui laissa la direction des monastères de Nantua, de Payerne, de Romainmotier et de Saint-Benigne, enfin les cardinaux des deux obédiences et les titulaires des bénéfices accordés par Félix furent maintenus.

Voici ce qu'on lit dans le traité intervenu entre Nicolas V et l'anti-pape : « Il (Amédée) tiendra le premier

rang après le pape : lorsqu'il ira voir le pape, celui-ci se lèvera pour le recevoir, le baisera sur la bouche sans exiger de lui des témoignages de respect. Amédée conservera les habits et ornements de la papauté, excepté l'anneau, le dais, la croix sur la chaussure, et on ne portera point devant lui la Sainte-Eucharistie. Lorsqu'il sortira de Savoie, il aura partout l'autorité et la puissance d'un légat *a latere,* il ne pourra être contraint de paraître en cour de Rome, ni dans aucun concile. »

Amédée revint à Ripaille auprès de ses commensaux (avec beaucoup de joie, à ce que l'on prétend), mais bientôt après il mourut à Genève, âgé de 67 ou 69 ans, en grand renom de sainteté. — On ne s'accorde pas sur la date précise de cette mort, qui arriva de 1450 à 1452. — Son corps fut enterré dans l'église de Ripaille où il fit maints miracles, s'il faut ajouter foi à la locale tradition.

Vers le milieu du siècle suivant, les Bernois s'étant emparés, presque sans coup férir, de toute la vallée du Léman, et faisant la guerre aux asiles religieux, aux reliques et aux sépultures vénérées, brisèrent impitoyablement le tombeau de marbre du bienfaisant Amédée, dans l'espoir d'y trouver un trésor ; les ossements du duc eussent été dispersés sans un pieux gentilhomme, nommé de Merlinge, qui les recueillit furtivement et les cacha à Evian ; longtemps après, ces restes d'un

grand homme furent restitués au duc Emmanuel-Philibert,—d'autres disent à Charles-Emmanuel,—et ayant été transportés à Turin, occupèrent une place d'honneur dans la cathédrale.

Depuis lors, ils ont dû être inhumés définitivement dans la chapelle de la royale abbaye d'Hautecombe, au bord du lac de Bourget, nécropole royale, Saint-Denis des rois de Sardaigne, où l'on a réuni avec soin tout ce qui a pu être retrouvé des anciens comtes et ducs de Savoie, race chevaleresque, valeureuse et religieuse, qui a brillé d'un vif éclat en Grèce, aux Croisades, sur les champs de bataille de l'Occident, et compte les plus illustres alliances.

Amédée VIII a laissé une réputation que tous les rois devraient envier, montra un rare assemblage de qualités, de vertus et de talents : généreux, équitable, plein d'aménité et de douceur, sage, habile, prudent, adroit, ami de la bonne administration, accessible aux petits comme aux grands, très enclin à la bienfaisance, profondément pieux, il fut adoré de ses peuples; cependant on peut lui reprocher une tortueuse ambition, l'usurpation du fief d'un de ses parents, et trop d'acharnement contre les sectes opposées au catholicisme.

Le soleil de la maison royale de Savoie a ses taches. Pendant vingt-cinq ans qu'il fut comte et trente-trois environ qu'il porta le titre de duc, ce prince eut le loisir

de réaliser de vastes choses et sut agrandir ses États sans guerroyer et prodiguer le sang et l'argent de ses sujets.

Le dicton *faire ripaille* tire très vraisemblablement son origine des imputations exagérées des partisans d'Eugène IV, qui, pour empêcher Amédée de s'asseoir sur le trône pontifical, le représentaient comme adonné à tous les vices, à la luxure, à l'ivrognerie, à la goinfrerie, et ayant fait de sa retraite l'asile de tous les plaisirs honteux.

Il voulut que sa tour fût plus élevée que celle de ses compagnons, et ajouta une croix d'or à la bure des ermites, — vanité dans l'humilité.

La prophétie de Saint-Malachie (vraie ou apocryphe) qui traite des papes futurs appelle ce personnage *Amator crucis* (l'ami de la croix), soit par allusion au nom d'*Amé* ou *Amédée,* soit parce que cet anti-pape fut toujours très adonné aux choses saintes, soit encore parce qu'il y a une croix sur l'écu de Savoie.

Paradin fait remarquer que du temps d'Amédée VIII deux découvertes *de très grande et très inestimable conséquence* eurent lieu en Allemagne, l'une est celle de Guttemberg, *homme de divin esprit,* l'autre celle de Schwartz, *un méchant moine inspiré du diable.*

L'ordre des ermites de Saint-Maurice ne survécut pas, que je sache, à son fondateur. Lors du rétablissement

de la religion catholique dans le Chablais, en 1614, François de Sales transféra à Ripaille la Chartreuse de Vallon, l'ermitage ruiné par les guerres du siècle dut être restauré. Il subsista jusqu'à l'époque de la révolution française et de la conquête de la Savoie (1792), il devint alors propriété nationale, puis propriété particulière, et l'on fit de regrettables abattis d'arbres dans les beaux bois du parc.

Pendant les longues guerres de Genève avec la Savoie, on avait établi à Ripaille un port où étaient à l'ancre des galères du duc. En 1589, les Genevois, dans une expédition commandée par M. de Sancy, officier français, comblèrent ce port, brûlèrent les embarcations qu'il contenait et saccagèrent l'ermitage.

L'étymologie du nom de Ripaille n'est pas difficile à trouver : elle provient assurément de *ripa* (rive).

J'ai pu visiter l'ermitage converti maintenant en maison de campagne, il était formé, comme je l'ai déjà dit, de bâtiments considérables ; aujourd'hui ils n'offrent rien de bien curieux aux visiteurs.

Des sept tours trois seulement subsistent encore, on ne voit plus celle d'Amédée VIII.

La cour principale est fermée d'un côté par une grande façade demi-circulaire où l'on remarque le fronton de l'église conventuelle soutenu par des pilastres ; le blason de Savoie intact en occupe le milieu.

Cette église, qui reçut la dépouille mortelle d'Amédée, n'est plus qu'un fenil mal clos; tout un vol de moineaux pillards qui s'était introduit par les fenêtres sans vitres s'est enfui à mon approche.

Dans un préau chaudement situé et garni de vignes en espaliers, un jardinier m'a offert des grappes d'un délicieux raisin muscat. En continuant ma promenade j'ai entendu des voix lamentables, des gémissements qui semblaient sortir d'un fond de tour ruinée, et j'ai presque cru à une apparition des chevaliers ermites. C'était une émeute de chiens courants qui, enfermée dans une enceinte de décombres, hurlait d'impatience, d'oisiveté et d'ennui.

Je me suis acheminé ensuite vers le parc, dont les vastes pelouses sont foulées et tondues par de grands troupeaux de vaches.

De longues allées droites m'ont conduit sur la grève où j'ai aperçu un pavillon à peu près abandonné.

Le massif des montagnes qui bornent le Chablais est coupé par les hautes vallées alpestres de Saint-d'Aulps (*Alpium*) et d'Abondance; chacun de ces sauvages et rocheux défilés d'où sortent les divers torrents qui forment par leur jonction la Dranse avait jadis son couvent, — solitudes dans les nuages, sites sévères, silencieux et solennels, contrée de landes, d'épaisses sapinières, de châlets et de pâtres.

Le monastère d'Aulps, de l'ordre de Citeaux, établi en 1103, conservait précieusement les reliques de Saint-Guérin; celui d'Abondance paraît avoir été fondé par des chanoines de Saint-Maurice, en Valais, l'an 1108, sur l'emplacement même des cabanes cénobitiques de Saint-Colomban et de ses disciples, qui, les premiers, défrichèrent ces lieux élevés et d'un difficile accès.

C'est de là que proviennent des laitages estimés et notamment les *vacherins,* préparations presque liquides et fort délicates que l'on coule dans des cerceaux de sapin raboteux, quelquefois garnis encore de la mousse des forêts et rustiquement fabriqués.

Thonon.

A la place qu'occupe la terrasse de la ville existait autrefois le château qu'Amédée VIII agrandit, qu'il habitait d'ordinaire, où il était né et où la plupart de ses actes politiques furent faits. Son fils Louis préférait cette demeure à toutes les autres, Amédée IX, son petit-fils, dit *le bienheureux,* à cause de son extrême dévotion, y reçut le jour.

Les Bernois rasèrent entièrement ce château; il y a là une pyramide commémorative.

François de Sales, voulant répandre au plus vite les idées catholiques dans le Chablais qu'il s'était chargé

de convertir, établit à Thonon une imprimerie qui fut quelque temps florissante.

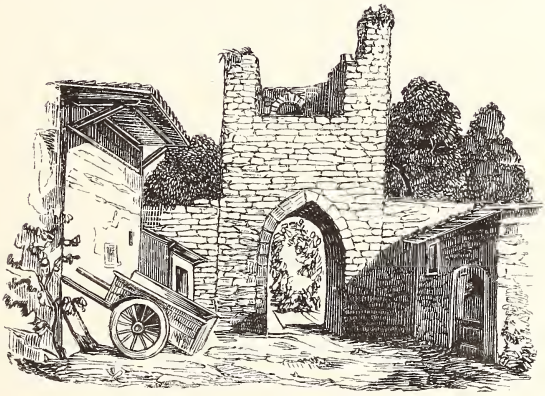

Porte en ruines à Yvoire.

XXXIX

Une petite Aventure aux Eaux d'Evian.

Evian.

Mme la comtesse de **** est, — s'il faut en croire la chronique des salons de Paris, — dévorée du désir d'inspirer d'ardentes passions, bien que sur le retour de la saison d'amour (style poétique rocaille), ou, en d'autres termes, malgré ses quarante-cinq ans révolus. Airs agaçants, mines provocatrices, toilettes et désinvolture d'héroïne de roman, artifices de la mode, rien n'est épargné par elle pour plaire à la plus laide moitié du genre humain, mais rien ne réussit, — cela va sans dire, — rien ne réussira plus, hélas!

Il y a plusieurs années de cela, — ladite comtesse prenant les eaux à Evian, en compagnie de son vieux mari, joua dans une petite pièce, dont je t'envoie le ca-

nevas, cher ami, un rôle tout-à-fait convenable à son emploi de grande coquette.

Tu vas en juger :

Une chambre d'auberge meublée comme il te plaira, — il est environ dix heures du matin, — la comtesse s'habille (première toilette) pendant que le comte se plonge dans la piscine des bains et aspire les émanations combinées de plusieurs gaz fétides. — Notre baigneuse a envoyé je ne sais où sa femme de chambre et l'attend pour se faire enduire les cheveux de pommade mélaïnocome, laquelle ne se vend que vingt francs le pot. — Elle est seule. — Tout-à-coup un jeune homme bien mis et bien tourné entre sans frapper, — honte et frayeur de la comtesse surprise en chemise ou à peu près, elle se réfugie dans un cabinet mais oublie de s'y enfermer au verrou, — l'audacieux jeune homme la suit, se jette fort théâtralement à ses genoux et..... *horresco referens!*... lui saisit les pieds... — Évanouissement obligé de la comtesse, un divan se trouve là fort à propos, elle s'y laisse choir ; — alors le jeune homme, en lovelace novice, porte la main au cordon d'une sonnette et se met à carillonner de toute la force de son poignet. Ce tintamarre fait accourir les chambrières de la maison.

— On y va !...

— Qu'est-ce donc ?

— Qu'y a-t-il ?

— Eh ! vite... des sels, du vinaigre, dit le jeune homme.

— Qu'en voulez-vous faire ?

— Belle demande !... ne le voyez-vous pas ? Madame se meurt, madame est morte...

La pamoison ne fut pas de longue durée ; l'intéressante beauté ouvrit languissamment les paupières, et s'adressant au jeune homme qui lui tenait sous les narines un flacon d'éther :

— Quoi ! s'écria-t-elle avec un courroux facile à comprendre, vous pouvez soutenir mes regards ! attendez-vous donc que je vous enjoigne de sortir d'ici et de n'y plus reparaître ?

— Fallait-il, madame, vous laisser évanouie ? Mes intentions sont de tout point louables... Qu'avez-vous à me reprocher ?

— Il ose le demander !... quel excès d'impudeur, quelle rare effronterie !

— Il me paraît que vous me jugez bien défavorablement et que.....

— Je vous juge d'après votre conduite immorale ; vous avez choisi pour vous introduire chez moi le moment où mon mari prend un bain... fi ! l'horreur !

— Ma faute, respectable madame, n'a pas l'énormité que vous vous plaisez à lui supposer, daignez seule-

ment m'entendre..... j'espère obtenir mon pardon.

— Perdez cet espoir, dit la comtesse choquée d'inspirer tant de *respect*.

— Au nom du ciel! souffrez que je me disculpe, quelques mots suffiront pour dissiper votre peu légitime indignation.

— Parlez, je le veux bien, mais surtout soyez bref et n'espérez pas vous faire absoudre par d'artificieux discours.

— Est-ce que nous pouvons nous retirer, madame la comtesse, demandèrent les servantes?

— Non, restez! je courrais trop de dangers... maintenant je vous écoute, monsieur :

— Avant tout je me permettrai une question : Est-ce à madame la princesse de Chamoïloskoff que j'ai l'honneur de parler, et cette chambre porte-t-elle le N° 20?

— Vous êtes ici chez la comtesse de ****, au N° 22.

— Tout s'explique et je vois ma méprise... mille pardons, madame, mille pardons... Je suis chirurgien-pédicure de mon état, et fils de Sion... en Valais, je me transporte chaque année, pendant le temps des bains, aux divers établissements thermaux de la contrée, où l'on m'appelle à *cor* et à cris, — je puis le dire. — Aujourd'hui une princesse russe, logée au N° 20, réclame mon ministère; muni de ma trousse je monte l'escalier, je m'engage dans un obscur corridor, je me trompe de

porte et j'entre chez vous, croyant entrer chez ma princesse. — Ne prenez pas ceci en mauvaise part. — Voilà tout le mystère. Je profite de l'occasion, madame, pour vous offrir mes services : j'extirpe adroitement et guéris radicalement par un procédé ingénieux, dont je suis l'inventeur, les cors, oignons, durillons, œils de perdrix, etc. En 1833 Charles-Albert, par la grâce de Dieu roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem, prince de Piémont et Montferra, duc de Savoie, a daigné requérir mes soins, — honneur insigne, faveur inestimable dont je m'enorgueillirai toute ma vie. — Permettez, madame, que je vous montre à l'instant même une pellicule qui provient de l'un des orteils de sa majesté sarde, elle me suit partout, — la pellicule et non pas la majesté, — dans un médaillon d'or que j'ai fait faire exprès...

Tout cela fut dit avec une volubilité qui ne permit pas d'interruption.

— Je vous crois sur parole... je vous dispense de cette exhibition, s'écria la comtesse, rouge, dépitée, humiliée et confuse.

— Seriez-vous assez bonne, madame la comtesse, pour parler de moi aux personnes de votre connaissance qui viennent aux eaux et qui pourraient avoir besoin d'un praticien habile, d'un opérateur consommé. J'extirpe adroitement et guéris radicalement par un procédé

de mon invention les cors, oignons, durillons, œils de perdrix.....

— Assez! assez! cria la comtesse suffoquée par la colère autant que par l'impatience, et en montrant au jeune homme la porte d'un geste impérieux.

— J'ai bien l'honneur, madame, de vous présenter mes devoirs, et je vous baise les... pieds.

La comtesse fit tout ce qu'elle put pour que cette ridicule aventure ne s'ébruitât point, mais ce fut peine perdue; peu de jours après, non seulement tous les baigneurs d'Evian, mais encore ceux de Lavey et de Louèche s'égayaient aux dépens de la pauvre Indiana surannée, qui, pour fuir des mots railleurs, de continuelles bordées d'allusions ironiques, entraîna aux eaux d'Aix son cacochyme époux.

Par malheur, l'anecdocte du pédicure séducteur sans le savoir arriva dans cette ville en même temps que le noble couple. La comtesse alors persuada au comte que les douches aggravaient les maux dont il était atteint, et une belle et bonne chaise de poste emporta rapidement nos voyageurs vers Paris, et entra quelques jours après dans la cour de leur riche hôtel de la rue de Varennes.

XL

Le Pays de Gavot.

Evian.

De Thonon, *capitale* du Chablais, à Evian, *capitale* du Pays-de-Gavot, — petite contrée pleine de sève et toute charmante qui termine de ce côté les États Sardes, — la distance n'est que de quelques kilomètres.

J'ai pris place dans un omnibus qui fait le service d'une *ville* à l'autre pendant la saison des bains.

Chemin faisant, l'on passe la Dranse, rivière dévastatrice et prodigue de galets, sur un pont de bois fort étroit qui n'a pas moins de vingt-quatre arches, puis l'on roule sur terre *Gavote;* bientôt on voit au milieu d'une pelouse ombragée de platanes, au bord du lac, la maisonnette assez peu fréquentée d'Amphyon. Un mince filet d'eau sulfureuse coule tout près, et quelque-

fois il arrive, par cas fortuit, que les baigneurs d'Evian dirigent leur promenade vers cette maisonnette toujours fermée, et viennent boire, à jeun, quelques verres du liquide purgatif.

Ce lieu tranquille plaît au rêveur par son abandon, son aspect mélancolique; là les Alpes descendent en mol amphithéâtre jusqu'à la rive, et font deviner les grandioses beautés du Valais, — ce sont de petites ondulations qui annoncent de grosses ondes, — la nature se montre sévère et douce tout à la fois; rien ne peut donner une idée de la richesse de ce sol, de la force inépuisable et luxuriante de cette végétation.

Mais pourquoi ce pays appartient-il à une race énervée, presque abrutie, ignorante, qui ne sait pas ou ne peut pas tirer parti entièrement de la fécondité d'une terre qui vaut son pesant d'or.

Les Vaudois ont eu en partage un terroir ingrat, rebelle à la culture, mais ils sont parvenus à l'améliorer, à le rendre productif; les Chablaisiens, possesseurs d'une campagne extrêmement fertile, sont plongés dans la pauvreté.

Les Vaudois sont des vignerons; les Genevois, des banquiers et des horlogers; les Chablaisiens (variété du Savoyard, porteur d'eau, commissionnaire, ramoneur ou joueur de vielle en général) sont des pêcheurs; les Valaisans, des bûcherons et des pâtres.

Je retournerai à Amphyon un soir, au soleil couchant, non pour avaler de l'eau de soufre, mais pour entendre siffler les piverts dans les châtaigniers touffus de la montagne.

Tu n'as pas dû oublier entièrement la mythologie, cher Émile, je n'ai donc pas besoin de te rappeler qu'Amphyon, fils de Jupiter et d'Antiope, disciple de Mercure, était un fameux joueur de lyre qui, pour bâtir les murs de Thèbes, n'eut besoin que d'exécuter quelques mélopées, — fable imaginée dans le but de montrer qu'elle est l'influence heureuse des arts, de la musique, de la poésie, sur des hommes même sauvages, vivant de la vie primitive. Il se pourrait que ce divin musicien fût venu sur les bords du Léman, à la suite du Troyen *Lémanus,* fils de Priam, dont parle la Chronique du Pays-de-Vaud, et que leurs noms se soient conservés jusqu'à nos jours.

Ne va pas prendre cela au sérieux.

Le besoin d'un nouvel Amphyon se fait vivement sentir dans ces parages.

On trouve sur l'autre bord, près du château de Chillon, dont je te parlerai bientôt, un ruisseau dont le nom est aussi mythologique et grec : le Céphyse, qui, sorti du pic de Jaman, forme dans sa course vers le lac plusieurs petites cascades d'argent.

Il y a de l'*eau,* — s'il m'est permis de m'exprimer

ainsi, — dans la dénomination d'Evian (Acquianum), et cela n'a rien d'extraordinaire, car la *ville* est baignée par le lac et renferme des sources d'eau thermale.

Je ne connais pas de plus heureuse situation; par malheur, il manque à cet endroit un port et un quai.

La municipalité et l'État paraissent y songer fort peu et se soucier médiocrement de rendre les rapports des Evianais avec les Suisses plus fréquents et plus faciles (car les Suisses de la rive opposée sont *hérétiques* et *démocrates,* — c'est-à-dire doublement dangereux).

Le bourg doit aux baigneurs, qui le fréquentent en assez grand nombre, un certain degré de civilisation que l'on ne rencontre pas dans les autres lieux de quelque importance de cette partie de la Savoie, voire à Thonon peut-être. Il y a, sinon du comfort, du moins assez de propreté dans les hôtels; des diligences, des chaises de poste animent la belle route du Simplon. Quant à la navigation il n'en faut pas parler, il est peu de gens de la classe aisée qui aient vu le canton de Vaud, et de même les riches vaudois, en général, n'ont aperçu les cités de la côte sarde qu'à l'aide de télescopes; ils se décident plus volontiers à s'embarquer pour Boston que pour Thonon.

Autrefois les Evianais jouissaient de libertés et de franchises qu'ils devaient au chevaleresque comte Pierre de Savoie.

Le clocher de l'église paroissiale, vu du lac, ne manque pas d'une certaine noblesse.

Par esprit national je suis allé loger à l'*Hôtel de France,* l'un des meilleurs d'Evian, et j'ai eu l'agréable surprise d'y trouver un de mes anciens condisciples, le baron B., de Thonon, qui est Français quoique né en Savoie, et jouit d'une pension que lui paie notre gouvernement. B. se glorifie avec raison d'être le petit-fils de l'un des officiers les plus distingués de la République et de l'Empire, du général Dessaix, que l'on appelle, — un peu hyperboliquement, sans doute, — le *Bayard de la Savoie,* et qui, s'il n'arriva pas à une haute fortune, le dut à sa fidélité inébranlable aux principes républicains.

Il ne faut pas confondre le militaire dont je te parle avec Desaix qui mourut à Marengo.

S'il m'était donné de passer les beaux jours loin de Paris, je choisirais une retraite agreste dans la vallée du Léman, mais ce ne serait pas sur le bord helvétique; toute ma prédilection est acquise au littoral sarde, — abstraction faite des malheureuses institutions du pays, — car le canton de Vaud a une certaine monotonie, un certain prosaïsme d'ordre, de régularité; tout y est *arrangé,* aligné, peint et blanchi, presque tout du moins. On enlève son originalité poétique à la nature, il est facile de voir qu'on est chez un peuple froid, méthodique, raisonneur, et ayant de très fausses idées sur

le *beau*. J'ai le mauvais goût d'être peu charmé des murs blancs jaunes ou roses, des éternels contrevents verts et des vignes symétriquement taillées et espacées.

Pourtant plusieurs paysages vaudois m'ont beaucoup plu, mais ceux du Chablais et notamment du Pays-Gavot me transportent! Oui, si j'avais à transporter quelque part mes lares, — pardon du mot, — ce serait sous les châtaigniers de l'un des villages de la campagne d'Evian : à Lugrin, ou à Maxilly, ou à Amphyon, ou à Neuvecelle.

Il vient de me tomber sous la main un ouvrage relatif à ces contrées, publié en 1824 par un auteur très peu connu, M. Georges Mallet; j'y ai trouvé quelques pages empreintes d'une grande vérité d'observation et d'une certaine poésie pastorale.

Je te les envoie pour m'épargner la peine d'écrire une description qui n'aurait certainement pas tout le mérite d'exactitude et le charme de celle-ci :

« Des villages de pêcheurs à demi-cachés par les arbres qui les entourent, la Grande-Rive, la Petite-Rive, la Tour-Ronde, à peu de distance les uns des autres, abritent une population nombreuse. De longs conduits soutenus par des piliers en bois vont chercher l'eau sur la pente de la colline, la transportent au-dessus des vergers, des champs et des jardins, traversent quelquefois

la grande route et viennent mettre en mouvement la meule qui doit broyer le grain, écraser le fruit et les noix, ou briser l'écorce nécessaire au tanneur. Le ruisseau fait aussi agir la scie qui sépare en feuilles minces le tronc des gros arbres.....

« Les filets dont on s'est servi pendant la nuit sont étendus sur des piquets le long de la grève ; des pêcheurs les réparent, d'autres fabriquent des cordes avec la seconde écorce du tilleul; les bateaux sont retirés sur le rivage, à l'ombre des noyers on radoube de vieux bâtiments, et la noire fumée du goudron s'élève dans les airs. Les femmes et les filles des pêcheurs assises devant leurs portes fabriquent des filets : la navette passe et repasse, les nœuds se serrent sous la main rapide de l'ouvrière. Des enfants couvrent la plage, ils imitent les travaux de leurs pères, et jettent leurs hameçons à l'embouchure des torrents. Dans les jours d'été on les voit se précipiter en riant du haut d'un bateau dans le lac, et se familiariser avec un élément qu'ils doivent apprendre à braver.

« Tantôt de la route on découvre l'immense bassin du lac et la côte de Suisse, tantôt un rideau de verdure voile à demi les flots...

« Des prairies et des forêts, des rochers taillés à pic, des pointes de terre qui s'avancent dans les eaux, des granges sous les châtaigniers embellissent cette route.

De petites flottes parties du Boveret ou de Saint-Gingolph s'approchent du rivage; quelquefois la barque chargée de pierres ou de chaux se trouve arrêtée par le calme, le conducteur attache une longue corde à l'extrémité du mât et fait remorquer son bâtiment.

« Ces grandes voiles qu'enfle un souffle imperceptible du vent rasent le feuillage et projettent leur ombre sur le bord, quelquefois deux barques ainsi conduites se rencontrent cheminant en sens inverse.

« A la droite de la route s'élèvent de hautes collines boisées, une terre fertile y nourrit des arbres remarquables par la beauté de leurs dimensions; des vignes qui entrelacent leurs rameaux à des perches rappellent la culture italienne; sous les pampres croissent du blé, du maïs, du chanvre ou des légumes. Près d'Evian les bords du lac sont occupés par les jardins et les enclos des habitants de la ville; en suivant les sentiers qui serpentent sur l'inclinaison de la montagne, on se trouve dans les prairies ou sous les bois de châtaigniers. Vues du lac, ces pentes semblent ensevelies sous une épaisse verdure, interrompue seulement par quelques points découverts et cultivés; lorsqu'on suit les sentiers qui se dirigent en tous sens sous ces ombrages, on découvre à chaque instant des objets nouveaux : la chapelle d'un village et son presbytère, un château détruit, demeure maintenant d'une famille de paysans, et dont les fossés

à moitié comblés, la grande porte d'entrée, l'antique jardin, les charmilles que le ciseau n'aligne plus, rappellent des propriétaires d'une classe plus relevée et d'anciens souvenirs.

« Ici la nature est laissée à elle-même et la végétation se développe sans contrainte; les haies ne sont pas taillées, les vignes déploient au loin leurs guirlandes et les arbres étalent leurs rameaux. Des clôtures placées plutôt pour indiquer la propriété que pour arrêter le promeneur le laissent sans peine passer d'un bois dans un autre, d'un champ dans une prairie et s'égarer au gré de ses pensées. Tout sous ces feuillées est tranquille, tout y inspire le calme et la paix, le silence qui y règne contraste avec le mouvement des bords du lac, le jour doux et voilé avec la brillante réverbération des eaux. Le laboureur cultive son champ sans bruit; un bûcheron isolé abat un arbre au milieu des bois, les seuls coups de la hache révèlent sa présence, rien n'annonce l'approche de ces petits villages dispersés sur la pente qui se présentent tout-à-coup aux regards; les maisons des paysans sont comme enfouies au milieu des arbres fruitiers qui les entourent, et des pois à fleurs, qui du jardin s'élèvent sur le toit, viennent protéger le rucher placé du côté du levant.....

« Ces collines produisent beaucoup de fruits, la distillation des cerises occupe les habitants pendant l'été, la

récolte des noix et du raisin vient ensuite, enfin celle des châtaignes, qui est la dernière; les habitants en font un grand commerce et les mangent comme légumes jusqu'en été.

« Les feuilles dentelées du châtaignier couvert de chatons en été et de coques piquantes en automne, ses branches fortes et contournées, les fissures et les accidents de son écorce, ses masses de verdure irrégulièrement disposées offrent de beaux sujets d'étude au peintre. La vieillesse lui donne un nouveau caractère, de son tronc creux sortent des rejetons parés de la vigueur de la jeunesse, tandis qu'on voit s'élever à côté les rameaux du vieil arbre dépouillés par le temps, brisés par les vents ou desséchés par la foudre.

« Le chanvre est un des produits de première nécessité dans un pays où l'on fait un si grand usage de cordes et de filets. En automne les habitants se rendent successivement le soir, après les travaux de la journée, chez les différents propriétaires pour le teiller; lorsqu'il fait beau ces réunions ont lieu en plein air. En revenant de nos promenades le long du lac, nous passions devant des groupes joyeux d'ouvrières qui nous saluaient de leurs cris; les enfants allumaient au milieu de la route de grands feux de chènevottes, devant lesquels on voyait se dessiner leurs figures en mouvement.

« Ces feux brillaient de loin sur différents points de la rive.

« Quand la récolte des châtaignes appelle chacun dans ses vergers, Evian est presque désert; on l'abandonne de grand matin pour n'y revenir que le soir. Les châtaignes sont recueillies avec des pinces de bois pour en éviter les piquants, on les réunit en tas d'où on les retire lorsque la première enveloppe s'est desséchée. Hommes, femmes, enfants sont rassemblés sous les arbres dont on secoue les branches et que l'on frappe avec de longues perches. Le jeune homme parvenu à la cime entonne des chants joyeux; le pâtre lui répond du sommet de la montagne; la chanson passe de bois en bois, de colline en colline, et l'écho éloigné des rochers de la Mémise en répète les derniers sons..... »

Il y a de charmantes choses à voir sur les hauts lieux de cette contrée, villages, manoirs délabrés, futaies, vallons, clairières, toutes les merveilles de l'imprévu, toute la magie de sites sans apprêts, comme je les aime et les cherche.

Je pourrais faire un volume de mes découvertes à Marège, à Feterne, à Laringe... mais je réserve ces peintures pour une autre occasion; j'écrirai quelque jour une histoire sombre et douloureuse où se résument fatalement les plus poignantes souffrances de

l'ordre moral. — Ici fut son théâtre, et j'y rêve en me promenant au milieu des bois profonds.

Au vieux château de Lugrin, devenu une ferme, la cour d'entrée, qui n'est plus qu'une basse-cour, montre un de ces désordres campagnards, un de ces fouillis rustiques disposés comme pour la peinture : fumiers, volatiles, outils champêtres, fagots, tout est à souhait parmi des vestiges de féodalité, tout s'harmonise admirablement.

Oh ! si Messonnier, mon camarade de collége, était là !

D'un côté de cette enceinte règne un rang d'arceaux sombres surbaissés, s'appuyant à une tour ronde qui renferme un escalier en colimaçon, éclairé par des fenêtres percées irrégulièrement, sans aucune symétrie, dont l'effet est des plus bizarres.

J'ai trouvé à Lugrin trois jeunes gens de la classe aisée d'Evian, ils revenaient de la chasse la gibecière et l'estomac parfaitement vides. — Nous sommes entrés dans la cuisine enfumée de la ferme-château, ou, si tu aimes mieux, du château-ferme.

La fille du fermier, qui est accorte, gentille et délurée, — car elle a habité Genève, — nous a reçus, et les chasseurs se sont permis quelques petites privautés avec elle ; l'apparition du père y a mis fin.

— *Marie fa no un brisolon,* a dit en patois un de ces francs godelureaux de village. — Marie, fais-nous un *brisolon.*

— *Oué, monsu,* a repliqué la jeune fille. — Oui, monsieur.

Aussitôt elle a jeté un fagot dans l'âtre de la vaste cheminée, et a pendu à la crémaillère une marmite aussi large qu'un tonneau; ce culinaire récipient était rempli d'eau et de châtaignes.

Les châtaignes bouillies, — ou *brisolons,* pour employer le terme local, — sont l'ordinaire mets de ces campagnards.

Nous avons arrosé ce frugal repas d'un petit vin blanc des plus anodins.

De la ferme, une large avenue de châtaigniers énormes aboutit à une blanche maisonnette, toute neuve et toute simple, que le père de Marie a fait construire et qu'il loue en totalité ou en partie aux étrangers qui viennent passer l'été dans ce pays et n'aiment pas le séjour d'un bourg ou d'un hôtel.

L'année dernière Diday, le peintre genevois, l'habita une grande partie de la belle saison avec quelques élèves : ces messieurs mangeaient chez le métayer, et aux heures des repas celui-ci embouchait une trompe aux sons rauques, — de celles qui servent, dans la montagne, à réunir les troupeaux épars. — A cet appel pastoral on quittait la brosse pour la fourchette, on allait se mettre à table, et Marie montrait ses talents de ménagère, ainsi que ses beaux bras potelés presque

toujours nus, — beaucoup plus appétissants encore que les *brisolons* fumants et savoureux.

Les filles des Alpes de Savoie sont de fraîches et massives vachères, — rien de plus. — Celles des Alpes de Suisse, avec leurs courts jupons garnis de velours, leurs bas écarlates, leurs petits chapeaux coquets, de paille fine ou de dentelle noire, leurs cheveux tressés, leurs bouquets de fleurs naturelles à la ceinture, leurs corsages étroits aux galons d'or, sont des bergères d'opéra-comique, des bergères de trumeaux comme les aimaient et les peignaient chez nous Florian, et chez les Helvétiens Gessner.

Sur le penchant des monts, le promeneur rencontre çà et là de petites huttes de bois, rustiques laboratoires où le fruit du merisier distillé produit un kirch d'une qualité excellente et très appréciée.

Avant de quitter Evian j'ai voulu aller voir les bains et leur cercle ; on n'y rencontre en ce moment que deux ou trois baigneurs valétudinaires, car la saison des eaux est passée ou du moins fort avancée.

Les ingambes, les touristes, les hommes de loisir et de plaisir se sont envolés avec les hirondelles. Au-dessus de l'établissement et de son hôtel, s'élève en talus un parterre embaumé, d'où la vue plane sans obstacle sur le bourg et le lac : toutes les plus exquises senteurs s'exhalent de cette promenade très fréquentée des étrangers.

XLI

Meillerie. — Saint-Gingolph.

Saint-Gingolph (Valais), 4 oct.

Le moment approche où je vais être obligé, pour rentrer dans le canton de Vaud et terminer mon *tour*, de quitter cette merveilleuse route du Simplon ouverte par le génie de Napoléon. Belle entreprise qui, à mes yeux fascinés par la poésie, n'a qu'un tort : celui d'avoir détruit, presque en entier, ces rochers de Meillerie qui s'avançaient jusque dans le lac, et y trempaient leur base où les blanches mouettes venaient nicher, *s'accoster gracieusement*, pour employer la charmante expression de Victor Hugo.

Oh ! oui, cette route est de celles dont on ne s'ennuie point; eût-elle cent lieues, on la trouverait trop courte.

Je la suis à petits pas pour prolonger le plus possible

mon ravissement, mais j'atteindrai demain l'entrée de la vallée du Rhône, dans laquelle elle s'enfonce et dont je ne verrai que les confins.

Si doucement qu'on aille on avance, et l'on finit toujours par arriver.

Au delà des villages de pêcheurs de la Grande et de la Petite-Rive, et avant celui de la Tour-Ronde, j'ai remarqué, en fait de vieilles constructions, deux choses : l'une grande et orgueilleuse, l'autre petite et humble : le château de Blonay et un oratoire dont j'ignore le nom.

Le premier est situé à droite de la route, au bord de la montagne; le second est à gauche de cette même route, au bord du lac. Le manoir, à l'époque de sa splendeur, était l'héritage d'une famille de chevalerie qui se divisa en deux branches plus tard, et forme aujourd'hui deux maisons bien distinctes, séparées par la différence de religion, de nationalité, de convictions politiques et par le Léman; — elles n'ont conservé de commun que le nom; leurs arbres généalogiques proviennent de rameaux enlevés à un même tronc, qui sont devenus troncs eux-mêmes.

Du reste, nul rapport maintenant entre ces deux familles tout-à-fait étrangères l'une à l'autre et qui, je crois, n'avouent pas cette communauté d'origine.

Il y a sur la rive gauche, en Savoie, un manoir de

Blonay, — celui qui m'occupe, — et des Blonay catholiques, monarchiques, *sujets* de Charles-Albert; il y a sur la rive droite, en Suisse, tout en face, un autre château de Blonay, et des Blonay protestants, républicains, citoyens vaudois — et barons malgré tout cela.

Reste à savoir lequel de ces châteaux s'éleva le premier... je l'ignore, mais je suis porté à penser que ce fut celui du canton de Vaud : — j'y ferai une ascension dans quelques jours.

Suivant toute probabilité les Blonay catholiques quittèrent ce vaste et imposant manoir, passèrent le lac, s'établirent en Savoie et reçurent du souverain, — comme dédommagement de ce qu'ils avaient abandonné par conviction, — une terre où s'éleva un nouveau fief qui prit le nom de l'ancien, mais qui n'a pas à beaucoup près l'importance de celui-ci.

Un M. de Blonay, mort depuis peu, était ambassadeur de S. M. Sarde près la Confédération; il résidait à Lausanne.

Encore un château lézardé, délaissé, abandonné à des tenanciers.

Quant à l'oratoire, il n'appartient plus au culte, la porte est sans battant et les fenêtres n'ont pas de vitraux, pas même de vitres. Un bâton chargé de filets traverse son enceinte exiguë et s'appuie sur une pierre brute qui supportait l'autel.

A l'extérieur et à l'intérieur il y a des vestiges de fresques représentant des évêques et des saints.

Cet abandon d'une chapelle est, en Savoie, un fait très rare dont il faut s'étonner.

Les pêcheurs et les bateliers avaient, j'imagine, élevé l'oratoire à Notre-Dame de Bon-Secours.

A Meillerie, plus de ces monticules de châtaigniers qui d'Evian s'élèvent par gradins jusqu'aux cimes supérieures; de hautes murailles grises et jaunâtres formées par des rochers calcaires que l'on mine sans relâche, que l'on éloigne peu à peu, arrêtent le regard.

Au faîte de ces carrières en grande exploitation, tantôt à pic, tantôt surplombantes, on voit une couche épaisse de terre végétale et des taillis à demi déracinés et comme suspendus au bord de l'abîme qui les menace d'une chute prochaine.

L'activité industrielle a modifié le caractère de ce paysage : les échafaudages, les cordes, le bruit du pic et du marteau, les explosions de la poudre, l'éboulement violent des quartiers de rochers, la fumée des fours où la pierre se calcine et devient chaux, les barques qui lourdement chargées de moellons effleurent la rive et se dirigent vers Genève n'ont rien de la poésie qui parfume quelques pages de la *Nouvelle Héloïse*.

Tout a bien changé ici depuis Jean-Jacques !

Meillerie est une petite colonie de chaufourniers et de mineurs, — rien de plus.

Une faible distance me sépare de l'extrémité du Léman, je suis le territoire de la Confédération, dans le canton du Valais, à Saint-Gingolph.

Ce bourg limitrophe, partagé en deux parties inégales par le torrent de la Morge qui coule à grand vacarme dans un lit rocheux, est à la base des groupes gigantesques du Mont-Blanchard, de celui des Cornettes, et sous les pics de la Dent d'Oche.

Prodigieux entassement de montagnes qui, de leurs masses abruptes, sauvages, anguleuses, écrasent la pensée!... Au sommet d'un rideau sombre de forêts de hêtres et d'aliziers, s'élève une couronne de pics déchirés, perdus dans les nuages; une gorge affreusement belle en descend avec la Morge qui, avant de s'engloutir dans le lac, fait mouvoir les artifices d'une papeterie, d'un martinet et de quelques usines.

La sourde rumeur des forges, les épaisses vapeurs mêlées d'étincelles, le noir accoutrement des ouvriers contrastent avec la douce sérénité des eaux, et s'harmonisent avec les renfrognées et sévères perspectives de la montagne.

Tout ce qui se trouve sur la rive gauche du torrent

appartient à la Savoie, l'autre bord est Bas-Valaisan.

Un pont de pierre joint les deux quartiers de ce village mixte, dont les biens communaux sont régis et administrés par le même conseil.

La meilleure auberge, — ancien château de la famille de Rivaz, — domine la partie suisse, qui a plus d'importance que la partie sarde; — j'y suis venu loger et j'y ai trouvé à table d'hôte un certain original loquace, aux trois quarts fou, ivrogne entièrement, qui, pour se désennuyer, se fait volontiers le cicérone des étrangers, leur raconte la dernière révolution du Valais à laquelle il dit avoir coopéré, et se donne pour l'ami de M. le marquis de Custine, établi ici depuis plusieurs mois, et qui a écrit des lettres sur l'état de la contrée. — Cet auteur vient d'aller passer quelques jours à Vévey.

Ledit original m'a conduit à une grotte curieuse, cachée par un bouquet d'arbres, pratiquée dans une paroi de roc que le lac bat de ses vagues diaphanes, on y descend par une sorte d'escalier scabreux, et au risque de se rompre le cou, pour récolter d'humides stalactites.

Mon homme croit que la grotte de *Vivier* est celle que Jean-Jacques place à Meillerie.

Cette rectification géographique n'a pour moi aucune importance.

Un peu plus loin, en tirant vers le Boveret, la route

rase une roche moussue qui répand une pluie de larmes; cela s'appelle *les Mille Fontaines.*

Du Boveret (embouchure du Rhône).

Les Valaisans sont dignes de vivre sous le sceptre des monarques de Turin, et j'ai compris qu'on ait fait courir le bruit de l'incorporation de leur pays aux États Sardes en lisant ceci dans une feuille locale :

SÉANCE DU GRAND-CONSEIL.

Discussion du projet de révision de la Constitution.

« M. Iossen ne trouve pas suffisants ces mots : *Au nom du Tout-Puissant,* placés en tête de la Constitution, et propose d'y ajouter : *Et sous la protection de la Sainte-Vierge, mère du Verbe-Incarné.*

« Adopté...

« Art. 2. La religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'État, elle seule y a un culte, la loi lui assure son appui...

« Art. 3. Les droits du clergé séculier et régulier sont maintenus et garantis...

« Art. 4. L'État supporte les frais de l'instruction publique dans les colléges de Sion, Saint-Maurice et Brigue; l'enseignement n'en peut être confié qu'à des personnes vouées à l'état ecclésiastique..... »

Cette révision, acte effronté de réaction jésuitique et anti-libérale, est l'œuvre du Haut-Valais victorieux.

Je suis à l'entrée du Valais ou *Vallée du Rhône,* ancien département du Simplon, dans une plaine de sables et de bois d'aulnes si épais, si pressés, si embrouillés, si touffus, qu'un guide me sera nécessaire pour me tirer de ce dédale et gagner Noville, premier village vaudois.

Pour passer outre on est obligé de franchir sur une petite barque le fleuve qui entre tout limoneux dans le limpide Léman et en sort à Genève, — environ vingt lieues plus loin, — purifié et clair.

Un demi-cercle de montagnes chenues, sourcilleuses, à pic, telles que le Cubli, l'Arvel, la Dent de Jaman, les Pointes d'Aï et de Mayen terminent avec une sauvage grandeur le vaste bassin lémanique, et font un rempart à Villeneuve (1).

Celui du Bas-Valais laisse entrevoir d'autres arêtes, d'autres aiguilles, d'autres cônes, et les neiges de la Dent du Midi par dessus ce long enchaînement de sommets chauves et osseux où les nuages et les aigles des Alpes viennent seuls se poser.

(1) Chaque année, le troisième dimanche d'août, on fait aux châlets d'Aï une copieuse distribution de fromages et de crême aux indigents de la contrée qui s'y rendent en foule.

Le fleuve, qui partage à peu près également le val, forme la frontière de deux États confédérés qui ont l'un pour l'autre une sympathie fort médiocre : Vaud et Valais.

« Chose remarquable, — dit l'auteur du *Rhin,* — chacun des deux grands fleuves des Alpes, en quittant les montagnes, a la couleur de la mer où il va. Le Rhône, en débouchant du lac de Genève, est bleu comme la Méditerranée; le Rhin, en sortant du lac de Constance, est vert comme l'Océan. »

Si j'osais ajouter quelque chose à ceci, je dirais que le Rhône et le Rhin sont frères par le nom et par la source comme la Saône et la Seine sont sœurs; — les deux frères se séparent dès leur naissance, l'un tirant vers le midi, l'autre vers le nord, les deux sœurs font de même.

J'ai commencé et je continuerai à citer les ingénieuses et originales remarques de Victor Hugo sur ces contrées, en regrettant toutefois qu'il les ait ajoutées à son *Rhin;* elles auraient été mieux placées dans le *Rhône,* — beau sujet de livre pour une plume érudite et poétique tout à la fois, et qui ne sera peut-être jamais traité.

Le Rhône!.. c'est les Alpes, le Valais aux mâles beautés, le Léman splendide, Lausanne, Genève, le Bugey montueux, Lyon, Vienne, Valence, Arles, Tarascon, — cités romaines, — la Camargue, — delta du Nil français.

— Le Rhône !... c'est la Suisse, la Savoie, le Dauphiné, la Provence, la France méridionale, la Méditerranée qui, si nous pouvons conserver l'Algérie, sera réellement un lac français.

En allant de Villeneuve à Vévey on découvre, à une prodigieuse hauteur, sur des versants très inclinés, sur des croupes herbeuses qui cachent les Ormonts, le Pays-d'en-Haut et d'inextricables rameaux de la chaîne des Alpes se liant aux montagnes de Fribourg et de Berne, des pâturages et des sapins éternellement verts, semés de vacheries de bois et de granges pour l'*étivage*, ou habitation durant l'été.

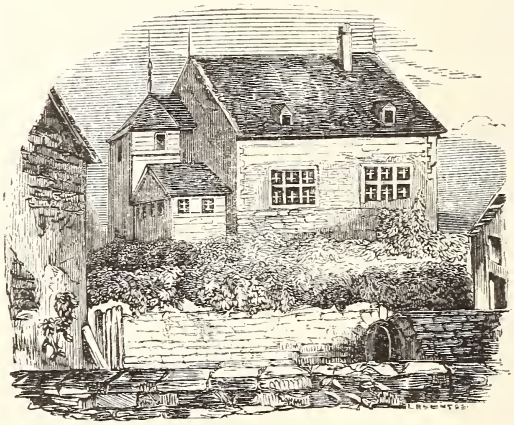

Une Gentilhommière à Mornex.

VILLENEUVE.

XLII

Bonnivard.

Château de Chillon, — 6 oct.

A quoi bon s'occuper des gens et des sites qui nous sont indifférents ?

Je ne te dirai rien, mon ami, de Villeneuve, « lieu triste dans un si beau pays » (1), et de ses marais traversés et alimentés par le torrent de l'Eau-Froide, sinon que ce bourg au pied des pentes mornes de l'Arvel est la limite de la course des bateaux à vapeur de Genève, commodes, élégants, vastes, beaux et bons marcheurs : Le *Léman,* l'*Helvétie* et l'*Aigle.* Je te dirai peu de chose du château de Chillon, « bloc de tours posé sur un bloc de rocher » (2), et cela pour plusieurs raisons qui me paraissent fort raisonnables :

(1) Obermann.
(2) *Le Rhin,* par Victor Hugo.

Ce manoir des eaux est aussi connu que digne de l'être, — quiconque ne l'a pas vu en a lu mille descriptions. — L'auteur illustre, le poète-roi, auquel je viens d'emprunter une nouvelle citation, l'a décrit d'une façon si heureuse, si saisissante, si neuve, que marcher sur ses brisées serait un acte d'outrecuidance, de folie, une entreprise ridicule autant qu'inutile ; il ne faut pas toucher à ce qui a été traité par un maître, surtout quand on n'est soi-même qu'un disciple.

Relis donc, ami, cette lettre trente-neuvième du *Rhin* intitulée *Vévey, — Chillon, — Lausanne,* chef-d'œuvre de style et de pensée, où un éblouissant coloris poétique s'allie à une profonde vérité de dessin et aux observations d'un penseur, d'un philosophe, d'un savant qui, laissant de côté les redites et les lieux communs, — cette éternelle pâture des esprits vulgaires, médiocres, — sait voir et montrer dans un thème souvent traité ce que personne n'a su remarquer avant lui.

Mais si je n'essaie pas une mille et unième description du donjon où Pierre de Savoie, dit le *Petit-Charlemagne,* — étrange surnom qui renferme une contradiction signalée par le grand poète, — où Pierre de Savoie tint sa petite cour et reçut souvent ses hauts feudataires du Pays-de-Vaud, si je n'ajoute rien à tout ce qu'on a publié sur Chillon, — demeure princière, château de

défense, puis prison féodale, et enfin aujourd'hui arsenal du canton de Vaud, — je veux te dire l'histoire du prieur qui languit six ans dans la crypte, et dont Byron a arrangé les aventures à sa guise, — ou, pour mieux dire, dont il a fait un roman de pure fantaisie. — Je veux te conter ce que je sais sur Bonnivard, ce que m'a appris la chronique qui traite des hommes et des choses du temps de la Réformation genevoise.

Avant la sécularisation des monastères ou, pour mieux dire, leur suppression, on voyait à Genève, près de la porte Saint-Antoine, une église ronde et un couvent sous le vocable de Saint-Victor. Dix moines de l'ordre de Cluny y faisaient leur résidence. L'église était une des paroisses de la ville et subsistait du revenu de terres situées aux environs.

Or ce couvent fut gouverné successivement par deux hommes de la même famille qui, en dépit de leur titre de gens d'église, chérirent Genève, les Genevois, et obtinrent un juste retour, — chose que l'on peut appeler merveilleuse ! — Tous les deux étaient Savoyards, originaires de Seyssel et issus des seigneurs de Lunes.

Jean-Amé de Bonnivard laissa le prieuré de Saint-Victor à son neveu François de Bonnivard dont j'ai à m'occuper.

Celui-ci, qui était né en 1496, fit ses études à Turin et prit possession, en 1514, — malgré sa jeunesse et grâce à la permission que le pape lui accorda, — du riche bénéfice de son oncle.

Bientôt, oubliant son origine patricienne, ne se considérant plus comme sujet du duc de Savoie, et se séparant du parti du clergé, il se voua corps et âme à la liberté, se fit enfant et citoyen de Genève, sa patrie d'adoption, se consacra tout entier à son service et favorisa le projet d'alliance et de combourgeoisie avec Fribourg, dont il était bourgeois lui-même.

Dès qu'il eut pris possession du prieuré, il commença à montrer sa sympathie ardente pour la cause des citadins :

Son oncle et prédécesseur, — qui, à ce qu'il paraît, savait au besoin soutenir ses intérêts à main armée, — avait fait fabriquer trois grosses couleuvrines pour attaquer le baron de Viry ; mais au lit de mort il en eut repentance, rentra en lui-même, se reprocha sa coupable velléité guerrière, et ordonna par testament que ces pièces d'artillerie fussent fondues et converties en cloches.

On allait mettre les canons dans la fournaise quand une idée soudaine vint aux Genevois, qui ne songeaient qu'à la défense de leur ville et à l'armement de leurs remparts : ce fut de proposer à Bonnivard de leur céder

ces canons et de recevoir en échange un poids pareil de bronze : « Ce faisant, disaient-ils, vous nous ferez plaisir et accomplirez la volonté du défunt. » Le prieur y consentit volontiers, et le duc, contre qui ces pièces d'artillerie devaient être braquées, en éprouva un sensible déplaisir et voua à Bonnivard un vif et durable ressentiment.

Peu de temps après le patriote Pécolat, accusé d'avoir tenu des propos contre l'évêque et d'avoir laissé paraître un projet de l'empoisonner, fut appliqué à la torture, et on lui arracha l'aveu d'un complot qu'il n'avait point formé. Pécolat allait, en conséquence, être envoyé au supplice ; l'archevêque de Vienne seul, en sa qualité de métropolitain de l'évêque de Genève, pouvait casser la sentence, mais il fallait lui présenter une requête et personne n'osait se charger de cette périlleuse mission... Bonnivard s'en chargea lui, amena un moine auprès du prélat, et comme ce moine hésitait par crainte, il le menaça d'un poignard, et le placet fut remis...

Après cet acte de courage, le prieur insoucieux et calme rentra à Saint-Victor « où, dit-il, j'avais bien telle juvenise et folle arrogance, que je ne craignais ni Dieu, ni évêque, et Dieu m'y donna (je crois, parce que c'était juste folie) telle fortune qu'ils ne me firent aussi rien. »

Ces faits peignent notre prieur hardi, entreprenant,

généreux, plein d'audace, et nous expliquent la haine que le duc de Savoie, — qui avait fait de vaines tentatives pour le détacher du parti de la ville de Genève, — lui garda, attendant avec impatience une occasion de l'assouvir.

Selon Moreri, Bonnivard, au retour de Rome et pendant un séjour à Turin, aurait été accusé de trahison et se serait sauvé à Genève pour éviter les conséquences de cette affaire, sur laquelle je n'ai rien pu apprendre, sinon qu'elle fut fatale à deux jeunes gens.

On nous peint le prieur de Saint-Victor sous les traits d'un lettré, d'un érudit, d'un homme du monde, aimable, fin, naïf, plein d'abandon, en dehors de l'agitation populaire, ayant peu d'inclination pour Berthelier, pour Hugues et les autres meneurs de la ville, s'adonnant à l'étude, s'abandonnant à la méditation, rassemblant avec amour, dans la retraite, les documents épars de sa chronique de Genève; ne flattant jamais ses concitoyens, leur disant crument la vérité, fuyant les clubs, plein d'un dévouement réel pour la ville, mais assez peu soucieux de popularité.

« Ne pensez pas, a-t-il écrit, que la réformation de Genève ait été l'œuvre des sages, mais des imprudents du rang desquels je ne me veux exempter, car j'avois vingt-quatre ans et j'étois mené comme les autres par affection plus que par conseil : mais Dieu donna à nos

entreprises heureuse issue, et comme un bon père il nous a traités. Comme la plupart qui demandions la liberté ne savions ce que c'était, cuidant que ce fût que chacun pût vivre à son appétit, sans loi ni règle, il ne nous a pas donné incontinent ce que nous demandions, ni ne nous a voulu mettre hors de tutelle que nous ne fussions en âge compétent. Il ne nous a donc accordé liberté temporelle, jusqu'à ce que nous eussions reçu lumière spirituelle pour nous guider, et qu'il eût induit à venir habiter avec nous tant de sages et de gens de bien qui nous l'ont apportée. Plus heureux qu'Athènes et que Rome, qui n'eurent gens que de sens commun, et ne connurent le mieux que par expérience du mal, ce qui est fort dangereux, nous avons dès le commencement trouvé nourrices pour alimenter notre chose publique, et gens savants et experts pour discipliner notre cité. Et se faut-il taire de ceci? Nenni; car ce sont choses si merveilleuses que qui les entendra comme elles se sont passées sera incité de crier comme jadis Israël, quand Dieu leur pleuvoit la manne sus : Qu'est-ce ceci? qu'est-ce ceci? c'est bien ici le pain que l'Éternel nous a donné à manger! »

M. Vulliemin, de Lausanne, dans sa remarquable appréciation du caractère et de la vie de Bonnivard, trace ainsi le portrait du prieur de Saint-Victor :

« ..... Mélange de foi, de scepticisme, de dévouement.

d'indifférence, de haine, de malice, de bonhomie et de gaîté, Bonnivard me semble allier tous les contraires. Le plus souvent seul parmi les hommes, tout se peuplait, tout s'animait autour de lui quand il rentrait à son foyer. C'était un monde à lui. Là sa Bible, là son Horace et ses anciens, là les matériaux qu'il avait recueillis sur Genève et sur ses antiquités. Puis tout ce qu'une mémoire facile lui prodiguait de souvenirs, tout ce qu'une imagination féconde lui prêtait d'harmonies et lui versait de couleurs. C'était un monde de vieilles et de nouvelles aventures, souvent d'ingénieuses rêveries, souvent aussi de nobles pensées et de pures consolations. Avec cela vraie nature de poëte ; pourvu qu'il raconte et qu'il chante, il lui suffit. Il ne sait pas finir quand il parle de lui-même, moins encore quand il parle de Genève. Du restant et surtout de son bien et de son revenu, Bonnivard ne se soucie ; Dieu et Genève y pourvoiront..... »

En 1519 le duc de Savoie étant parvenu à force d'intrigues à détacher Genève de l'alliance de Fribourg, obtint des Genevois qu'ils lui ouvriraient leurs portes, — malgré l'opposition éclairée de Bonnivard ; — celui-ci pensa que dans ces conjonctures le parti le plus prudent qu'il pût prendre était celui de la fuite : « Je voulus, écrit-il, être un peu plus sage que les autres, et m'adressai à un gentilhomme du Pays-de-Vaud, nommé

messire de Vaulruz, avec lequel j'avais grande familiarité, et à l'abbé de Montheron qui était né mon sujet. Ils me promirent de me mener en habit dissimulé de moine jusques à Montheron et de là à Echallens, qui appartient à MM. de Berne et de Fribourg. Mais arrivé à Montheron, au lieu de me faire accompagner à Echallens, ils me mirent sous bonne garde, me menacèrent de me faire mourir et me forcèrent à renoncer à mon bénéfice. »

Ces deux misérables livrèrent ensuite Bonnivard au duc de Savoie, qui le fit enfermer dans le château-fort de Grolée; l'abbé prit possession du prieuré de Saint-Victor, objet de sa convoitise, et paya une pension de deux cents livres à son complice.

Cette première captivité dura deux ans.

Rendu à la liberté, Bonnivard trouva son couvent occupé par un certain Tournebonne, parent du déloyal abbé de Montheron qui venait de mourir; mais bientôt profitant de l'espèce d'anarchie dans laquelle se trouvait le monde catholique par suite de la prise de Rome par le connétable de Bourbon, il obtint de son ami Pierre de la Baûme, évêque de Genève, la restitution du bénéfice dont on l'avait si iniquement dépouillé.

Cependant notre prieur n'était pas au bout de ses tribulations, les biens du prieuré consistaient en domaines, comme je l'ai dit, et pour les conserver il fallait de-

meurer maître du donjon de Cartigny. Bonnivard endosse la cuirasse et ne songe plus qu'à soutenir des assauts, à livrer des combats.

Il rassemble à grand'peine une garnison de..... six soldats sous le commandement d'un capitaine fribourgeois, bonhomme flegmatique et naïf, qui, revenant tout tranquillement un jour de la promenade, trouve le château pris par l'ennemi et ne peut y rentrer.

Enfin le prieur confie ses intérêts à un nommé Bichillard ou Bichelbach, honnête boucher de Berne, qui lui promet monts et merveilles, se met en marche avec ses douze compagnons pour reprendre Cartigny, et échoue risiblement.

Bonnivard se voit réduit à la besace ou à peu près, il n'a ni sou ni maille, il supplie la ville de prendre son prieuré et de lui accorder en échange une pension; il l'obtient et elle suffit à peine à le nourrir lui et son page.

A cette époque, la réforme essayait de s'introduire dans Genève : Berne se montrait l'amie de ceux qui la voulaient, tandis que Fribourg menaçait de rompre l'alliance si l'on songeait à changer de religion.

Bonnivard, consulté sur ce qu'il convenait de faire, tint ce discours digne d'être rapporté :

« Il serait à désirer que le mal fût ôté du milieu de nous pourvu que le bien lui succédât. Vous brûlez de réformer notre Église, de quoi elle a bien besoin, tant

en doctrine qu'en mœurs; mais comment la pouvez-vous réformer vous qui êtes difformes? Vous dites que les moines et les prêtres ne sont que paillards, et vous l'êtes. Ils sont joueurs et ivrognes, et vous l'êtes. La haine que vous leur portez provient-elle de contrariété de complexion? Certes non, mais plutôt de ressemblance. Votre intention est de chasser les prêtres et tout le clergé papiste et de mettre à leur place les ministres de l'Évangile : ce sera un grand bien de soi, mais un grand mal au regard de vous qui n'estimez autre félicité que de jouir de vos plaisirs désordonnés qui vous sont permis par les prêtres. Les ministres vous procureront une réformation par laquelle il faudra punir les vices : ce qui vous fâchera bien. Et après avoir haï les prêtres pour être trop à vous semblables, vous haïrez ceux-ci pour être à vous dissemblables, et ne les aurez gardés deux ans, que vous ne les souhaitiez avec les prêtres, et pour toute récompense de leur peine ne les chassiez arrière de vous (1). Et pourtant, si vous me croyez, faites de deux choses l'une, à savoir que si vous voulez être toujours difformes, comme vous êtes du présent, ne trouviez étrange que les autres le soient comme vous; ou, si vous voulez les réformer, montrez-leur le chemin. Ce faisant, envoyez hardiment quérir

(1) Cela ne manqua pas d'arriver, notamment pour Calvin, qui fut obligé de se retirer à Strasbourg, d'où on finit toutefois par le rappeler. A. DE B.

des prédicateurs qui vous endoctrineront à persister à votre réformation. »

On voit par ce langage plein de logique et de sens que le prieur de Saint-Victor avait son franc-parler, osait dire à chacun ses vérités et ne ménageait pas plus le parti des *libertins* que celui des gens d'église.

Qui eût pu connaître mieux que lui l'état des mœurs locales? N'était-il pas moine lui-même et commensal du vieil Amé de Gingins, abbé de Bonmont, homme sensuel, rieur, ivrogne et débauché? N'avait-il pas de journaliers rapports avec les syndics, les bourgeois et les marchands de la ville?

En 1530, la mère de Bonnivard, qui habitait Seyssel, tomba malade, et comme elle était fort âgée, il voulut aller la voir, demanda à cet effet un sauf-conduit que le duc de Savoie lui accorda, et partit malgré les conseils de ses amis; ce voyage entrepris aussi pour les intérêts de Saint-Victor donna quelque ombrage dans Genève pendant que le prince ne se montrait guère favorable, de sorte que Bonnivard se trouva, comme il le dit, *entre deux selles,* n'osant ni se fier au duc ni rentrer dans la ville. Il demanda alors une prolongation pour son sauf-conduit, reçut à cet effet *des lettres-patentes d'assez méchante assurance,* partit pour Fribourg, et revint de là à Lausanne où l'évêque lui *fit grosse chère.* Ensuite il se rendit à Moudon, y soupa avec le maréchal de Savoie, et coucha

avec le maître d'hôtel de la duchesse qui s'appelait Bellegarde.

Maintenant écoutons son récit de ce qui advint le lendemain matin : « Il (Bellegarde) me donna un sien serviteur à cheval pour m'accompagner à Lausanne, mais quand nous fûmes près Sainte-Catherine, sur le Jorat, voici le capitaine du château de Chillon, nommé messire Antoine de Beaufort, seigneur de Bières, qui était embûché dans le bois avec douze ou quinze compagnons, qui arrive sur moi ; je chevauchais lors une mule et mon guide un puissant courtaut, je lui dis : « Piquez, piquez ! » et piquai pour me sauver, et mis la main à l'épée. Mon guide, au lieu de piquer avant, tourne son cheval et me saute sus, et avec un coutel qu'il avait tout prêt il me coupe la ceinture de mon épée ; sur ce, ces honnêtes gens tombent sur moi et me font prisonnier de la part de Monsieur ; et quelque sauf-conduit que je leur montrasse, ils me menèrent lié et garotté à Chillon, et m'y laissèrent, sans autre que Dieu, subir ma seconde passion. »

On assure néanmoins, dit Moreri, que le duc n'avait point donné d'ordre de le prendre, mais il consentit à sa détention quand il eut été pris (1). « Les deux premières années le prieur eut assez de liberté dans sa pri-

(1) Cela revient absolument au même, rien ne peut excuser un prince qui, manquant à sa parole, viole ou laisse violer un sauf-conduit qu'il a librement signé. A. DE B.

son, mais après ce temps-là, le duc étant venu à Chillon le fit mettre dans la cave, plus basse que le lac, où il passa le reste de sa captivité. »

Bonnivard vécut donc six ans et demi à Chillon, et demeura enfoui quatre ans et demi seul avec ses pensers, sans nul espoir de délivrance, au fond d'une crypte sombre creusée dans le roc, enchaîné à un pilier; il ne pouvait faire que quelques pas, et ces pas ont creusé la pierre. On voit encore l'anneau de sa chaîne scellé dans le pilier où Byron a gravé profondément son nom.

Victor Hugo parle du dévouement touchant de ce jeune homme de Genève qui se fit enfermer à Chillon dans le seul but de travailler à la délivrance du captif qu'il admirait de toute son âme. Une nuit il s'élança d'une fenêtre du donjon pour plonger dans le lac et pour aller chercher sans doute une embarcation, mais les eaux étaient basses, le roc était à découvert, le malheureux Genevois s'y brisa...

Au mois de mars 1536, Berne avait soumis par la force de ses armes tout le Pays-de-Vaud, à l'exception du château de Chillon où le sire de Beaufort, enfermé avec des troupes italiennes, semblait la braver, gardait le défilé entre la montagne et le lac, faisait en bateau des courses hostiles à Villeneuve et entretenait la crainte sur tout le littoral de la Vaux.

Pendant ce temps-là Bonnivard traînait sa chaîne dans la crypte; durant les premières années de cette horrible réclusion il essaya de chanter pour dissiper ses ennuis rongeurs, ses souvenirs dévorants, ses longues impatiences, mais « le chant sous ces voûtes prend quelque chose d'effrayant, et sa voix lui revenait avec un accompagnement sourd et caverneux, alors il a appelé à son secours son grand savoir (1), » il a évoqué ses souvenirs, il a peuplé son cachot d'êtres imaginaires, il ne voit que par les yeux de sa pensée surexcitée, il dort, il rêve, il compose prose et vers, il se fait un entourage fantastique et les jours s'envolent.

« Vis-à-vis d'une des colonnes est un soupirail par lequel entre en hésitant un rayon attristé de lumière, la lueur incertaine semble reculer en pénétrant dans ce vaste tombeau... Quelquefois le lac s'irrite, s'enfle et frappe en mugissant les murs du château; alors la lumière tremblante qui y pénétrait s'enfuit comme épouvantée, et les eaux entrant par la crevasse du rocher viennent jeter leur écume jusqu'aux pieds de Bonnivard. Pour lui, tranquille, il les regarde faire, heureux encore si la tempête ne lui arrivait que du dehors, et s'il savait considérer toujours avec le même calme les mouvements tumultueux qui se soulèvent et se pressent dans son cœur (2). »

(1-2) L. Vulliemin.

Genève avait-elle donc oublié celui qui souffrait pour sa cause ?

Non certes, mais jusque-là, vivant en des alarmes continuelles, agitée par les factions intérieures ou harcelée par les ennemis du dehors, elle n'avait rien pu tenter pour le prieur, ni pour trois autres Genevois qui, capturés à la suite du combat de Gingins, gémissaient aussi dans le rocher de Chillon.

Mais bientôt Berne demande à Genève de lui aider à s'emparer du château-fort : un grand enthousiasme remplit la cité, on prépare une flotille, on arme d'artillerie deux bonnes galères, on y place des balles de laine pour se garantir des projectiles ennemis, tous les hommes de résolution s'embarquent, la population couvre la rive, ses acclamations saluent le départ des libérateurs, on crie d'une seule voix avec émotion : « Allez et sauvez Bonnivard ! »

Le 28 mars Chillon est cerné, canonné, mais le gouverneur a eu soin, — à la première nouvelle de l'expédition, — d'embarquer sa femme avec quelques coffres remplis d'or, d'argent et de choses précieuses... Les Genevois n'ont qu'une crainte, celle de l'enlèvement de Bonnivard, qui peut-être sera transféré dans une autre prison de Savoie.

L'attaque a lieu avec vigueur : le gouverneur demande qu'on le laisse se retirer lui et ses gens avec

armes et bagages. — Le général bernois refuse.

Pendant ces pourparlers le capitaine de la grande galère de Chillon s'enfuit avec une précipitation telle que les Genevois qui se sont mis à sa poursuite ne peuvent l'atteindre ; il gagne la côte de Savoie, près de Lugrin, jette à l'eau son artillerie, brûle sa galère et se sauve par la montagne suivi de son équipage.

Grande angoisse des Genevois... Bonnivard se trouve-t-il avec les fuyards ?...

« Les barques virent de bord et regagnent Chillon. Le château venait de se rendre. Il était près de midi, (30 mars). On se hâte. On entre à l'envi. Bonnivard vit-il ? — Il respire. — Dans le souterrain ? — Il y est. — On court, une porte basse s'ouvre, on avance ; on est dans la salle des exécutions. Sous une voûte grossière sont réunis confusément la roue, la corde, la hache et toutes ces machines faites pour disloquer et déchirer les membres humains... On fait rouler les verroux, on détache les barres, on se précipite. C'était bien lui, c'était le prieur de Saint-Victor.

— Bonnivard, tu es libre.

— Et Genève ?

— Elle l'est aussi.

« On dit qu'il a été quelque temps comme sans savoir ce qu'on lui voulait et comme s'il lui eût été indifférent de revoir le ciel. On dit encore qu'au moment de fran-

chir le seuil de la prison, il s'est retourné, et que son regard humide a adressé un long adieu à tout ce qu'il laissait. Il semblait un homme qui quitte le toit paternel, tant une longue habitude lui avait fait de ces rochers un foyer et une patrie. Il avait fait amitié avec les ombres, tandis que la lumière vive et éclatante du jour blessait ses yeux désaccoutumés de leur clarté.

« Les enfants de Genève non plus ne pouvaient s'arracher à la vue du souterrain, de cette architecture, mélange unique de grâce et d'effrayante majesté, de ces voûtes mystérieuses qui, pendant des siècles, ont été l'objet de tant de terreur. Ils ne pouvaient surtout quitter la vue du lieu où reposait Bonnivard. On n'en approchera plus que comme d'un lieu sacré. Que si jamais, par la colère du ciel, les flammes de la liberté s'éteignaient sur tes rivages, ô Léman ! elles brûleraient encore ici, et l'on verrait tes jeunes hommes venir à cet autel en rallumer le flambeau : le flambeau d'une liberté sage, l'amie des lettres, noble, pure et chrétienne. Il suffira à l'avenir de montrer Chillon pour en raviver l'amour dans les cœurs. L'étranger lui-même viendra de loin amarrer sa nacelle à ces rivages ; il cherchera, le front baissé, les traces des pas du martyr, et demandera à ces voûtes des inspirations d'amour et de liberté.

« A ses yeux, la liberté sous ces ombres paraîtra

plus resplendissante que nulle part. Lui aussi, en contemplant l'œuvre de la tyrannie, élèvera ses regards au ciel. Il ne pourra s'empêcher d'appeler heureux le peuple qui possède dans Chillon un palladium de son indépendance.

« Il ne manquait à la plus belle des terres que d'être sanctifiée par le plus noble et le plus touchant des souvenirs...

« Ce fut pour Genève un grand jour que celui où elle a vu ses barques revenir de Chillon, ses prisonniers descendre sur le rivage, et au milieu d'eux Bonnivard, les cheveux et la barbe descendant jusqu'à la ceinture, le visage pâle, et portant ses regards émus tour-à-tour sur Genève et vers le ciel..... (1) »

Ainsi le prieur de Saint-Victor fut huit ans et demi prisonnier du duc de Savoie, — qui s'était, comme tu le vois, emparé de lui au mépris du droit des gens, — il passa deux ans à Grolée et six ans et demi à Chillon.

Il eut la joie de trouver la ville libre et réformée, elle le reçut au nombre de ses bourgeois, lui donna une pension de deux cents écus d'or et le logement qu'occupait auparavant le vicaire-général de l'évêque. Bientôt après le conseil des Deux-Cents l'admit dans ses rangs.

C'était justice en vérité.

(1) L. Vulliemin.

Dans ce siècle d'intolérance universelle Bonnivard s'interposa entre le conseil de la ville et les paroisses rurales qui, à l'instigation des prêtres, refusaient de se soumettre à la réforme; il obtint qu'elles ne seraient point converties par la violence et qu'on leur laisserait le temps de la réflexion et de l'examen.

Cependant ne se croyant pas suffisamment indemnisé par ses compatriotes, il demanda, en 1538, la restitution de son ancien prieuré, et comme la ville s'y refusa, il se retira à Berne et fit un procès à Genève... mais bientôt les choses s'arrangèrent à l'amiable, il obtint une somme de huit cents écus d'or et cent quarante qu'on lui paierait, — annuellement sans doute, — sa vie durant.

On croit qu'il mourut en 1570 ou 1571 après avoir légué à la ville sa bibliothèque qui fut le premier fond de la bibliothèque publique. Ces livres sont en partie, dit Sennebier dans son *Histoire littéraire de Genève,* les rares et belles éditions du quinzième siècle qu'on voit dans cette collection.

« ..... Ce bon patriote institua la république son héritière, à condition qu'elle emploierait ses biens à entretenir le collége dont on projetait la fondation. »

Bonnivard a laissé plusieurs ouvrages tous manuscrits qui se trouvent à la bibliothèque de Genève et qui sont fort curieux : l'*Histoire* ou *Chronique* déjà mentionnée;

des *Poésies sur divers sujets;* un *Traité de l'ancien et du nouveau gouvernement de Genève;* l'*Amartigénée ou la source du péché; Avis et devis de la source de la tyrannie papale, par quels artifices les papes sont montés à si haut degré; Menues pensées; Chroniques des ligues; Histoire des capitaines généraux de Genève; Mémoires sur l'histoire ancienne et quelque chose sur la moderne; Traité de la noblesse et de ses offices ou degrés et des trois États monarchique, aristocratique et démocratique; des Dismes et des servitudes taillables,* in-4°, 1549; *Relation de la fraude des Dominicains de Berne qui furent brûlés quelque temps avant la Réformation.*

Le pasteur Froment fut temporairement le secrétaire de Bonnivard, qui eut pour amis Roset, Chandieu, Amé de Gingins, Calvin, Bèze et d'autres hommes qui ont joué un grand rôle dans la république naissante.

Il est fâcheux pour ceux qui s'occupent de travaux historiques, et notamment des faits et gestes de la réformation calviniste et des choses du seizième siècle, que le gouvernement genevois ne fasse pas imprimer les écrits de Bonnivard, les mémoires de Froment qui en sont la suite, les chroniques de Roset, celles de Savion, les antiquités de Genève par de la Corbière, le journal de la sœur Jeanne de Jussie ayant pour titre *Le Levain du Calvinisme,* — relation naïve, ingénue, superstitieuse, en style de légende et faite au point de vue monastique et catholique, de ce qui se passa dans Genève

lors de l'introduction de la réforme (1), — et plusieurs autres documents d'un haut intérêt dont on ne connaît guère que les titres... et encore faut-il pour cela s'être occupé un peu de bibliographie (2).

(1) L'abbé de Saint-Réal a osé *corriger* le style de cette relation.

(2) On doit désirer vivement que M. le ministre de l'instruction publique charge quelqu'un d'une mission à Genève dans le but d'obtenir la communication de ces matériaux et la permission d'en faire prendre copie. L'histoire de Genève est liée intimement à la nôtre, à celle de nos guerres civiles, de l'Édit de Nantes et des émigrations pour cause de religion au seizième siècle et après.

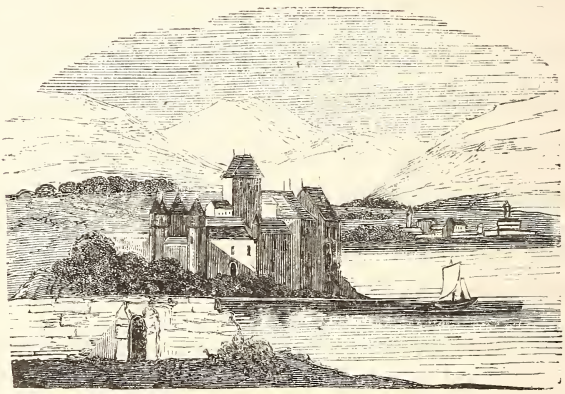

Château de Chillon.

XLIII

Montreux et Clarens

(DE CHILLON A VÉVEY).

Montreux, — 16 oct.

Montreux est un nom collectif s'appliquant aux hameaux des Planches, de Sales et de Chêne, que sépare un torrent qui s'épanche en cascades tonnantes et sort d'une gorge de rochers et de bois.

Ces groupes de maisons perchées bien au-dessus de la route, et qu'un pont de pierre raide, pittoresque, fort hardi, met en communication, ont pour pasteur un vieil érudit bien connu pour ses travaux historiques sur la Suisse : M. le Doyen Bridel (1), qui a connu Voltaire, Gibbon, Tissot, Mme de Montolieu, qui a vu Rousseau sous l'accoutrement d'Arménien, et à qui des Anglais

(1) Il est mort depuis que cette lettre a été écrite, il avait 80 ans et travaillait encore dans les loisirs de son ministère.

viennent souvent demander l'exhibition des actes de naissance de Mme de Warens et de Claude Anet, nés l'un et l'autre dans cette paroisse.

Au dire de Gottlieb Kypseler de Munster, auteur des *Délices de la Suisse,* ouvrage oublié, l'eau d'une grotte *pétrifie ou du moins couvre d'une écorce de pierre* tout ce qu'on lui jette; — je n'ai pas songé à faire cette expérience et je m'en rapporte à maître Gottlieb, qui peut-être s'en rapportait à d'autres là-dessus.

Tout ce coin du lac est d'une magnificence indescriptible, d'une beauté vigoureuse; les montagnes dont la cime nourrit les plantes des latitudes septentrionales abritent la zône du bord, chaude en été comme le climat de Nice, et où croissent le figuier, le grenadier, le romarin et le pêcher.

Aujourd'hui je hume un air attiédi, quelques nuées d'automne traînent paresseusement au flanc des Cornettes, le lac diamanté reste immobile, et la lumière pénètre dans ses abîmes d'un bleu limpide, à reflets verts.

Je ne fais que passer... vision courte et belle que je prendrai dans quelques années pour une création du domaine de l'impossible!

A Lausanne dont j'approche, il faudra me séparer de ces merveilles, — peut-être pour toujours, — partir et laisser derrière moi le triste Jura.

L'archaïsme est la manie des poètes de ce pays, j'ai lu près de l'église villageoise, dont la flèche élancée touche presque la bosse du rocher de Glion, un quatrain qui sollicite en faveur de l'indigent la charité du touriste; le but louable de ces vers et leur tour assez heureux ne peuvent faire passer le mot *pite* employé pour *menue monnaie,* et qui est entièrement hors d'usage :

En passant jette ici ta pite aux malheureux.

La plupart des Anglais qui baragouinent notre langue et viennent ici attirés par le souvenir de Rousseau ne doivent pas comprendre ce que c'est que cette *pite,* inconnue à bien des Français même.

L'emploi des mots surannés, quand on n'écrit pas une chronique en style d'autrefois, est une preuve d'affectation, de mauvais goût, ou le fruit d'une inspiration malheureuse, d'une fâcheuse habitude.

Les femmes de Montreux paraissent fortes et actives, on en voit qui cultivent les champs et les vignes, qui piochent et labourent la terre, portent des hottes dont la charge m'écraserait..... et toi, aussi, cher Emile, ce qui me fait penser qu'ici les hommes filent, cousent, font le ménage et allaitent les enfants..... au biberon; l'élégant costume des paysannes de Montreux n'est porté que le dimanche sans doute.

Cette paroissse a produit un M. Dufour qui, en 1800,

établit aux États-Unis, dans le Kentuky, une colonie de Suisses connue sous le nom de Switzerland, et dont la métropole est appelée *la Nouvelle Vévey*.

Un autre homme, que je ne puis passer sous silence à propos des célébrités de Montreux, c'est Michel Mamin, chasseur de chamois et chercheur de métaux précieux; il mourut en 1779, âgé de soixante-quatre ans, et légua par testament trois ou quatre mille francs, fruit de ses épargnes, *à tous les pauvres de l'univers*. La municipalité du village des Planches, chargée de l'exécution de ce bizarre testament, crut ne pouvoir rien faire de mieux, pour se conformer aux intentions du défunt, que d'affecter la rente de cet argent au soulagement de tous les pauvres qui se présenteraient.

C'est là, peut-être, une institution de bienfaisance unique en son genre.

Clarens.

Sénancour, que je me plais à mettre à contribution, fait écrire ceci à son languissant héros :

« Entre Lausanne et Vévey le chemin s'élève et s'abaisse continuellement, presque toujours à mi-côte, entre des vignobles assez ennuyeux, à mon avis, dans une telle contrée; mais Vévey, Clarens, Chillon, les

trois lieues depuis Saint-Saphorin jusqu'à Villeneuve surpassent ce que j'ai vu jusqu'ici.

« C'est du côté de Rolle qu'on admire le lac de Genève; pour moi je ne veux pas en décider, mais c'est à Vévey, à Chillon surtout, que je le trouve dans toute sa beauté. Que n'y a-t-il dans cet admirable bassin, à la vue de la dent de Jamant, de l'aiguille du Midi et des neiges du Vélan, là, devant les rochers de Meillerie, un sommet sortant des eaux, une île escarpée, bien ombragée, de difficile accès; et dans cette île, deux maisons, trois au plus! Je n'irais pas plus loin! Pourquoi la nature ne contient-elle presque jamais ce que notre imagination compose pour nos besoins? ne serait-ce point que les hommes nous réduisent à imaginer, à vouloir ce que la nature ne forme pas ordinairement; et que, si elle se trouve l'avoir préparé quelque part, ils le détruisent bientôt. »

Il existe des gens qui vous disent que les *bosquets de Julie* n'ont jamais existé à Clarens...

Je veux bien le croire, mais où est le mal?

Voilà pourtant les chicanes qu'on fait sérieusement aux romanciers... eh! messieurs, *la Nouvelle Héloïse* n'est point un *guide du voyageur,* un ouvrage de géographie; l'écrivain d'imagination doit avoir toute licence d'ar-

ranger ou de déranger les lieux à sa façon, de planter des ormes où il y a en réalité des vignes, et de creuser une baie là précisément où il y a un cap... passons-lui sa baie et ses ormes et n'en parlons plus.

On se fatigue de tout, même du plaisir et de l'admiration, — je commence à être un peu las de créneaux, de tourelles, — c'est pourquoi je me suis borné à saluer de loin le château du Châtelard campé sur un conique monticule, et celui de Blonay, frère du manoir savoyard de la rive opposée.

Le premier, donjon carré, date de 1450; Jacques de Gingins le fonda, un des barons ses successeurs fut page de François Ier, et posséda aussi les seigneuries d'Oron, Gingins, la Sarraz, Divonne, Montreux et une partie de celle de Vévey.

Le second appartient à la famille qui en porte le nom depuis le xe siècle, sans interruption aucune. Selon Gottlieb, dont j'ai déjà invoqué l'autorité, l'église paroissiale de Blonay était la seule du Pays-de-Vaud où l'on se servit de trompettes pour l'accompagnement du chant des psaumes.

Il ne nous apprend pas l'origine de ce singulier usage.

Les Blonay, les du Châtelard étaient les grands vassaux des comtes de Savoie : les Montmorency et les Larochefoucault de la Suisse romande.

La Tour-de-Peilz.

Il y a, je ne sais où, un M. Bailly de Lalonde qui a fait et publié un voyage à Genève et dans le canton de Vaud (2 vol. in-8°) que j'ai lu, — car je tenais à connaître tout ce qui a été écrit sur ce pays : œuvres bonnes, médiocres ou pires, à épuiser la matière, et sans vanité j'y suis à peu près parvenu, tu dois le voir. — Or ledit M. de Lalonde, dont je respecte mais ne partage nullement les convictions religieuses, l'orthodoxie catholique, semble avoir entrepris son pèlerinage en vue de dénigrer Genève et de glorifier Rome, d'attaquer, comme par occasion, Voltaire, Rousseau et la philosophie.

Malgré une profonde divergence d'opinions, suivant le système littéraire qui proclame qu'il est permis de prendre son bien partout où on le trouve, j'ai mis deux ou trois fois à contribution ce monsieur, et ne m'en cache pas, — bien que son livre n'ait guère de style et contienne un fatras inutile, une érudition diffuse, confuse, mal digérée et partant quelque peu indigeste, — car mon dessein, cher ami, est de t'envoyer non seulement mes impressions personnelles, mes appréciations particulières, mais encore ce que j'ai pu noter des remarques d'autrui.

M. de Lalonde étant allé voir deux villages situés

dans la montagne et que je n'ai point eu l'envie de visiter : Chailly et Baugy, je vais avoir recours à son travail.

Et d'abord je dois t'apprendre le but de cette double ascension : Chailly possède la maison de campagne de Mme de Warens (nous prononçons en France *Warins*, et ici on dit *Waran*); quant à Baugy, on y a découvert par hasard des antiquités romaines d'une grande valeur.

Arrivé à Chailly, le voyageur s'approche d'un groupe de paysans et s'enquiert tout d'abord de l'ancienne habitation de la *maman* de Jean-Jacques; on lui répond que l'on ne connaît point de Mme de Warens. Il demande alors qu'on lui indique le domicile du syndic du village dans l'espoir d'obtenir de ce fonctionnaire des renseignements, on le lui montre : le maire est absent, mais son fils, qui conduit des bœufs en ce moment, les quitte pour conduire notre compatriote à une masure occupée par le sieur Michel dont la femme descend du père de Claude Anet, le botaniste, l'ami de Rousseau ainsi que de Mme de Warens, — et qui est fermier de Mme de Montcamp, issue elle-même d'une famille Hugonin, laquelle était alliée à celle de Mme de Warens.

M. de Lalonde parcourt cette demeure si décrépite qu'il redoute de voir *le plafond* (il s'agit sans doute du *plancher*) s'abîmer sous lui.

Je transcris textuellement :

« La chambre de Mme de Warens ressemble à un mau-

vais grenier; elle est au premier étage : c'est là, dit-on, qu'avait lieu le dénoûment de ses intrigues amoureuses (!!!) (1), si ce que l'on rapporte sur ces galanteries n'est point une invention de la critique des méchants. Un trou percé dans le mur me fut sérieusement indiqué comme l'endroit par lequel se glissaient ses adorateurs : on le pense, je ne pus que sourire en entendant faire d'aussi pitoyables contes. Une autre chambre et un corridor sont encore tapissés d'anciennes peintures à fresque qui existaient sans doute du temps de Mme de Warens. On me montra de vieux meubles, que l'on suppose avoir été à son usage, puisqu'ils datent de près d'un siècle avant sa naissance : un mauvais fauteuil de bois ayant le millésime gravé de 1621 ; deux grands poëles de faïence, d'une forme antique mais élégante (2), et dont l'un porte la date de 1603 : tels sont les objets conservés dans la maison de Mme de Warens, et qui appartenaient à la famille de la Tour, d'où est sortie cette dame. »

Vient, un peu plus loin, le récit complaisamment rapporté de la conversion de Mme de Warens, qui étant allée à Evian voir la cour de Sardaigne se laissa prendre

(1) Les points d'exclamation sont de moi : il y a lieu de s'exclamer trois fois en lisant de pareils détails dans un livre fait *ad maj. Dei glor.*

(2) Ce *mais* est fort joli... comme si ce qui est antique, en fait de meubles, devait nécessairement manquer d'élégance, — le reproche s'appliquerait bien mieux aux meubles modernes qui n'ont aucun style, aucun caractère.

aux homélies d'un évêque et se fit catholique, — grand et juste sujet d'étonnement, de scandale, d'indignation pour les habitants du canton de Vaud.

A Baugy, endroit d'une origine très antique, on a découvert, à diverses époques, des vestiges précieux de colonnades de marbre et de mosaïques romaines; une grande quantité de monnaies de bronze; des pavés, des sculptures d'albâtre, richesses aujourd'hui dispersées dans les principaux musées de l'Europe. Baugy devait avoir une grande importance.

Un maçon en jetant bas un vieux mur trouva une cassette pleine de médailles d'or et d'argent, ce qui fit sa fortune; enfin un stupide paysan ayant déterré une trentaine de médailles d'argent parfaitement intactes, les alla vendre tout de go à un fondeur qui en fit des boucles de souliers.

J'arrive à la Tour-de-Peilz, bourg sur le lac, avec un vieux château; il est si près de Vévey que l'on peut le considérer comme le faubourg de cette ville.

XLIV

La Fête des Vignerons.

Vevey, — 17 Oct.

Voilà, sans contredit, le plus agréable, le plus charmant endroit du canton : Vévey, « jolie petite ville, blanche, propre, anglaise, confortable, chauffée par les pentes méridionales du mont Chardonne comme par des poëles, et abritée par les Alpes comme par un paravent. J'ai devant moi un ciel d'été, le soleil, des coteaux couverts de vignes mûres et cette magnifique émeraude du Léman enchâssée dans des montagnes de neige comme dans une orfévrerie d'argent..... (1) »

La cité à fleur d'eau se répand sur un terrrain uni, une vaste place s'étend jusqu'au lac chargé de gracieuses embarcations, amarrées ou voguantes; un quar-

(1) *Le Rhin*, lettre 39e.

tier pourtant, — le moins considérable, — occupe le premier gradin de la montagne d'où surgit la tour de l'église Saint-Martin, haute, carrée, hardie, et aux angles de laquelle se suspendent quatre tourelles pointues, d'une grâce, d'une légèreté et d'une finesse remarquables.

Vévey a mille fois plus de charmes que Lausanne; les hôtels y sont luxueux, splendides et toujours pleins, — malgré l'excessive cherté des prix. — On ne voit que riches étrangers, mouvement brillant sur la terre et sur l'eau, touristes français, allemands et anglais, mettant le pied dans une barquette ou dans un coupé, dans un omnibus ou dans un bateau à vapeur.

Tout respire l'aisance, le bien-être, la prospérité, tout est gai, animé, coquet, souriant.

Vévey peut passer surtout pour une colonie britannique comme Interlacken, Ischia, Nice et beaucoup d'autres lieux de l'Italie et de la Suisse, vers lesquels le courant d'or des guinées s'est dirigé pour les fertiliser.

Je suis monté à l'église pour voir les tombes de deux régicides anglais, de deux des juges de Charles Ier, morts l'un et l'autre à Vévey où ils avaient dû se réfugier : Edmond Ludlow et Andrew Broughton.

Victor Hugo remarque avec la profondeur ordinaire de son coup-d'œil que chacun des deux vieillards, « hommes intègres, purs et grands d'ailleurs, a pris une posture différente dans le tombeau. Edmond Lud-

low s'est envolé joyeux vers les demeures éternelles, *sedes æternas lætus advolavit,* dit l'épitaphe debout contre le mur; Andrew Brougthon, fatigué des travaux de la vie, s'est endormi dans le Seigneur, *in Domino obdormivit,* dit l'épitaphe couchée à terre : ainsi l'un joyeux, l'autre las; l'un a trouvé des ailes dans le sépulcre, l'autre y a trouvé un oreiller. »

Le très éminent écrivain voit dans ces épitaphes au ton si différent « la clef des deux hommes et la nuance des deux convictions : Ludlow était un penseur ; il avait déjà oublié le roi mort et ne voyait plus que le peuple émancipé; Broughton était un ouvrier; il ne songeait plus au peuple et avait toujours présente à l'esprit cette rude besogne de jeter bas un roi. Ludlow n'avait jamais vu que le but, Broughton que le moyen. Ludlow regardait en avant, Broughton regardait en arrière. L'un est mort ébloui, l'autre harrassé. »

L'église fut bâtie en l'honneur de Saint-Martin de Tours, elle porte la date de 1498 et la croix de Savoie sur sa façade.

En 1588 les Vaudois du Piémont qui tentaient de rentrer dans leur patrie, et dont je t'ai entretenu à diverses reprises, mon ami, ne furent pas reçus à Vévey; le gouvernement bernois, voulant éviter tout sujet de mésintelligence avec la Savoie, avait donné les ordres les plus rigoureux à cet égard : les habitants

eurent l'inhumanité d'y obéir, à l'exception d'une charitable veuve qui, — malgré la défense expresse du conseil de la ville et au risque de voir sa maison rasée, — osa apporter de la nourriture aux voyageurs dans un pré où ils campaient.

A peu de temps de là un terrible incendie détruisit presque toute la ville, mais il épargna la demeure de la veuve, bien qu'elle fût située au beau milieu de celles que le feu consuma.

La croyance populaire vit dans cet événement une punition pour les Véveysans et une récompense pour la bonne veuve.

Il serait difficile, en vérité, d'y voir autre chose.

Vévey, qui compte quatre ou cinq mille habitants, doit une partie de sa réputation à l'*Abbaye* ou *Fête des Vignerons* que l'on célèbre avec un merveilleux appareil à de très longs intervalles, qui coûte des sommes considérables à la société et attire vingt ou trente mille curieux étrangers dans ses murs ; à cette époque le plus mauvais grabat coûte un louis par nuit, les habitants offrent hospitalièrement les moindres coins et recoins de leurs demeures..... à beaux deniers comptants. C'est une con-

(1) Il paraît qu'autrefois les moines du Pays-de-Vaud menaient joyeuse vie ; le nom d'*abbaye* est resté à toutes les fêtes champêtres, bals, festins et réjouissances publiques de ce canton... On dit : *je vais à l'abbaye* de tel endroit, comme on dit chez nous *je vais à la fête de Meudon ou de Sceaux*.

fusion, un encombrement extraordinaire, dont on ne peut se faire une juste idée; les voyageurs campent et bivouaquent partout, les bâtiments de toutes espèces, les fours, les granges, les fenils, les bûchers, les poulaillers sont transformés en chambres à coucher. Quatre ou cinq mille places sur les estrades, les gradins et les échafauds de la place du marché se louent quatre francs cinquante centimes, — prix assez modéré du reste. — Quelle jubilation! quelle bonne aubaine pour les citadins!

Voici l'origine de cette splendide solennité qui n'a sa pareille nulle part, que je sache, et jouit d'une réputation tout-à-fait méritée :

Il paraît que les Grecs avaient introduit dans ce pays leurs processions-pantomimes, — chants, danses, représentations scéniques, — qui continuèrent d'être célébrées pendant toute la période de la domination romaine. Au moyen-âge, les moines du couvent de Haut-Crêt et d'Hauterive, situés dans le Jorat, aux sources de la Broye, achevèrent, dit-on, de défricher les pentes de La Vaux; voulant encourager les vignerons, les stimuler dans leurs travaux, ils prirent l'habitude de les rassembler chaque année à Vévey, au temps des vendanges. Une belle procession mêlée de chants sacrés et profanes en patois, de choses chrétiennes et païennes, était faite, les agriculteurs y figuraient portant des instruments aratoires, des emblèmes, ou décorés de dis-

tinctions que leur valaient le zèle et l'intelligence dont ils faisaient preuve.

La cérémonie se terminait toujours par des galas où les religieux versaient copieusement leurs meilleurs vins (1).

Cette fête, sur laquelle on n'a pas de renseignements plus détaillés par le fait de l'incendie de 1688, — s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

On cite comme ayant été très brillantes celles de 1797 et de 1819, l'avant-dernière, enfin celle de 1833, la dernière, dont on a beaucoup parlé.

Une société permanente détermine les époques de célébration qui ne viennent pas régulièrement, d'ordinaire on choisit une année de bonne récolte. Dans l'intervalle une commission assistée de vignerons-experts visite les vignes avec le plus grand soin et note impartialement les succès obtenus. Les deux vignerons qui pendant neuf ans consécutifs ont eu le plus de mentions reçoivent, à la fête, une couronne et une médaille d'honneur; en outre, la société distribue un nombre de primes en rapport avec l'état de ses finances, soit durant la fête, soit pendant le temps qui s'écoule entre deux célébrations.

La fête de 1833 dura deux jours (les 8 et 9 août), et

(1) Le vignoble de la Côte remonte aussi à une haute antiquité, un document de Cuno, abbé de Bonmont, nous apprend qu'il existait déjà en 1275, et qu'il était très productif.

son principal théâtre fut la vaste place du marché, en face de Meillerie, où Bonaparte, qui marchait vers le Saint-Bernard et vers Marengo, passa en revue vingt-cinq mille hommes.

On avait dressé deux amphithéâtres contenant plus de quatre mille places, et préparé, — sous les arcs de feuillages et de fleurs élevés aux lauréats et représentant les quatre saisons, — un emplacement destiné aux acteurs.

La première journée, à sept heures, le cortége au bruit de l'artillerie vint se ranger dans l'enceinte qui lui était destinée, toutes les estrades étaient pleines de spectateurs : partout la foule; le président adressa une allocution aux vignerons couronnés et leur distribua des serpettes et des médailles d'honneur, puis il y eut des danses de caractère, des pantomimes, des chansons françaises et patoises, des chœurs, des ballets, des symphonies militaires, des aubades, de la poésie et le *Ranz-des-Vaches,* puis la procession, composée de plus de huit cents personnes des deux sexes, costumées, défila en neuf divisions avec un ordre parfait, une précision admirable, puis un grand banquet eut lieu au bord du lac sous les arbres de la promenade de l'Aile, au milieu d'une affluence prodigieuse d'étrangers, de voyageurs ou de naturels, de dames élégamment parées, sous un ciel magnifique, en face des Alpes, au bord du Léman resplendis-

sant, tout couvert de barques qui se balançaient pavoisées.

C'était comme une féerie ravissante ; c'était beau, amgique, éblouissant !... c'était touchant d'union, de fraternité !... c'était saisissant, d'entrain, d'enthousiasme !

Je n'ai point assisté à cette solennité extraordinaire, mais j'ai lu tout ce qu'en ont rapporté les feuilles publiques ainsi que le livret; de plus, j'ai fait emplette d'une longue bande de papier où l'on voit gravé en taille-douce tout le cortége dans l'ordre de sa marche; je puis donc le décrire très exactement :

CONSEIL, BERGERS ET JARDINIERS.

Corps d'anciens suisses marchant la hallebarde sur l'épaule, tambours, fifres et musique militaire.

Le drapeau de la société avec sa belle devise qui était celle des religieux de Haut-Crêt :

Ora et labora.

Vignerons couronnés s'avançant sous une vigne taillée en portique.

Monsieur l'abbé, la crosse à la main ; — son costume est tout séculier, il est coiffé d'un chapeau empanaché, à bord retroussé ; — c'est un gaillard de bonne mine.

Le conseil, — douze hommes en chapeaux enrubannés et fleuris.

Le secrétaire et le connétable de la société, — ils tiennent à la main de hautes cannes, semblables à celles du compagnonage, avec une serpe de vigneron au lieu de pommeau.

Un parterre monté sur des roues et traîné par neuf bergers.

Flûtes et violons.

Le commandant des bergers avec une grande canne.

Jeunes bergères avec des guirlandes de fleurs à leurs robes.

Deux violons.

Porteur d'un bouquet au bout d'une hampe.
Neuf couples : bergers et bergères bleus ou roses.
Deux autres couples avec houlettes, brebis et chiens de montagne.
Deux jardiniers traînant des vases de fleurs.
Violons et flûtes.
Huit couples de jardiniers et jardinières, avec bêches, corbeilles de fleurs, rateaux, etc.

TROUPE DE PALÈS.

Musiciens.
Chef de division.
Dix canéphores portant des encensoirs, des corbeilles de fleurs et un autel.
La prêtresse de Palès.
Canéphores thuriféraires.
La déesse Palès portée par quatre nymphes, — elle est assise sur un fauteuil à dais.
Douze couples : des faucheurs et faucheuses avec faulx.
Faneuses avec leurs rateaux.
Char de foin sur lequel sont couchées de jeunes faneuses.

LES VACHERS.

Belles vaches à gros colliers et à grosses sonnettes des montagnes.
Pâtres sonnant de la trompe des Alpes.
Armaillers ou vachers.
Petit bouvier.
Servante de châlet.
Char où sont tous les ustensiles d'une laiterie : seilles, vases, tabourets et tables de sapin bien blanc, chaudron dans lequel on fait les fromages.

LES ATTRIBUTS.

Chef de division.
Bande de jeunes gens portant des attributs et un drapeau.

VIGNERONS DU PRINTEMPS.

Joyeux vignerons aux chapeaux couverts de pampres. — ils ont reçu des primes.

Effeuilleuses, — costume de Montreux, chapeau à champignon, hotte.
Vignerons avec le *fossoir* (la houe).
Une forge sur un traineau, — forgerons.
Remouleur.

TROUPE DE CÉRÈS.

Cérès couronnée d'épis. — Elle est portée comme Palès et tient une serpe; thuriféraires et canéphores de la déesse.
Douze couples : moissonneurs et moissonneuses.
Glaneuses.
Charrue.
Char rempli de gerbes.
Batteurs avec fléaux.
Vanneurs avec vans.

TROUPE DE BACCHUS.

Musique militaire, — casques et costumes grecs.
Chef de division. Canéphores, sacrificateurs conduisant un bouc.
Bacchus. — Un bel enfant jouffiu, nu, dodu, allègre et souriant : quatre nègres le portent sur un palanquin, il est à cheval sur un tonneau, d'une main il tient une coupe, de l'autre un thyrse, un nègre qui marche à côté de lui l'abrite sous un long parasol.
Faunes.
Bacchantes.
Silène sur son baudet et soutenu par deux nègres.

VIGNERONS D'AUTOMNE.

Violons.
Messiers ou gardes-champêtres.
La grappe de Chanaan portée par deux vignerons.
Drapeau.
Tonneliers.
Une cuve.
Vendangeurs avec des brantes.
Vendangeurs avec des seilles.
La bossette ou char de vendange.
L'arche de Noé.

Habitation rustique : raisin, pressoir, batteur de beurre.
Cabane rustique avec treille et grappes de maïs pendues sous le toit.

LA NOCE VILLAGEOISE.

Le porteur du houx.
Musiciens.
Ménétriers.
Le baron et la baronne, — seigneurs du village, — le baron est poudré, il a des culottes courtes et l'épée au côté ; la baronne tient un éventail.
Valet.
Le tabellion.
L'époux et l'épouse.
Les gens de la noce.
Le char du trousseau.
Châlet de bois, — sur un char, — un bonhomme fume paisiblement sa pipe devant la clair-voie de la porte, un petit ramoneur sort par le tuyau de la cheminée et chante à tue-tête.
Cuisine où l'on voit une faiseuse de gaufres.
Détachement d'anciens suisses qui ferme la marche.

Le 9, il y eut encore promenade processionnelle par la ville et représentation théâtrale sur la place, puis M. Perdonnet, — un des notables habitants du canton, le Rotschild de Lausanne, ancien négociant en France et originaire de Vévey dont il est le bienfaiteur, — offrit aux huit cents acteurs une superbe collation.

Le soir, nouveau festin.

Les vers français faits pour cette fête et chantés par ces bons Helvétiens sont fort suisses, mauvais, mais en revanche je trouve dans le livret des couplets patois d'une

bonne facture et qui ont un certain charme tout rustique.

Après une contredanse et un pas exécuté par un vieillard avec l'épouse, les *charmaillers* (amis de noce) commencèrent cette ronde en patois romand (1) :

Tsantin ti de cœur
La noce dau veladzo ;
Por lai fère honneur,
Pregnin ti coradzo !
Et por la bin célébra,
Vesin, y nos fau rionda,
You !
Tsacon noutra mie, ô gai !
Tsacon noutra mie !

Bénirau Loï,
Galèse Fanchonnette,
Y vos fau dzoï
Dé voutré zamourette.
No volloin vos imitâ,
Por cin y no fau riondâ,
You !
Tsacon noutra mie, ô gai !
Tsacon noutra mie !

Du quatro printin,
Ti lé dou s'amavan ;
Por sé bouta in trin,
Ti doù réparmavan,
No porin bin lé fitâ,
In tzantin ; é pu riondâ,
You !
Tsacon noutra mie, ô gai !
Tsacon noutra mie !

Chantons tous de cœur
La noce du village ;
Pour lui faire honneur,
Prenons tous courage !
Et pour la bien célébrer,
Voisin, il nous faut *ronder*,
You !
Chacun notre mie, ô gai !
Chacun notre mie !

Bienheureux Louis,
Jolie Fanchonnette,
Il vous faut jouir
De votre amourette.
Nous voulons vous imiter,
Pour ça, il nous faut *ronder*,
You !
Chacun notre mie, ô gai !
Chacun notre mie !

Depuis quatre printemps,
Tous les deux s'aimaient ;
Pour se mettre en train,
Tous deux faisaient épargne,
Nous pourrons bien les fêter,
En chantant ; et puis *ronder*,
You !
Chacun notre mie, ô gai !
Chacun notre mie !

(1) Cet idiôme campagnard diffère fort peu de celui de la Savoie, du Dauphiné et du Bugey.

Monsu lo baron,
Madama la baronna,
Lan étâ prau bon,
Dé pran bouna louna,
Por véni no zonora,
Et no vaire ti riondâ,
You!
Tsacon noutra mie, ô gai!
Tsacon noutra mie!

Profétin tré ti
Dé sti dzor de fita;
Du lo plle peti,
A l'abbé in têta!
Noutron vin y fau gôta,
Et no porin my riondâ,
You!
Tsacon noutra mie, ô gai!
Tsacon noutra mie!

Monsieur le baron,
Madame la baronne,
Ont été assez bons,
D'assez bonne humeur (1),
Pour venir nous honorer,
Et pour nous voir tous *ronder*,
You!
Chacun notre mie, ô gai!
Chacun notre mie!

Profitons tous
De ce jour de fête;
Depuis le plus petit,
Jusqu'à l'abbé qui est en tête!
Notre vin il faut goûter,
Et nous pourrons mieux *ronder*,
You!
Chacun notre mie, ô gai!
Chacun notre mie!

J'ai traduit fidèlement cette ronde villageoise tout-à-fait authentique et sans aucune prétention à la forme poétique, comme tu le vois, cher Émile.

Les peuples anciens ont laissé des traces de leur occupation du pays : on y trouve des noms celtiques, des noms évidemment grecs, tels que Céphyse et Amphyon, une processsion mythologique et païenne, enfin des voies romaines, des pierres milliaires, des autels votifs, des piscines, des antiquités et des tours-fortes du moyen-âge.

(1) Littéralement : *d'assez bonne lune* (louna) *fantaisie, caprice.*

Bochat discute longuement l'étymologie du nom de Léman sans s'occuper de ce fabuleux Lémanus, fils de Priam, que quelques antiquaires amènent au milieu des Alpes.

Il fait remarquer que Λίμνη signifie en grec *lac, étang, marais,* que *Limne* est aussi celtique et a la même signification, mais que rien ne prouve que cet idiôme ne dérive point en partie du grec.

Il ajoute que les Flamands emploient le mot de *Léem* pour *marais* où *étendue d'eau.*

Il est donc très probable que le nom de *Léman* a une origine grecque ou celtique.

Il faisait un temps doux et calme, propice à une navigation de plaisir, le Pays-de-Gavot dessinait avec netteté par delà les eaux assoupies ses hauts coteaux chargés de châtaigniers; je me suis pris à regretter cette rive tout en me promenant sur la grande place, et j'ai éprouvé subitement un vif désir de la revoir, — un de ces désirs que l'on pourrait presque appeler besoin. — Plusieurs bateliers étaient là, épiant des étrangers disposés à faire une promenade sur le lac, et ils m'ont offert leurs canots.

Je pouvais revoir Evian, Lugrin la petite Marie si accorte et qui prépare si bien les *brisolons*... c'était une tentation irrésistible, j'allais y succomber quand le

rameur véveysan m'a demandé quinze francs pour cette courte traversée. — Aussitôt j'ai dû y renoncer n'étant pas assez riche pour me passer une fantaisie si coûteuse.

A bientôt, mon ami, je coucherai ce soir à Lausanne.

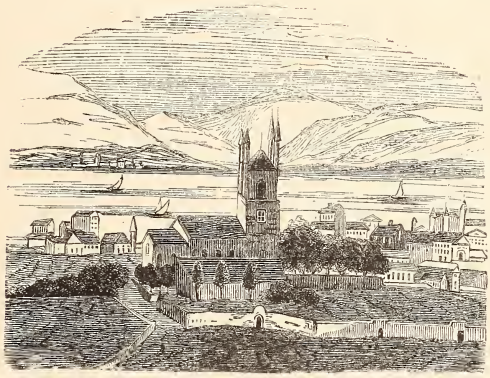

Vévey.

XLV

La Vaux

(DE VÉVEY A LAUSANNE).

Lausanne, — 19 oct.

Mon *tour* est fini, j'ai revu la capitale du canton, il ne me reste plus, ami, qu'à t'envoyer mes sensations sur quatre lieues de vignobles, sur la contrée que l'on nomme La Vaux.

Ce rideau uniforme de pampres, ces gradins de terre végétale étagés les uns sur les autres jusqu'au faîte du Jorat nu et généralement monotone, ces petits murs grisâtres qui rayent tout le flanc de la montagne et soutiennent le sol qui tend sans cesse à s'ébouler et à entraîner les ceps gâtent le paysage.

Je comprends l'ennui qu'ils inspirent à Obermann. Il paraît que cette terre, si fertile, a été apportée en bateau de la Savoie et étendue sur le roc, base de tout le versant.

Pourtant il y a encore quelque poésie autour de cette prose agricole : l'onde bleue clapote ou se brise sur des blocs noirâtres semés à peu de distance du rivage, tombés des cimes. Chillon surgit au loin avec son entourage d'Alpes au coloris violacé, brumeux ou empourpré, et en suivant de l'œil la courbe que décrit le bord du réservoir lémanique, on distingue Vévey, Clarens, Montreux, Le Boveret, Saint-Gingolph, Meillerie, et leur couronne dont les fleurons sont des pics dentelés, des dômes énormes, des obélisques gigantesques.

Quand le temps est à l'orage, quand le vent du midi soulève et fait onduler toute la surface de l'eau, quand des vapeurs ternes voilent le montueux horizon, le lac, vu dans sa longueur, du côté de Genève, rappelle les perspectives de la pleine mer.

Le premier village qui se présente, au sortir de Vévey, est celui de Saint-Saphorin, dans un site escarpé, peu favorable aux véhicules, et à l'entrée duquel le ruisseau écumeux du Forestay descend en sautillant parmi les roches, et apporte au Léman les eaux de son mystérieux frère et tributaire de la montagne : le petit lac de Bret, que l'on ne visite guère et qui se cache en des vallons dominés par la tour de Gourze (1).

(1) Et non pas de *Goure* (nom employé par erreur dans la 39e lettre du *Rhin*) ; je ne sais trop s'il faut attribuer la construction de cette tour aux Hongres, aux Sarrasins ou aux Romains. — Le lac de Bret est un charmant vivier d'une lieue de tour, ovale, soli-

On cultivait autrefois l'olivier à Saint-Saphorin (Saint-Symphorien), et le seigneur percevait la *dîme des olives.*

Un peu plus loin on passe sous Chexbres, assez haut perché, et l'on côtoie le vieux château épiscopal de Glérolles, bâti sur un quartier de granit qui sort de l'eau, et rappelle un peu par sa situation celle de Chillon.

Puis on marche au pied des meilleurs plants de La Vaux, ceux du Désaley, d'Epesse et de Marsens.

En 563, disent les annales de ces bords, le village d'Epesse fut déplacé par suite de grands cataclysmes géologiques résultant de l'éboulement du mont Tauretune; il glissa doucement avec les terrains qui le supportaient sans que, — chose phénoménale! — aucune habitation fût renversée, sans qu'aucun habitant fût blessé ou tué. En mémoire de cette glissade inouïe on institua une fête religieuse qui subsista pendant plus de neuf siècles. Aujourd'hui les terrains continuent de s'affaiser, mais insensiblement, et sans la vigilance de la population on pourrait redouter de grands malheurs.

En continuant de suivre la route j'ai atteint la petite cité de Cully, au fond d'un golfe; on y cultive la vigne de toute antiquité, c'était le *Coclium, Culiacum* ou *Collium* des Romains, et l'on y a découvert des vestiges d'un

taire, à la base du Mont-Pélerin; l'eau paraît stagnante et morte, elle creuse incessamment le sol au-dessous de ses bords dont l'approche n'est pas sans dangers; des joncs élèvent leurs aigrettes brunes et des plantes aquatiques font un vert réseau à cette nappe tranquille et peu visitée.

temple de Bacchus et une inscription votive à ce Dieu, laquelle est ainsi conçue :

Libero patri cocliensi.

Cully a produit un faiseur de vers nommé Abraham Champrenaud, qui vivait dans le siècle dernier, et un homme prodigieux dont l'histoire, l'entreprise héroïque et la dramatique fin séduisent ma friandise littéraire ; je me propose à traiter à loisir ce beau sujet (1).

Pour terminer ma relation de voyage, il me reste à dire qu'à Villette, en dessous de Grandvaux et des enclos de vignes, on trouve une très vieille église paroissiale du style roman, avec une flèche grise et lézardée que l'on n'a pas encore songé à replâtrer ; et que Lutry, — où je t'ai déjà conduit dans mes promenades aux environs de Lausanne, — s'annonce par la tour de Bertholo, reste d'un château fondé par la reine Berthe ou par Berthold de Neufchâtel, évêque de Lausanne. La première de ces opinions est celle que les historiens adoptent de préférence, car Bertholo dépendait du prieuré de Payerne que la reine combla toujours de bienfaits et où l'on voit encore son tombeau.

(1) Un monument a été élevé par souscription à Davel, personnage si populaire en Suisse et si peu connu en France ; il se voit sous les allées d'arbres de la place d'armes, au bord du lac.

XLVI

Le Malaise de la Vie.

Lausanne. — 20 oct.

Je suis sombre, morose, et je cherche pourquoi...
Un ennui sans motif m'étreint, pèse sur moi.
Je vous aime pourtant, rivages doux et rudes,
Lac bleu, monts étagés! — ô grands sujets d'études,
De contemplations! — J'éprouve une langueur
Étrange, inexplicable; un serrement de cœur.
O mon âme! qu'as-tu? d'où te vient cette angoisse?
Parle donc!... quel chagrin te tourmente et te froisse?
Tu l'ignores, ton mal ne se peut définir,
Rien ne peut le tromper longtemps et l'assoupir.
Il atteint les puissants, les heureux de la terre,
Les riches et les forts; son souffle délétère
Flétrit tous les bonheurs impitoyablement;

Qu'il serait moins cruel s'il était violent !...
Ni les plaisirs choisis, les voluptés du monde,
Ni même la famille en douceurs si féconde,
Si féconde toujours en consolations,
Ni les succès flatteurs, les vives passions.
L'amour et l'amitié, la gloire et le génie,
Ne sauraient te guérir, malaise de la vie !
Vague ennui d'exister, sentiment douloureux
Qui nous mets malgré nous des larmes dans les yeux,
Qui fais que sans misère on se voit misérable,
Que l'on gémit sur soi d'un accent lamentable.
En mon esprit lassé, nul robuste ressort...
Tout m'accable et je suis triste jusqu'à la mort.
Aujourd'hui, qu'êtes-vous pour moi, beautés alpestres !
Un vulgaire tableau, — toutes choses terrestres
N'ont rien qui m'assouvisse et me puisse calmer.
Je regarde le sol où je dois m'abîmer,
Puis je lève les yeux vers l'immensité morne,
Vers l'infini des cieux, vers cet éther sans borne
Que le soir d'un jour pur nous montre scintillant.
Ici : fange et poussière, et là : vide effrayant...
Je sais où va le corps. O Seigneur ! où va l'âme ?
Lorsque le tison meurt on voit mourir la flamme,
L'être moral, dit-on, franchit le divin seuil...
Si ce n'était pourtant qu'un vain rêve d'orgueil !

XLVII

Pensées d'un Abbé-Capitaine de hussards.

Lausanne, — 20 octobre.

Croirais-tu, ami, que j'ignorais complètement que le chevalier de Boufflers eût écrit à sa mère neuf petites lettres pimpantes, rieuses, gentilles, folâtres, pleines de drôleries, intitulées : *Voyage en Suisse?*... Oui, tu le croiras, car peut-être tu ne savais rien toi-même de cette excursion faite bien plus pour voir Voltaire que les Alpes, pour voir Ferney que Genève et Lausanne. — On ne peut pas tout connaître, on ne se rappelle pas de tout.

Un quidam m'a parlé ici de cet opuscule, et voilà les extraits que j'en ai faits à bâtons rompus :

« ... Ce peuple-ci me représente le peuple gaulois; il en a la stature, la force, le courage, la fierté, la douceur

et la liberté... La terre est cultivée par des mains libres. Les hommes sèment pour eux et ne recueillent point pour d'autres. Les chevaux ne voient pas les quatre cinquièmes de leur avoine mangés par les rois. Les rois n'en sont pas plus gras, et les chevaux ici le sont bien davantage. »

« ... C'est une belle chose que le lac de Genève. Il semble que l'Océan ait voulu donner à la Suisse son portrait en miniature. Imaginez une jatte de quarante lieues de tour remplie de l'eau la plus claire que vous ayez jamais bue qui baigne d'un côté les châtaigniers de la Savoie et de l'autre les raisins du Pays-de-Vaud. »

« ... Nous voyons plus d'honnêtes gens dans une ville de trois mille habitants (Vévey) qu'on n'en trouverait dans toutes les villes des provinces de la France. Sur trente ou quarante jeunes filles ou femmes il ne s'en trouve pas quatre de laides et pas une de catin. Oh! le bon et le mauvais pays! »

« ... Oh! pour le coup, me voilà dans les Alpes jusqu'au cou (1). Il y a des endroits où un enrhumé peut cracher à son choix dans l'Océan ou dans la Méditerranée... Où est l'abbé Porquet? que je le place lui et sa perruque sur le sommet chauve des Alpes, et que sa calotte devienne, pour la première fois, le point le plus élevé de la terre.

(1) Boufflers était alors dans le Valais.

« Pardonnez-moi mon transport, madame, les grandes choses amènent les grandes idées... »

« ... Lausanne est connue dans toute l'Europe par ses pastels et sa bonne compagnie... »

« ... J'ai été hier pour la première fois à Genève. C'est une grande et triste ville habitée par des gens qui ne manquent pas d'esprit, et encore moins d'argent, et qui ne se servent ni de l'un ni de l'autre. Ce qu'il y a de très joli à Genève, ce sont les femmes; elles s'ennuient comme des mortes, mais elles mériteraient bien de s'amuser.

« Le peuple suisse et le peuple français ressemblent à deux jardiniers dont l'un cultive des fleurs et l'autre des choux. Remarquez encore avec moi que moins on est libre et mieux on aime les femmes. Les Suisses s'en servent moins que les Français et les Turcs davantage... »

Je vide le fond de mon bissac à citations, j'y trouve ces passages des Mémoires de Besenval qui auraient été mieux placés dans la lettre traitant la même matière :

« L'association helvétique fut toujours divisée en de trop petites parties pour pouvoir, en réunissant ses forces et son industrie, produire la puissance dont elle est susceptible; elle est assujétie à des administrations

trop bornées et trop multipliées pour que des volontés sans cesse en opposition, et qui gouvernent d'après différents principes, opèrent ce que la nature du pays et l'espèce d'hommes pourraient produire. »

Plus loin il est dit à propos des capitulations :

« Chaque Suisse vaut trois hommes à la France : le soldat qu'elle acquiert, celui qu'elle ôte à ses ennemis, et le cultivateur qu'elle laisse aux campagnes. »

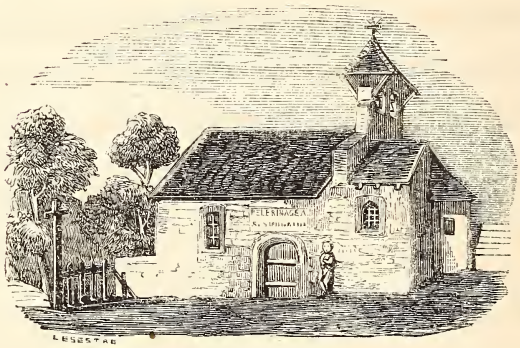

Chapelle rustique à Esserenex (Savoie).

ÉPILOGUE.

Paris, — 1846.

Au milieu du calme plat dont jouissent les monarchies européennes, la Suisse, — ce pâté de montagnes et de vallées où la paix devrait ce semble régner plus que partout ailleurs, — est en proie à une fébrile agitation, à un mal anarchique, invétéré, passé à l'état chronique.

La révolution est partout : dans chaque État particulier, c'est-à-dire dans chaque canton, et dans l'État *général,* — si toutefois il en existe un, — c'est-à-dire dans la Confédération...

Conflits d'opinions, de gouvernements, feux croisés de prétentions, de tendances inconciliables, tohu-bohu de systèmes, brouhaha de partis, mécontentements réciproques, esprit de bouleversements et d'innovations.

Voilà la maladie locale, la *diète* ne suffit pas... mais quel remède employer ?

That is the question.

Les rois, qui font cercle autour de ce petit territoire où grouillent deux ou trois millions d'habitants, regardent assez indifféremment et du haut de leur grandeur, une loupe à la main parfois, les évolutions de la fourmilière helvétique ; — ou plutôt ils en rient, ils s'en amusent, ils s'en gaudissent et disent à leurs peuples : « Baissez-vous, regardez ce qui se passe chez ces gens, et que ce spectacle du désordre organisé vous soit une frappante leçon, vous montre l'inanité des choses démocratiques, les inconvénients et les dangers du régime républicain, si beau en théorie, mais impossible dans l'application. »

Tel est le langage des rois, je ne veux ni le défendre ni l'attaquer, ce serait faire de la politique mal à propos. Dieu m'en garde ! Du reste mon opinion là-dessus im-

porte fort peu, n'aurait aucun poids, et personne ne me la demande.

Passons.

On sait les affaires de Lucerne, la malheureuse campagne des Corps-Francs, la captivité et l'évasion de Steiger, la rançon fixée pour les prisonniers, la victoire des enfants de Loyola, l'assassinat de Leu et le supplice de Muller, qui est de fraîche date.

Ces événements, habilement exploités par les radicaux de la Suisse française qui depuis longtemps rongeaient leur frein, ont amené une brusque révolution ; l'ancien gouvernement vaudois, qui était assez bonhomme, — quoi qu'on puisse dire, — a été renversé : *Mortuus et sepultus est.*

Je n'ai pas à me mêler de tout cela, je n'ai rien à y voir ; d'ailleurs de quelle valeur serait mon approbation ou mon improbation? Mais je dois constater ceci : le pays a pris depuis ces changements un aspect plus triste, les étrangers y viennent moins volontiers, — car on ne se rend pas en Suisse pour chercher des émeutes, — et les étrangers sont la fortune du pays; les riches, les *ristous* ou aristocrates du canton, qui redoutent le communisme, la loi agraire, les vexations, vendent sans regret leurs domaines et s'expatrient avec leurs familles, — car ils ont peu de chances de ressaisir le pouvoir qu'ils ont laissé échapper.

Bref on trouve partout des arbres de liberté pavoisés,

des clubs, des pamphlets politiques, et l'on vient de condamner à la charge en douze temps, c'est-à-dire au service militaire, les pasteurs qui ayant refusé de lire dans la chaire de paix une proclamation de guerre, un appel au peuple, je crois, ont été suspendus de leurs fonctions et s'en sont démis en masse.

Que deviennent au milieu de tout cela l'Église et les fidèles?

Les ennemis de la Réforme profitent sans doute de ce déplorable état de choses et gagnent du terrain. Quel sujet d'allégresse et d'espérances pour le clergé de Savoie, de Fribourg et du Valais, qui voit ces troubles de très près.

Voici à peu près la statistique politique des vingt-deux cantons en ce moment.

Genève conserve son gouvernement conservateur et a su résister jusqu'à ce jour aux factions; elle est paisible. Sa voix doit être vivement désirée du côté des radicaux, car sans doute elle ferait pencher la balance qui reste à peu près en équilibre. On s'étonnerait que la Rome protestante ne prît point position dans le camp anti-jésuitique si on ne savait point que son territoire a été augmenté de communes catholiques en 1814.

D'ailleurs la considération politique et la volonté de vivre prévalent dans son système sur l'opinion religieuse.

Cela est évident.

Vaud se montre radicalement radical (1).

Neuchatel. Position fausse, équivoque, bizarre, bâtarde, anormale... Que penser d'un pays français de langue, contigu à la France, qui s'est donné à un état monarchique allemand... d'un pays qui est tout à la fois canton suisse et principauté prussienne ?

Monstruosité sans seconde !...

Fribourg. Ce nom en dit assez... Fribourg est le quartier-général de la Compagnie de Jésus. — Une partie du canton est de langue allemande.

Valais. Sol infesté du même fléau, pays foncièrement rétrograde.

Passons aux cantons allemands qui sont les plus nombreux.

Berne mitonne quelque chose de très révolutionnaire à l'heure qu'il est; ses assemblées *populaires* font grand bruit..... Attendons..... qui vivra verra... Son travail actuel me paraît pour la Confédération un événement capital. Ce canton, l'un des plus grands, des plus influents et des plus riches, qui renferme la ville presque centrale, la ville diplomatique, pourrait bien en-

(1) Avant la dernière révolution, lisant un jour la *Gazette de Lausanne,* j'y trouvai ce passage : « M. Rossi a échangé le titre de citoyen suisse contre la qualité de citoyen français..... »

Remarquons bien cette opposition outrecuidante faite avec intention : *titre* et *qualité*. Il faut rire de pitié de cette présomption bête, de cette sotte vanité républicaine.

traîner par son exemple des États flottants et irrésolus.

Bale se montre, je crois, modéré; il s'est partagé ainsi : *Bâle-ville, Bâle-campagne,* scission heureuse!... Ainsi la tête est conservatrice, le corps radical ou du moins à peu près.

L'harmonie entre les députés de cet état divisé me paraît au moins problématique.

Argovie a eu ses orages, — on se rappelle l'affaire des couvents, — et vote avec les libéraux; il renferme un district catholique qui sympathise avec les cantons de cette religion.

Thurgovie n'a pas une position tranchée en ce moment; qu'en dirai-je? Le prince Napoléon-Louis, si parfaitement oublié aujourd'hui, et qui a failli faire naître un *casus belli,* y avait un castel.

Soleure. Je ne sais rien de particulier sur ce canton.

Lucerne. Un des cantons directeurs... Belle *direction* à espérer!... celle des abîmes.

Zurich. Autre canton directeur, — mais autre esprit.

Uri.
Zug.
Schwyz.
Unterwald.

Les cantons primitifs, la vieille *Suisse* (mot dérivé de *Schwyz*), la véritable Suisse, la ligne ultramontaine, les alliés et les bons compères de Lucerne, les ennemis du progrès, les cantons pauvres, les petits cantons.

Schaffhouse. Je n'ai rien à en dire.

Appenzell. Canton divisé en : *Rhodes intérieures* et *Rhodes extérieures,* canton-métis, deux cantons en un ou un canton en deux; mi-partie catholique et protestant.

Glaris. On en parle peu ou point.

Saint-Gall, ancien fief d'un abbé, canton sans importance.

Reste la Suisse italienne, la plus petite des trois :

Tessin. Qu'en dire?... *niente...* si ce n'est que le Grand-Conseil prend ou va prendre une mesure qui provoque les clameurs du clergé et excite, je crois, les réclamations de l'archevêque de Milan, métropolitain.

Grisons. Autrefois les *ligues grises.* C'est un pays qui touche aux contrées allemandes et italiennes, et qui participe des deux; il eût été plus convenable peut-être de le classer parmi les premières.

De cet aperçu rapide et succinct il appert que la Suisse divisée de toutes manières porte en elle bien des éléments de troubles, bien des germes de dissolution, de mort...

Au physique, c'est un beau pays... mais au moral on n'en peut pas dire autant !

Table.

—

			Pages
A M. Émile Gaillard			1
LETTRE Ire		Le Jura	5
—	IIe	Plan du Voyage	11
—	IIIe	Lausanne	15
—	IVe	Théodore de Bèze	23
—	Ve	Séjour de Voltaire à Lausanne	31
—	VIe	Impressions de promenades	43
—	VIIe	Célébrités étrangères	61
—	VIIIe	Le noble paysan	67
—	IXe	Wufflens	77
—	Xe	Rencontres	97
—	XIe	Lavigny	105
—	XIIe	Aubonne	111
—	XIIIe	Toujours mon nom	117

Pages

LETTRE XIVe Mon nom toujours 121
— XVe Digression politique 127
— XVIe Basuges 133
— XVIIe La Cuiller 141
— XVIIIe La Promenthouse. — Prangins 155
— XIXe Gingins. — Bonmont 165
— XXe Divonne 179
— XXIe Vesancy. — Gex. — Céligny 189
— XXIIe Coppet. — Versoix. 199
— XXIIIe Genthod. — Prégny 209
— XXIVe Boutade 219
— XXVe Ferney 225
— XXVIe Genève 235
— XXVIIe Antiquités genevoises. 245
— XXVIIIe Sans titre 253
— XXIXe Champel. 265
— XXXe Ton nom. 283
— XXXIe Le Pas-de-l'Échelle. — Mornex 287
— XXXIIe L'Escalade 301
— XXXIIIe Cologny. — Hermance. — Jussy 311
— XXXIVe Parallèle et Contraste. 323
— XXXVe Miracles des Voirons 331
— XXXVIe Chez les Sauvages du Léman 343
— XXXVIIe Les Allinges 365
— XXXVIIIe Ripaille. 387
— XXXIXe Une petite aventure aux Eaux d'Evian. . . 413
— XLe Le Pays de Gavot 419
— XLIe Meillerie. — Saint-Gingolph. 433

Pages

LETTRE XLIIe Bonnivard 443
— XLIIIe Montreux et Clarens (de Chillon à Vévey) . 457
— XLIVe La Fête des Vignerons 475
— XLVe La Vaux (de Vévey à Lausanne). 491
— XLVIe Le Malaise de la Vie 495
— XLVIIe Pensées d'un Abbé-Capitaine de hussards . 497
Épilogue 501

LIBRARY OF CONGRESS
0 020 230 669 A